S-ES-B

HARVARD UNIVERSITY

VE RI TAS

LIBRARY

OF THE

MUSEUM OF COMPARATIVE ZOÖLOGY

80,165

Bought

March 2, 1943.

Dec 30/96

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE

DES

SCIENCES NATURELLES

DE BÉZIERS

Museum of Comparative Zoology
MAR 2 1943
LIBRARY

MÉMOIRES
COMPTE RENDU DES SÉANCES

(EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX)

XVIIIme VOLUME — (ANNÉE 1895)

BÉZIERS
IMPRIMERIE DU COMMERCE — H. AZAIS
5, RUE DE LA CITADELLE, 5

MDCCCLXXXXVI

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE

DES

SCIENCES NATURELLES

DE BÉZIERS.

BOSTON SOCIETY OF NATURAL HISTORY

MÉMOIRES
COMPTE RENDU DES SÉANCES

(EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX)

XVIIIme VOLUME. — (ANNÉE 1895)

MUS. COMP. ZOOLOGY, CAMBRIDGE, MASS.

BÉZIERS
IMPRIMERIE DU COMMERCE — H. AZAIS
5, RUE DE LA CITADELLE, 5

MDCCCLXXXXVI

80,165

Museum of Comparative Zoology
MAR 2 1943
LIBRARY

J749(4)

I

MÉMOIRES

normale ; le Mur repose sur l'Arenig supérieur et supporte le devonien. Quand j'allai, l'an passé, voir la géologie de Cabrières à Boutoury, j'y retrouvai la même série, cette fois complètement renversée. Dès le premier instant je reconnus notre mur quartzeux, sous des dimensions plus modestes ; ici, il repose sur le devonien et supporte l'Arenig, mais il garde toujours sa position constante entre ces deux terrains.

Si des sommets de Boutoury, on incline la coupe vers le Sud, sur les coteaux de Bissounel, on trouve un élément nouveau, qui donne plus de précision à l'âge du mur. (1) Les schistes prennent, sur les bords du ruisseau de Cluseran, un aspect particulier ; ils renferment les grands Asaphes, qui caractérisent à Cabrières l'horizon de Llandeilo, et le mur est rajeuni jusque-là.

Je viens d'établir l'âge du mur par l'étude des fossiles des terrains qui le resserrent. Quand les fossiles nous feront défaut, le mur nous fournira à son tour le moyen de reconnaître ses voisins. Il conservera, en dépit des altérations locales, des caractères toujours nettement reconnaissables ; il nous permettra de reconstituer les plis qui affectent la stratigraphie de nos montagnes, de contrôler les termes de notre échelle géologique, d'établir les limites de nos terrains ; il nous livrera le secret des terrains métamorphiques.

Le mur quartzeux existe sur un grand nombre de points du département de l'Hérault ; il se poursuit dans les départements voisins, dans l'Aude et dans le Tarn ; il est probable qu'on le reconnaîtra dans les Cévennes, peut-être dans le Rouergue et le Plateau Central. Je suis convaincu qu'il fournira partout, pour l'étude du fameux

(1) Coupe de Boutoury au Côteau de Bissounel.

Note sur la géologie des Terrains Primaires du département de l'Hérault.

Essai de Stratigraphie générale

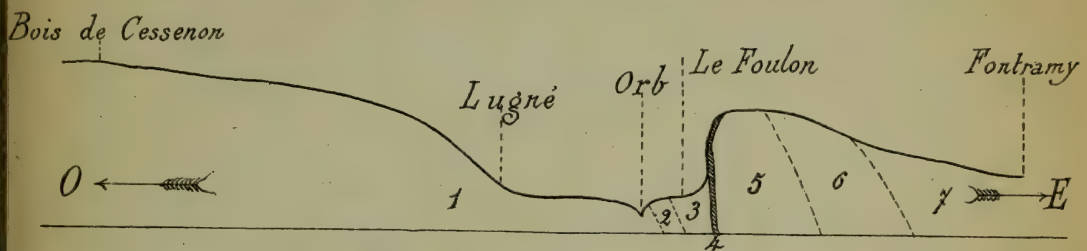

I—Coupe du Foulon (Largeurs au $\frac{1}{40.000}$)

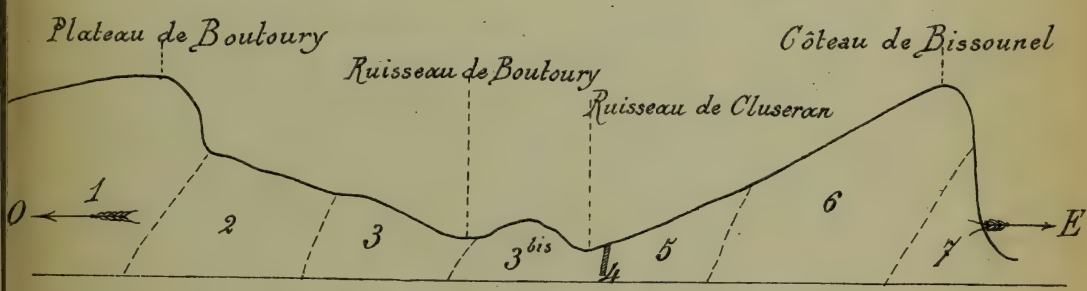

II—Coupe de Boutoury aux côteaux de Bissounel (Largeurs au $\frac{1}{15.000}$)

1	Grès armoricain	Arenig moyen
2	Schistes gréseux à Bilobites supérieurs	Arenig moyen
3	Schistes de Boutoury	Arenig supérieur
3bis	Schistes du Cluseran	Llandeilo
4	Le Mur: quartzeux	Silurien
5	Dolomier	Dévonien inférieur
6	Calcaires à Phacops latifrons et Rh. bissounensis	Dévonien moyen
7	Calcaires à Goniatites	Dévonien supérieur

G. FRAISSE - dessinateur

IMP. GÉNÉRALE. BÉZIERS

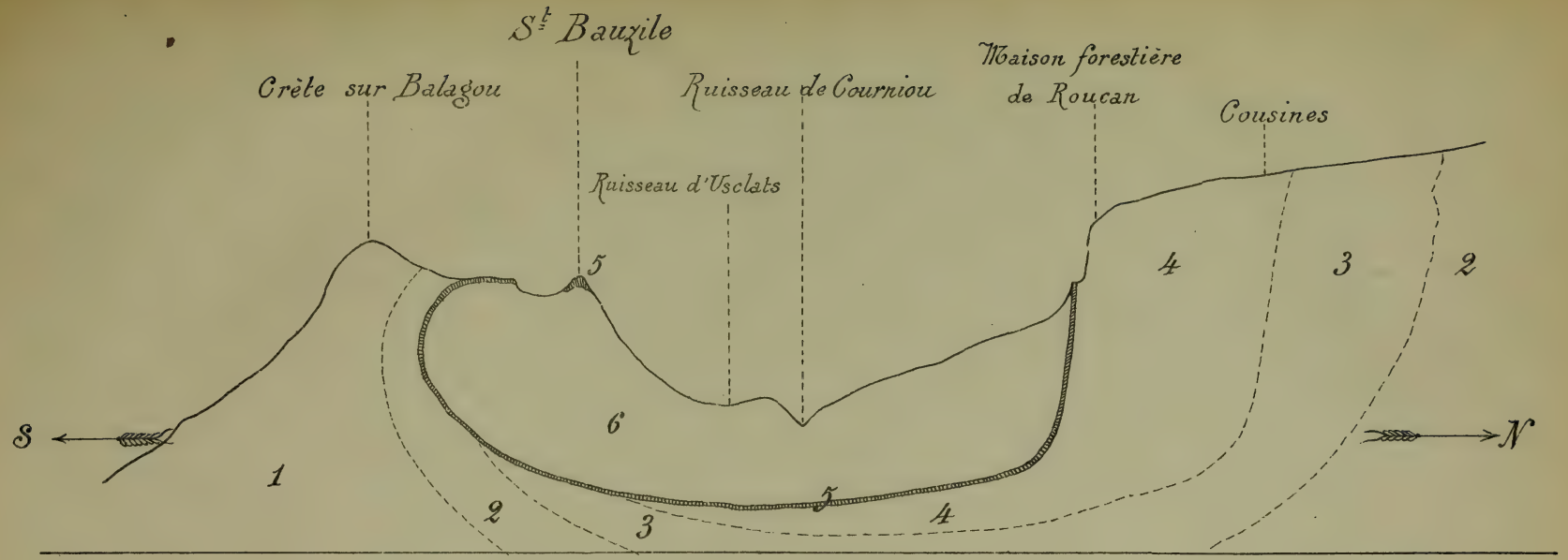

1 — Grès de Marcory
2 — Paradoxidien
3 — Barroubien
4 — Arenig
5 — Mur quartzeux
6 — Dévonien inférieur

III — Coupe du Vallon de Courniou par le pic de St Bauzile

Echelle de $\frac{1}{80.000}$ pour les longueurs et de $\frac{1}{20.000}$ pour les hauteurs

X géologique, un puissant moyen de contrôle, un criterium précieux.

TERRAINS PRIMAIRES ET TERRAINS PRIMITIFS

« Le nom de terrain primitif, dit M. de Lapparent, convient à l'ensemble des roches que le refroidissement a dû faire naître à la surface du globe, lorsque la terre, passant de la phase stellaire à la phase planétaire, s'est recouverte d'une écorce solide. » (1).

Ces roches de première consolidation constituent la base sur laquelle repose l'ensemble des formations sédimentaires ; elles servent de couvercle au feu central ; elles forment, sous nos pieds, les premiers voussoirs de la croûte terrestre. Il y a, dans les grandes chaînes de montagnes, de vastes espaces, où les efforts orogéniques ont mis à jour des masses présentant un aspect très caractéristique, à la fois « cristallin et stratiforme », se distinguant en même temps « des masses éruptives et des formations d'origine externe ». Ce seraient là les couches profondes du globe, l'Archéen de Dana, le Terrain primitif.

En Amérique ces terrains occupent d'immenses surfaces au-dessus des Grands Lacs ; en Europe, ils affleurent en Bavière, dans les Alpes, en Saxe, en Silésie, en Bohême, en Espagne, dans la Grande Bretagne, dans la Scandinavie. En France, ils ont été signalés en Bretagne, dans le Cottentin, dans les Alpes, dans les Maures, dans les Pyrénées, dans le Plateau Central, dans le Rouergue et la Montagne Noire.

Dans l'arrondissement de Saint-Pons, on leur a attri-

(1) De Lapparent. Traité de géologie p. 710.

bué de vastes espaces dans le Saumail et l'Espinouse. A mon avis il n'y a absolument pas ici de Terrain primitif. La Montagne Noire présente en grand nombre des pointements et des filons de roches éruptives, qui ont profondément altéré les terrains encaissants et dont l'auréole métamorphique s'est étendue au loin ; mais le Primitif est resté enfoui dans le sol et n'a pas vu le jour.

Transportons-nous à l'extrêmité occidentale de l'Hérault, dans la commune de Félines, au-dessus d'Argentières, en dessous du col de Pissetreyes ; une crête rigide coupe la montagne en séparant les massifs ardoisiers de la Montagne Noire, des plateaux calcaires de la Matte et de Caunes. C'est notre mur quartzeux.

Il serait facile de le poursuivre vers le sud-ouest, dans l'Aude, où nous le voyons se profiler dans la vallée de l'Argentdouble, à travers les bois de Citou. Posons la main sur lui et remontons au contraire vers le nord-est. Nous longeons les Garrigues du Linze et les versants de Tournepique sur le plateau de la Ventouse ; nous traversons le Suc de Masnaguine sur le hameau de ce nom, nous suivons les crêtes de l'Assaladou sur Mancès, et des Singlès sur la Pode, nons passons la Cesse, nous remontons à Roc Suzadou et à Combaillères sur Peyroubaïle, nous coupons la route de Salles, et arrivons, à travers les pentes du Soumal, à 400 mètres du col de Serrière, sur la ligne de partage des eaux.

Après le col, le Mur entre dans le bassin du Thoré, longe la route de Ferrals à Saint-Pons, traverse les pentes de la Ribaude sur Aynard et des Biaunes sur Galinier, passe sur le château de Moussans et au-dessus des Verreries. Là il va changer de direction ; il se casse, il saute vers le nord par un infléchissement rapide et de brusques rejets ; il passe entre les Albières et Borio Cre-

made, descend sur le Col de la Fenille et remonte sur les limites du Tarn et de l'Hérault vers le Crouzet, Bapech et Nartaud, pour atteindre, au milieu des gneiss et des micaschistes, la crête du Saumail. Il s'infléchit à nouveau, et se tourne vers le levant, il forme les carrières d'immenses pavés de Dieumandonis, de Roucan et de la Vergne, traverse la route d'Anglès près de Rieumajou, monte sur le col des Bouteilles, coupe la route de Saint-Pons à La Salvetat et ronge le massif du Signal vers Vacarials, Bordevieille et les Coumayres.

Devant le Bureau la montagne change d'aspect ; les roches se dressent verticales et plongent à pic, de 350 mètres, des sommets de l'Espinouse sur le vallon de Langlade et de Falgous. Gave pyrénéen, le Bureau fait un premier bond de 200 mètres, retombe en bouillonnant sur un chaos d'immenses blocs éboulés et la cascade se renouvelle, de gouffre en gouffre, en de nouveaux ressauts, au milieu d'un paysage de sauvage grandeur. Le mur se poursuit toujours, mais il s'atténue, se fait tout petit, et forme, sous les immenses gradins du gneiss, une modeste chaussée de 2 mètres dans les prairies de la Sicardario.

Dans l'Espinouse le Mur reste nettement indépendant de la crête, toujours constituée, comme les hautes pentes, par des masses gneissiques. Il forme la crête de Margals, où des pointes hérissées et des lames parallèles paraissent constituer tour à tour des menhirs et de gigantesques dolmens ; il passe sur Rouvials, aux Roquefargues, sur la maison forestière; où il supporte un pluviomètre de la Société scientifique de France; il forme une ligne éboulée, qui se dirige sur le Caroux vers Calagni, Caillo, Violgue, le Cros et St-Vincent.

D'Argentières au Caroux, le métamorphisme a trans-

formé l'aspect et l'essence même de notre mur. Ici il constitue un quartz cristallin, là un quartzite micacé, ailleurs un véritable gneiss ; mais c'est toujours notre mur quartzeux, recouvert d'une profusion de lichen géographicus, qui mériterait de s'appeler ici le lichen géologique ; partout, sous ces altérations, c'est le terrain stratifié que nous avons reconnu en lui, c'est le Silurien.

Les terrains voisins n'ont pas plus varié que lui ; il nous sera toujours et partout facile de les reconnaître sous leur nouvelle livrée. Faisons un à travers-bancs, et choisissons une route facile, celle de Saint-Pons à la Salvetat, si vous le voulez bien.

Saint-Pons est bâti sur des marbres à encrines ; aux portes de la ville, nous entrons sur des schistes ; ce sont les schistes si connus du Caragnas. Nous y retrouvons partout le schiste troué et surtout ces blocs xyloïdes aux écailles raboteuses, ces « morceaux de bois » si caractéristiques. Il ne peut y avoir aucun doute, nous sommes dans le Devonien.

A mesure que nous gravissons la montagne, le sol change insensiblement d'aspect ; il se constelle d'étincelles resplendissantes : il devient à la fois plus foncé et plus brillant. Quand nous arrivons à Chappertis, nous nous trouvons en plein schiste micacé ou sériciteux, et pourtant, comme le faisait si justement remarquer pour la première fois M. de Rouville en 1889, nous n'avons trouvé aucun point de transition, « aucune démarcation possible. » (1). Nous avons devant nous une roche plombée, mais regardons cette roche, et nous y retrouverons, sous son aspect bruni et miroitant, « les morceaux de bois », que nous avons vus tout à l'heure. C'est ici du

(1) M. de Rouville B. S. G. F. ext. p. 9,

Devonien métamorphique, mais c'est toujours du Devonien.

Parcourons encore un lacet de la route, et nous nous arrêtons tout à coup devant un mur qui semble nous barrer le chemin ; c'est le mur du Foulon, c'est le Silurien.

Encore quelques pas,et nous nous trouvons au col de Terre bleue, sur une terrasse que nous voyons, de tout côté se profiler devant le Mur. Le sol de la terrasse est ici comme partout formé d'un schiste décomposé, d'une terre bleue ou rougeâtre, généralement cultivée, qui forme, au printemps, un liseré vert, à travers les flancs dénudés de la montagne, ou les couleurs sombres des bois. Ces schistes terreux représentent l'horizon de Boutoury, l'Arenig supérieur.

De nouveaux gradins de roche dure s'élèvent devant nous, masses puissantes, découpées par les siècles, qui bordent, sous les crêtes du Saumail et de l'Espinouse la vallée du Jaur de dentelles de pierre. Un bon coup de marteau sur une arête vive, et les éclats nous montrent un quartzite micacé à grains fins, qui se constelle par places, vers le levant surtout, de fragments auguleux de quartz blanc, de plages étendues de mica et de cristaux de tournaline. C'est le grès armoricain, mon Arenig moyen.

Mais à ces gradins succèdent des gradins plus durs et plus compacts encore, c'est un véritable gneiss, un gneiss particulier, où des nodules sont disséminés çà et là dans la pâte de la roche, le gneiss glanduleux des auteurs, qui « constitue dans la Montagne Noire, les sommets les plus élevés de la chaîne gneissique : le pic de Nore, le Saumail, l'Espinouse, le Caroux, etc. » (1). Le

(1) M. J. Bergeron. Géologie du Rouergue et de la Montagne Noire p. 17.

gneiss glanduleux représente pour moi avec une grande évidence, les schistes à nodules. Il occupe, sur notre route, aux abords de Cabaretou, comme au Saut de Vésoles, comme aux gorges d'Héric, comme dans toute la montagne, la place précise qui revient à ces derniers dans l'échelle géollogique ; si l'on pouvait rapprocher du Saumail les couches à nodules de la Cabosse ou des bois de Donnadieu, on verrait que les deux formations gardent, en dépit de la couleur, un caractère de ressemblance parfait, qu'ils constituent un seul et même horizon, l'Arenig inférieur.

Nous arrivons enfin sur le plateau et devant nous s'étendent les prairies marécageuses, les champs ingrats, les landes à sous-sol imperméable du Moulinet, de la Roussille, de Bernicot, de Combres, du Soulier. Avant de faire de la géologie, je n'avais jamais parcouru ces vallons sans penser à nos landes Pardeilhannaises du Peyrou, de Montcamp ou de Sarrazo. La question d'altitude et de fraîcheur mise à part, c'est absolument le même paysage monotone, les mêmes cultures ingrates, la même végétation rabougrie. C'est sous le gazon qui la cache, la même alternance de roche dure et d'assises friables, c'est le Barroubien.

Mais je ne veux pas abuser des instants, que la Société veut bien me consacrer ; nous allons descendre rapidement sur la vallée de l'Agoût. Je ne vous montrerai que, en passant, les éboulis si caractéristiques, « les canals » du Cambrien supérieur ; je me contenterai de vous signaler les bandes rougeâtres et violacées, qui zèbrent les talus et représentent ici les schistes à Paradoxides, le Cambrien moyen.

Déjà la Salvetat étale devant nous ses immenses prairies, ses bosquets de grands arbres, ses paysages suisses,

qu'il faut encore oublier un instant, pour observer les pointements de granite, les bandes de calcaire et les gneiss. Je ne dirai rien du granite ; c'est une roche éruptive, ce n'est qu'un accident. Les calcaires sont connus depuis longtemps. M. de Rouville les signala le premier; M. Bergeron les rangea dans le Cambrien ; M. Cannat, qui les a longuement étudiés cette année, a pu préciser leurs affleurements, déterminer leurs caractères lithologiques, reconnaître en eux ces traces fossilifères, dont vous avez des échantillons entre les mains et qui se rapportent sans doute à l'Archœocyathus. Les gneiss constituent pour moi les grès de Marcory.

La vallée de l'Agoût n'est pas un synclinal, comme on pourrait le croire tout d'abord. C'est une combe anticlinale, c'est, avec le Cambrien inférieur, l'axe même du système, la base de notre géologie. L'Espinouse toute entière constitue un vaste anticlinal primaire ; c'est Marcory métamorphisé.

CONTRIBUTION A LA CARTE GÉOLOGIQUE DE LA MONTAGNE NOIRE

Grâce au mur quartzeux, il sera possible, je crois, de faire la carte géologique de l'Espinouse, de tracer les contours des étages métamorphiques, qui constituent les terrains dits jusqu'ici primitifs. Mais, en dessous de la grande ligne de démarcation, qu'il trace de l'Argent-double au Caroux, le mur permettra encore de préciser la carte, en des points, où la géologie paraissait devoir rester, sans lui, absolument inextricable.

Je ne peux pas entrer ici dans de longs développements, et je me bornerai à donner, comme exemple, la géologie de deux points, que je crois très confus :

le vallon des Verreries et les plateaux de la Ventouse.

Au nord des Verreries, le mur quartzeux nous a déjà marqué une limite absolument précise, séparant l'Arenig de la montagne ardoisière, du vallon devonien. Ce devonien est lui-même très complexe et, sous la séricitisation, change d'aspect à chaque pas ; la rivière est partout bordée de cultures et les pentes sont couvertes de grands bois, qui ont caché le sol sous une épaisse couche d'humus. Heureusement le Mur va reparaître pour nous prêter à nouveau son concours.

Une seconde bande quartzeuse, formant la branche méridionale du synclinal devonien, vient du sud-ouest, sort sous Roquecave au côteau des Seillols, coupe sous Peyrefiche la route de Saint-Pons à Ferrals, monte sur le côté sud du col de Serrière, à travers les éboulis de Coste Raste, se montre à Serre Guiraud, forme la crête sur les bois de Moussans, se dresse aux Roques de Campaurel, sur les Verreries, s'infléchit sur la Resse, au-dessus de Bardou, traverse le Thoré et contourne le sommet de la montagne de Mountignergues entre le Lina et le Plô de Maillac. Cette fois la série a été renversée sous la poussée de Marcory ; le Mur quitte exceptionnellement sa position verticale, pour se coucher par places très franchement sur le Devonien. Il est presque horizontal sur Mountignergues, et il va, après la coupure du Lina, former un lambeau de recouvrement, qui couronne, comme un chapeau, le signal de St-Bauzile ; nous avons ainsi au sud, comme au nord une limite très précise, qui entoure, sur la carte, le vallon d'un liseré silurien. Sur le mur, l'Arenig a disparu par étirement dans la violence du pli ; mais nous trouvons une très belle série cambrienne, qui nous présente, sur la route des Verreries à Ste-Colombe, en face de Balagou, de vastes affleurements

paradoxidiens, avec schistes jaunes et calschistes violacés, dominés par place par des lambeaux de calcaire cambrien.

La Ventouse forme un plateau, au nord de la commune de Cassagnoles, sous les montagnes des Sucs, au-dessus des hameaux d'Argentières, Abeuradou et St-André, vaste champ de tir, ou terrain de manœuvres, que son éloignement des centres militaires a sans doute empêché seul d'être utilisé jusqu'ici.

La Ventouse est formée de schistes et de calcaires, entrecoupés de crêtes de quartz, qui se suivent parallèlement, dans toute la longueur du plateau, le tout profondément altéré par le métamorphisme, lardé de pointements de roches vertes et de filons de quartz éruptif, qui ont entraîné des minerais de fer à Masnaguine, de manganèse à St-André, de plomb argentifère au col des Fontanelles. Les schistes sont sériciteux, bleus, rouges, jaunes ou bronzés, les calcaires sont les marbres blancs ou rosés de l'Abeuradou, les calcaires à encrines de St-André et des Fontanelles, les marbres de Masnaguine surtout, qui seraient les marbres les plus précieux de France, s'ils avaient un peu plus de compacité : blanc de Carrare, rouge vif, rose cervelat, vert campan, ou faux onyx. Les crêtes de quartz sont ici encore le Mur silurien du Foulon, et celui-ci vient éclairer cette géologie déjà si complexe, et tourmentée encore par la poussée verticale de Marcory, qui a enfoncé, comme un coin, dans les flancs du plateau les calcaires cambriens de la Balme (1).

Nous avons vu la première bande limiter, au nord,

(1) De Rouville, Delage et Miquel. Carte géologique des Terrains Primaires de l'arrondissement de St-Pons.

le système devonien de la Ventouse ; la seconde, que nous avons trouvée, au sud du col de Serrière, passe devant Peyroubaile, coupe la Cesse devant la Pode, forme l'escarpement de la Gameillade devant Mancès, subit un rejet devant les calcaires de la Balme, et réapparaît sur le versant nord du Roquedaut, où ellle constitue ces « quartzites blancs », qui ont été plusieurs fois signalés ; elle passe devant les maisons de Masnaguine, aux Razes, au signal du Plo haut et court sur le bord septentrional du plateau. Une troisième apparaît sur le versant sud de Roquedaut, entre le signal et les Combes, traverse le ruisseau de Masnaguine, coupe le col du Pas grand et forme une crête aigüe sur les pentes d'Abeuradou. D'autres descendent encore du Roquedaut et viennent disparaître devant St-André.

La Ventouse est donc un plateau plissé : dans chaque pli, le mur quartzeux forme les crêtes anticlinales et supporte un synclinal devonien ; dans le dernier pli, le mur disparaît par étirement et le calcaire arrive en contact sur l'Arenig de l'Abeuradou et des Rivières. Sur l'anticlinal Cambrien du hameau de La Caune, près Cassagnoles, la carte donnera donc une surface devonienne, zébrée de fines lignes de Silurien.

L'ÉCHELLE GÉOLOGIQUE DES TERRAINS PRIMAIRES de l'Arrondissement de St-Pons

CAMBRIEN ET ARENIG

En donnant l'an passé la série de nos terrains anciens, Cambrien et Arenig, j'ai proposé quelques modifications pour notre échelle géologique (1). Je n'ai, depuis lors, varié

(1) J. Miquel. Note sur la géologie des Terrains primaires du département de l'Hérault. Cambrien et Arenig.

en aucun point, pour la stratigraphie, que j'ai essayé de faire prévaloir. Toutes les recherches, que j'ai pu faire cette année, n'ont fait que confirmer mes premières convictions ; les caractères pétrographiques, que j'ai étudiés avec plus de soin, les indications fournies par le Mur quartzeux et par l'étude de la stratigraphie générale, tout a corroboré les données paléontologiques que j'ai exposées. Mon tableau ne pourrait être qu'une redite.

La géologie ancienne de l'arrondissement de St-Pons constitue toujours, pour moi, un système absolument complet, où les étages et les sous-étages se soudent les uns aux autres d'une façon continue, sans qu'on puisse trouver nulle part une ligne de démarcation.

Dans l'Arenig, le sous-étage supérieur est toujours constitué, à mon avis, par les schistes à Calymènes et à didymograptus de Boutoury ; l'Arenig moyen comprend les Grès Armoricains, accompagnés, en haut et en bas, d'un double horizon de schistes Gréseux à Bilobites, qui se lient aux étages voisins ; l'Arenig inférieur comprend les Schistes à nodules et les Grès micacés à ostracodes de Barroubio.

Je ne peux rien dire de plus que l'an passé sur les couches de jonction, qui unissent le Cambrien à l'Arenig, sur la fameuse zone indécise, sur mon étage***, sur le Barroubien de mes maîtres de Montpellier. C'est une formation qui comprend encore plusieurs centaines de mètres de puissance, où pourra s'exercer la sagacité des géologues.

Le Cambrien de l'Hérault semble définitivement établi dans ses grandes lignes. L'horizon, où j'ai eu l'heureuse fortune de découvrir, dans les grès troués de Bonnefont, les brachiopodes du Cambrien espagnol, sera, je crois,

définitivement accepté comme cambrien supérieur, avec les horizons qui l'accompagnent.

Le Cambrien moyen est classique depuis de longues années, et, si je le cite ici, c'est pour adresser, à cette occasion, mes meilleurs remerciements à M. Cannat, qui m'a fait l'honneur de me désigner pour diriger cet été l'excursion de la Société à travers nos schistes à paradoxides de Coulouma.

Le Cambrien inférieur est plus discuté. Dans l'Etude sur les Terrains primaires de l'arrondissement de St-Pons, MM. de Rouville et Delage avaient reconnu en lui deux grands horizons : les calcaires cambriens et les Grès de Marcory (1). Dans une note publiée dans le dernier bulletin de la Société géologique de France, M. Bergeron a repris l'étude de ces formations. M. Bergeron a découvert dans les bandes qui avaient été attribuées au Cambrien « dans les calcaires gris-clair de la bande de Cartouyre et de Marso, des débris d'Archœocyathus », qui confirment cette attribution ; mais il a cru devoir faire rentrer encore dans la faune première les calcaires à encrines que nous avions présentés comme devoniens (2).

Je considère qu'il est impossible de séparer nos calcaires à encrines de la vallée du Jaur des calcaires à phacops de Teussines qui les continuent. Si la paléontologie pouvait laisser un doute dans mon esprit, l'étude de la stratigraphie générale suffirait à le lever et la coupe du col de Bardou, à laquelle M. Bergeron a fait allusion, achèverait de me convaincre.

Pour les grès de Marcory, M. Bergeron voit en eux un synclinal de Postdamien (3). Je suis d'autant plus à mon

(1) De Rouville, Delage et Miquel. loc. cit. p. p. 21 et suiv.

(2) M. Bergeron. Couches paléozoïques dans le voisinage des plis Tertiaires de St-Chinian. B. S. G. F. 3me série. T. XXII p. 578.

3) Id. 588.

aise pour dire un mot à ce sujet, que j'ai partagé moi-même, au début de mes recherches, l'avis du savant maître de Paris ; M. de Rouville a peut-être encore les premières coupes qui j'ai osé tracer, des coupes de débutant, bien enfantines sans doute, où, tout en constatant l'anticlinal, la voûte de Marcory, je plaçais un chapeau Barroubien, de Postcambrien, comme je disais alors, sur le sommet de la montagne. Nous allâmes à Caupujol, et je dus reconnaître mon erreur ; dans les champs de Caupujol, comme dans ceux de Pardailhan, l'éboulis gréseux recouvre le calcaire ; mais il y a là une apparence trompeuse. Qu'on pénètre dans les ravines qui coupent la montagne à travers les genetières et les châtaigneraies, et l'on verra que le grès supporte partout la masse calcaire. Nous avons pu à l'ouest dans la région des Verreries et de Ferrals, prolonger, un peu au-delà de ses véritables limites, l'affleurement des Grès de Marcory, ils n'en restent pas moins, à mon avis, le terme le plus bas de notre système primaire, la base de notre géologie.

SIMPLES REMARQUES

pour servir à l'étude de l'Orogénie de la Montagne Noire

L'orogénie de la Montagne Noire avait été établie sur des bases que j'ai essayé de modifier ; elle doit être modifiée comme ces bases elles-mêmes. Je n'ai certes pas l'intention de donner ici le système orogénique de nos montagnes, je me contenterai de proposer quelques modifications qui me semblent s'imposer comme une conséquence de ma stratigraphie.

Il n'y a plus de primitif, ai-je dit, dans la Montagne

Noire ; notre géologie ancienne comprend deux anticlinaux primaires, parallèles et séparés par un synclinal. Le premier anticlinal est constitué par le Saumail et l'Espinouse, le second par Marcory ; le synclinal, c'est la vallée du Jaur.

Nous avons étudié les éléments du pli dans la coupe du Saumail, où la branche septentrionale du synclinal nous a donné : le Cambrien, le Barroubien, l'Arenig, le Silurien et le Devonien inférieur. Considérons la branche méridionale du deuxième anticlinal, en prolongeant la coupe du Foulon, d'un côté jusqu'à la crête de Marcory, de l'autre jusqu'à Fontramy. Nous trouvons encore le Cambrien, le Barroubien, l'Arenig, le Silurien et le Devonien inférieur, mais ici le Devonien va se compléter. Sur le plateau de Siala, la dolomie à encrines fait place à des calcaires jaunâtres, calschisteux, d'où se détachent Atrypa reticularis et Phacops latifrons, et où s'intercalent de minces assises de calcaire à polypiers siliceux ; c'est l'Eifélien. Un peu plus loin des lignes de calcaire blanc, grenu, qui débordent à travers le calschiste, renfermant Rhynchonella Bissounensis et représentent le Givétien ; au-delà nous avons toute la série du Devonien supérieur.

La composition de ces deux coupes me semble corroborer pleinement l'existence du double effort reconnu par MM. de Rouville et Delage dans la Dynamique de la Montagne Noire ; elle montre, dans l'orogénie de notre massif ancien, deux phénomènes bien distincts.

Les auteurs avaient assigné des rives différentes à nos mers cambriennes, siluriennes et devoniennes. Je ne reconnais dans nos pays aucune trace de soulèvement antérieur au dépôt du Devonien inférieur, des calcaires à phacops de Teussines. Jusque là règne partout la mer

profonde, où les divers étages soudent les uns aux autres leurs dépôts concordants et ininterrompus, où les faunes se transforment insensiblement dans la suite des âges. A la fin du Devonien inférieur, un premier ridement se produit ; le continent hercynien de la Montagne Noire dessine ses contours, île ou plutôt presqu'île adossée au Rouergue et au Plateau Central. C'est une masse peu importante, dans l'arrondissement de Saint-Pons, puisque de tout côté la mer du Devonien moyen va semer ses dépôts sur ses rives, de Caunes au Foulon ; mais c'est une masse définitivement émergée, qui enverra, dans la mer devonienne, comme le dit M. Bergeron, les plantes si heureusement découvertes à côté du pleurodyctium, par MM. de Rouville et Delage, et dont les falaises formeront des conglomérats, qui vont, pour la première fois apparaître dans la sédimentation.

Mais ce premier ridement n'a pas pu provoquer la formation de plis, qui affectent, comme nous venons de le voir, des terrains, dont le dépôt est postérieur à la date où il s'est produit. C'est un nouveau phénomène orogénique qui a provoqué le plissement de notre massif primaire ; quand et comment a-t-il dû se produire ?

L'arrondissement de Saint-Pons représente la partie la plus montagneuse du département de l'Hérault et de tout le bas Languedoc. Quand on jette les yeux sur la carte de l'Etat-Major, on a peine à se reconnaître à travers cette infinité de hachures qui le couvrent tout entier. Les basses plaines de Narbonne se plissent aux approches de nos frontières, les ondulations de terrain s'accentuent, les coteaux grandissent, les collines se succèdent dans un enchevêtrement inextricable de croupes et de vallées, les montagnes se dressent escarpées et forment, après la coupure du Jaur, les plus hautes cîmes du département.

Pourtant que l'on suive avec soin sur la carte les séries de points culminants, et l'on pourra bientôt reconnaître de grandes lignes à travers ces enchevêtrements ; que l'on monte au milieu du système, sur un sommet élevé, et l'on verra mieux encore ces lignes s'accuser, se profiler régulièrement et former des crêtes successives, s'échelonnant parallèlement les unes aux autres, comme les gradins d'un immense amphithéâtre.

Au nord c'est la grande chaîne, qui forme la ligne de partage des eaux, avec l'Espinouse et le Saumail, dont les cîmes varient de 850 à 1.200 mètres. La seconde chaîne, qui semblait avoir échappé aux géographes, porte, dans le pays, le nom déjà bien connu en géologie de Marcory, et s'étend de Ferrals au signal de Naudé, avec des altitudes allant de 700 à 800 mètres. La troisième forme un chaînon, qui court pendant 70 kilomètres, sur les confins de l'Aude et de l'Hérault, élevé, en dehors des défilés, qui le coupent profondément, de 200 à 350 mètres. Ce chaînon ne porte pas de nom, et pourtant il a une grande importance ; c'est lui qui fait communiquer les Cévennes avec les Corbières, les Alpes avec les Pyrénées (1). Enfin à travers la plaine, au-dessous de l'arrondissement, se succèdent des ondulations dont la principale porte le plateau d'Ensérune et se relie à La Clape, à travers les coteaux de Nissan.

De bonne heure les géologues ont remarqué le parallélisme, la symétrie, les analogies de toute sorte, que présentent ces chaînes de montagnes. Dans un admirable petit livre, que j'ai lu et relu cent fois, M. de Margerie a déterminé ces corrélations pour le Chaînon et

(1) Magnan. Note sur un chaînon qui réunit les Corbières à la Montagne Noire. B. S. G. F. 2e série. T. XXV. p. 722.

pour les collines de Narbonne (1). Dans une communication, publiée dans le compte-rendu des séances de la Société géologique de France, M. Depéret a signalé l'existence de plis tertiaires, couchés contre le massif ancien de la Montagne Noire, dans la région de Saint-Chinian ; et M. Bergeron, dans sa dernière note, signale l'analogie, qui existe entre les plis tertiaires, décrits par M. Depéret et les plis paléozoïques, compris dans la région qui leur correspond, « entre Camprafaud vers l'est et Saint-Martial vers l'ouest. » (2).

J'ai depuis longtemps été frappé des analogies, qui ont été signalées ici, et, sans prétendre absolument à aucune priorité à ce sujet, je crois qu'on pourrait les généraliser et tirer les conclusions qu'elles comportent.

La science orogénique a été, en ces dernières années, complètement transformée ; la formation des montagnes a été expliquée partout par un plissement de l'écorce terrestre, produit sous l'action de puissantes compressions latérales. Dans la Montagne Noire, plus que partout ailleurs peut-être, ces théories nouvelles ont leur application, et il est facile de leur rapporter l'action orogénique, qui a donné à notre sol son relief actuel. C'est une compression latérale qui a produit cette série de rides, qui viennent butter contre le massif hercynien et qui le transforment lui-même. La Montagne Noire, qui est une des régions les plus favorisées pour la variété des faunes paléontologiques et pour la richesse des gisements fossilifères, est encore une de celles, qui présentent, pour les phénomènes orogéniques, les exemples les plus frappants et les plus divers.

---

(1) M. de Margerie. Note sur la structure des Corbières p. p. 18 et suiv.

(2) M. Bergeron. Note sur l'allure des couches paleozoïques dans le voisinage des plis tertiaires de Saint-Chinian. B. S. G. F. 3e S. T. XVII p. 576.

Il y a bien peu de failles et elles ne sont le plus souvent que des exagérations de plis ; comme exception, je pourrais citer pourtant deux exemples de failles intéressantes, qui se trouvent aux portes mêmes de Barroubio. La première affecte les calcaires cambriens de Coulouma, en détache un îlot et ramène au jour le Grès de Marcory ; la seconde, affecte, de St-Pierre d'Assignan au ruisseau de St-Jean, sur 8 kilom. de longueur, le calcaire à planorbis pseudoammonius du Bartonien et longe la retombée du pli couché du Chaînon, qui a provoqué sa fracture.

Les plis se retrouvent partout, et avec toutes sortes de variétés. Ils sont réguliers ou dyssymétriques, normaux ou couchés, très souvent disposés en éventail. L'axe du système forme tantôt une crête vive, comme la dorsale de Marcory, et tantôt une vallée anticlinale, comme la Combe keupérienne de Gragnos ou la Combe cambrienne de La Salvetat. Mais, dans leur diversité, ces plis conservent, pour chacune des rides produites, dans chacune de nos chaînes, des caractères qui se reproduisent d'une façon constante. Les plis sont tous franchement déjetés vers le nord. Dans chaque anticlinal, le flanc méridional est largement étalé, et si les assises sont renversées près de l'axe du pli, les couches se redressent bientôt et reprennent leur normalité. Le flanc septentrional au contraire est toujours abrupt, raccourci, complètement renversé ; la plupart du temps un ou plusieurs termes ont disparu par étirement et l'on a ces séries incomplètes, qui rendent si difficiles l'interprétation des coupes (1).

Après le parallélisme si curieux de nos chaînes de

---

(1) Coupe du vallon de Courniou par le pic de St-Bauzile

montagnes, la constance de nos phénomènes orogéniques, qui se renouvellent pour chacune d'elles, me semble constituer une preuve nouvelle de l'unité de mouvement qui les a produites.

Sans doute la Montagne Noire a subi, après le rendement hercynien, de nombreuses oscillations, pendant le Carbonifère et aux âges secondaires ; mais je suis convaincu qu'elle doit, avant tout, pour l'Espinouse et Marcory, comme pour le Chaînon et la Clape, son relief actuel aux efforts orogéniques, qui ont si complètement bouleversé la géologie du Midi de la France, des Alpes aux Pyrénées, durant les âges Tertiaires.

Sans préciser l'âge des actions dynamiques, qui ont formé le Chaînon de St-Chinian, M. Déperet a pu établir qu'elles ont eu lieu « postérieurement au dépôt du Bartonien », et M. Bergeron accepte cette date pour le remaniement des plis paléozoïques de la région correspondante, de St-Martial à Campafaud.

En généralisant à toute la Montagne Noire, de l'Aude à l'Aveyron, des plaines de Narbonne à l'Espinouse l'action des mouvements orogéniques tertiaires, je voudrais étendre et rajeunir les limites assignées à leur âge.

J'ai fait, en ces derniers temps, sous la direction de M. Cannat, avec le concours bienveillant de notre ami, M. Firmin, l'étude de la géologie de Nissan. Comme l'avait indiqué M. de Margerie, nous avons cru reconnaître une dépendance à la Clape, dans ce coteau « qui s'aligne de l'E. à l'O. parallèlement à l'aile N. E. du pli de la Clape, auquel il fait face de l'autre côté de l'Aude. » (1).

Mais le coteau de Nissan n'est plus, comme on l'a dit,

1) M. de Margerie. Note sur la structure des Corbières. p. 21

« un lambeau éocène. » Les grès et les conglomérats y montrent, au Pech Rouge, des alvéolines nummulitiques, de même qu'ils renferment encore, près des ruines de St-Christol, des orbitolines, des fragments d'exogyres et autres fossiles crétacés. Mais, comme MM. Cannat et Firmin l'ont formellement reconnu, ce ne sont là que des fossiles remaniés des terrains antérieurs. La géologie de Nissan est caractérisée par une faune abondante, qui précise, de la façon la plus absolue, l'âge oligocène, aquitanien du système.

Au risque d'ajouter, aux conclusions que j'ai présentées dans cette note, et que j'ai données comme certaines, une conclusion nouvelle, qui pourra paraître hypothétique, je propose de reculer, ou plutôt d'étendre l'âge des remaniements tertiaires de la Montagne Noire jusqu'après le dépôt des couches à Helix Ramondi, de l'Aquitanien.

Barroubio, le 3 Avril 1895.

JEAN MIQUEL.

LA BOTANIQUE A BÉZIERS

Par M. P. CARLES

L'étude des sciences dans le Midi de la France ne commence guère qu'au Moyen-Age. A ce moment un besoin intense de savoir se fait sentir ; il se manifeste par la création d'Ecoles et à côté des Universités de Bologne, Paris, Verceil, Oxford, Cambridge, Salamanque, etc., se dresse en 1289, le *Studium generale* de Montpellier.

A Montpellier on enseigne la grammaire, la rhétorique, la dialectique, l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, le droit romain, la théologie et la médecine qui amène avec elle l'étude de l'histoire naturelle et particulièrement des plantes à l'époque où la médecine pouvait se définir l'art de guérir par l'usage des végétaux.

Ce n'est cependant qu'à la période de la Renaissance que les Sciences naturelles prennent un réel essort. En 1550, l'*Arrêt des Grands Jours de Béziers* prescrit, à la Faculté de Médecine de Montpellier, l'obligation de faire quatre anatomies par an et crée un cours de botanique, avec herborisations, qui sera fait de Pâques à la Saint-Luc. (1). L'étude de la flore languedocienne commença.

En 1556 on inaugure, à Montpellier, un Théâtre ou Amphithéâtre anatomique ; le célèbre zoologiste Rondelet, le spirituel Rondibilis du Pantagruel, y professait. Il est d'ailleurs certain qu'une part de son temps était donnée à l'enseignement de la botanique, car c'est vers cette science que se portèrent de préférence ses disciples les plus éminents : Fuchs, Dalechamp, De l'Ecluse (Clusius), Lobel, Jean Bauhin.

Cependant l'on remarquait que les étudiants commençaient à rechercher les Universités d'Italie où des jardins des plantes avaient été créés à Padoue, à Pise, à Bologne. Le roi Henri IV sur la proposition de Henri de Montmorency, gouverneur du Languedoc rendit à Vernon, en Décembre 1593 un édit qui créait une chaire d'anatomie et de botanique et un Jardin des plantes à Montpellier.

---

(1) F. Castets : in L'Université de Montpellier n° 30. — 16 Mai 1891.

De ce moment, Montpellier devint un grand centre scientifique, un des foyers de la phytologie et son nom est à jamais inséparable de celui des grands botanistes qui furent : Richer de Belleval (1596), Magnol (1667-1715), Boissier de Sauvages (1757), Gouan (1765-1821), Amoreux (1813), Aug. Broussonnet, Pyrame de Candolle, Dunal, Delile, Moquin-Tandon, Godron, Touchy, J. de Seynes, Planchon, Ch. Martins et tant d'autres.

Mais les botanistes montpelliérains ont surtout dirigé leurs investigations autour de leur ville et dans une partie du département du Gard ; la région située à l'ouest de Montpellier et constituant aujourd'hui les arrondissements de Béziers et de Saint-Pons fut par eux négligée et regardée comme ne faisant pas partie de « la flore de Montpellier ».

Les botanistes narbonnais, Pourret, le Dr Pech son ami, Delort de Mialhe étudièrent à leur tour la flore de Narbonne et des Corbières que Gauthier, Théveneau et Timbal-Lagrave devaient plus tard rendre classique ; seul le Biterrois fut délaissé par les naturalistes. Cependant cette région méritait d'être parcourue ; ce terroir fertile possède de rares espèces dignes en tous points d'attirer l'attention du botaniste. La situation géographique et orographique lui donne dans sa partie sud une flore à la fois narbonnaise et montpelliéraine, bien qu'il possède des espèces particulières et des stations, comme Roquehaute et Nissan, uniques en France ; quant à la partie nord (région de Bédarieux et de Saint-Pons) elle pouvait faire espérer une ample récolte de plantes nouvelles, rares ou peu connues.

Au XIIIe siècle, un Biterrois, frère cordelier ou mineur, le troubadour Matfre Ermengaud écrit son *Breviari d'Amor* (1). Son ouvrage contient des notions d'histoire naturelle tirées des livres d'Aristote et de Galien ; dans un chapitre intitulé : *De la natura de las vertutz d'erbas d'albres et des plantas*, il donne une simple nomenclature d'un certain nombre de plantes officinales.

En 1685 et 1686, le célèbre botaniste Tournefort alors suppléant de Fagon, professeur de botanique au Jardin du Roi, exécuta dans le Midi de la France et dans les Pyrénées deux voyages sous le patronage de Louvois, surintendant des bâtiments du roi et du

(1) Le Breviari d'Amor a paru dans les Bull. de la Soc. Arch. de Béz. et un savant érudit M. Gabriel Azaïs en a écrit la préface.

jardin royal pour fournir de plantes vivantes les cultures de ce jardin.

C'est en 1686 que Tournefort passe à Béziers, comme il le dit dans une de ses lettres datée de Montpellier 12 avril. Il est en ce moment de retour de son voyage dans les Pyrénées où il a visité : Bagnères, le Pic du Midi, Barèges, Luz, etc. « Venant de Rous-« sillon, dit-il, je remis à la poste à Béziers une boitte pleine « d'*Abrotanum femina Narbonense* Clus. » (1).

Jacques Vanière, le Virgile français, publie en 1730 la dernière édition du *Prœdium rusticum* « poème qui après avoir excité plus « d'un siècle l'admiration de tous les amateurs de poésie latine fut « appelé par Mery le merveilleux enfant des Georgiques. » (2) Le poète, né dans une petite commune des environs de Béziers, Causses-et-Veyran, avait passé son enfance au milieu des champs et des jardins, aussi est-ce avec amour qu'il chante les cultures et la luxuriante végétation du terroir biterrois. Les connaissances de Vanière en physiologie végétale sont considérables et son poème contient de précieux renseignements sur les espèces cultivées. Il nous signale, à cette époque la culture du citronnier et de l'oranger à Roquebrun (3) ; ses idées sur la sélection des semences sont très nettes ; il nous décrit également les dégâts du fameux hiver de 1709 (4) ; mais son travail intéresse plutôt l'agriculteur que le botaniste.

En 1774, le futur auteur du *Chloris narbonensis*, Pierre-André Pourret, alors âgé de 20 ans herborise dans les environs d'Agde comme il l'apprend (5) au baron de Lapeyrouse un de ses correspondants les plus assidus.

A peu près à la même époque, l'abbé Rozier (6), auteur d'un cours complet d'agriculture sous forme de dictionnaire, grâce à la protection de Turgot, crée dans les environs de Béziers, à Beauséjour, une ferme école et étudie notre culture ; certainement l'abbé

---

(1) Santolina viridis Willd.

(2) Auguste Fabregat. — La vie des Hommes illustres de Béziers.

(3) Prœdium rusticum. — Liv. V.

(4) Prœdium rusticum Liv. VIII.

(5) In litt. 30 Mai 1777.

(6) Le premier volume du Dictionnaire d'agriculture de l'abbé Rozier parut en 1781. L'auteur ne resta pas longtemps à Béziers. Les luttes qu'il eut à soutenir contre le dernier évêque de cette ville l'obligèrent à regagner Lyon sa ville natale où il fut chargé d'un cours public d'agriculture.

Rozier ne fut pas indifférent à notre flore spontanée, élève de Girard, le fameux auteur de la *Flora gallo provincialis*, il avait écrit « qu'il est peu d'étude aussi satisfaisante, aussi intéressante, « aussi digne de l'homme que la botanique. » Mais il n'a laissé sur nos plantes aucune note.

En 1840 Delort de Mialhe et le Docteur Bubani herborisèrent ensemble au Pas du Loup près Nissan et y trouvent l'*Hedysarum spinosissimum* DC (n. L.) qu'ils considèrent comme une espèce différente de l'*Hedysarum capitatum* Desf. auquel on l'a réuni sous le nom de var. *pallens* Moris.

En 1844, notre illustre compatriote Pierre Duchartre présentait à l'Académie des Sciences un *Mémoire sur la géographie botanique des environs de Béziers* (1). Ce fut le premier travail publié sur notre flore. Né à Portiragnes à 12 kilomètres de Béziers vers 1810, Duchartre était à proximité de la riche station de Roquehaute ; il avait observé la flore particulière de cette région favorisée ; les jolies fleurs qui croissent aux bords du canal du Midi et sur la plage ensoleillée de Vias. L'amour profond qu'il avait pour la nature sa jeunesse passée au milieu d'espèces peu communes firent de Duchartre un botaniste passionné et dans un de ses premiers travaux il s'occupa de la flore de son pays natal. Plus tard Duchartre publia un magnifique *Cours de botanique* qui est entre les mains de tous ceux qui s'occupent de phytologie. A l'époque où l'oïdium envahit le vignoble, Duchartre fut un des premiers à rechercher le remède contre la terrible cryptogame et le 25 juin 1850 il fit exécuter dans les serres du potager de Versailles des expériences sur l'emploi du soufre (2). Ces expériences furent décisives et servirent de bases aux applications ultérieures. Il serait trop long d'énumérer tous les travaux que Duchartre a publiés soit sur l'horticulture soit sur la botanique pure ; les comptes rendus de l'Académie des Sciences, les bulletins de la Société botanique de France et la plupart des grandes revues horticoles ou botaniques possèdent de lui de nombreuses études. Il était Officier de la Légion d'Honneur, Secrétaire de la Société Nationale d'Agriculture, Ancien Président de la Société botanique de France, professeur honoraire à la Faculté des Sciences de Paris, Membre de l'Institut, lorsqu'une mort subite est venue le ravir à la science, le 5 Novembre 1894.

(1) Compt. Rend. Ac. des Sc. Fév. 1844. t. XVIII p. 254 et suiv.

(2) Moniteur Universel 9 Sept. 1850.

Le travail de Duchartre fut le signal d'un mouvement scientifique dans notre ville. Le Dr Théveneau et le capitaine Braun furent à la tête de ce mouvement.

Ils furent suivis dans leurs courses par les frères Lioberus et Ingues de la Doctrine chrétienne.

Le capitaine de cavalerie Braun était né en Bretagne, en 1797. Il fit ses études à Rennes et fut un combattant de Waterloo. Il était chevalier de la Légion d'honneur lorsqu'il prit sa retraite en 1846 et vint se fixer à Béziers où il avait déjà passé quelques temps en garnison ; il était surtout en relation avec le naturaliste Mathon. Son herbier qui contient plus de 10.000 espèces appartient aujourd'hui au collège de Béziers.

Théveneau habitait Béziers et possédait une propriété à Agde. C'est aux environs de cette dernière ville qu'il fit ses plus belles découvertes (1) et c'est là qu'il se lia d'amitié avec le fameux collaborateur de Dunal, le jardinier Esprit Fabre dont le nom a été donné à un *Marsilea* qui croît dans les mares de Rigaud. C'est dans ces mêmes mares que Théveneau en 1857, trouva le *Damasonium polyspermum* de Cosson, qui n'a pas d'autre station française connue.

En 1852, Esprit Fabre publiait ses remarques sur les Ægylops du Midi de la France et agitait la grande question de l'*Ægylops triticoïdes* qu'il prenait pour l'ancêtre du blé et qui n'est en réalité qu'un hybride d'*Ægylops ovata* et de *Triticum sativum*, comme il fut démontré d'ailleurs peu de temps après.

Théveneau, Braun, Lioberus et Ingues, dirigèrent aussi leurs excursions vers l'ilot volcanique de Roquehaute, une des plus riches localités de la flore française. Les frères Lioberus et Ingues y trouvèrent l'*Iris xiphium,* plante d'Espagne jusqu'alors inconnue en France et Théveneau le *Sysimbrium nanum* DC, qui croît aujourd'hui sur tous nos sables maritimes depuis Agde jusqu'à l'embouchure de l'Aude. Balansa qui étudia plus tard Roquehaute y signala le premier le *Pilularia minuta* et un *Riella* qui n'est autre que le *Riella gallica*, plante que Planchon, Durieu de Maisonneuve et Motelay y ont recueillie sur les indications du Dr Thèvenon.

La flore de nos environs immédiats n'attira pas seule l'attention

(1) Le Dr Théveneau a publié en collaboration avec Lespinasse un travail sur la flore exotique d'Agde et de Bessan.

du Dr Théveneau ; et tandis que Touchy visitait l'Espinouse il fut le premier à visiter le mont Caroux où il récolta une variété de l'*Alsine verna* que Reuter appela *Alsine Thevenœi*. Il parcourut aussi les Corbières (1) avec Timbal-Lagrave. Avec Gauthier de Narbonne, il fut certainement celui qui répandit le plus dans le monde scientifique le nom fameux de Sainte-Lucie, la patrie des statices. C'est à lui enfin que revient l'honneur d'avoir réuni dans nos murs les premiers botanistes de notre pays dans un congrès ds la Société botanique de France.

Ce fut le 2 Juin 1862 que la session extraordinaire de la Société botanique de France s'ouvrit à Béziers. Chatin, Clos, Cosson, Durieu de Maisonneuve, Lespinasse, Maugeret, J.-E. Planchon, Timbal-Lagrave, Schnœfeld, de Seynes y assistaient. La première séance eut lieu dans la salle de la mairie où Auguste Fabrégat, alors maire de la ville, remercia la Société d'avoir honoré notre cité de sa visite. M. Carou président de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers souhaita la bienvenue à la Société botanique. Le lendemain 3 juin, une excursion eut lieu à Roquehaute, excursion pendant laquelle Durieu de Maisonneuve trouva l'*Isoetes* qui porte son nom. Le 4 Juin sous la présidence de M. E. Doumet, une séance était tenue à l'Hôtel-de-Ville. Le Dr Jamain fit le rapport de l'excursion de la veille. Planchon lut un rapport sur une excursion faite au Caroux ; Timbal-Lagrave donna communication d'une notice sur un orchis hybride (*Orchis coriophoro palustris*) trouvé à Roquehaute. M. Clos rend compte d'une petite herborisation dirigée par Braun et Théveneau faite aux Côtes de Beyssan, le matin même. « Nous avons, dit-il, traversé l'Orb sur le Pont Canal et nous avons récolté d'abord les *Lonicera etrusca* et *caprifolium*, *Catanance cœrulea*, *Centhrantus calcitrapa*, *Rhamnus infectoria*, *Urospermum Dalechampii*, *Celtis australis*, *Arum italicum*, *Coriaria myrtifolia*, *Linum narbonense*, et quelques autres espèces intéressantes notamment un *Thalictrum* voisin du *Thalictrum minus* s'il en diffère ; puis on se dirigea vers trois plantes qui étaient comme le point de mire de l'herborisation savoir : *Opoponax Chironium*, *Ononis breviflora*, *Alkanna tinc-*

(1) Théveneau et Timbal-Lagrave ont trouvé de nombreuses espèces nouvelles dans les Corbières : *Carduus corbariensis* (Timb. et Thév.), *Centaurea Pourretiana* (Timb. et Thév.), *Centaurea aspero-paniculata* (Thév.), *Anacampseros Thevenœi* (Timb.)

toria. » Le soir même une excursion fut faite à Agde. Le 5 Juin : excursion au Pas du Loup près Nissan. Du 6 au 10 Juin, la Société tint ses séances à Narbonne et étudia les environs de cette dernière ville. Le 11 Juin, elle clôturait sous la présidence du Dr Théveneau sa session extraordinaire. A la suite de cette session, M. Napoléon Doumet, de Cette, publiait ses « *Herborisations aux environs de Béziers-Narbonne* » et la botanique eut de nombreux adhérents à Béziers. A côté du Dr Théveneau, du capitaine Braun, des frères Lioberus et Ingues se rangèrent le regretté Pierre Séguy et le jardinier Fournier.

En 1866, Loret, qui devait quelques années après écrire avec M. Barrandon « *la Flore de Montpellier* »,donne un compte rendu de ses « *Promenades botaniques dans l'arrondissement de Saint-Pons.* »

Dès 1856, un homme d'un rare mérite et d'une grande modestie commençait seul l'étude les plantes de la région de Pézenas, encore non parcourue ; je veux parler de M. B. Biche. Sans le secours de personne il acquiert rapidement des connaissances profondes en botanique systématique ; en 1860, il herborise aux environs de Béziers ; il fait connaissance du frère Lioberus et du jardinier Fournier et avec ce dernier il récolte en 1865 au Pas du Loup le *Kochia prostrata* sur les bords d'un chemin en se dirigeant du côté de l'Etang de Poilhes.

M. Biche court alors la région : il trouve l'*Anagyris fœtida* près Pezènes, le *Falcaria rivini* près Conas, la *Tulipa præcox* à Montblanc, la *Potentilla recta* dans les bois de Nizas ainsi que le *Rhamnus piscenensis* D. J. ; il herborise à la butte de Saint-Siméon où dans une seule saison on peut récolter 400 espèces, dans les bois de Lézignan - la - Cèbe, dans les garigues de Montagnac et de Castelnau, dans la vallée de l'Hérault, dans la vallée de la Peyne. En 1875, M. Biche herborise à Roquehaute avec le Dr Théveneau, Paul Chalon et M. Paul Cannat avec lesquels il se lie d'amitié. Mais c'est surtout avec Chalon que M. Biche a herborisé ; à Lodève, au Cayol, à l'Abeil, au Pic de Liausson, au Bousquet-d'Orb, à l'Abbaye de Villemagne, à Sainte-Lucie, à Roquehaute, au Cap Brescou et dans les environs de Pézenas, au Parc où Chalon aimait à faire des recherches cryptogamiques.

M. Biche a créé un jardin botanique au Collège de Pézenas où

il est professeur et c'est avec le plus grand soin qu'il entretient les rares espèces de notre flore dans ces plates-bandes où il vient de découvrir tout dernièrement un nouvel hybride de mercuriale (*Mercurialis tomentosa* × *annua* Biche), que Magnier publie dans le *Scrinia floræ selecta* sous le nom de *Mercurialis Bichei*.

Les travaux publiés par M. Biche sont très nombreux. Citons : le Catalogue des espèces croissant dans le jardin botanique de Pézenas, la flore des environs de Roquehaute (1), Note sur la flore du canton de Roujan (2), etc.

Eu 1871, M. Gabriel Azaïs, secrétaire de la Société archéologique de Béziers, publie un Catalogue botanique avec synonymie languedocienne, provençale, gasconne, quercinoise. La préface entière de cet ouvrage serait à citer car elle démontre nettement l'utilité de ces sortes de glossaires. Le travail contient les noms français, scientifiques et vulgaires de chaque plante.

Une liste des champignons les plus connus termine l'ouvrage et donne de précieux renseignements dans lesquels je détache la note suivante qui quoique très simple démontre avec quel soin et quelle observation l'auteur s'est occupé de ce travail. « A Béziers, on « donne au bolet comestible (*Boletus edulis, B. bovinus, B. escu-* « *lentus*) ainsi qu'aux champignons du même genre le nom de « *Coucoumel, coucoumelo, Cougoumel cougoumelo*, qui dans les « autres pays désigne les champignons du genre agaric, et ces « derniers y sont appelés *Boulets* pourvu qu'ils aient le pedicelle « placé au centre du chapeau. Lorsque ce pedicelle est latéral, « comme l'est celui de l'agaric du panicaut, ils prennent dans le « dialecte biterrois le nom de *brigoulo*. »

En 1873, M. Melchior Barthez publia aussi un glossaire sur les espèces de Saint-Pons (3).

En avril 1873, M. H.-A. Weddel, membre de la Société botanique de France séjourna à Agde et publia en 1874 une Florule lichenique des laves d'Agde (4). « Parmi les localités que j'ai par-

---

(1) In bull. Soc. d'Et. des Sc. Nat. de Béziers. 1880. Page 119 et suiv.

(2) Albert Fabre. Histoire des communes du département de l'Hérault. XXVIe vol.

(3) Glossaire botanique languedocien français-latin de l'arrondissement de St-Pons. Montpellier. - Imp. Centrale du Midi. — Ricateau, Hamelin et Cie, 1873.

(4) Bull. Soc. Bot. de France. T. XXI, 1874. P. 330. — Un Extrait de cet article a paru dans les Comptes rendus de l'Académie des Sciences. — Séance du 23 Novembre 1874.

« courues dans la région méditerranéenne de la France, en vue de « la recherche des lichens, il en est peu, dit-il, qui m'aient offert « autant d'intérêt que les environs d'Agde. Ce ne sont pas cepen- « dant, on le devine sans peine, les lichens corticoles qui y atti- « rent l'attention du botaniste ; dans ce pays de vignes et d'oliviers, « ils ne se montrent en quelque sorte que pour mémoire. Les saxi- « coles au contraire y pullulent, et la nature des roches qui ser- « vent de support à ces petits végétaux est pour beaucoup sans « doute dans la variété et le développement qu'ils y présentent. » Dans la florule lichenique de M. Weddel relevons comme espèces nouvelles : *Acarospora collema, A. sordida, Lecidea cladonema, Verrucaria Xanthoriæ.*

En 1875, MM. Paul Cannat et Albert Fabre essayèrent de former à Béziers un noyau scientifique ; M. Théveneau était tout désigné pour présider l'Association ; aussi cédant aux instances de MM. P. Cannat et A. Fabre, accepta-t-il la présidence de la Société d'étude des Sciences naturelles de Béziers ; mais il resta peu de temps au milieu de cette Compagnie, car il mourut en août 1876 ne laissant dans le Bulletin qu'un seul rapport sur l'herborisation de Nissan (1). Dans cette note il signale particulièrement la variété *humifusa* (Thév.) du *Globularia alypum* et les rares espèces qui ont rendu l'excursion de Nissan célèbre : *Ranunculus lingua, Polystichum Thelipteris, Anagyris fœtida, Astragalus glaux, Atractylis humilis, Astragalus narbonensis, Astragalus pentaglottis, Passerina thymelea, Kochia prostrata, Polygala exilis*, etc.

M. Sabatier-Désarnauds qui fut le successeur du Dr Théveneau à la présidence de la Société d'Etude de Béziers, ne doit pas être oublié dans l'énumération des personnes qui se sont occupées de la flore de notre arrondissement. C'est lui qui signala, en effet, dans les environs de Montblanc, l'habitat de la *Tulipa occulus soli* aujourd'hui disparu. Longtemps après il publia (2) un compte rendu d'une excursion au Pic de la Coquillade et au bois des Arenasses (commune de Bédarieux). Voici la liste des espèces qu'il recueillit dans sa course : *Ophrys apifera, Ophrys aranifera, Globularia alypum, Cephalenthera lancifolia, Orchis picta, Cytisus sessiliflorus, C. triflorus, Lamium longifolium, Vincetoxicum*

(1) In. Bull. Soc. d'Et. Sc. Nat. de Béziers. — 1876, 1re année, p. 44.
(2) In-Bull. Soc. d'ét. Sc. Nat. de Béziers. — 1880.

officinale, Ranunculus gramineus, Hieracium Jaubertianum, Pœonia peregrina, Cephalenthera ensifolia, Spartium junceum, Daphne laureola, Sarothamnus scoparius, Polygala vulgaris, Lotus corniculatus, Armeria bupleuroïdes, Tulipa celsiana, Silene italica, Linaria Pelliceriana, Viola hirta, Phalangium liliago, Senecio gallicus, Orchis pyramidalis, Limodorum abortivum, Epipactis latifolia.

Dès 1875, un jeune avocat de notre ville, Paul Chalon, avait commencé sous la direction du Dr Théveneau, a étudier notre flore locale. La mort de son puissant guide ne l'empêcha pas de continuer ses études botaniques, et la Société d'études des Sciences naturelles de Béziers possède de lui un très grand nombre de notes et de rapports dont la plupart ont été insérés dans le Bulletin (1876—1877—1878—1879). On a ainsi de lui des comptes rendus d'excursions au Malpas, aux Cotes de Beyssan (1), à Magalas, à Roquehaute, à Lamalou et au Caroux, au Pech de Lagnel près Narbonne, à Fontfroide, à Bassan, à Pézenas, au Mont Liausson, au Cap d'Agde, à Armissan et la Clape, à Sainte-Lucie.

Mais ces rapports ne sont écrits qu'au point de vue phanérogamique. Chalon étudia pourtant la cryptogamie. En 1878, il publia une liste de mousses, hepatiques et champignons récoltés dans les environs de Béziers.

M. P. Goulard avait aussi examiné notre flore cryptogamique. Husnot dans son *Hepaticologia gallica* disait : « Le Dr Goulard a trouvé dans les mares de Roquehaute un *Riella* qui est peut être le *Riella clausonis* ». Ce *Riella* était celui qu'avait trouvé Balansa en 1866 : le *Riella gallica*. De plus en décembre 1871, le Dr Goulard avait récolté quelques espèces à Graissessac (2) et les avait distribuées : *Pellia epiphylla* Nees., *Madotheca platiphylla* Nees., *Cladonia cladomorpha* Ach., *Usnea florida* Ach., *Cetraria aculeata* Fries., *Sticta pulmonacea* Ach., *Parmelia caperata* Ach., *Parmelia perlata* Ach., *Physcia ciliaris* Ach., *Physcia pulverulenta, v. venusta* Nyl., *Umbicalaria pustulata.*

Paul Chalon n'étudia guère que la florule cryptogamique de nos environs immédiats ; le temps qu'il put consacrer à cette étude

(1) « Le coteau de Beyssan, dit-il, est l'herborisation classique du bota-« niste biterrois ».

(2) La liste publiée a été faite sur les exsiccata que la Société de Béziers tient de M. P. Goulard.

fut malheureusement trop court (1877—1882). Dans une préface précédent une liste de lichens, Chalon nous donne son appréciation sur la richesse lichenologique de la partie sud de notre arrondissement. « Les contrées qui avoisinent Béziers me paraissent, du « reste, peu propres à servir d'habitat à de nombreuses espèces de « lichens. L'absence de vieux arbres et de forêts, le peu de roches « émergées à la surface du sol, si l'on excepte les environs d'Agde « que je n'ai pu encore étudier à ce point de vue, me paraissant « motiver la pénurie que je signale ». Malgré cette pauvreté cryptogamique que nous fait prévoir Chalon, il arrive grâce à ses recherches à nous citer :

63 espèces de lichens ; 48 espèces de mousses dont 20 des montagnes du nord de l'arrondissement et principalement du Caroux ; 9 hépatiques ; 100 hymenomycètes et gasteromycètes.

Dans la partie fungologique, Pézenas est surtout cité, ainsi que Ribaute, très riche localité réservant probablement beaucoup de sujets d'études aux cryptogamistes à venir.

En 1878, Chalon quitta Béziers. Il fit d'abord un voyage à Paris dont il parcourut les environs : Meudon, Fontenay aux Roses, Fontainebleau où il fit le 19 septembre une course avec M. Max. Cornu, de l'Institut. Le récit de cette excursion paru dans le Bulletin de la Société d'étude des Sciences naturelles est délicieux. A la lecture de ces huit pages on ne peut que répéter ce que disait M. P. Paget dans l'*Hérault* au sujet d'une nouvelle (1) de Paul Chalon parue dans la *Revue bleue* du 17 juin 1880, « on croit « admirer une fraîche toile de Chintreuil ».

Revenant à Béziers, Chalon passa par l'Alsace et y herborisa du 5 au 8 octobre, puis il reprit la route du midi, laissant avec regret cette terre si fermement française « ou il a voulu que sa « dépouille mortelle reposât, muette, protestation d'attachement à « la patrie entière jusqu'à l'heure où le drapeau tricolore y flottera « joyeusement (2) ». En 1882, Chalon revint en Alsace, et c'est là que la mort l'enleva le 18 août à la fleur de l'âge « au moment « où son esprit mûri allait enfin conquérir l'avenir entrevu (3) ».

Un des fondateurs de la Société des Sciences naturelles de Béziers, M. P. Cannat, aujourd'hui président, doit évidemment être cité

(1) Les Violettes.
(2) P. Paget, in *Hérault*.
(3) Ibid.

parmi ceux qui ont contribué à l'étude de notre flore locale. M. Cannat a publié, en 1876, un rapport sur la flore de Nissan ; c'est à lui que furent confiés par Mme Chalon mère, les notes et l'herbier du regretté botaniste, herbier aujourd'hui fondu à celui de la Société. Tout dernièrement la botanique locale vient de constater encore une fois le zèle de M. Cannat. En considération de l'estime profonde qu'avait pour lui le Dr Théveneau, la famille de ce dernier a fait don à la Société d'Etude d'un herbier d'une grande richesse et qui pourra rendre les plus grands services à nos botanistes languedociens.

M. J. Hérail, dont le nom est aujourd'hui fort répandu dans le monde scientifique, fut un de nos botanistes locaux à qui l'on doit le plus. Il était alors élève en pharmacie. Le résultat de ses études sur notre flore a été publié en deux *listes de phanerogames et cryptogames vasculaires croissant dans les environs de Béziers* (1). Il signale 532 espèces recueillies soit au ruisseau de Bagnols, soit à la Pioule, aux Brégines, aux bords de l'Orb, sur les francs bords du canal du Midi, au ruisssau de Valras, aux côtes de Beyssan. M. Hérail donna en outre au Bulletin de la Société des sciences un *compte rendu d'excursion botanique au ruisseau de Bagnols ;* il étudia la flore d'Agde et découvrit dans l'îlot de Brescou la *Lavatera maritima* qui n'avait encore été signalé qu'au Trou de Miège près Mireval probablement parce que personne n'avait jusqu'alors étudié le récif de Brescou au point de vue botanique. En 1881, M. Hérail quitta Béziers pour aller étudier la pharmacie à l'Ecole de Montpellier. Aujourd'hui, il professe à l'Ecole supérieure de pharmacie d'Alger la science qui a fait le charme de toute sa vie.

MM. Félix Mouret et l'abbé Coste depuis quelques années étudient avec soin la flore de Béziers. M. Félix Mouret a surtout examiné les environs de Vendres et de Lespignan où il a signalé plusieurs variétés nouvelles telles que l'*Helichrysum biterrense* (2) et la variété *minus* (3) du *Lythrum bibracteatum* Salzm. MM. Coste et Mouret ont aussi trouvé deux espèces nouvelles pour la flore de l'Hérault. Ce sont la *Statice confusa* Gren. et Godr. et le *Statice lychnidifolia* Gir., qui croissent sur la plage de Sérignan

(1) In Bull. Soc. Sc. Nat. de Béz. (1878—1879).
(2) Coste et Mouret, Soc. Bot. de Fr., t. XL, 1893.
(3) Coste et Mouret, Cf. Scrinia, fasc. XIII, 1894.

et de Portiragnes. Tout récemment, MM. l'abbé Coste et le frère Sennen, viennent d'établir la *flore exotique des environs de Bédarieux et d'Hérépian*, flore analogue à celle de Port Juvénal, d'Agde et de Lodève, et qui laissera peu d'espèces naturalisées.

M. Constantin de Rey Pailhade a publié dernièrement (1) un magnifique ouvrage descriptif sur les *Fougères de France* et il nous donne dans ce travail où plusieurs variétés nouvelles sont signalées, la liste des fougères de Béziers.

Notre région possède encore d'autres naturalistes. M. Castel continue ses recherches sur la flore de Capestang ; M. le pharmacien Barthez a fort contribué à la connaissance de la flore de Saint-Pons ; M. Vidal, de Fraïssé, étudie celle de l'Espinouse ; MM. Firmin, de Nissan, Lucius Séguy, André Crozals, Albert Arnaud, Farrand, sont encore à citer parmi ceux qui s'occupent de nos plantes.

Dans une ville comme Béziers, qui est loin d'être scientifique, de vaillantes initiatives ont voulu combler cette lacune. Il était bon de les rappeler et de reconstituer l'histoire botanique de notre arrondissement. J'ai essayé de le faire ici, heureux d'avoir fait tous mes efforts pour renouer la tradition de l'histoire naturelle dans le pays qui a vu naître le botaniste Ducharte et le physiologiste Flourens.

---

(1) In Bull. Soc. Sc. Nat. de Béz. (1893—1894).

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES

Séance du 9 Janvier 1895. — **Présidence de M. Cannat**

Dons. — M. C. de Rey-Pailhade fait don d'un pecten du Mont Ventoux.

Correspondance. — M. le Ministre adresse une circulaire donnant des détails sur le Congrès des Sociétés savantes du 16 Avril à Paris. M. Sahuc, notaire à Saint-Pons doit représenter la Société et présenter un mémoire archéologique. M. Jean Miquel sera aussi notre représentant au Congrès.

— M. le Président communique à la Société la perte qu'elle vient de faire en la personne de M. Jules Biscaye, propriétaire.

A cette occasion la Société adresse à la famille en deuil ses plus vifs regrets.

Communications. — M. Constantin de Rey-Pailhade donne communication d'une intéressante lettre de M. le marquis Gaston de Saporta, au sujet de son ouvrage les Fougères de France. M. de Rey-Pailhade commente la lettre et ira prochainement faire une visite à M. de Saporta.

— Il est donné communication des réponses qui nous

sont parvenues des Sociétés savantes de Russie au sujet de l'adresse que nous leur avons fait parvenir.

21 Novembre 1894. — N° 2718

Société Impériale des Naturalistes
De Moscou

A la Société d'Etude des Sciences naturelles
de Béziers.

La *Société Impériale des Naturalistes de Moscou* vous remercie chaleureusement pour la part que vous prenez dans la grande douleur qui vient de frapper la Société et tout notre pays.

Le Président, Th. Sloudski ; *Les Secrétaires,* A. Pavlow, W. Sokalow.

Société entomologique
de
Saint-Pétersbourg

16 Novembre 1894 — N° 168

A Monsieur le Président
de la Société d'Etude des Sciences naturelles de Béziers
et à Messieurs les Membres.

Messieurs,

La *Société entomologique de Russie,* réunie en Séance le 11 Novembre 1894, a reçu avec émotion le témoignage de sympathie et d'amitié que la Société de Béziers a bien voulu nous donner dans les douloureuses circonstances actuelles.

La Société apprécie profondément les sentiment cordiaux de ses amis en France et leur adresse l'expression sincère de sa reconnaissance et de sa sympathie.

Pierre de Semenow, *Président ;* J. Portchinsky, *Secrétaire ;* T. Tschitschévine, *Secrétaire-adjoint ;* N. Sokalow, *Conservateur.*

Séance du 23 Janvier 1895. — **Présidence de M. Cannat**

Admission. — M. Hérisson Saint-Sernin, négociant, présenté par MM. Cannat et Paul Bülher, est admis comme membre actif.

Correspondance. — La Society of natural history de Boston, demande que nous lui complétions la série de nos bulletins.

— M. le Dr Peyronnet a été nommé président pour l'année, de la Société d'études scientifiques de l'Aude.

— La Société est invitée aux obsèques de M. Griffe, sénateur.

— M. Sahuc, de Saint-Pons, adresse les communications qu'il doit faire au Congrès des Sociétés savantes.

Communication. — La Société était représentée aux obsèques de M. Griffe, sénateur, par MM. Cannat, président ; Boilève et F.-A. Fabre, secrétaires, Rulland, trésorier.

— MM. le Président et Ch. Benoît ont été chargés par M. le Maire de faire un rapport sur le magnifique herbier dont la famille de M. le Dr Théveneau a fait don à la Société. A la suite de ce rapport, M. le Maire donnera un local pour loger cette superbe et vaste collection botanique.

— M. C. de Rey-Pailhade est actuellement auprès de M. le Marquis de Saporta. Il a bien voulu se charger, sur la demande de M. le Président, de demander au célèbre naturaliste un travail pour notre bulletin.

Conférence. — M. Victor Boilève fait une conférence sur la Société philomathique de Bordeaux qui organise sa XIIIe exposition.

Séance du 30 Janvier 1895. — **Présidence de M. Cannat**

Admissions. — Sont admis comme membres actifs :

MM. Migron, présenté par MM. Carayon et Rulland.
Clavel, présenté par MM. Boilève et Cannat.
J. Lafoi, ingénieur agronome, présenté par MM. Boilève et Cannat.
Isabeth, par MM. Cannat et Boilève.
Trichereau, ingénieur agronome, professeur spécial, présenté par MM. Cannat et P. Carles.

Correspondance. — M. Viguier, docteur ès-sciences, membre correspondant de la Société, remercie de l'envoi du bulletin de 1893. Il félicite MM. Granger, Miquel et de Rey-Pailhade de leurs travaux.

— La Société philomathique de Bordeaux invite M. le Président à faire partie du Comité régional de propagande pour le XIIIe Exposition. M. Boilève, secrétaire et plusieurs de nos sociétaires font partie de ce comité.

— L'Association française annonce l'envoi du compte rendu du congrès de Caen.

— M. J. Miquel, de Barroubio, a découvert des *Strophostoma* du côté de Félines ; le mauvais temps l'a empêché de continuer ses recherches pour les molaires de *lophiodon*.

— M. le Docteur Viguier signale la visite de la Société géologique de France aux Baux en 1891.

— M. Escot, de Cabrières, propose de procurer à la Société de nombreuses empreintes de fougères du houiller.

Communication. — M. le Président a adressé à M. Ferrer, président de la Société de Perpignan, une lettre pour annoncer l'excursion du 24 avril.

— M. le Président a adressé au ministère les deux mémoires de M. Sahuc.

— M. Ch. Benoît, membre fondateur délégué, a fait un rapport à la municipalité sur l'herbier Théveneau. Le Conseil municipal en séance a décidé de faire le nécessaire pour l'installation de cet herbier.

— M. Rulland annonce que M. Lenthéric, vétérinaire au 13e chasseurs, est chargé de diriger le service à l'expédition de Madagascar. Les relations que M. Lenthéric a eues avec la Société permettent d'espérer qu'il voudra bien faire part de ses remarques sur la faune et la flore de l'Ile à notre Société.

— M. le Président communique la mort de M. de Saporta, membre honoraire de notre Société depuis 1876. M. de Saporta, correspondant de l'Institut était une illustration de la paleontologie botanique.

— M. Rulland, trésorier donne lecture de l'exercice de l'année 1894 et établit le budget pour 1895. Les conclusions du rapport de M. Rulland sont adoptées.

— M. le Président donne la parole à M. Constantin de Rey-Pailhade qui prononce l'allocution suivante au sujet de la mort de M. de Saporta.

Allocution prononcée par M. C. De REY-PAILHADE, à l'occasion du décès de M. Gaston De SAPORTA, Membre honoraire de la Société.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

C'est le cœur serré et l'esprit plein de trouble et d'émotion que je viens vous annoncer la mort subite de M. Gaston de Saporta, membre honoraire de notre Société, depuis 1877.

Esprit d'élite, brillant littéraire, archéologue érudit, géologue autorisé, M. le marquis de Saporta, décédé à Aix sa ville natale,

le 26 janvier dernier, s'était fait promptement un nom dans les sciences naturelles ; mais ce sont ses travaux de paléontologie qui lui assurent un nom immortel dans les annales de la science. — Ses travaux sur la flore fossile d'Armissan et ceux de la flore secondaire du Portugal, l'ont mis au premier rang.

Trois jours encore avant sa fin, trop prématurée pour la science, nous étions encore dans le cabinet de travail et à côté du regretté membre de l'Institut, occupé à admirer ses merveilleux dessins d'empreintes végétales et à recueillir ses précieux renseignements ; ses reproductions de fossiles sont parfaites et ravissantes, elles sont uniques dans ce genre.

Travailleur infatignable, M. de Saporta laisse à la science, un nombre considérable d'œuvres de valeur.

Il a fait revivre à nos yeux étonnés une partie de la végétation éteinte des siècles passés, il a démontré, en remontant de siècle en siècle et de période en période, que rien de ce qui vit sur notre terre n'est *stable* mais *évolue et se transforme incessamment.*

Disciple de Darwin, M. de Saporta a employé toute son énergie et toutes ses brillantes qualités à la démonstration de l'*évolution du règne végétal ;* mais si ces travaux en paléontologie sont connus du monde entier, ses études botaniques, pour être moins retentissantes n'en sont pas moins remarquables. Président de l'Académie d'Aix, depuis de longues années, l'illustre paléontologue avait été appelé dans le rang des plus savantes Sociétés ; il fut président de l'Académie de Marseille, membre de la Société royale de Belgique, de la Société royale de Londres, de l'Académie des Sciences de Madrid et de la Société de géologie du Portugal.

Elève de Brongniart, ami intime du grand Schimper, M. de Saporta était correspondant de l'Institut depuis 1876.

Messieurs, laissez-moi vous dire que c'est à notre travail intitulé les « Fougères de France » que nous devons le grand honneur d'être entré en relation avec cet illustre confrère, qui voulut bien nous adresser des félicitations pour notre monographie. Il nous donna de sages avis, nous fit don de précieuses variétés de fougères et, enfin nous appela quelques jours avant sa mort auprès de lui (comme s'il eut pressenti sa fin prochaine) pour nous fournir de vive voix d'utiles renseignements, nous montrer des horizons nouveaux et nous encourager à poursuivre notre tâche.

Si l'homme vient de disparaître, laissant un grand nom dans

la science, son œuvre importante nous reste ; regrettons cet homme de bien, ce savant botaniste, cet éminent paléontologue.

Imitons-le ; suivons l'exemple de M. de Saporta, qui malgré son nom, sa fortune et sa haute position sociale, dédaignant les plaisir faciles de la vie, n'a cessé de sacrifier son temps et sa peine à la recherche de la vérité.

Puissent l'estime et le regret de tous ceux qui l'ont connu et approché, de tous ceux qui ont lu et apprécié ses travaux, adoucir l'affliction de sa famille désolée.

Séance du 6 Février 1895 — **Présidence de M. Cannat**

Admission. — Est admis comme membre actif, M. L. Azema, capitaine au 122me régiment d'infanterie à Lodève, présenté par MM. P. Cannat et Escot.

Correspondance. — La Société d'horticulture du Gard demande l'échange des Bulletins. — Adopté.

M. le Président de la Société agricole, scientifique et littéraire de Perpignan annonce que cette Société sera heureuse de nous recevoir et de nous faire les honneurs de sa ville.

M. Viguier, Docteur ès-sciences, remercie de la brochure géologique de M. Miquel, reçue ces jours derniers.

M. le Ministre de l'Instruction publique demande à la Société de lui signaler si oui ou non elle a subie des modifications de titre depuis sa fondation. Une réponse a été adressée.

Conférence. — M. Pierre Carles fait une intéressante conférence sur l'histoire de la botanique à Béziers. (Voir les mémoires).

Séance du 13 Février 1895. — **Présidence de M. Cannat**

Correspondance. — L'Academia degli Agiati in Rovereto, accuse réception de notre Bulletin.

— L'Université royale d'Upsala, demande l'échange de nos Bulletins. (Adopté).

Dons. — M. Adrien Jeanjean, de Saint-Hippolyte-du-Fort, offre à la Société un opuscule sur les *Excursions géologiques aux environs d'Anduze.*

Communication. — M. le Président fait un court exposé des excursions faites pendant la semaine écoulée, dans le tertiaire des environs immédiats de Béziers, en compagnie de MM. Miquel, de Barroubio et Pierre Carles.

— M. Jean Crozals communique le programme et les conditions de la grande excursion faite dans la Méditerranée et en Orient par le paquebot *La Touraine.*

Conférence. — M. Constantin de Rey-Pailhade fait une excellente conférence sur la multiplication des fougères et s'étend beaucoup sur leur culture.

Séance du 20 Février 1895. — **Présidence de M. Cannat**

Admission. — M. Pierre Slizewicz, chimiste à Cette, présenté par MM. J. Crozals et Cannat, est admis comme membre honoraire.

Dons. — M. Jean Crozals, offre de la part de la famille Duchartre 24 études de notre savant compatriote.

Communication. — M. le Président annonce la mort de M. Argence, ancien membre actif de la Société.

Conférence. — M. Jean Crozals fait une très intéressante conférence sur l'illustre botaniste P. Duchartre. Né à Portiragnes en 1811, Duchartre commença ses études à Béziers et les acheva à Toulouse où sa famille s'était transportée. En 1827, il se consacre à l'étude des plantes et publie de magnifiques travaux qui lui ont valu la considération du monde savant. Parmi ces travaux M. J. Crozals signale spécialement le *Mémoire sur la Géographie botanique des environs de Béziers* ; les *Etudes sur les Aristoloches*, que Duchartre a connus le mieux de tous les botanistes, les *Observations sur le genre lys*, etc. M. Jean Crozals termine en communiquant à la Société une correspondance inédite de Duchartre qui a toujours eu des relations empreintes de la plus cordiale amitié avec la famille Crozals.

Séance du 6 Mars 1895
Présidence de M. Elie Granaud, vice-président

Conférence. — M. Lacaze-Duthiers fait une conférence des plus intéressantes, sur un voyage qu'il a fait dans l'Aragon. Parti de Gavarni, il a traversé la chaîne par la Brèche de Rolland, a visité quelques villages espagnols perdus dans les montagnes et est rentré en France à Bagnères-de-Luchon.

Séance du 13 Mars 1895. — **Présidence de M. Cannat**

Admissions. — Sont admis comme membres actifs :

MM. A. Hubert, Dr ès-sciences et Gustave Nivière,

expert-chimiste, directeurs du Laboratoire œnologique et agricole de Béziers, présentés par MM. Rousset et Granaud.

MM. Camman, préposé en chef des octrois, présenté par MM. P. Cannat et Empereur.

Fernand Couderc, propriétaire, présenté par MM. C. de Rey-Pailhade et Azaïs.

Excursions. — On organise les premières excursions de l'année : 1° Armissan ; 2° Saint-Remy, les Baux et Marseille.

Conférence. — M. Jean Lafoi fait une conférence sur l'Altise de la Vigne.

Séance du 20 Mars 1895. — **Présidence de M. Cannat**

Dons. — M. le Président fait don à la Société d'un lot de fossiles du terrain de Nissan.

Correspondance. — M. Chartier-Gulhot écrit de Niort que M. Chartier père, habitant Marseille, est à la disposition de la Société pour l'organisation de notre excursion dans cette ville.

— L'Université de Californie accuse réception de notre Bulletin.

Conférence. — M. Jude Seguy, ancien élève diplômé de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Montpellier, fait une conférence sur un nouvel insecte ampelophage l'*Anoxia villosa* qu'il a découvert, s'attaquant aux jeunes plantiers de la plaine de Beauséjour. Quoique jusqu'à aujourd'hui cet insecte ne se soit guère étendu, il n'est pas indifférent de le surveiller, car ce melolonthide

pourrait devenir redoutable comme son congénère le *Melolontha fullo* avec lequel il ne faut pas le confondre et qui à Murviel-les-Béziers a occasionné certaines années des dégâts. Comme moyens de lutte, M. J. Seguy préconise les injections au sulfure de carbone.

Séance du 27 Mars 1895. — **Présidence de M. Cannat**

Dons. — M. Biche fait don à la Société d'un lot de fossiles du département de l'Hérault.

Bibliothèque. — Mme Argence, veuve de M. Argence, ancien membre, fait don à la Société des ouvrages suivants :

Dictionnaire de botanique, de Baillon.
Les Orchidées, de Puydt.
Les Palmiers, de Kerchowe.
Les Fougères (2e vol.), *de Rotschild.*
Les Palmiers et leurs alliés, de Grisard.
Physiologie végétale, Sachs.
Histoire des Plantes, L. Figuier.
Les Plantes à feuillage coloré (2e vol.), *Naudin.*
Fécondation croisée, Darwin.
De la Fécondation, Lecoq.
Botanique, Desplats.
Evolution du Règne végétal, Saporta et Marion.
Insectes et fleurs, J. Lubbock.
Plantes aquatiques, Helyes.
Etude des fleurs (3e vol.), *Cariot.*
Les Cypripediées, Lebeuf.
L'Illustration agricole, 17e vol., (Ne 17 à 23).

Correspondance. — M. F. Calmès, remercie de son admission comme membre correspondant.

Conférence. — M. Pierre Carles fait une conférence

sur l'Hybridation des plantes et particulièrement de la vigne. Il parle notamment des résultats obtenus contre la chlorose dans les Charentes avec les Hybrides de Folle Blanche et de Berlandieri. Il termine en mentionnant les derniers résultats acquis par MM. de Grasset, Millardet, Ganzin, etc.

EXCURSION

Le 31 Mars une excursion a été faite à Armissan et la Clape. (42 excursionnistes y assistaient).

Séance du 3 Avril 1895. — **Présidence de M. Cannat**

Dons. — M. Devèze, d'Armissan, offre plusieurs dalles avec empreintes végétales.

Correspondance. — M. Frédéric Mistral, le poète provençal qui espérait assister à notre excursion de Marseille, écrit à M. Moulin qu'il regrette de ne pouvoir y assister étant obligé le même jour de présider une cérémonie.

— La Société de botanique des Deux-Sèvres remercie de l'envoi de nos Bulletins.

Excursions. — A la suite de l'excursion de Saint-Remy, les Baux, Marseille, quelques d'excursionnistes feront un voyage en Algérie et Tunisie. M. Jean Crozals organise cette excursion.

Conférence. — M. le sous-préfet Belleudy, membre d'honneur de la Société fait une charmante causerie sur Marseille et les coutumes locales si bien décrites par M. Horace Bertin.

Séance du 10 Avril 1895. — **Présidence de M. Cannat**

Admission. — M. Joseph Nury, employé de commerce, présenté comme membre actif par MM. Boilève et Nury Louis, est admis comme membre actif.

Dons. — M. Constantin de Rey-Pailhade fait don à la Société d'un lot d'empreintes végétales.

Correspondance. — La Société *Regia lynceorum academia* de Rome, accuse réception de notre Bulletin.

Excursion. — M. C. de Rey-Pailhade fait le compte-rendu sommaire d'une excursion qu'il a faite à Lodève, avec M. B. Biche, de Pézenas.

— Les dernières dispositions pour l'excursion aux Baux, Marseille et l'Afrique sont prises.

Conférence. — M. Jean Miquel, de Barroubio, fait une conférence sur la Géologie du département de l'Hérault. (Voir aux mémoires).

EXCURSION

Les 12, 13, 14, 15, 16 Avril, la Société a fait une excursion à Saint-Remy de Provence, les Baux, Arles et Marseille. (34 excursionnistes y assistaient).

A la suite de cette course, 6 excursionnistes ont visité l'Algérie et la Tunisie.

Séance du 24 Avril 1895. — **Présidence de M. Cannat**

Dons. — M. le Président fait don d'un lot de poteries romaines provenant de Saint-Remy.

Communications. — M. Perréal a été nommé président du Conseil général. Des félicitations lui ont été adressées.

— M. Sahuc, notaire à St-Pons, a fait au Congrès des Sociétés savantes deux communications au nom de notre Société.

— M. Paul Bülher fait le compte rendu de l'excursion à Armissan.

ARMISSAN & LA CLAPE

Compte Rendu de l'Excursion du 31 Mars 1895

Par M. Paul BULHER

Messieurs,

Vous trouverez peut-être assez peu logique que le compte-rendu d'une excursion à Armissan et à La Clape, c'est-à-dire dans une région où les richesses scientifiques abondent, soit absolument dépourvu d'études savantes et de ces beaux mots en « *um* et *us* » qui font la joie de tout vrai naturaliste. Mais je respecte trop, ceux qui daignent me prêter un moment d'attention, pour leur exposer ici des choses qui ne sont pas de ma compétence et que j'aurais puisées, soit dans les nombreux comptes-rendus qui ont déjà paru sur Armissan dans les Bulletins de la Société, soit dans les livres savants qui traitent de cette partie si intéressante de notre région.

D'autre part je crois, et *j'espère* surtout, que, si notre cher Président a bien voulu désigner comme rapporteur, parmi 42 excursionnistes, celui qui est peut-être le moins apte à vous causer géologie ou botanique, c'est qu'il désire que ce modeste récit donne simplement une idée de l'entrain, de la gaîté et de la satisfaction de chacun, qui ont caractérisé cette charmante promenade; qu'il serve en quelque sorte de complément au travail de notre

cher collègue M. P. Carles, qu'a publié en date du 3 avril dernier le journal *L'Hérault*. Je recommande cet excellent article à tous ceux d'entre vous, qui désirent avoir une idée exacte de la partie scientifique de cette excursion.

Ceci dit je vais essayer de vous faire un tableau aussi vrai que possible de ce dimanche passé si agréablement en si nombreuse et bonne compagnie.

Je vous ai dit déjà que nous étions 42, chiffre fort respectable pour la première excursion de l'année ; j'ajouterai que plusieurs de ces Messieurs avaient eu l'excellente idée d'amener leurs dames et leurs enfants, ce qui ne manque pas d'ajouter du charme et de l'entrain à nos excursions.

C'est le train de 6 h. 45 du matin qui avait été désigné pour nous transporter à Narbonne, où deux beaux omnibus à trois chevaux, comme nous n'avons pas le bonheur d'en posséder à Béziers, nous attendaient devant la gare. Chacun s'installe selon son goût, dans l'omnibus fermé ou dans le tramway ouvert; les plus intrépides même, grimpent sur l'impériale, malgré l'air vif du matin et l'aspect menaçant du ciel.

Nous voilà en route pour Armissan et, quoique la végétation soit très en retard le paysage ne manque pas d'attraits. L'horizon est borné derrière nous par les derniers contreforts des Cévennes, qui ne nous apparaissent que comme une masse sombre et grise, servant de fond à la ville de Narbonne, à sa majestueuse cathédrale surtout, autour de laquelle toute la ville est étroitement groupée comme un troupeau fidèle et craintif autour de son berger protecteur. Mais le soleil manquant à l'appel, tout cela est bien gris et nous préférons regarder de droite et de gauche, où le paysage est plus en harmonie avec notre exubérante gaîté. La route est bordée, en effet, de larges fossés, remplis d'eau bien claire, dans laquelle de jeunes plantes à peine sorties de terre semblent se mirer, toutes surprises de se voir si fraîches et belles ! De nombreux petits ponts pittoresques et coquets, conduisent de la route dans des vignes ou dans des prés dont quelques-uns ont déjà pris cette teinte vert tendre qui fait tant de bien à la vue au sortir de l'hiver. Les fleurs sont encore peu nombreuses, mais les quelques narcisses, rouquettes, etc., qui se montrent çà et là, n'en sont que plus fêtées par nous, de même que les arbres fruitiers qui entourent de bouquets blancs et roses de gentilles petites maisons de

plaisance, qu'on appellerait châlets dans les pays de montagnes, grangettes à Béziers, barraquettes à Cette, mais dont j'ignore le nom à Narbonne! Tout est bien tenu, tout respire la propreté et l'aisance et nous apparaît dans une tranquillité, un recueillement qui nous rappellent que c'est dimanche !

Cependant voici, sur le bord de la route, fier et menaçant, un mur très haut, la façade d'un ancien château féodal sans doute, dernier vestige d'une puissance disparue ; amas de pierre qui ne paraît se maintenir que par le dévouement d'une partie d'entre elles qui, au premier danger, abandonnent leur position élevée pour venir en aide à leurs malheureuses compagnes d'en bas et les aider à sauver de la ruine cet édifice lourd et déséquilibré.

Puissant sujet de méditations pour le penseur qui est préoccupé de l'avenir d'une organisation sociale et qui sait voir dans les êtres inanimés les précieux enseignements et les exemples qu'ils nous offrent souvent !

Mais nos pensées sont aussi loin de l'économie sociale que de l'histoire ou de la philosophie, car nous voici aux pieds des derniers massifs des Basses Corbières ; nous voyons disparaître sur notre gauche le village de Vinassan et nous nous engageons sur la route qui nous conduira à Armissan et à La Clape. Elle a de la peine à se frayer un passage entre des rochers arides et des tas de pierres emmenées du haut de ces plateaux où tout n'est que cailloux amenés par les torrents qui en descendent par les temps de pluie.

Bientôt nous voyons apparaître au fond d'un vallon étroit, le village d'Armissan, village bien propre, aux maisons soigneusement entretenues, aux petits jardins coquets, aux habitants aimables et hospitaliers! On s'y sent à l'aise malgré sa situation défavorable, éloignée de tout grand centre, des chemins de fer, des cours d'eau ; il serait certes bien digne de se trouver sur un côteau verdoyant, à l'ombre d'une belle forêt ou au bord d'une rivière au gracieux murmure. Mais ses habitants n'envient pas ces douces choses si opposées à tout ce qu'ils voient chez eux ; ils se contentent de l'air embaumé de plantes aromatiques qui leur vient de toutes parts, de leur travail, de leur industrie, de leur vie tranquille et paisible.

En entrant dans le village nous ne tardons pas à rencontrer M. Devèze qui nous reçoit avec cette amabilité franche et cordiale

qu'il a toujours si largement su prodiguer aux membres de notre Société. Dans notre Bulletin de 1876 nous lisons qu'il fait déjà un accueil chaleureux à nos excursionnistes ; c'est donc, vous le voyez, un ami de longue date !

Armissan ! Tout le monde descend de voiture! Ceux qui sont perchés sur l'impériale n'en sont pas fâchés, car il n'y fait pas chaud et à Narbonne les banquettes sont mal rembourrées sur les impériales! Ils ont pourtant eu quelque compensation à leur infortune, car à l'entrée dans le village, leur position élevée leur a permis de faire par les fenêtres ouvertes, des études d'intérieur qui ont nécessairement échappé aux autres excursionnistes.

Sans perdre de temps notre petite caravane se dirige vers l'atelier de M. Devèze où se préparent les dalles d'Armissan, qui, comme vous le savez, sont spécialement employées pour les marches d'escalier. Je dirai même mieux, la nature semble les avoir destinées elle-même à cet usage, car elles sont composées de couches étroites, très droites et parallèles et facilement séparables par quelques coups de ciseau habilement donnés.

Et quelle surprise pour le naturaliste quand il est favorisé du hasard et qu'il tombe sur une dalle riche en empreintes végétales ou animales. Les premières surtout sont excessivement nombreuses et l'on croirait voir dans certaines de ces plaques fraîchement ouvertes, une page d'herbier sur laquelle un botaniste aurait réuni tous les végétaux d'une région. Les empreintes sont généralement d'une vivacité et d'une netteté remarquables, on croit même quelquefois y voir un reflet verdâtre ; les fougères, le saule, le pin, l'érable, en un mot toutes les plantes qu'on trouve encore aujourd'hui dans les régions tempérées, y sont facilement reconnaissables, et de temps à autre une tête ou quelques écailles de poisson, une squelette de tortue ou un groupe de coquillages, viennent attester clairement aux yeux même du moins expert, que le sol que nous foulons était occupé autrefois par un lac pittoresque entouré d'une végétation abondante! Le croirait-on quand on ne voit autour de soi qu'aridité désolante et que le plus chétif arbuste ne trouve plus une nourriture suffisante sur ces montagnes absolument lavées. « Triste retour des choses d'ici-bas! »

Après avoir consacré à la recherche de ces fossiles toute l'attention que méritait cette intéressante partie de son programme et tout le temps (bien insuffisant il est vrai) que nous accordait ce

dernier, nous nous dirigeons vers la galerie d'où l'on extrait ces dalles calcaires, disposées en deux couches parallèles et dont l'épaisseur totale et uniforme ne dépasse pas 30 cent. D'une largeur de 2 mètres environ et d'une longueur de près de 300 mètres; cette galerie n'est pas précisément aménagée pour servir de lieu de promenade! Ce n'est que doublés en deux et des bougies à la main que nous nous y engageons.

Arrivés au fond nous nous asseyons dans l'argile humide dont toute la galerie est tapissée. Ce n'est pas dans l'intention d'y laisser nos empreintes, mais pour écouter les explications d'un ouvrier qui nous montre la façon d'extraire les dalles, ainsi que pour permettre à nos épines dorsales respectives de reprendre un peu de leur souplesse première.

A la sortie nous attendent, un petit sourire significatif aux lèvres, ceux de nos compagnons qui ont cru devoir se dispenser de cette visite souterraine, intéressante malgré tout! Mais les braves se reconnaissent toujours et c'est avec une certaine fierté que nous conserverons jusqu'au soir, sur nos dos, les marques argileuses de notre vaillance!

Il ne nous reste plus qu'à remercier bien chaleureusement M. Devèze et à prendre le chemin de Ramade, non sans emporter dans nos sacs, à côté de nos vivres, de nombreux et précieux cailloux destinés à enrichir nos collections particulières ou celle de la Société.

Nous voilà gravissant des collines pour en redescendre ensuite du côté opposé, suivant un instant un ravin pour reprendre d'assaut, aussitôt après, une seconde colline! Je ne vous dirai rien du paysage, car il est toujours aussi sauvage, triste et désolé et chacun de nous se félicite intérieurement de ne pas avoir attendu au mois de juillet pour visiter ces parages où le soleil doit être bien cruel!

Hélas! pauvre soleil! où es-tu au moment où nous pensons à toi? Tes rayons ne nous parviennent que faiblement à travers un épais tamis de nuages qui envahissent le ciel de plus en plus!

Mais nous causons, rions, chantons même (nous n'avions certes pas besoin de cela pour faire pleuvoir) et le temps passe sans qu'on s'en doute.

Tout à coup nous voyons apparaître au-dessous de nous, bien abrité entre plusieurs collines, un petit coin de terre ou l'industrie humaine est parvenue à faire venir de l'herbe, des fleurs, de nom-

breux arbres même qu'une végétation précoce commence déjà à colorer d'un vert tendre : en un mot, une oasis dans le désert ! « C'est Ramade ! » Nous écrions-nous avec enthousiasme en portant la main dans nos sacs pour nous assurer que nos cailloux,... je veux dire nos vivres, y sont bien encore ! Pauvres ignorants qui ne savez pas ce que l'on désigne sous le nom pompeux de Ramade ! Voyez-vous là-haut, sur la pente rapide qui descend du plateau de la Clape, se détachant difficilement des pierres grises de la montagne, cette façade où vous apercevez une fenêtre ?.... ! ça, c'est Ramade ! Encore un bon coup de collier et nous y sommes !

Oh ! mais c'est mieux que nous ne l'aurions pensé : il y a une source, il y a même un arbre, un *grand* arbre qui lève tristement vers les cieux ses bras absolument secs ! Maigre abri contre la pluie qui nous envoie déjà ses avant-gardes sous forme de grosses gouttes !

Quelques excursionnistes, des jeunes surtout, avaient formé le projet d'aller déjeuner aux pieds même des hauts rochers qui entourent comme d'une imposante fortification, le sommet de la montagne ! Ils l'exécuteront malgré les humides et bienveillants avertissements du temps, qnitte à se refugier dans quelque creux de rochers si la pluie devient par trop incommode.

Nous, gens prudents, nous nous installons à proximité de la maison et commençons à déballer nos sacs, vraies boîtes à surprise d'où sortent des bonnes choses sans nombre !

Mais dans notre court passage sur la terre c'est toujours au moment des plus douces illusions et des plus beaux rêves que le destin nous arrête cruellement ! Hélas, même Ramade se trouve sur la terre, est soumise à ses lois et une pluie abondante vient soudain nous rappeler à la réalité, nous forçant à emballer avec précipitation ce que nous avions mis tant de soin à disposer commodément autour de nous !

Nous finissons enfin par nous installer sous un hangard, refuge peu poétique il est vrai, mais bien utile, car nous y bravons les outrages du temps et y mangeons avec un appétit qui n'a de précédents que dans des excursions du genre de la nôtre. Cet exercice gastronomique n'est plus interrompu jusqu'à la fin que par les bons mots échappés de temps en temps de l'un des coins de l'assemblée et qui nous obligent à rire de bon cœur.

Dans l'intervalle la pluie a cessé et notre intrépide Président groupe autour de lui les géologues pour aller à la recherche de fossiles dont ils font une jolie récolte. Les botanistes sont moins heureux et malgré la peine qu'ils se donnent, ils ne trouvent pas grand chose d'intéressant.

Pendant ce temps-là nous escaladons la montagne et allons jouir du splendide point de vue qui s'offre à nos yeux du haut de La Clape. Devant nous s'installent en un vaste panorama : Narbonne, Vinassan, Fleury, Coursan, etc , plus loin notre bonne ville de Béziers nous apparaît vaguement à travers la brume ; on la devine plutôt qu'on ne la voit et nous regrettons vivement que l'air ne soit pas plus pur et transparent, car le point de vue serait d'une étendue remarquable.

Nous parcourons le haut plateau dans tous les sens, non sans peine, il est vrai, car il est pavé à l'instar de quelques rues de nos villes du Midi c'est-à-dire que toutes les pierres dont il est couvert semblent se faire un mâlin plaisir de nous montrer leur face la plus aiguë, faisant subir à nos malheureux pieds des contorsions inaccoutumées. Arrivés à l'extrémité Sud-Est du Plateau qui finit en un promontoire très élevé, tombant presque à pic sur la mer, nous sommes largement récompensés de nos peines, car voici la mer venant se briser à nos pieds, à droite l'étang de Gruissan, à gauche, au loin, à l'extrémité du vaste arc de cercle que forme la côte, les montagnes d'Agde et de Cette. C'est un coup d'œil dont on ne se lasserait jamais et il est bien regrettable que nous n'ayons pas le temps de nous asseoir sur un roc pour nous laisser aller dans le calme de cette majestueuse nature, à de poétique rêveries !...

Cependant il faut songer au retour. Nous redescendons vivement sur Ramade où notre petite troupe se rassemble pour regagner d'un pas alerte le village d'Armissan.

En attendant l'heure du départ, l'instituteur de la localité nous offre gracieusement de nous montrer ses collections, ce que nous acceptons avec plaisir.

Nous faisons ensuite le tour du village qui offre en ce moment l'aspect riant et pittoresque des dimanches soir. Les jeunes filles dans leurs plus étincelantes toilettes, enchantées surtout d'avoir une occasion de les montrer, se promènent bras - dessus, bras-dessous par groupes de quatre à cinq. Penchées en avant, l'air

mystérieux, elles parlent à voix basse et paraissent se dire de grands secrets ou des choses du plus haut intérêt, ce qui ne les empêche pas de devenir plus souriantes et de lancer des regards obliques quand elles croisent un groupe de jeunes gens! Ceux-ci ont des allures toutes différentes, ils parlent haut, avec de grands gestes et se donnent des airs importants !

Ces études de mœurs villageoises nous intéressent beaucoup et à force de promenades et de plaisanteries, nous faisons attendre, à notre tour, les tramways que nous attendions tout à l'heure avec tant d'impatience.

Mais nous voilà au complet. Nous serrons la main à M. Devèze et aux quelques Messieurs qui ont bien voulu nous tenir compagnie jusqu'au dernier moment et nous partons au grand trot de nos chevaux, accompagnés des adieux muets de toute la jeunesse d'Armissan qui forme la haie tout le long de la route jusqu'à la sortie du village, poussé par la curiosité et étonnée de l'animation que nous avons apportée dans leur paisible retraite.

Arrivés à Narbonne notre troupe se disloque, car c'est en somme dans cette ville que se termine notre programme. Les uns vont visiter rapidement la cathédrale et les principales curiosités de la ville, mais la majorité va se rafraîchir dans un café et goûter d'un repos bienfaisant en même temps que mérité, tout en causant de cette journée si bien remplie et si agréablement passée!

Messieurs, si vous m'en croyez, c'est dans ces excellentes dispositions que nous allons laisser nos excursionnistes sans entamer la description de Narbonne ce qui nous emmènerait trop loin et qui sortirait de notre sujet! Je crains du reste d'avoir déjà abusé de votre complaisance, je dirai même de votre patience et je me bornerai en terminant de vous engager à prendre part aussi souvent que vous le pourrez à ces charmantes promenades de notre Société, promenades récréatives et hygiéniques autant qu'instructives, si toutefois la monotonie bien involontaire de mon récit ne vous en a pas dégoûté pour longtemps !

EXCURSION

Le 28 Avril, la Société a fait une excursion à Perpignan. (43 personnes y assistaient).

Séance du 1er Mai 1895. — **Présidence de M. Cannat**

ADMISSIONS. — Sont admis comme membres actifs :

MM. Tremont, place des 3/6, présenté par MM. Cannat et Lecavellé.

Joseph Durand, rue de la République, 7, par MM. Cannat et Migron.

Becq, ingénieur, allées Paul Riquet, par MM. Empereur et Cannat.

BIBLIOTHÈQUE. — A la suite de l'excursion à Perpignan, M. le Dr Donnezan a fait don à la Société des ouvrages suivants dont il est l'auteur :

Une Excursion du Club alpin.
Découverte d'une tortue gigantesque à Perpignan.

CORRESPONDANCE. — M. le Dr Perréal est touché des félicitations de la Société, au sujet de son élévation à la présidence du Conseil général.

— M. Paul de Rouville écrit à MM. Cannat, Miquel et Firmin, au sujet des terrains de Nissan et du Malpas.

— M. de Magdelain, membre du Club Alpin de Toulouse, qui a assisté à l'excursion de Marseille avec plusieurs membres de ce Club, remercie la Société.

— M. Aubouy, secrétaire général de la Société d'horticulture de l'Hérault, demande des renseignements pour l'organisation d'une excursion que cette Société se propose de faire à Saint-Remy et les Baux.

Excursion. — L'excursion de Perpignan s'est effectuée dans d'excellentes conditions. Le matin après avoir traversé la place Arago, la Société a été reçue par la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales représentée par son Président, M. Ferrer, et M. le Dr Donnezan, président de la section des sciences. Après la visite du Musée, du Muséum, où la Société a fort admiré la *Testudo Perpiniana*, le déjeuner a eu lieu à l'Hôtel du Helder. Puis on a visité le Cercle de la Loge, l'Hôtel-de-Ville, la Cathédrale, la Citadelle, la belle Promenade des Platanes et celle de la Pépinière. La Société a repris ensuite le train de 5 heures, enchantée de sa promenade et de l'affabilité avec laquelle elle a été reçue par MM. Ferrer et Donnezan.

Conférence. — M. Pierre Carles fait une conférence sur la Répartition des végétaux à la surface du globe. Il dit qu'on n'a pas besoin de remonter au-delà à la période quaternaire pour examiner les flores ; puis il traite de la question de l'acclimatation et de la naturalisation des espèces, s'arrêtant spécialement sur les plantes de notre région. Les modes de transport par l'atmosphère, les eaux, les animaux, l'homme, etc., sont successivement examinées. M. P. Carles parle encore des études faites à Port Juvénal, à Agde, à Bessan, à Lodève, à Bédarieux, à Hérépian, etc., et termine en signalant les points qui restent encore obscurs dans cette très intéressante question de la naturalisation des végétaux.

Séance du 8 Mai 1895 — **Présidence de M. A. Lamouroux.**

Dons. — MM. Migron et Laurent offrent un lot de fossiles des environs de Béziers.

— MM. Donnadieu et Linières, de St-Chinian et de Babeau, offrent un lot de fossiles du Silurien.

Correspondance. — L'Académie Royale des Sciences de Lisbonne nous fait part de la perte douloureuse qu'elle vient d'éprouver en la personne de son Secrétaire-général Manuel Pinheiro Chagas. La Société envoie ses compliments de condoléance.

Conférence. — M. André Hubert, docteur ès-sciences, fait une intéressante conférence sur l'*Argon* ; après avoir fait l'historique de la découverte de ce corps, il parle de son état de combinaison dans la *Clevite* avec l'*Helium*, métal que l'on n'a guère trouvé que dans le soleil ; il termine en parlant du nouvel élément et des problèmes qu'il paraît présenter aux investigations des chimistes.

EXCURSION

Le 12 Mai, une excursion a eu lieu à Réals et Murviel. (60 personnes y assistaient).

Séance du 15 Mai 1895. — **Présidence de M. Cannat**

Dons. — M. le Président offre à la Société des débris de crustacés recueillis aux Brégines par MM. Cannat, Miquel et Carles, le 14 mai.

— MM. Caïlet et Crémézy, offrent une *libellula depressa.*

— M. Amans, appariteur de la Société, un lot de coquilles de Sérignan-la-Plage.

Correspondance. — M. le professeur de Rouville, écrit à M. le Président, pour lui demander une étude approfondie du lacustre des Fours à chaux de Béziers et de Nissan.

— M. Gouzin, géologue de l'Orne, offre un lot de fossiles et demande des échanges.

Communication. — M. de Rey-Pailhade présente relié son bel ouvrage, *Les Fougères de France.*

— M. Antonin Moulin fait son rapport sur l'excursion de Saint-Remi et les Baux.

LES BAUX & SAINT-REMI

Compte Rendu de l'Excursion des 13 et 14 Avril 1895

Par M. Antonin MOULIN

Messieurs,

Je dois encore à l'affectueuse insistance de notre cher et dévoué président l'honneur et le plaisir de vous faire le compte rendu de cette si agréable excursion que j'ai, plus que tout autre, contribué à faire admettre au programme de cette année et que j'avais à cœur de voir réussir.

Qu'il me soit permis, dès le début, d'adresser les plus chaleureux remerciements de la Société à tous ceux qui ont bien voulu, dans ce coin de terre riche en grands souvenirs et où l'hospitalité n'est pas un vain mot, s'intéresser à nous et faciliter notre « escourregudo » à l'étrange cité des Baux et aux *Antiques* de Saint-Remi. M. Isidore Gilles, d'Eyragues, archéologue hardi et convaincu, dont le nom reviendra plusieurs fois dans ce rapport, nous a offert sa remarquable étude sur la *Campagne de Marius dans la Gaule,* qui est indispensable au visiteur des *Trémaïé* et des *Gaïé.* M. Marius Girard, syndic du Félibrige, auteur de deux beaux recueils poétiques consacrés aux légendes du terroir natal et où l'on trouve beaucoup à glaner, *Lis Aupilho* et *la Crau,* a été notre guide autorisé et empressé dans la vieille ville baussenque, en compagnie de Mlle Marie Girard, sa fille, reine acclamée du Félibrige, dont vous avez tous apprécié la grâce et la distinction. Enfin, M. Barbier, maire de Saint-Remi, revenu expressément de Marseille pour nous recevoir, nous a montré, par le

cordial accueil que je vous avais fait prévoir et qui a dépassé mes prévisions, que, si la Provence est partout largement hospitalière, elle ne l'est peut-être nulle part plus qu'à Saint-Remi, dans cette charmante petite ville de bonne société et d'urbanité réputée que l'on ne quitte pas sans regret.

Après avoir acquitté nos dettes, j'arrive tout d'un trait à Beaucaire, la bien nommée (*bèu caïre*, beau coin, bel endroit), dont le château, ruiné mais toujours fièrement campé sur la colline où s'éleva la romaine Ugernum, offre une magnifique vue sur la vallée du Rhône qui, en des temps très anciens, finissait là son cours dans un golfe du « *Sinus gallicus* ». La montagne beaucairoise et la montagnette de Tarascon ont été les falaises anciennes du rivage de ce golfe que le diluvium du fleuve et de la Durance a fini par combler en répandant une immense couche de cailloux sur tout ce triangle littoral qui a son sommet à Beaucaire et dont la base s'étend de la plage de Cette au golfe de Fos, et qui enferme une double Crau, la Crau d'Arles ou de Provence et la Crau de Languedoc (1).

Le château de Beaucaire, par sa position même au point de bifurcation des deux grandes voies historiques de la France méridionale, entre le Languedoc royal et la Provence comtale et angevine, a eu de tout temps une importance considérable. En 1174, Raimond V de Toulouse y donna des fêtes brillantes auxquelles assistèrent plus de 10,000 chevaliers à qui le comte fit distribuer cent mille sols, en même temps qu'il faisait semer dans les champs voisins jusqu'à trente mille autres sols, bonne aubaine pour les numismates à venir.

Le double siège de 1216 est l'événement le plus mémorable dont le château ait été le témoin et le théâtre. Le pays d'Oc, qui avait déjà souffert cruellement de la croisade albigeoise, venait de se réveiller et de se soulever tout entier à la voix du jeune Raimond de Toulouse (fils du comte dépossédé Raimond VI), dont la marche, de Marseille à Avignon, n'avait été qu'un long triomphe. Appelé par les Beaucairois, ce capitaine de 19 ans assiège dans le château la garnison installée par les Croisés et se trouve lui-même assiégé dans la ville par le terrible Simon de Montfort accouru

(1) Voir : Elisée Reclus (Nouvelle Géographie Universelle, tome II, *La France*) et Charles Lenthéric. (Les villes mortes du golfe de Lyon).

au secours des Français. Pendant un an, les Provençaux luttent à la fois contre les assiégés et les assiégeants, et Raimond de Toulouse finit par avoir raison des uns et des autres. Certes, la lutte reprendra ensuite où le Midi devait définitivement sombrer avec sa merveilleuse littérature « brusquement interrompue en plein succès » (1); mais ce siège, cette victoire de Beaucaire fut une éclaircie au milieu de l'orage, une page joyeuse entre les pages de ruine et de sang qui avaient précédé et qui allaient suivre.

On a prétendu que la foire de Beaucaire aurait été instituée l'année suivante (1217) par Raimond VI, en reconnaissance des services et du dévouement des habitants : un acte prouve qu'elle existait déjà en 1168. Au reste, cette question de date importe peu. Ce qui est certain, c'est que l'endroit était admirablement choisi pour la création « d'un grand marché international destiné à mettre les trafiquants de la Langue d'Oc et de la Langue d'Oïl en rapport avec ceux de l'Espagne, de l'Italie et de l'Orient. » (2). Plus de 300,000 étrangers se rencontraient, chaque année, du 22 juillet au 1er août, dans ce champ de foire, encore établi à quelques mètres de la rive droite du Rhône, « rendez-vous des négociants de Barcelone, de Gênes, de Venise, de Constantinople, d'Alep, d'Alexandrie, de Tunis et du Maroc, qui venaient y échanger les produits de l'industrie italienne et les marchandises du Levant contre les vins, les toiles, les draps et les laines, non-seulement du Languedoc, mais d'Angleterre par Bordeaux ou La Rochelle » (3). Les *bouracans* de Béziers et les draps écarlates de Montpellier teints au kermès et plus tard à la garance y arrivaient et s'y vendaient en quantité ; mais le trafic le plus important avait et a encore lieu sur les cuirs.

L'industrie moderne a presque partout tué les foires par la création des chemins de fer qui facilitent les transports et les échanges à toute distance. Celle de Beaucaire se survit péniblement, mais combien différente! On faisait encore en 1836 trente millions d'affaires; on en a fait deux millions seulement en 1874, et on en fait moins encore aujourd'hui. La célèbre foire de Beau-

---

(1) Léon Clédat, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon. (La Poésie lyrique et satirique en France au Moyen-Age, Paris, Lecène et Oudin 1893).

(2) Elisée Reclus *(La France)*.

(3) H. Pigeonneau (Histoire du commerce de la France, tome I, Paris, Léopold Cerf).

caire, autrefois exposition industrielle et commerciale du monde entier, n'est plus guère de nos jours que le rendez-vous des musiciens et des orphéonistes, des bateleurs, des marchands de dattes et des chevaux de bois, eh mon Dieu, quelque chose d'à peu près pareil à ce que nous subissons, deux fois par an, sur notre place de la Citadelle, pour la plus grande joie des badauds et des enfants.

*
* *

De Beaucaire à Tarascon
Il n'y a qu'un pont, mais il est long,

dit le proverbe. Oh oui, il est long (520 mètres), et pas toujours commode. Et ce n'est pas sans raison que Gonzague Bompard se mettait à quatre pattes pour le traverser et s'accrochait désespérément au parapet par les jours de grand vent, qui n'y sont pas rares. J'en parle par expérience, moi, qui, revenant de Nîmes en voiture, ai dû abandonner mon chapeau au mistral qui l'a jeté dans le Rhône. On vous a parlé souvent de ces coups de vent furieux qui renversent les trains sur la ligne de Narbonne à Perpignan. Eh bien, mes amis, le vent de Tarascon est proche parent de celui de la Nouvelle. En 1845, il enleva deux travées du pont suspendu qui venait de remplacer l'ancien pont de bateaux et qui vient d'être remplacé à son tour par un pont à suspension rigide, du même système et de même fabrication que ceux d'Avignon, Bon-pas, Cavaillon et Mallemort.

Le proverbe n'est plus juste, car il y a deux ponts de Beaucaire à Tarascon : le pont suspendu pour les piétons et les voitures et le viaduc du chemin de fer, à double voie et à refuges, « un des plus beaux de l'Europe (1) ».

Entre les deux cités voisines il y a, comme bien vous pensez, quelque peu de rivalité. Beaucaire assure, ce qui est vrai, que Tarascon est sa tributaire pour la batellerie du Rhône et du canal ; mais Tarascon triomphe sur terre, et les Beaucairois sont forcés de passer le pont et d'aller au diable — il est si long, le pont! — prendre les trains à grande vitesse.

---

(1) Emilien Frossard, pasteur : *Tableau pittoresque*, scientifique et moral de Nîmes et de ses environs à vingt lieues à la ronde (3me édition, Toulouse, Chauvin et Feillès, 1854).

Nous voici en Provence, à Tarascon, dans cette gare affairée et bizarrement construite en équerre sur les trois grandes voies qui mènent à Cette, à Marseille et à Paris, et « où le mouvement incessant des hommes et des marchandises atteint les plus grandes proportions (1) ». De la grande gare du P.-L.-M. à la petite gare des chemins de fer des Bouches-du-Rhône, il n'y a pas loin, il est vrai ; mais le temps presse, et vous ne pouvez rien voir de la ville, où il n'y a, d'ailleurs, guère à voir, à l'exception de l'église de Sainte-Marthe et du château des comtes d'Anjou « le plus grand et le plus magnifique monument dont le XVe siècle ait enrichi le Midi (2) », devenu, hélas ! une prison, au grand désappointement de M. Paul Mariéton : « Aujourd'hui, dit-il, le château du roi René sert de prison ; on a fait du Palais des Papes une caserne, de la ville des Baux une carrière : quand donc laissera-t-on enfin libres et honorés dans leur vieillesse ces glorieux témoins de l'histoire ? (3) »

L'église paroissiale évoque le souvenir de l'une des Saintes femmes que la légende nous montre fuyant la Judée après la mort de Jésus et se confiant à une frêle barque qui vint les déposer aux embouchures du Rhône, là où s'éleva plus tard la bourgade des Saintes-Maries-de-la-Mer. Trois d'entre elles, Marie-Jacobé (sœur de la Vierge Marie), Marie-Salomé (mère des apôtres Jacques et Jean) et leur servante Sarah (patronne des Bohémiens) s'établirent dans cette solitude attristée, y moururent et y furent ensevelies dans cette chapelle aérienne de Saint-Michel d'où, une fois par an, au mois de mai fleuri, leurs reliques, exhumées en 1448 par ordre et en présence du roi René, descendent devant une foule de malheureux et de malades venus là de fort loin avec la certitude d'une guérison prochaine :

O Santo, gràndi Santo, agués pieta de nous !... (4)

Marie de Magdala, l'illustre pécheresse repentante, se retira à Aix et à la Sainte-Baume ; et Marthe, avec sa servante Marcelle, vint évangéliser Tarascon, où elle enchaîna docilement avec sa

(1) Elisée Reclus : *La France.*

(2) Comte de Villeneuve : *Statistique* des Bouches-du-Rhône, tome II (Marseille, Antoine Ricard, 1824).

(3) Paul Mariéton : *La Terre Provençale* (Paris, Lemerre, 1890).

(4) Mistral : *Mirèio* (chant I).

il est bien dégagé, l'impression que l'on ressent à sa vue, du pont suspendu ou du viaduc, ou mieux encore des tours délabrées de Beaucaire, est presque aussi grandiose que celle que fait éprouver le Palais des Papes à l'arrivée par bâteau ou par la rive droite du Rhône. Les comtes de Provence l'habitaient pendant leurs fréquents séjours à Tarascon, surtout René qui l'affectionnait et dont la postérité lui a laissé le nom. En 1449, il y donna un brillant tournoi en présence de toute sa cour (1). En 1469, il y était encore quand il institua les jeux de la *Tarasque*.

Oh ! ces jeux, mon Dieu, ils ne sont pas de la première décence ni sans danger pour les spectateurs. La duchesse d'Angoulême, en l'honneur de laquelle on les célébra au commencement de notre siècle, s'en montra épouvantée. Il faut voir avec quelle indignation en parle le doux pasteur Frossard : c'est une véritable saturnale, gémit-il, où toutes les extravagances sont permises et qui expose les spectateurs imprudents à de graves désagréments. Eh, mon Dieu, mon cher pasteur, il n'y a qu'à ne pas être imprudent et qu'à se garer :

Lagadigadèu ! la Tarasco !
Leissas-la passa, la vièio masco !

Pauvre *mère-grand !* Elle est partie, il y a quelque quatorze ans, pour la lointaine colonie de Port-Tarascon, « en Polygamille » ; et, au retour, arrachée du pont par la tempête, errant tristement en pleine mer et prise pour une baleine, elle a reçu sa première et unique blessure. Et de qui ? Du héros tarasconnais, de ce Tartarin

---

(1) Les 1er, 3, 5 et 8 juin. Louis de Beauvau, sénéchal d'Anjou et plus tard grand sénéchal de Provence, nous a laissé une relation poétique (*le Pas d'armes de la bergière*) de ce « tournoy » auquel il prit lui-même une part brillante avec Philibert de l'Aigue, Philippe de Lenoncourt, Jehan de Cossa, Guy de Laval, Ferry de Vaudemont, Tanneguy-Duchâtel, Antoine de Pontevez (sire de Cabannes, fils de Jehan, grand sénéchal) et même Honorade de Glandevez, femme de ce dernier seigneur :

Une gente damoiselle nommée
La dame de Cabannes vrayement.

La « bergière » ou « pastourelle », choisie pour payer les vainqueurs « d'ung baisier et d'ung annel », était, comme l'année précédente à Saumur, la belle et toute jeune Jehanne de Laval (fille du comte Guy, seigneur de Loué), qui devait devenir, six ans plus tard, la deuxième femme du roi René avec lequel elle fit dans ce pays de Provence, qu'elle aimait comme lui, de fréquents et agréables séjours que la légende a poétisés et popularisés.

ceinture le monstre affamé de chair humaine qui a donné son nom à la ville, sorti du Rhône aux environs de la citadelle de Jupiter (Arx Jovis) élevée sur le rocher — alors insulaire — où fut bâti plus tard le château.

Il est admis que l'église, dédiée à Sainte-Marthe, a été édifiée sur les ruines d'un ancien temple romain. On y voit des tableaux, dont quelques-uns remarquables, retraçant les principaux actes de la vie de Sainte-Marthe : six de Vien, deux de Vanloo, et d'autres de Mignard, Parrocel, etc..... Le tombeau de la Sainte, en marbre blanc, est au fond de la crypte, avec des reliques qui ont été visitées par le pape Urbain II au retour du Concile de Clermont, par Clovis, par Louis XI, et sans doute aussi par Louis IX qui s'arrêta à Beaucaire et très probablement à Tarascon en 1254, à son retour d'Egypte et de Terre Sainte. A droite de l'escalier qui conduit à la crypte est le tombeau, surmonté d'une statue couchée, de Jehan de Cossa, devenu grand sénéchal de Provence à la mort de Louis de Beauvau (1462), et qui fut avec lui le plus brave et le plus fidèle serviteur du bon René (1).

Le château se dresse solidement sur des rochers qui surplombent le Rhône, devenu plus sage et plus lent depuis Avignon. D'abord citadelle romaine, il fut rebâti vers 1291 par le vertueux Charles II, dit le Boiteux, neveu de Saint-Louis, puis rebâti de nouveau vers 1400 par Louis II d'Anjou et embelli ensuite par le roi René (2). Il présente du côté de la ville deux belles tours rondes et du côté du fleuve deux tours carrées irrégulières. Monument historique, il était à votre passage et il est encore en réparation, et vous n'avez pu le voir qu'incomplètement ; mais, quand

---

(1) M. de Villeneuve fait mourir Jehan de Cossa en 1476. Cette date ne peut être exacte, puisque son nom est cité parmi ceux des nobles personnes qui ont assisté à l'ouverture du testament de René à Aix (22 juillet 1480).

(2) René d'Anjou, dit « le bon roi René », né à Angers le 10 janvier 1408, d'abord duc de Bar, puis duc d'Anjou, comte de Provence, roi des Deux-Siciles (de nom, sinon de fait) à la mort de son frère Louis III (24 octobre 1434), marié très jeune (le 14 octobre 1420) à Ysabeau de Lorraine plus jeune encore, veuf le 28 février 1452, remarié (le 10 septembre 1455) à Jehanne de Laval désignée à son choix par les barons d'Anjou et de Provence, mort à Aix le 10 juillet 1480. Fut d'abord enseveli dans la cathédrale de cette ville, puis transféré — non sans protestations — dans l'église Saint-Maurice d'Angers, où il repose auprès de sa première et vaillante épouse, suivant ses dernières volontés. La ville d'Aix lui a élevé une statue en marbre (1839) et celle d'Angers une statue en bronze (1853), toutes les deux dues au ciseau du grand David.

dont le tir impeccable faisait dans les Alpes l'émerveillement de la nihiliste Sonia. Elle est revenue depuis à Tarascon, malgré l'assertion narquoise du juge Robert du Nord ; et, toute brillante en sa carapace repeinte, elle est allée amuser ces badauds de Parisiens. Mais elle porte toujours, hélas ! au milieu du front, la marque indélébile du coup de feu de Tartarin.

Tartarin ! Est-il possible de parler de Tarascon sans songer à cet étonnant Don Quichotte, mâtiné de Sancho Panza, dont ce charmeur de Daudet a raconté — et avec quelle verve ! — la grandeur et la décadence. Car, après avoir connu les joies de la popularité, il a fini ses jours, vous le savez, en mars 1883, dans les tours de Beaucaire, en Languedoc, en terre étrangère et presque ennemie, chez les Volsques quoi, abandonné de tous sauf de Pascalon et de Bompard, après avoir tressé des chaussons de lisière au château du roi René, lui, le grand Tartarin, l'orateur jadis acclamé du cercle et le champion des chasseurs de casquettes ! Péchère !.....

Il n'y a pas à dire, grâce à ce « gueusard » de Daudet, le nom seul de la ville de Tarascon, qui n'est ni plus ni moins ridicule — et plutôt moins que plus — que la plupart des petites villes de province, provoque irrésistiblement le rire, comme celui de l'industrieuse et studieuse cité de Carpentras, non moins raillée et plus injustement encore.

Il fallait au malicieux écrivain, méridional lui-même et quelque peu *tartarinisant* — au bon sens du mot —, une ville du Midi et du Midi rhodanien pour synthétiser, en un caractère poussé à l'exagération, cette vantardise et cette loquacité que l'on affirme être naturelles aux Provençaux, mais qui fleurissent aussi, paraît-il, — du moins, on me l'a assuré — sur les bords de la Garonne et même sur le boulevard des Italiens. Et il a pris, entre beaucoup d'autres, à cause de sa seule sonorité, ce nom de Tarascon, qui sonne haut et clair comme un appel de fifre et de tambourin.

En réalité, Tarascon, vieille ville laborieuse et non bruyante, siège d'une très ancienne et importante viguerie avant la Révolution et dotée d'un régime municipal des plus parfaits qu'elle avait conservé depuis l'époque romaine, chef-lieu de l'arrondissement d'Arles jusqu'en 1816 et aujourd'hui encore chef-lieu judiciaire avec un Tribunal civil, un Tribunal de commerce et la Conservation des hypothèques, ville importante par sa gare, par sa très

vaste caserne de cavalerie qui loge fort aisément un régiment entier de dragons, par les grands vignobles de son riche terroir, ne mérite pas sa réputation de verbosité ni le ridicule attaché à son nom. Mais quoi, les légendes ont la vie dure, et celle-ci vivra longtemps. Ce qu'il y a de mieux à faire, c'est encore d'en prendre son parti et d'en rire tout les premiers : C'est ce qu'ont le bon esprit de faire, quoi qu'on en dise, les habitants de Tarascon. Vous pouvez m'en croire, car j'en suis un peu, comme vous, comme tout le monde, d'ailleurs. C'est encore Daudet qui l'a dit, et il lui sera beaucoup pardonné pour ce mot : « En France, tout le monde est un peu de Tarascon. »

*
* *

Et maintenant, messieurs, en route pour Saint-Remi, au rez-de-chaussée ou au premier étage, par la ligne de Tarascon à Orgon. Voici la gare de Saint-Etienne-du-Grès, les haltes de la Rode, Bagatelle et la Massane (cette dernière non loin de la route des Baux), et Saint-Remi enfin où vous trouvez à la gare, voisine de l'importante minoterie de M. Mistral-Bernard — un pauvre diable qui n'a qu'une vingtaine de millions pour tout avoir —, prévenu de votre arrivée par un flot de paroles et de joyeuses exclamations qui s'envolent par les portières ouvertes, un de vos bons amis, celui-là même à qui vous prêtez en ce moment une si indulgente attention.

St-Remi, où nous pénétrons par la route de Maillane, « Maiano-en-Prouvènço », patrie d'un très grand poète qui n'a pu, bien à regret, répondre à l'invitation de la Société, et par un large cours fort ombragé et bordé de belles maisons avec serres et jardins qui annoncent le bien-être, est, sans nulle flatterie, la plus attrayante petite ville de Provence que je connaisse, accueillante et gaie, et active, et industrieuse, tirant de son territoire éminemment fertile et propre aux récoltes les plus variées tout ce qu'une culture réfléchie, secondée par l'arrosage, permet d'en tirer.

La Durance a coulé autrefois dans le bassin de Saint-Remi, d'abord de l'est à l'ouest par Orgon, ensuite du nord au midi par Château-Renard, à l'époque géologique où les Alpilles faisaient suite au Léberon et la montagne de Noves à celle de Caumont sans interruption ; puis elle fit une première trouée au défilé d'Orgon et plus tard une deuxième aux environs de Château-Renard, et prit

à peu près son cours actuel. Deux bras néanmoins continuèrent à se détacher de la capricieuse rivière à ces deux points de trouée : le premier et le plus ancien, au Trou-Turquet près d'Orgon (le *Louérion* de Strabon) ; le deuxième, qui n'a entièrement tari qu'au XIVme siècle, entre Château-Renard et Rognonas (la *Duransole* ou petite Durance). Ces deux bras, que les Romains avaient rendu navigables et qui étaient en communication avec la Durance, le Rhône et la mer par les étangs et marais d'Arles et les Fosses mariennes, enfermaient, d'Orgon à Ernaginum ou St-Gabriel où se faisait leur jonction, le bassin de Saint-Remi dans une île d'alluvions, marécageuse aux parties basses ou *paluns* aujourd'hui desséchées et défrichées en très garde partie (1), pierreuse et jonchée de galets druentins aux parties plus élevées que l'on désigne sous le nom de *Craus* (2).

Grâce au canal des Alpilles creusé en partie dans le lit de l'ancien *Louérion* et au *Réal* alimenté par l'Auriol de Romanin et des « gaudres et laurons » et qui, joint au *Réal* de Château-Renard et d'Eyragues alimenté par les « roubines palunenques », va former le *Vigueirat* ou canal de la viguerie de Tarascon (correspondant approximativement à l'ancienne *Duransole* et versant ses eaux à la mer par l'étang de Galéjon), la campagne de Saint-Remi est comparable, pour les bienfaits de l'irrigation, à tout ce qu'il y a de plus abondamment arrosé en France et en Europe : la vallée de la Têt aux environs de Perpignan, les *huertas* de l'Espagne et les plaines de la Lombardie.

Aussi tout y vient-il à souhait. Le foin et la luzerne poussent dans toutes les parties arrosables ; la vigne, dans la direction de Saint-Etienne-du-Grès ; le blé, peu rémunérateur, sur les coteaux de la *petite Crau ;* l'olivier, sur le plateau des *Antiques*, par-dessus ces carrières de l'ancienne Glanum, dont l'exploitation — presque récente — des carrières de Fontvieille et des Baux a bien réduit l'importance, mais qui ont été jusqu'au XVIIIe siècle, et surtout à l'époque romaine impériale, sans rivales et en pleine prospérité. Les cultures dominantes sont celle du chardon et la culture potagère et florale, dont les produits sont acquis, façonnés

(1) *Paluns* de Saint-Remi, Eygalières, Mollégès, Saint-Andiol, Verquières, Noves, Eyragues, Rognonas, Graveson, Maillane.

(2) *Craus* de Saint-Remi, Eyragues, Château-Renard, Noves, Saint-Andiol, Mollégès, Orgon.

et expédiés dans le monde entier par de vieilles et honorables maisons commerciales. En été, quand les plantes, et principalement la marjolaine, épanouissent leurs fleurs multicolores, la jolie terre Saint-rémoise est comme un immense parterre qui fait le régal des yeux.

La ville de Saint-Remi a une population de 5,636 habitants, à peu près stationnaire et plutôt décroissante depuis deux siècles, mais qui a été en moyenne de 9,800 du IVe siècle de notre ère au XIIe, avec un maximun de 14,000 au IXe. Ce chiffre si élevé du IXe siècle a amené dernièrement M. Deloche à conclure que Saint-Remi avait, dès cette époque,« une origine déjà ancienne », et, comme conséquence, à contester l'identification de cette ville avec la station gréco-romaine de Glanum ou Glanicum ou avec le bourg de Fretum (Freta ou Fretus) élevé sur les ruines de Glanum après la destruction de cette cité par les Wisigoths (1).

On peut accorder volontiers au savant académicien que la ville de Saint-Remi avait, en effet, au IXe siècle, « une origine déjà ancienne » et qu'elle a existé « dès les temps mérovingiens », puisqu'elle aurait été fondée, au nord de Glanum et sur les bords du *Louérion*, dès la fin du Ve siècle, et qu'il y avait déjà, en 501, à l'emplacement du bourg actuel, un hameau dit de Saint-Pierre qui fut visité par Clovis se rendant au siège d'Avignon et par l'évêque Saint-Remi, auquel il en fut fait donation et dont il prit le nom (Fanum Sancti Remigii). Au IXe siècle, la ville de Saint-Remi avait donc déjà une existence de quatre siècles ; et, comme les habitants de Fretum étaient venus l'accroître, lorsque ce bourg eut été rasé par les Sarrasins, on s'explique que les deux agglomérations réunies aient eu une population importante.

Mais tout cela ne démontre aucunement que la ville de Saint-Remi ne corresponde pas, à quelque 1,500 mètres près, au comptoir massaliote et à la station aurélienne de Glanum. Il est prouvé, par le calcul exact des milles romains, que Glanum se trouvait sur la terrasse des *Antiques*, à la jonction des voies d'Arles à Milan par Apt et d'Arles à Rome par Aix, Marseille, Gênes et Pise. Si la ville importante, dont les monuments attestent irrécusablement l'existence, n'est pas Glanum, quelle est-elle ? Il serait bien difficile de le dire, car il n'en est aucune autre qui

(1) Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions et belles-lettres (septembre 1890).

réponde, de façon aussi approximative, aux indications relativement précises des *Itinéraires* anciens.

Vous pouvez donc être pleinement rassurés. C'est bien le sol sacré de Glanum que nous foulerons demain, dans notre pieuse visite aux *Antiques*. Mais en voilà assez sur ce sujet. Nous sommes arrivés, tout en bavardant, à l'hôtel du Cheval-Blanc, caché dans la verdure et dont la tonnelle, malencontreusement supprimée pour l'installation d'une banale salle vitrée, a été le théâtre de mainte agape félibréenne. Il ne saurait plus être question ici de Glanum ni de Fretum, ni même — que l'Institut me pardonne ! — de M. Deloche : il est midi, messieurs, et la seule chose qui vous intéresse pour l'instant, c'est le dîner de M. Alphon.

*
* *

Après le repas et le café, deux omnibus, bondés, *cacaluchés* comme on dit en Provence, où les toilettes claires et les ombrelles des dames se détachent agréablement en plein soleil, nous emmènent aux Baux par une route qui traverse la Crau Massane et le Réal et laisse voir, au levant, sur le coteau de Canillac, les vestiges de la « Tour du Cardinal » (1), puis se met à monter et à zigzaguer et ne présente plus, à gauche et à droite, que des landes pierreuses, où ne vivent que l'amandier et l'olivier, bordées elles-mêmes de roches nues, d'aspect calciné, pareilles, dit Elisée Reclus, à celles de Sicile et de Grèce.

Et, de fait, cette évocation de la Grèce dans une région qui a été ionienne par les Phocéens massaliotes, vient tout naturellement à l'esprit du touriste nourri de lectures classiques. Vraiment, ce site est grec, s'écrie M. Mariéton sur la terrasse des *Antiques* ; et le chemin des Baux, avec les champs riverains brûlés par l'ardent soleil, l'incite encore aux ressouvenirs helléniques : « Là, derrière nous, le ravin âpre, attristé, qui fuit dans ces collines, c'est la Grèce, l'Hellade des pâtres, où les abeilles distillaient leur miel immortel. » (2).

---

(1) La « Tour du Cardinal » rappelle le souvenir du brillant pape Clément VI, qui s'y était fait construire un pavillon avec cette originale inscription, bien faite pour éloigner les importuns : *Rure tibi vivas, aliis dum vixeris urbe*. Le millésime de 1428, qui y est gravé, doit se rapporter à quelque réparation et non à la construction première qui n'a pu avoir lieu que de 1342 à 1352.

(2) La *Terre Provençale*.

Et la route monte toujours, encaissée entre la montagne à droite et toute une longue théorie de « pierres plantées » qui la protègent à gauche contre le précipice béant au fond duquel est l'ancienne voie. L'attelage, comme celui de la fable, sue, souffle, est rendu : il faut descendre. C'est, d'ailleurs, un délice de marcher un peu, par cette douce et sereine après-midi d'avril, devisant par petits groupes, aspirant les toniques senteurs d'aspic et de thym, « d'espi e de ferigoulo » que les Alpilles parfumées exhalent à profusion.

Enfin, après une dernière côte et une brèche étroite taillée dans la roche tendre, le cirque des Baux apparaît, immense et effrayant, ou plutôt les cirques apparaissent, car il en est plusieurs, étagés concentriquement ou simplement juxtaposés, depuis le fond de l'abîme tapissé de verdure et rafraîchi par l'onde pure d'une fontaine, jusqu'à l'esplanade ou*esplanure* qui ferme à l'est le dernier amphithéâtre et où s'élèvent et s'effritent chaque jour de plus en plus les imposantes ruines du château des princes des Baux.

Notre visite commence par le *Val d'Enfer*, entaillé et resserré naturellement entre « des roches étrangement tourmentées, qui se dressent, se creusent, se prolongent sur le vide en gigantesques entablements, jardins aériens qui soutiennent des végétations échevelées (1). » Cette gorge d'*Enfer* et les cirques environnants, si semblables « à la vallée douloureuse sur la montagne » et aux neuf cercles infernaux de la *Divine Comédie*, le nom même de *baus* (en italien balzo) que le poète donne aux escarpements du séjour des damnés, tout cela a fait penser, non sans raison (2), que le grand proscrit gibelin, qui a certainement habité Arles où il a connu et admiré la poésie de nos troubadours dont quelques-uns ont trouvé place en son *Paradis*, a très probablement aussi, pendant son long et dur exil (1302-1321), vu la cité des Baux, voisine d'Arles et à peine au commencement de son déclin.

Au fond de la gorge est la grotte des Fées, « lou Trau di Fado », que le peu de temps dont nous disposons ne nous permet pas d'explorer et qui, d'ailleurs, — je peux vous l'assurer, pour y avoir laissé autrefois un lambeau de ma blouse d'écolier — n'offre d'autre curiosité que le vol effaré et tournoyant d'une multitude de chauves-souris. C'est là que le poète de *Mirèio* a placé le séjour de

---

(1) Jules Canonge : *Notice historique* sur la ville des Baux, 1844.

(2) C'est l'opinion de Mistral (*Mirèio* : Note 4 du VIe chant).

Tavèn, la sorcière au terrible pouvoir, « la masco pouderouso » ; c'est là que le pauvre Vincent, humble vannier de Vallabrègue, « umble banastiè valabregan », amoureux et aimé de la belle et riche fille de « mèste Ramoun », est apporté sanglant, la poitrine ouverte par la « fichouiro » du traître « gardian » Ourrias, son rival ; et c'est de là que, mystérieusement guéri par la sorcière compatissante, il sort avec sa douce amie, enfin consolée, par la grotte de la colline de Corde, dite aussi *Trou des Fées*, que la légende fait communiquer souterrainement avec celle des Baux.

Rejoignant la route, au sortir du *Val d'Enfer*, nous passons près des blocs énormes qui recouvrent l'ancien moulin à huile des Baussencs, auquel se rattache une tragique légende que M. Marius Girard, notre aimable guide, a fait revivre dans « *Lis Aupilho* », et nous escaladons la rampe qui mène au Plan du Château,

Amount sus li roco pelado,
Sus li grand tourre esbarboulado
Ounte trèvon, la niue, li vièi prince di Baus (1).

Ah ! mes amis, si la montée est rude, de quel magnifique coup d'œil n'est-on pas récompensé là-haut, tout là-haut, sur cette « esplanure », d'où le regard embrasse : aux environs toute la vallée des Baux, des castellas d'Aureille et de Mouriès à l'antique abbaye romane de Mont-Majour ; et, au loin, les clochers de la ville d'Arles ; la Crau, dont l'immense nappe, stérile et nue comme les terres sahariennes, présente des bandes riantes transformées par le canal de Craponne en vertes oasis ; la Camargue, aux vastes et riches vignobles, aux marécages salins où viennent s'abreuver avidement les « manades » de noirs taureaux ; et, plus loin encore, la ligne argentée du Rhône et les « écharpes d'or » des étangs méditerranéens.

*
* *

C'est à une trentaine de mètres, en contre-bas et au sud-est de la terrasse, sur un quartier de roc éboulé après le démantèlement

(1) *Mirèio* (Chant II).

de la place et au-dessus du vallon d'Entre-conques d'où jaillissent les sources qui alimentaient en partie l'aqueduc romain de Barbegal, que se trouvent, à 200 mètres environ l'une de l'autre, les deux stèles des *Trémaïé* et des *Gaïé*, la première découverte par M. le marquis de Lagoy, dont le nom demeure justement attaché aux fouilles des Baux et de Glanum (1).

M. Jules Canonge, dans son attachante *Notice*, les décrit ainsi sommairement : « L'une, droite, se termine en aiguille vers son extrêmité supérieure ; large et arrondie à la base, haute d'une vingtaine de pieds, elle présente au passant étonné les restes d'une inscription latine (2) et trois grandes figures largement drapées à la romaine. L'autre, à moitié renversée sur le côté, porte, sculptés à mi-corps, une femme et un vieillard et une inscription qu'il m'a été impossible de déchiffrer. »

Une croyance locale, rapportée par M. Canonge, identifie les *Trémaïé* avec les trois Maries qui auraient débarqué à cet endroit et s'y seraient reposées à une époque où la mer venait battre le pied du plateau des Baux et qui, repoussées par une population inhospitalière, se seraient rembarquées pour aller enfin s'arrêter et se fixer au lieu dit depuis les Saintes-Maries ou Notre-Dame de la mer :

Colo baussenco, Aupilho bluio,
Vòsti calan, vòstis aguhio,
De nosto predicanço à toustèms gardaran
La gravaduro peirounenco (3).

M. Isidore Gilles s'élève avec véhémence contre cette croyance, aussi bien, d'ailleurs, que contre celle qui a trait à l'église des Saintes-Maries de la mer, croyances qui paraissent ne dater, d'après lui, que du Xme ou du XIme siècle, et dont l'origine ne peut

---

(1) « Louis-Roger-Xavier de Meyran, marquis de Lagoy, né au château de Lagoy en juillet 1789, mort à Aix le 16 avril 1860, membre correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, le numismate le plus érudit du midi de la France. Ses recherches archéologiques sont bien connues, et son travail sur les monnaies de la Provence, et surtout celles se rapportant à Marseille, a été fort précieux pour la science. » — (Norbert Bonafous : *Almanach de Provence*, 1861).

(2) ..... F. CALDVS
..... Æ POSVIT. P....

(3) *Mirèio* (Chant XI).

se justifier « ni par l'histoire, ni par la tradition, ni par les monuments. (1) ». Pour lui, Marthe, Marie-Madeleine, Lazare et les autres saintes femmes et apôtres de la miraculeuse barque ne sont jamais venus en Provence, ont vécu et sont morts à Béthanie en Judée où leurs reliques reposent encore dans le caveau de leurs pères, et il conclut que la croyance aux « Saintes » n'est pas un dogme, mais « une légende entée sur la stèle des Baux. »

Ces bas-reliefs, d'après le hardi archéologue d'Eyragues, seraient en réalité consacrés, comme le mausolée de Glanum, à la gloire de Marius, dont le nom est resté très populaire en Provence, et pour lequel M. Gilles, malgré son grand âge, s'est pris d'une juvénile passion. Les *Trémaïé* (tres Marii imagines), sculptées en l'honneur du grand général par les soins de Caldus, l'un de ses lieutenants, représenteraient Marius, sa femme Julie et Marthe, la prophétesse syrienne que Plutarque nous montre suivant en litière, avec de grands honneurs, l'armée des Romains et modérant par ses prédictions l'impatience des Celtoligyens, leurs alliés. La stèle des *Gaïé* ou *Caïé* (Caii imagines), qui aurait été un autel destiné aux sacrifices humains encore en usage, ne comporte que deux personnages qui seraient encore Marius et Marthe : « Le premier buste, à la droite du spectateur, surmonté d'une tiare, est celui de Marthe la syrienne ; l'autre, à qui manque la moitié de la figure, ne peut être que Marius. On voit distinctement, au-dessous des deux personnages, une inscription très fruste en trois lignes où nous croyons lire *Marius* et *Mariannœ* (2) ».

On peut ne pas partager le sentiment de M. Gilles, que semble confirmer la *Carte comparée* des bouches du Rhône anciennes et modernes de M. Ernest Desjardins (3), en ce qui concerne la tradition des « Saintes » de Notre-Dame de la mer, qui n'est pas inconciliable avec les données scientifiques (4). Mais son interpré-

---

(1) Isidore Gilles : *Campagne de Marius dans la Gaule.* (Paris, Thorin, 1870).

(2) id. id.

(3) Ernest Desjardins : *Aperçu historique* sur les embouchures du Rhône. (Paris, 1866).

(4) « L'état hydrographique du rivage et des oscillations de la côte permet d'affirmer l'existence de la plage des Saintes-Maries au 1er siècle de notre ère, et le débarquement de nos premiers apôtres est un fait géologiquement possible. » *(Les Villes mortes du golfe de Lyon).*

tation des stèles des Baux est admise par M. le pasteur Destandau (1) et paraît acceptable à M. Charles Lenthéric qui repousse, aussi énergiquement que M. Gilles lui-même, la version du débarquement des « Saintes » au pied du rocher baussenc comme « contraire à l'évidence des faits, à la topographie locale et à la tradition constante. »

Ce qui donne plus de poids encore à cette interprétation, c'est qu'il est à peu près irréfutablement démontré que Marius, dans sa célèbre campagne contre les Ambro-Teutons revenus d'Espagne et voulant pénétrer en Italie (104—102 av. Jés.-Ch.) eut là en partie son dernier campement, établi d'Ernaginum à Glanum et aux Baux, celui des Barbares occupant les hauteurs de Lagoy et d'Eyragues d'où (par la voie aurélienne et le défilé d'Orgon laissés libres à dessein) ils allèrent, suivis par l'armée romaine, se faire exterminer dans la vallée de l'Arc (2).

*
* *

La ville des Baux, si l'on veut bien tenir pour fabuleuse la tradition du mage Balthazar, paraît être d'origine massaliote ou tout au moins romaine, comme l'attestent les inscriptions des bas-reliefs, de nombreuses médailles et des débris de poteries recueillis un peu partout et jusque dans la grotte des Fées où Marthe la syrienne aurait rendu ses oracles. Les Marseillais traversaient le territoire des Baux pour se rendre à l'*emporium* ou marché de Glanum, et il est possible qu'ils y aient créé une station. Il est

---

(1) *Promenade* dans la ville des Baux (Marseille, Imprimerie commerciale Sauvion, 1890).

(2) Selon M. Gilles, Ernaginum, station très importante d'*Utriculaires* au confluent de deux bras de Durance et peut-être aussi d'un bras du Rhône, était à la fois le quartier général de Marius et son port sur les *Fosses mariennes* dans lesquelles il voit l'ancienne *Duransole* débouchant à la mer par l'étang de Galéjon, contrairement à l'opinion commune qui place le canal de Marius de l'étang de l'*Estouma* (ancien golfe de Stomalimné) au Rhône, à l'endroit où se détachait la grande bouche marseillaise qui n'est plus aujourd'hui que la roubine de Bras-Mort. Cette manière de voir de M. Gilles est partagée par M. Charles Lenthéric, dont l'autorité est si grande en cette matière : « Les fameuses *Fosses mariennes* n'ont été et ne pouvaient être que le régularisation d'un chenal navigable au milieu de tous les étangs parallèles au Rhône, de manière à permettre aux navires de charge de remonter de la mer jusqu'à Arles et à Ernaginum, et de venir ravitailler l'armée de Marius campée sur le plateau des Alpilles. » (*Les Villes mortes*, etc...)

certain, en tout cas, que, si la cité des Baux n'existait pas encore au moment de la campagne de Marius, elle dut être fondée à cette époque, c'est-à-dire au plus tard dans les dernières années du IIme siècle avant notre ère.

On ne sait rien de précis sur son histoire jusque vers le milieu du IXe siècle, où l'on voit apparaître un certain Poncius ou Pons, bisaïeul de Pons le jeune dont le nom est mentionné dans un acte authentique du 14 mai 971 relatif à une donation faite à l'abbaye de Mont-Majour. A partir de ce moment, le pouvoir et la renommée de la maison des Baux ne font que grandir de jour en jour. Guerriers puissants et redoutés, alliés à des maisons illustres et même royales, maîtres de 79 places dites *baussenques* (au nombre desquelles étaient les bourgs importants de Trinquetaille, Martigues, Aubagne, la Ciotat, Pertuis, et les communes voisines de Saint-Remi, Maussane, Paradou et Mouriès), sénéchaux du Comtat, podestats d'Arles et d'Avignon, vicomtes de Marseille, princes d'Orange, ducs et grands dignitaires du royaume de Naples où leur nom (del Balzo) s'est perpétué jusqu'à nos jours (1), battant monnaie à leur effigie par privilège de la reine Jeanne et sur le point de devenir les maîtres de la Provence entière avec Raimond 1er et Etiennette à la mort de la comtesse Gerberge, les seigneurs des Baux sont mêlés activement à toute l'histoire du Moyen âge.

Leur grandeur est à son apogée au XIIIe siècle où la ville, quatre fois plus étendue que de nos jours, compta jusqu'à 3.600 habitants. Le déclin commence avec Barral 1er, neveu par alliance du comte de Toulouse Raimond VII et père de Cécile dite *Passe-Rose* pour sa remarquable beauté, lequel, par suite d'accords secrètement conclus (1249—1251) avec la régente Blanche de Castille et le grand ministre provençal Romée de Villeneuve, livra la République d'Arles et fit hommage de toutes les terres qu'il possédait, et spécialement du château des Baux, à Charles 1er d'Anjou, alors captif en Egypte avec son frère Saint-Louis et devenu comte de Provence par son mariage avec l'héritière de la maison de Barcelone (2).

---

(1) « En 1847, un Pyrrhus des Baux est étranglé dans sa prison par ordre du roi de Naples, contre lequel il s'était révolté. » (Xavier de Ricard, *Petit Méridional* du 18 juin 1887).

(2) Béatrix, quatrième fille du dernier et brillant comte catalan Raimond-Bérenger IV et de Béatrix de Savoie. Elle fut, comme sa mère, la protectrice des troubadours, dont la poésie fleurit surtout aux XIIme et XIIIme siècles, sous les comtes de la maison de Barcelone (1112-1245) et sous Charles 1er d'Anjou (1245-1285).

Moins de deux siècles plus tard, Alix, comtesse d'Avellin et dame de toutes les *Terres baussenques*, étant morte sans postérité (1426), les Baux et tous les autres biens de sa succession, malgré les clauses formelles d'un testament, furent saisis par droit d'*aubaine* et réunis au domaine comtal sous le règne de Louis III d'Anjou, frère et prédécesseur du roi René, pour être annexés au royaume de France, avec la Provence entière, grâce à l'habile politique de Palamède de Forbin, en 1481, à la mort de Charles du Maine, neveu et successeur de René et dernier comte angevin. La baronnie des Baux, *terre adjacente*, fut ensuite administrée pendant plus d'un siècle (1513-1631), par des barons gouverneurs, puis reprise par Louis XIII et érigée par lui en marquisat (1643) en faveur de la famille princière de Monaco, qui la restitua en 1791 contre une forte indemnité, et dont le descendant porte encore les titres, purement honorifiques, de marquis des Baux et seigneur de Saint-Remi.

La Révolution consomma la ruine de la cité baussenque. Les habitants d'Arles, vengeant tardivement l'injure du traître Barral, la saccagèrent et lui volèrent ses archives ; les villages voisins de Maussane, Mouriès et Paradou, qui avaient jusque-là fait partie de la baronnie et du marquisat des Baux, devenus plus importants que la ville, amoindrie et déchue, dont ils relevaient, secouèrent le joug et obtinrent (en l'an IV) d'être érigés en communes distinctes. Les Baussencs désertèrent de plus en plus le rocher aride et désolé où ne les retenait plus le danger des guerres féodales ou des invasions sarrasines ; et la population se réduisit dans de telles proportions qu'elle est à peine aujourd'hui le dixième de ce qu'elle fut au XIIIe siècle.

*
* *

Cette petite population, au reste, est vaillante et très éloignée de l'effroyable détresse qu'ont dépeinte certains écrivains du Midi, avec une pitié quelque peu méprisante. Ce bien-être relatif provient surtout de l'exploitation des carrières. Et ici, messieurs, nous touchons à la question des Baux — car il y a une question des Baux, et Dieu sait si elle a fait assez de tapage depuis un an ! — et je me permettrai d'en parler en toute sincérité.

Les félibres, à l'égard desquels je ne puis être suspect d'antipa-

thie et pour l'un desquels au moins — vous savez qui je veux dire — je professe la plus profonde admiration, ont entrepris une vive campagne contre « les actes de vandalisme qui se produisent aux Baux et en faveur d'un morceau de Provence que les Barbares ont entamé (1). » Vous vous rappelez le cri d'alarme de M. Mariéton : « On a fait des Baux une carrière. » L'*Eclair* de Montpellier parle de destruction et de sacrilège : « Un véritable sacrilège contre l'art, l'histoire, la poésie et la nature est sur le point d'être consommé : des extractions de pierres sont en train de détruire les magnifiques ruines des Baux. » Un correspondant anonyme de l'*Aiòli*, d'une indignation très érudite, précise les points minés et excavés (*darbouna*, drainés par les taupes), l'entrée du *Val d'Enfer*, le cimetière gallo-romain, l'église Saint-Claude, tout le promontoire des Baux enfin, et proteste contre la délibération communale du 11 novembre dernier où l'on a fait semblant, dit-il, « de s'occuper de la question en votant quelques phrases sur l'impuissance du conseil à empêcher le mal (2). » Cette délibération, si critiquée, que vous avez pu lire dans les journaux régionaux, s'élève, comme bien vous pensez, contre les reproches injustifiés — c'est le conseil qui parle — adressés à l'administration municipale des Baux, qui prétend avoir fait tout son devoir, n'avoir pas laissé toucher à une seule pierre des « édifices communaux classés historiques », et affirme sa sollicitude pour « les ruines grandioses dont elle est si fière et qui attirent journellement tant de nobles visiteurs. »

Telle est la question. Qui a raison ? Qui a tort ? Les deux parties apparemment ont à la fois raison et tort. J'admets volontiers que la municipalité se soit décerné trop complaisamment un brevet de sollicitude ; mais il m'a paru, et il vous a paru à tous, après la visite des lieux, que la campagne de presse organisée contre elle avait vraiment dépassé la mesure. Il y a contradiction, en tout cas, à demander pour les Baux la tutelle de l'Etat et à se réclamer en même temps d'un groupe littéraire qui livre bataille, et avec raison, pour la décentralisation et les franchises communales (3).

Qu'étaient les Baussencs, il y a 50 et même 40 ans seulement ? M. Canonge va nous le dire : « Comme je suivais le versant de la dernière colline, j'aperçus dans la plaine deux femmes conduisant

(1) Adrien Frissant (*Aiòli* du 17 octobre 1894).
(2) *Aiòli* du 27 Novembre 1894.
(3) id. id.

des ânes : je ne crois pas que la misère se soit jamais présentée sous de plus tristes haillons et des traits plus douloureux. » Ces femmes avouent que le village des Baux est pauvre, que son territoire ne produit que des lierres et des herbes sauvages qu'on va vendre aux villes voisines, *en* Arles surtout, et que les deux charges que, d'ailleurs, elles n'ont pas pu vendre, valent tout au plus trente sous. Et M. Canonge de conclure : « Ainsi ces malheureuses avaient travaillé plusieurs jours, fait huit lieues, elles et leurs ânes, pour gagner trente sous, et revenaient sans avoir pu y parvenir ! Et de ce misérable trafic dépendait l'existence de deux familles, de toute une population (1). » Même impression d'indigence chez M. Frossard : « Lorsque nous visitâmes la ville des Baux, le plus morne silence régnait parmi ses hôtels délabrés ; plus loin nous aperçûmes quelques enfants en guenilles et quelques femmes hâves et mal vêtues. A notre aspect, elles firent entendre ce cri de misère qu'on croirait ne devoir retentir qu'aux approches des grandes villes. Elles nous conduisirent à l'*esplanure* où se trouvait réunie la population, triste et chétive. Ce spectacle faisait pitié (2) ». Et le charitable pasteur Frossard, comme le poète Canonge, ajoute qu'il a distribué à ces besogneux toute la monnaie qu'il pouvait avoir.

J'imagine que personne ne veut voir les Baux rétrograder à cette lamentable misère que l'exploitation des carrières a changée, je l'ai dit déjà, en un bien-être relatif, dont les habitants se contentent ; et vous savez combien ceux que nous avons entretenus ont insisté sur ce point.

Et alors il y a deux choses également indiscutables, et au fond conciliables : il faut que les carriers, dont les concessions ont été obtenues, peut-être à bas prix, mais dans les formes légales, ne soient point inquiétés dans leur exploitation ; et il faut aussi que les ruines grandioses de l'antique cité monolithe soient préservées d'une destruction plus ou moins imminente.

Et le moyen ? Il n'y en a qu'un, et je le trouve très sagement exposé par M. Joseph Hilaire, conseiller général du canton de Saint-Remi, qui a montré, dans toute cette affaire, beaucoup de sang-froid, de jugement et de goût : « Faire acheter par l'Etat les terrains couverts par ces belles ruines, et en même temps obtenir

(1) *Notice historique*, etc.
(2) *Tableau pittoresque*, etc...

de la Commission des monuments historiques de s'imposer tous les sacrifices possibles pour la conservation des parties *classées* et qui ne sont nullement soignées ni entretenues (1). » Là, et là seulement, est la solution équitable qui sauvegardera à la fois l'intérêt privé, l'intérêt communal et l'intérêt supérieur de l'art.

*
* *

Le château des Baux fut probablement construit vers le Vme ou le VIme siècle. En partie détruit en 1355 par Robert de Duras, en 1482 ou 1483 par ordre de Louis XI, il fut définitivement ruiné, à la prière des communautés voisines et sur adjudication, en mars 1632, vingt ans après celui de Noves acquis de l'archevêque d'Avignon par les Etats de Provence qui en avaient arrêté la destruction, et à la même époque que ceux de Beaucaire et d'Orgon jetés bas sur les instructions de Richelieu, l'inflexible démolisseur des repaires féodaux (2).

Que reste-t-il du château ? Une partie de la belle voûte ogivale de l'église Sainte-Catherine ; une petite porte, surmontée d'une feuille d'acanthe qui forme, avec les deux sculptures du donjon, les seuls ornements encore visibles de l'ancien édifice ; des fossés recouverts de débris ; des restes de remparts ; et, du côté du Levant, deux tours de grandes proportions, plongeant dans l'abîme, autrefois reliées par une galerie et maintenant sans aucune communication : « le tout, constituant un ensemble de ruines imposantes, étranges, difficiles à décrire, tant est grand leur bouleversement et leur état de chaos (3). » Ce n'est plus, dit Séverine, « que ruines béantes, mi-creusées dans le vif du roc, mi-construites par la main des hommes : partout des rinceaux, des ogives, des trèfles effeuillés, des rosaces brisées..... (4) ». Toutes ces choses mortes, les

(1) Lettre à M. Adrien Frissant (*Aiôli* du 17 octobre 1894). Ajoutons que M. Hilaire a reçu un commencement de satisfaction par une lettre de l'éminent architecte Révoil l'informant qu'il était chargé « d'adresser à M. le Ministre des Beaux-Arts un rapport sur l'état des ruines et monuments historiques des Baux et de lui proposer les mesures à prendre pour la conservation des parties les plus intéressantes de ces ruines. » (*Petit Marseillais*, 1er décembre 1894).

(2) Celui de Tarascon, qui ne rappelait aucune exaction, devait aussi être détruit et avait déjà trouvé un adjudicataire : les lenteurs calculées du Parlement réussirent à le sauver.

(3) Abel Destandau : *Promenade* dans la ville des Baux.

(4) *Eclair* de Paris (3 avril 1895).

unes à jamais enfouies, les autres pitoyablement délabrées, pleurent leur grandeur passée, car les choses aussi ont des larmes : *Sunt lacrymæ rerum !*

O beaux jours des XII° et XIII° siècles, jours de plaisirs et de combats, de joie et de deuil, de chants et de sang, où êtes-vous ? Où les « troubadou » s'accompagnant de la vielle et faisant retentir la strophe indignée du *sirventès* ou dialoguant subtilement dans l'amoureuse *tençon ?* Où les seigneurs guerroyeurs et turbulents, les princes lettrés, protecteurs des « trouveurs » et « trouveurs » eux-mêmes, se délassant de la galanterie par la bataille et de la bataille par l'amour ? Où les gentes châtelaines jugeant les chansons « courtoises » et présidant aux tournois poétiques ?

Durant cinq siècles au moins, les preux chevaliers qui reposent là, sous les ruines amoncelées, « barons indomptables, âpres fils de la Provence abrupte (1) », braves jusqu'à la témérité, mais inconstants et chercheurs d'aventures,

Cerco-malur, ome de chaple (2),

ont promené, en Terre Sainte et sur tous les champs de bataille de l'Europe méridionale, la comète à seize rayons d'argent de la maison des Baux,

. . . . . la proumiero —
Pèr soun antique noum e pèr sa resplendour —
Di grand familho prouvençalo :
Raço d'eigloun, jamai vassalo,
Qu'eme la pouncho de sis alo
Aflourè lou cresten de touti lis autour (3).

Et, durant des siècles encore, de la grande Etiennette et d'Alasie de Porcellet qui fut baisée déloyalement au front par ce fou de Pierre Vidal à Baussette chantée par Pierre Roger et à Jehanne qui fut la compagne de Fanette de Gantelme et peut-être de Laure de Noves au Tribunal de « Gay-Saber » de Romanin, les dames et « damoiselles » qui dorment là leur dernier sommeil, embellirent et éclairèrent de leurs charmes et de leur grâce cette « esplanure »

(1) Mistral : *Calendau* (chant I).
(2) id. id. id.
(3) id. id. id.

ensoleillée et alors si animée, d'où se dégage à cette heure une impression d'immense tristesse :

O princesso di Baus ! Ugueto,
Sibilo, Blanco-Flour, Bausseto,
Que trounavias amount sus li roucas aurin,
Cors subre-bèu, amo galoio,
Dounant l'amour, largant la joio
E la lumiero, li mount-joio
De Mount-Pavoun, de Crau li trescamp azurin

Encaro vuei dins soun mirage
Se represèntoun vòste oumbrage...
Li ferigoulo meme an counserva l'òudour
De vòsti piado ; e m'es vejaire
Que vese encaro, — galejaire,
Gentiéu, courriòu e guerrejaire, —
Que vese à vòsti pèd canta li troubadour (1).

Vous me pardonnerez cette délicate citation de *Calendau*, un chef-d'œuvre et peut-être le chef-d'œuvre « mistralenc », qu'il n'est pas plus permis d'ignorer, quand on parle des Baux, qu'il n'est permis d'ignorer *Nerto* en parlant du Palais des Papes ou *Mirèio* en parlant de la Camargue ou de la Crau.

*
* *

Le lendemain, jour de Pâques, notre deuxième journée d'excursion s'ouvre, à Saint-Remi, par un ciel toujours serein, au son des cloches qui annoncent l'arrivée de Mgr l'archevêque d'Aix, dont le nom vous est assez connu par des polémiques récentes et qui est venu donner la communion aux hommes.

De bonne heure, je dois le dire à votre éloge, vous êtes tous sur pied et prêts à partir pour les *Antiques*, où nous arrivons par la route de Maussane, après une petite marche salutaire, sous la conduite de M. Barbier, maire, qui a tenu à nous faire lui-même les honneurs des deux précieux monuments devant lesquels, en rap-

(1) *Calendau* (chant I).

porteur fidèle et Provençal fervent, j'ai pris soin de noter l'admiration émue et presque religieuse dont aucun de vous n'a cherché à se défendre.

Les deux monuments sont distants l'un de l'autre d'une douzaine de mètres : celui du nord est un Arc de Triomphe, celui du midi un Mausolée.

L'Arc a malheureusement bien souffert des injures du temps ou des hommes ; il a perdu son attique et les chapiteaux de ses huit colonnes cannelées, et on a dû le protéger par une toiture en dalles. Les bas-reliefs placés entre les colonnes des deux faces principales, les quatre personnages des tympans, les caissons hexagonaux de la voûte, les rosaces, la guirlande de fruits de l'archivolte, toutes les sculptures enfin que l'édifice dégradé permet encore de voir sont, d'après les connaisseurs, absolument remarquables.

Le Mausolée, dont j'emprunte encore la description à la *Statistique* des Bouches-du-Rhône, est construit à trois étages sur un double socle. Le premier étage, carré et massif en apparence (1), est orné de bas-reliefs représentant des combats. Le deuxième est carré aussi, mais percé à jour, avec une arcade à chaque face entre deux colonnes corinthiennes ; c'est ce deuxième étage qui porte, sur l'architrave de la face nord, l'inscription si connue et si discutée :

SEX. L. M. IVLIEI. C. F. PARENTIBVS. SVEIS.

Le troisième étage s'élève sur un fort entablement qui porte un soubassement circulaire, d'où se dégage un péristyle de dix colonnes corinthiennes ou espèce de temple à jour dans lequel sont placées deux statues de deux mètres de hauteur :

Dous generau de pèiro eilamount dins lis èr (1).

L'état de conservation du Mausolée est presque parfait : « C'est l'édifice romain le mieux conservé qu'il y ait dans le monde (2). » Quelques travaux urgents de réparation et de consolidation y furent exécutés, comme à l'Arc, au XVIIIme siècle, puis encore en 1817,

---

(1) M. le comte de Villeneuve dit qu'il est massif ; mais M. Marius Girard, architecte en même temps que félibre, dans des fouilles entreprises en 1866 sous les auspices de la Société archéologique de Saint-Remi et avec l'assentiment de M. Révoil, s'est assuré qu'il ne l'était pas.

(2) *Mirèio* (Chant IV).

(3) Elisée Reclus (La *France*).

1818, 1819, sous la direction de M. Penchaud, architecte départemental, à qui l'on doit, à la même époque, les plans de reconstruction de l'Eglise et les plans du nouvel Hôtel-de-Ville (3). Ces réparations, au reste, furent faites de façon habile et non apparente, et M. le pasteur Frossard, qui n'aime pas que l'on touche aux ruines, même pour les conserver, veut bien convenir que les *Antiques* « n'ont pas reçu trop d'atteintes de la part des conservateurs. » Il paraît qu'ils en ont reçu de la part d'autres personnes. Le même pasteur Frossard nous apprend que les deux statues de la coupole du Mausolée, « les deux généraux de pierre », furent nuitamment dépouillées de leurs têtes. Et par qui ? Messieurs, vous l'avez tous deviné : par des Anglais : C'est leur façon à eux d'admirer nos chefs-d'œuvre.

Je n'étonnerai personne, je crois, en disant que les archéologues ne sont point d'accord au sujet de ces monuments. Pour M. de Villeneuve et M. Marius Girard, deux choses paraissent évidentes : « *l'Arc est antérieur au Mausolée, la sculpture du Mausolée est inférieure à celle de l'Arc.* » Mais voici M. Frossard qui estime, au contraire (avec M. Isidore Gilles et un savant de Berlin dont le manuscrit est conservé à Saint-Remi), que le Mausolée et l'Arc sont contemporains et qui ajoute que les deux monuments « le cèdent à plusieurs autres sur notre terre classique sous le rapport

---

(1) L'ancien était la maison (avec l'inscription Soli Deo), aujourd'hui démolie, du célèbre Nostradamus (Michel de Nostre-Dame), astrologue, médecin ordinaire du roi Charles IX, auteur des *Centuries*, né à Saint-Remi, mort à Salon où son tombeau se voit encore (1503-1565) ; petit-fils de Pierre, qui fut premier médecin du roi René, frère de Jean, (procureur au Parlement, poète provençal et auteur de l'*Histoire des Troubadours*), et père de César, Charles et André, (César auteur d'une *Histoire de Provence* et ami de Malherbe, Charles et André, poètes provençaux). Saint-Remi est aussi la patrie du troubadour Peyre qui y mourut vers 1264 ; du savant abbé Expilly (1719-93), auteur du précieux *Dictionnaire des Gaules et de la France*, malheureusement inachevé ; du docteur Marie-Denis Pellissier (1765-1829), membre de la Convention et des Cinq-Cents, mort à Nyon (canton de Vaud, Suisse), sur les bords du Léman, à quelques lieues de la France, après 13 ans d'exil noblement subis au nom de la liberté, fils d'André qui fut de la Constituante, père d'André-Marie Toussaint et de Jules, et grand-père d'Albert, docteur distingué de la capitale, qui continue brillamment la tradition médicale et libérale d'une famille justement populaire ; et enfin de Joseph Roumanille (1818-1891), le *Cascarelet* de l'*Armana prouvençau*, né dans un *mas* du quartier des jardins :

Dins un mas que s'escound au mitan di poumié,
Un bèu matin, au tèms dis iero,
Siéu na d'un jardinié ' mé d'uno jardiniero,
Dins li jardin de Sant-Roumié.

du goût qui a présidé à leur construction ». Allons donc, réplique Mistral sur ce dernier point, « les *Antiques* n'ont pas leurs pareils, pour l'élégance et la beauté, ni en France ni en Italie (1). » Et Elisée Reclus ne cache pas sa préférence pour le Mausolée que Jean Goujon aurait vu, dit-il, et dont il se serait certainement inspiré : « Telle est la grâce de ce monument et d'autres édifices romains de la Provence qu'on a pu les attribuer à des architectes de Marseille ayant conservé, quoique sous la domination romaine, les traditions de l'art hellénique (2) ». Oui, ce tombeau est grec, et grec aussi est le plateau par ses arbres, par ses plantes, par ses senteurs, par les Alpilles dentelées et grillées qui sont presque à portée de la main et que domine le pic altier de Gaussié, dit le lion d'Arles :

Lou leioun dis Aupilho,
Lou leioun roucassié
De Gaussié (3).

L'Arc, que l'on a généralement cru le plus ancien des deux édifices, paraît se rapporter au temps de Jules César pour M. Isidore Gilles, de Titus pour M. Frossard, de Trajan pour MM. de Villeneuve et Marius Girard, de Marc-Aurèle pour Mérimée (4). Le Mausolée serait du temps de Jules César encore selon MM. Gilles et Elisée Reclus, du 1er siècle après Jés.-Ch. selon M. Frossard, du Bas-Empire selon MM. de Villeneuve et Marius Girard. Le nom de Jules, que porte l'inscription, n'aurait, d'après ces derniers archéologues, rien de commun avec celui de Jules César, et le superbe tombeau, que toutes les générations ont admiré, serait tout simplement la sépulture d'une obscure famille de Jules établie à Glanum et qui avait par pur hasard un illustre nom.

Sans avoir aucune prétention — je l'ai dit déjà au sujet du Palais des Papes, et je le répète — à la science archéologique, il me semble inexplicable que M. le comte de Villeneuve, qui a rattaché étymologiquement le souvenir de Marius à une foule de noms de lieux, n'ait pas songé à lui en présence des monuments de Glanum.

---

(1) *Aiôli* du 17 mars 1891.

(2) La *France*.

(3) Marius Girard : La *Crau* (Avignon, Mme Vve Roumanille, 1894).

(4) Celui d'Orange a été attribué de même à Marius, à Auguste, à Tibère, à Marc-Aurèle et à Septime Sévère.

Il convient lui-même qu'aucun Romain, si ce n'est Jules César, dont le nom se retrouve aussi dans la dénomination de plusieurs localités importantes, n'est resté si populaire et n'a laissé tant de traces de son séjour en Provence. Comment l'idée ne lui est-elle pas venue que ces monuments pouvaient se rapporter soit à l'un, soit à l'autre de ces deux grands hommes de guerre, peut-être même aux deux à la fois ?

Mon Dieu, l'idée lui en est bien venue, au moins pour Jules César, que l'inscription du Mausolée ne pouvait pas ne pas lui rappeler ; mais il a dû s'empresser de la rejeter, ayant l'opinion bien arrêtée que les deux monuments, et le Mausolée surtout, dataient au plus tard du IIe siècle de notre ère.

M. Isidore Gilles, avec sa hardiesse habituelle, n'y va pas par quatre chemins. Pour lui, et sa manière de voir est partagée pleinement par Frédéric Mistral et en partie par Elisée Reclus, les deux monuments sont contemporains et élevés tous deux par ordre de Jules César : le Mausolée, à la mémoire de Caïus Marius, son oncle ; l'Arc de Triomphe, en l'honneur de ses propres victoires sur les Gaulois et les Bretons, « ce qui concorde bien, dit Mistral, avec la tradition locale ».

En somme, aucune preuve convaincante n'a été donnée de l'antériorité de l'Arc, et il serait puéril de vouloir la déduire du fait seul de sa plus grande dégradation. La thèse de M. Gilles me paraît conforme au texte de l'inscription, à l'histoire, à la tradition, au bon sens, et je m'y tiens, vous laissant libres de faire votre choix entre des opinions si divergentes.

*
* *

On sait que Massalia ou Marseille, d'origine phénicienne, fut occupée, 600 ans environ avant notre ère, par les émigrants de l'ionienne Phocée qui donnèrent une importance considérable à son port et à son commerce par la création de colonies littorales semées d'Espagne en Italie (1) et de comptoirs à l'intérieur des terres ja-

(1) *Emporiæ* (Ampurias), *Agatha* (Agde), *Cessero* (Saint-Thibéry), *Rhodanusia* (Saint-Montant, près de Beaucaire), *Heraclea* (Saint-Gilles), *Citharista* (la Ciotat), *Tauroentum* (ruines dans le golfe de la Ciotat, département du Var), *Olbia* (Eoube, rade d'Hyères), *Athenopolis* (anse d'Agay, entre Fréjus et la Napoule), *Antipolis* (Antibes). *Nicæa* (Nice), *Monœcus* (Monaco), etc....

lonnant la route, dite *chemin des Grecs*, qui menait au Rhône et à la Durance. Glanum, (Glanicum, Glanum Livii) paraît avoir été l'un des plus anciens de ces comptoirs massaliotes ; sa fondation remonterait au Vme siècle av. J.-Ch. et serait antérieure à celle de Tarasco, Avenio, Cabellio, Caudellium et Portus.

Toutefois, si Glanum, ville principale de la tribu celto-ligyenne des Salvii établis entre le *Louérion* et les Alpilles, et proche voisine des pays des *Désuviates* qui tenaient la haute Crau et des *Cavari* qui occupaient toute la plaine comprise entre le *Louérion* et les deux rives de la Durance, fut de tout temps un *emporium* ou marché de vêtements fréquenté, comme le furent Salo pour le sel et Trittis pour le blé, il est admis qu'elle ne devint véritablement importante que sous les empereurs romains, quand Arles fut une des premières cités du monde latin et la Rome des Gaules, *Gallula Roma*, et qu'elle fit venir des carrières de Glanum, par les bateliers *utriculaires* du *Louérion*, les pierres de ses grands monuments.

Le *Louérion* coulait au nord-ouest, à la distance d'un mille seulement, vers *Ernaginum* (Saint-Gabriel) où il se joignait à la *Duransole* et aux *Fosses Mariennes* qui pourraient bien n'avoir été qu'un seul et même bras d'irrigation et de navigation mettant Glanum en communication avec la ville d'Arles, avec la mer, avec le Rhône, avec la Durance (navigable alors jusqu'à Portus ou Pertuis) par Urgo, Cabellio et Caudellium (Orgon, Cavaillon et Cadenet). La voie *aurélienne* d'Aix à Arles, par Pisavis et Teritiæ, ancien chemin des Grecs et peut-être des Phéniciens, venait déboucher, du midi au nord, même sur les bords du canal qui recevait par elle les blocs des carrières en pleine exploitation ; une autre branche de la voie *aurélienne*, allant de Milan à Apt (Apta Julia) par les Alpes Cottiennes, d'Apt à Cavaillon et de Cavaillon à Glanum par une double direction orientée de l'est à l'ouest (1), passait sous l'Arc de Triomphe et arrivait à Arles par Ernaginum, dont la situation stratégique était si importante qu'elle n'a pu échapper à Marius. Les Romains étaient de solides constructeurs de routes aussi bien que de monuments : « Leurs voies étaient faites avec un soin infini, à l'aide de grosses pierres parfaitement ajustées et

(1) Orgon, Valdition et Romanin ; ou bien Crau d'Orgon, Chapelle et Crau de Mollégès.

disposées sur un lit de béton, si bien qu'elles devenaient presque indestructibles (1) ». Et, de fait, malgré tous les bouleversements dont la Basse-Provence a été le théâtre, quelques parties de ces deux voies ont résisté jusqu'à nous et sont connues dans le pays sous le nom de *camin arlatan*.

En bordure sur chacune des deux voies étaient disséminées de riches *villæ* où les colons romains se traitaient comme de petits Lucullus, à en juger par les amas de coquilles d'huîtres que l'on a retrouvés sous les ruines de quelques-unes de ces maisons de plaisance, et notamment aux environs de Sénas et d'Orgon. Au reste, pour son alimentation, pour l'hygiène et pour les plaisirs, cette population, comme celle d'Arles desservie par deux aqueducs, celle de Marseille par trois et celle d'Aix par quatre, était au moins aussi abondamment pourvue d'eau que de nos jours. Les Romains, c'est une justice à leur rendre, se préoccupaient par-dessus tout de la question de l'eau ; et, partout où ils se sont établis, ils ont laissé des œuvres, quelques-unes grandioses comme le Pont du Gard, qui témoignent de cette primordiale préoccupation.

Pour ce qui est de Glanum, des barrages contenaient les eaux des *gaudres* ou torrents, et ces eaux captées formaient une série de petits lacs étagés d'où, par des aqueducs, elles allaient alimenter les fontaines publiques. M. le comte de Villeneuve souhaitait, il y a 70 ans, que de pareils travaux fussent exécutés dans notre siècle. Eh bien, consolez-vous, ombre de M. le Préfet de la Restauration, voilà qui est fait : la ville de Saint-Remi — vous avez pu vous en rendre compte, messieurs, par l'ascension quelque peu périlleuse que nous fîmes à la suite de M. Barbier, maire — est revenue au système romain, et il faut l'en féliciter.

*
* *

Quelle irrésistible tentation, devant cet Arc à demi-détruit, devant cet autre monument qui fait songer à la mort, d'évoquer le souvenir de cette antique Glanum, si vivante et agissante à l'époque romaine impériale ! Sur ce plateau, d'une sécheresse, d'une nudité si désolée, s'éleva une fière cité qui compta jusqu'à 10.000

(1) Ammann et Coutant : *Précis* d'Histoire romaine (Paris, Fernand Nathan).

habitants au IVe siècle et qui fut dotée de tout le bien-être, de tout le luxe même pour les grandes familles, et de tous les avantages agricoles, industriels et commerciaux qu'il était alors possible d'avoir.

Les bras druentins portaient au loin les dalles, les briques, les terres cuites, les étoffes. Dans la partie desséchée de l'île marécageuse enfermée entre la *Duransole* et le *Louérion* vivait, sur des terres fécondes et de cultures très diverses, la population agricole. Au levant du plateau, des centaines de carriers, ouvriers souterrains, taillaient dans le roc ces immenses excavations et ces voûtes sombres auxquelles se rattachent d'émouvantes histoires d'enfants perdus. Et là, même devant nous, sur cette plate-forme des *Antiques*, qui fut peut-être l'agora massaliote et le forum latin, allait et venait une foule d'affairés et de désœuvrés, graves matrones chrétiennes passant en litière, vêtues sévèrement de la *stole* et de la *palla*, et se rendant aux thermes où à l'office divin autorisé enfin par Constantin, après deux siècles et demi de sanglantes persécutions ; patriciens sénatoriaux et curiales parlant des affaires de l'Etat ou du dernier empereur égorgé ; hommes du peuple attendant les distributions de vivres, artisans organisés en corporations et allant à leurs boutiques ou à leurs chantiers, colons apportant au marché les produits de la ferme ; affranchis, esclaves, légionnaires barbares et dissolus à la solde de l'Empire dégénéré ; enfants aux *prætextes* déchirées sortant des écoles publiques et emplissant la ville de leurs joyeuses clameurs ; grammairiens, rhéteurs, sophistes, comédiens, mimes, musiciens, *utriculaires* en bordée poursuivant jusqu'à quelque ruelle galante les *mérétrices* mi-vêtues de la tunique légère et de l'indiscret *palliolum* !

Puis c'était quelque cortège d'empereur (Gallus, Constantin, Honorius, Majorien) aux rouges *laticlaves* brodées d'or et d'argent, traînant à sa suite à l'amphithéâtre d'Arles toute la plèbe avide de spectacles : jeux du cirque, combats de gladiateurs, courses de taureaux, qui ne sont pas, comme on l'a cru, d'importation catalane, que les Romains ont connues et pratiquées, et pour lesquelles les descendants des citoyens de Glanum ont conservé un goût si vif et si notoire que saint Luc, patron des bouviers de Camargue, n'a qu'à conseiller aux anges de crier : *li biou, li biou !* pour faire sortir du Paradis, où il est indûment entré, le malin *Jarjaio*, incorrigible *aficionado* de Saint-Remi (1).

(1) La *Jarjaiado*, poème comique de Louis Roumieux (Montpellier, 1879).

Et tout cela n'est plus ; et, de cette cité gréco-romaine qui eut plusieurs siècles de splendeur, il ne reste que ces deux chefs-d'œuvre d'art antique, toujours debout, qui, depuis quinze siècles, voient défiler à leur base les générations émerveillées.

Est-ce bien là vraiment tout ce qui reste ? Faut-il croire que les Wisigoths, destructeurs de Glanum, et les Sarrasins, destructeurs de Fretum, n'aient fait grâce, dans leur rage aveugle, qu'à cet Arc et à ce Mausolée, dont la beauté les aurait frappés eux-mêmes d'admiration et de respect ? « Ce qui me paraît le plus surprenant, dit M. Emilien Frossard, c'est la double circonstance de leur parfaite conservation et de l'enlèvement ou de l'anéantissement complet de tout ce qui avait été élevé à l'entour, soit en maisons, soit en toute autre construction, dont on ne retrouverait pas aujourd'hui la moindre parcelle. »

La moindre parcelle ! Evidemment, les *Antiques* sont tout ce qui est resté visible de la cité morte. Mais là, sous nos pieds, sous les « ermas » et les oliviers poudreux de cette terrasse dévastée, n'y a-t-il vraiment que de la terre et des cailloux ? Tenez, écoutez Mistral, cher pasteur, si vous êtes encore de ce monde, ce que je vous souhaite bien volontiers :

« Tout autour de ces *Antiques*, qui décèlent aux yeux de tous l'existence d'une ville ornée par l'art dans sa plus belle époque, tout ce qui s'est trouvé de médailles, de morceaux de marbre, de statuettes de bronze, de tuiles antiques, de tessons de poteries, il n'est pas possible de le dire (1)... Avec moins de 30.000 fr., on mettrait à jour, *outre les quatre temples* signalés par M. Gilles, tout cet amas d'objets précieux de toute espèce, cachés dans la terre au temps des Sarrasins et que le paysan, à Saint-Remi comme ailleurs, désigne, de père en fils, sous le nom de la *Chèvre d'or* (2). »

---

(1) C'est à M. le marquis de Lagoy que l'on doit principalement ces découvertes : médailles, monnaies (grecques, romaines, mérovingiennes et carolingiennes), inscriptions, casques, instruments, etc...

(2) *Aiôli* du 17 Mars 1891. Cette légende de la *Chèvre d'or*, se rapportant aux invasions des Sarrasins, se retrouve, en effet, partout en Provence : « Dans tous les coins de Provence, j'avais rencontré la *Chèvre d'or*. Aux Baux, errant les nuits de lune à travers les plaines abandonnées et courant le long des abîmes ; non loin d'Arles, à Cordes, autour du mystérieux souterrain taillé dans le roc en forme d'épée ; près de Vallauris, du Val d'or, sur ce plateau semé d'étranges ruines qu'on appelle aussi Cordes ou Cordoue, et d'où la vue s'étend si belle, par delà les bois d'orangers qui font ceinture au golfe Juan, jusqu'aux îles de Lérins..... Partout la légende se rattachait aux souvenirs de l'occupation sarrasine, et partout il s'agissait d'une chèvre à la toison d'or habitant une grotte pleine d'incalculables richesses et menant à la mort l'homme assez audacieux pour essayer de la suivre ou de s'emparer d'elle. » (Paul Arène : La *Chèvre d'or*).

Vous entendez bien, messieurs, moins de 30.000 francs ! Mais encore faut-il les avoir, ces 30.000 francs, et le Parlement ne paraît guère songer à les voter. Ah ! si les ruines de Glanum étaient à l'étranger, en Grèce, par exemple, ce n'est pas une trentaine, mais des centaines de mille francs qu'on accorderait pour les fouilles, comme pour celles de Delphes dont on ne pourra rien emporter que des moulages, car les Grecs ne veulent plus que leurs plus purs chefs-d'œuvre aillent embellir le Louvre ou le British Musæum, et ils en ont défendu l'exportation par une loi des plus sévères.

Et combien ils ont raison ! Si une loi pareille avait existé pour la Provence, elle n'aurait pas eu la douleur de voir, depuis deux ou trois siècles, ses plus belles statues antiques, la Vénus d'Arles, le Jupiter d'Aix, l'Auguste de Vaison, prendre la route de Paris ou de Londres.

Aussi, tout en souhaitant qu'on veuille bien consacrer aux fouilles de notre Midi, qui seraient fructueuses et précieuses à coup sûr, quelques-uns de ces millions qu'on octroie si libéralement pour les fouilles de Delphes ou pour arroser les « radis » de quelque gouverneur soudanien, peut-être vaut-il mieux, tant que nous ne serons pas assurés par une loi de garder *chez nous*, dans nos musées d'Arles ou de Nîmes, les objets découverts *chez nous*, peut-être vaut-il mieux, comme dit Mistral, laisser Glanum enseveli. « Au moins, conclut-il, quand nous allons promener vers les *Antiques*, il nous reste le plaisir de songer que nous marchons sur des frontons de temples, sur des colonnades ioniques ou doriques, sur des Vénus blanches prosternées dans la terre, et que sous nos pieds gît la *Chèvre d'or* ».

Vous me pardonnerez, messieurs, de vous avoir si longuement entretenus de Glanum. C'est que Glanum, par ses *Antiques*, par son Mausolée surtout que la gravure et la photographie ont reproduit dans tous nos grands ouvrages d'archéologie et de géographie, a été pour la plupart d'entre vous la cause déterminante de notre « escourregudo ».

Il faut cependant s'arracher à la contemplation de ces superbes monuments. Le déjeuner est à 10 heures 1/2, le départ pour Tarascon à 10 heures 50, et plusieurs excursionnistes, pour ne pas dire tous, ne veulent pas quitter Saint-Remi sans avoir vu quelque chose dont on parle beaucoup autour de moi, un spectacle ou un coup d'œil qui promet d'être un vrai régal de délicats

*
* *

Que devint la population de Glanum après l'œuvre de ruine accomplie par les Wisigoths en 480 ? Elle fonda deux bourgs : l'un, Fretum, sur l'emplacement de la ville détruite, avec Saint-André ou Saint-Paul de Mausoles comme église ; l'autre, avec une église dédiée à Saint-Pierre, plus bas vers le nord, sur les bords du *Louérion*, qui prit peu après le nom de Saint-Remi, évêque de Reims, et qui fut le berceau de la ville actuelle. Le bourg de Fretum ayant été détruit à son tour par les Sarrasins (737), toute la population s'aggloméra à Saint-Remi, qui était alors carolingienne, après avoir été successivement wisigothe, ostrogothe et mérovingienne. L'histoire de cette ville se confond dès lors avec celle du royaume d'Arles, avec celle de la maison des Baux, avec celle du comté de Provence, et enfin, après l'extinction de la deuxième maison d'Anjou, avec celle de la France elle-même.

Distraite passagèrement du domaine comtal, une première fois par la reine Jeanne en faveur de Guillaume Roger, comte de Beaufort, frère du pape Clément VI, une deuxième fois par René en faveur de Jehanne de Laval, « pour en joyr sa vie durant seulement », après quoi elle devait échoir à Jehan, fils naturel du bon roi, la terre de Saint-Remi fut jointe par Louis XIII à celle des Baux érigée en marquisat en faveur du prince de Monaco, en compensation des sacrifices qu'il avait faits pour la France. Cette souveraineté monégasque fut, d'ailleurs, plus nominale que réelle, et la ville, moyennant certaines charges et concessions, ne cessa pas de faire partie du royaume.

Sous les comtes de Provence, elle eut un Hôtel des Monnaies, qui fut plus tard réuni à celui de Tarascon, et une maison royale ou *Maison de la cour*, qui semble avoir été l'un des séjours favoris de plusieurs de ces princes et princesses : la régente Marie de Blois, son fils Louis II et son petit-fils René. Marie de Blois, qui avait réuni de nouveau Saint-Remi à la couronne angevine, y institua les foires de Saint-Marc et de Saint-Simon qui existent encore. Louis II lui accorda, en 1393, le droit de s'administrer par trois syndics nommés à l'élection.

René est certainement de tous les souverains celui qui s'y plaisait le plus et dont le nom y est resté le plus justement honoré. Il y venait fréquemment pendant les séjours qu'il fit, presque chaque année, en Provence, et dont quelques-uns, surtout les deux

derniers (1455-1461 et 1474-1480), après son deuxième mariage, durèrent plusieurs années. C'est à Saint-Remi qu'il fit son premier testament, en présence de trois notables habitants, dont l'un, Pierre de Nostre-Dame, son 1er médecin, fut l'aïeul du célèbre Nostradamus. Arrière-petit-fils du roi de France Jean II (le Bon) dont il rappela à tous dans sa captivité la chevaleresque loyauté, fils du comte et roi Louis II et de Yolande d'Aragon, frère et successeur de Louis III, beau-frère de Charles VII et oncle de Louis XI par sa sœur Marie, beau-père du roi d'Angleterre Henri VI par sa fille (l'héroïque et infortunée Marguerite d'Anjou) et du duc de Lorraine Ferry de Vaudemont par son autre fille (Yolande), René, si royalement apparenté, prenait lui-même les titres, dont quelques-uns purement nominatifs, de roi de Jérusalem, des Deux-Siciles, d'Aragon, Valence, Majorque, Sardaigne et Corse ; duc d'Anjou et de Bar ; comte de Barcelone, Provence, Forcalquier, Piémont, etc... A ces titres glorieux il pouvait joindre ceux de savant et de poète, de peintre et de musicien, de législateur et d'humaniste, parlant et écrivant à la fois le latin, le français, le provençal, le catalan et l'italien, se procurant à grands frais la copie des manuscrits grecs et romains, conservant religieusement le texte le plus complet des *Mémoires* de Joinville, recueillant et propageant les œuvres des troubadours des XIIme et XIIIme siècles et donnant une nouvelle vie — factice et éphémère, il est vrai — à la littérature provençale et aux cours d'amour. Mais ce n'est ni sa glorieuse parenté ni sa science qui l'ont rendu si populaire en Provence : c'est sa bonté. René n'est point le grand roi, mais *le bon roi*, celui que la légende représente courant les champs, de Fréjus à Tarascon et d'Aix à Apt, avec Jehanne de Laval, sa jeune épouse (en bergier et en bergeronne), rendant la justice sous les arbres comme Saint-Louis, dotant les jeunes filles et s'asseyant au foyer du pauvre ; c'est celui qui peut aller partout, béni de tous, sans autre garde que l'affection de ses sujets reconnaissants, comme Idoménée à Salente après les sages réformes de Mentor.

Après l'annexion du comté de Provence et à partir de 1639 (date de la dernière réunion des Etats), Saint-Remi fut une des 16 villes qui, sans être chefs-lieux de vigueries, avaient le droit de se faire représenter aux assemblées générales des Communautés ; elle eut de même un des 58 subdélégués créés par l'édit de 1704. L'Assemblée générale s'y réunit en août 1661 ; le bureau de la province,

fuyant la peste qui sévissait à Aix et dans la plupart des autres villes, s'y transporta en 1722. Au point de vue administratif, Saint-Remi dépendait de la viguerie de Tarascon ; au point de vue judiciaire, de la sénéchaussée d'Arles ; au point de vue religieux, du diocèse d'Avignon, après avoir dépendu de l'abbaye de Saint-Remi de Reims jusqu'au XIVme siècle. Trois consuls, remplaçant les anciens syndics et élus annuellement (le 1er dimanche de Décembre) parmi les plus hauts « allivrés » ou imposés, administraient la communauté avec l'aide d'un « conseil de ville » et présentaient au mois de mai l'exposé de la situation financière. Ce régime municipal n'avait rien à envier à celui de nos jours ; il laissait à l'assemblée communale plus d'initiative et de liberté et ne se butait pas, à tout propos et hors de propos, à la résistance paperassière de l'Etat centralisateur et tuteur.

*
* *

Nous voici de retour sur la place d'Armes ou de la République, devant l'Eglise où le troisième et dernier coup de cloche appelle les fidèles à la grand'messe. Ah ! comme je comprends maintenant les chuchotements inexpliqués des *Antiques* ! C'est donc cela qu'on voulait voir, c'est ce tableau véritablement merveilleux qu'on s'était tant promis de venir admirer, entre le repas et l'heure du départ, la sortie de la messe ! Quelques-uns en avaient perdu le boire et le manger, et jamais déjeuner ne fut plus lestement expédié.

C'est qu'entre toutes les filles de Provence, les Saint-Rémoises, au même titre que les Arlésiennes, ont conservé, à travers les siècles et sous le costume enchanteur qui fait si bien valoir leur troublante beauté, ce type si marqué et si remarqué où s'unissent et se fondent harmonieusement le profil grec, la majesté romaine et la passion sarrasine : la poétique démarche d'une Nausicaa, la dignité de maintien d'une Cornélie, les yeux alanguis et voluptueux de l'ardente mauresque du Maghreb.

Ce costume, quel chef-d'œuvre de grâce, de patience et d'ingéniosité ! Tout est sorti aujourd'hui, jour de Pâques. De la plus fière à la plus humble, de la plus cossue à la plus déshéritée, toutes ont donné à la garde-robe le coup de pied des grandes fêtes et mis sur elles tout ce qu'elles ont de plus beau. Quels trésors de velours et de soie, de dentelle et de gaze, et d'or ! Car aucun costume ne se prête comme celui-ci aux exhibitions de bijoux : bagues, bracelets, broches, croix, sautoirs, montres, épingles de la coiffe,

et ces beaux tours de chaînes, et ces belles « brandantes » ou pendants d'oreilles aux riches pierreries que la mère sur le retour cède traditionnellement à sa fille et que celle-ci ira faire modifier et compléter, à la veille de son mariage, le jour « des joyaux », avec sa famille et celle de son *novi, en* Avignon, dans la rue des Orfèvres, la rue des ouvriers de l'or !....

Lorsque Gounod, dans la gestation de cette idéale partition de *Mireille* que Rossini égalait à *Faust,* écrivit à Mistral pour le remercier de l'avoir autorisé à tirer « de son adorable livre une œuvre lyrique », il reçut du grand poète de Maillane la réponse que voici :

« Cher monsieur, je suis ravi que ma *fillette* vous ait plu et, encore, vous ne l'avez vue que dans mes vers ; mais venez à Arles, à Avignon, à Saint-Remi, venez la voir le dimanche quand elle sort de vêpres ; et, devant cette beauté, cette lumière, cette grâce, vous comprendrez combien il est facile et charmant de cueillir par ici des pages poétiques. Cela veut dire, maître, que la Provence et moi vous attendons au mois d'avril prochain.... »

Le compositeur se rendit à cette pressante et cordiale invitation et vint s'établir à Saint-Remi, au printemps de 1863, là, derrière nous, dans une chambre de l'Hôtel de Ville-Verte, courant les environs, de Maillane aux Baux et des Baux aux Saintes-Maries, mais prenant plaisir surtout à rêver dans le frais vallon de Saint-Clergue et, le dimanche, à l'église, à accompagner de l'orgue les chants pieux des jeunes filles, dont quelques-uns — le cantique populaire de Saint-Gent, par exemple — ont trouvé place en son œuvre, j'allais presque dire en son chef-d'œuvre.

Après deux mois délicieusement passés ainsi à s'imprégner de couleur locale, Gounod s'en revint mélancoliquement à Paris, exprimant ses regrets, à son retour, dans une lettre à Mistral, dont je veux au moins vous citer ce passage : « Que n'y suis-je encore dans ce Paradis de la Provence qui a été un véritable ciel pour moi, ciel dont vous, mon bien-aimé grand poète, vous avez été la plus belle et la plus brillante étoile !.... »

Que n'y suis-je encore ! Ah ! certes, la *fillette* de Mistral lui avait plu au-delà de toute expression, et, en regrettant le val ombragé de Saint-Clergue où il avait rencontré de si heureuses inspirations, c'était elle aussi et surtout qu'il regrettait, cette Mireille si aimante et si aimée, si bonne et si belle, qui sort de l'église, saluée par un frémissement d'admiration, et qui s'en va, vous l'avez tous vue,

escortée de ses gentes compagnes, comme une reine — reine modeste et sans morgue — là-bas, vers les jardins Saint-rémois jonchés de fleurs, fleur elle-même et la plus éclatante, la plus gracieusement épanouie.

J'imagine que les poètes catalans qui vinrent rendre à ceux de Provence, en septembre 1868, la visite qu'ils en avaient reçue quatre mois auparavant et qui fraternisèrent avec des écrivains, des journalistes et des artistes français dans ces fêtes littéraires de Saint-Remi, préface déjà bien ancienne des excursions cigalières, ne s'en revinrent pas non plus « tras los montes » sans emporter l'exquis souvenir de ces belles filles, sœurs de Mireille et de Magali, qu'ils trouvaient partout sur leurs pas, au bal, à la farandole, à la *pégoulado,* à l'arrivée et à la course *di biòu*, aux *Antiques* applaudissant les poésies de Mistral et l'éloquence de Balaguer, au jardin de l'Hôtel du Cheval-Blanc battant des mains au toast de Sarcey ou écoutant avec une admiration respectueuse le chant sacré des Félibres, la *Coupo santo,* de création toute récente, ou bien encore accompagnant de leurs voix fraîches et pures cet Hymne magistral au soleil que les orphéons faisaient retentir dans la nuit jusqu'au ciel étoilé :

Grand soulèu de la Prouvènço,
Gai coumpaire dòu mistrau,
Tu qu'escoules la Durènço
Coume un flot de vin de Crau !.... (1).

Et les Parisiens donc ! Tenez, oyez plutôt ce que l'un d'eux, M. Feyrnet, correspondant du *Temps*, envoyait à son grave journal : « Il fallait voir la route qui conduisait à l'arène de Saint-Remi ! Ce qu'il y avait, à ce moment-là, sur ce petit chemin montant, de grâce, de distinction, de beauté, j'en suis encore tout ébloui !... »

Tel fut aussi, messieurs, votre unanime jugement après cette incomparable sortie de messe qu'aucun de vous n'avait voulu manquer. Et, quand le train s'ébranla pour Tarascon, laissant, seul et triste, sur le quai de la gare, celui qui vient de vous infliger cette trop longue lecture, vous aviez encore dans les yeux et dans le cœur l'éblouissante vision des filles de Saint-Rémi !

Juillet 1895.

---

(1) *Lou cant dòu soulèu* (juin 1861) et *lou cant de la coupo* (août 1867) sont l'un et l'autre de Mistral et figurent dans son recueil des *Iles d'or* (lis *Isclo d'or*).

Séance du 22 Mai 1895. — **Présidence de M. Cannat**

Dons. — A la suite de l'excursion d'Agde, M. Reynaud, membre de la Société d'Etudes scientifiques de l'Aude, offre en son nom personnel et au nom de la Société de l'Aude, une magnifique photographie encadrée de la Cité historique de Carcassonne. — Des remerciements sont votés et seront adressés aux donateurs.

Correspondance. — M. A. Bernard, de Montblanc, est nommé directeur de l'Ecole de Florensac.

— M. Gauthier, de Narbonne, regrette de ne pouvoir faire les honneurs de ses bois que les excursionnistes traverseront au cours de l'excursion de Pardailhan.

— M. Donnat fait savoir que la Société de Carcassonne organise l'excursion de St-Ferréol.

— M. J. Miquel recevra les excursionnistes au bois de Pardailhan.

Communication. — M. Ch. Benoît remet sur le bureau de la Société un numéro de l'*Ingénieur civil* dans lequel se trouve un article relatant un nouveau procédé de Vinification de Champagne inventé par M. Benoît.

Conférence. — M. Migron fait une très intéressante conférence sur la stérilité des arbres fruitiers et indique son procédé pour la combattre. Il cite plusieurs exemples d'arbres réputés jusque là stériles et qui traités par lui ont donné de bons résultats.

EXCURSION

Le 23 Mai, jour de l'Ascension, la Société a fait une excursion à St-Chinian, Pardailhan et Coulouma. (32 excursionnistes).

Séance du 29 Mai 1895. — **Présidence de M. Cannat**

Dons. — M. le Président a rapporté de l'excursion de Coulouma un grand nombre de fossiles des époques paléozoïques qu'il offre à la Société.

— M. P. Carles offre à la Société des vers à soie vivants de différents âges.

Correspondance. — La Société est invitée par le Président de la sous-section d'archéologie de l'Association française à prendre part aux travaux du Congrès de Bordeaux.

M. le Dr Petit, président de la Société de Carcassonne donne des détails sur l'organisation du voyage à St-Ferréol.

Excursions. — L'excursion de St-Chinian a été faite par 32 excursionnistes et a admirablement réussi. La Société vote à ce sujet des félicitations 1° à Madame et Monsieur Gauthier qui ont donné des ordres pour accueillir les excursionnistes au milieu de leurs parcs et de leurs forêts ; 2° à M. Jean Miquel qui a brillamment accueilli les sociétaires et a guidé les géologues au fameux gisement de Coulouma qu'il a découvert en 1893.

On organise l'excursion à St-Ferréol.

Conférence. — M. Slizewicz, de Cette, fait une très intéressante conférence sur l'eau et sa stérilisation. Il parle des microbes qui se trouvent dans l'eau, des filtres anciens et des filtres Chamberland.

EXCURSION

Les 2 et 3 Juin (Pentecôte), la Société a fait une excursion en commun avec la Société d'Etude scientifique de l'Aude aux Bassins de Lampy et à Saint-Ferréol. (24 excursionnistes de l'Aude et 26 excursionnistes de Béziers y assistaient).

Séance du 5 Juin 1895. — **Présidence de M. Cannat**

Admission. — M. Mirepoix, avenue de Capestang, présenté dans la dernière séance, par MM. J. Crozals et Slizewicz, est admis comme membre actif.

Correspondance. — M. le Président est informé par la Société scientifique et littéraire d'Alais, qu'il a été nommé membre du Comité de Patronage du monument de Florian.

— M. de Rouville demande à M. le Président une notice géologique sur le tertiaire du Malpas.

Excursion. — On organise l'excursion de Lamalou qui doit avoir lieu le 16 Juin.

Conférence. — M. Jean Lafoi fait une conférence sur le Mildew qui, cette année, fait des ravages considérables et qui a déjà compromis une grande partie de la récolte. L'invasion du Peronospora s'est portée surtout sur les fruits. M. Lafoi parle des procédés qu'il a employés dans sa propriété pour combattre cette terrible cryptogame. Après la description des différents pulvérisateurs usités, il mentionne l'action des liquides dont l'usage est aujourd'hui vulgarisé : bouillies bordelaises, dauphinoises, eau céleste, verdets, etc.

Séance du 12 Juin 1895. — **Présidence de M. Cannat**

Dons. — M. Azaïs Henry fait don de deux photographies du Campo-Santo de Gênes.

Correspondance. — M. Sabatier, propriétaire de la Villa des Fleurs, écrit plusieurs lettres au sujet de l'organisation de l'excursion de Lamalou.

— M. Griffe, de Clairac, donne certains renseignements sur la géologie de la région qu'il habite.

— La Société ouralienne d'Ekaterinenbourg annonce la fête du cinquantième anniversaire de l'entrée au service de la couronne de S. E. Ivan Parlovitech Ivanoff, ingénieur en chef des mines de l'Oural. S.E.I.P. Ivanoff remplit depuis 24 ans les fonctions de Président de la Société ouralienne. — La Société adresse une lettre de félicitations.

EXCURSION

Le 16 Juin, la Société a fait une excursion à Lamalou. (70 personnes ont pris part à cette course).

Séance du 19 Juin 1895. — **Présidence de M. Cannat**

Dons. — M. P. Carles offre aux membres de la Société un certain nombre de cocons de Bombyx mori, prêts à éclore.

Correspondance. — M. le Dr Petit, de Carcassonne, écrit au sujet des prochaines excursions.

— La Société scientifique d'Alais propose à la Société de souscrire pour le monument de Florian.

— M. le Ministre de l'Instruction publique annonce l'ouverture du Congrès des Sociétés savantes pour le 7 Avril 1896 et adresse en deux exemplaires le programme général du Congrès.

Excursion. — M. le Président donne lecture d'une note parue dans le *Petit Méridional*, au sujet de l'excursion à Lamalou.

— M. J. Crozals fait le compte rendu d'une excursion à St-Pons, aux gorges d'Heric et sur l'Espinouse le

16 juin. MM. Sahuc, Fabre, Hubert, Nivière, assistaient à cette course.

On organise l'excursion du 30 Juin au Bousquet d'Orb, Truscas et Avène ; et celle du 7 Juillet à l'étang de Thau, Balaruc et Cette.

Communication. — Il est donné lecture d'une remarquable étude de MM. P. Carles et du Dr A. Hubert sur le *Rôle de la Silice dans les végétaux.*

Les auteurs de ce travail repoussent les théories de Naegeli et cherchent à démontrer que les influences chimiques ont une importance capitale. Développant les idées de Moleschott dans la 5me lettre à Liebig (Circulation de la vie), ils disent qu'au premier abord on est amené à voir dans les rapports des terres avec les espèces végétales, non-seulement une relation générale dont l'essence se réduit à la différence des matières, mais encore une affinité élective limitée. Ils reconnaissent qu'il existe des espèces calcicoles et calcifuges, et démontrent que contrairement à l'opinion de MM. Müntz et Girard, la silice ne se trouve pas comme produit accidentel dans toutes les plantes, mais qu'elle est un élément indispensable non à tous les végétaux, mais à certains, particulièrement au châtaignier qui ne vit que dans les terrains siliceux et qui ne peut vivre, quoi qu'en ait pensé de Candolle, dans les terrains calcaires.

Séance du 26 Juin 1895. — **Présidence de M. Cannat**

Admissions. — Sont admis comme membres actifs :

MM. Guibert, 29, descente Canterelles, présenté par MM. Jean Crozals et Cannat.

Le Docteur Donnadieu Lavit, à Lamalou-les-Bains, présenté par MM. Cannat et Lamouroux.

Le Commandant Aubesquier à Béziers, présenté par MM. Cannat et Boilève.

Dons. — M. Donnadieu, de Babeau, et Linière, de St-Chinian, offrent à la Société un lot de fossiles du Silurien inférieur.

— M. Moulin offre pour la bibliothèque une poésie : *Theodehilde.*

Correspondance. — Circulaire annonçant un Congrès d'hydrologie, climatologie et géologie pour le mois de septembre 1896, à Clermont-Ferrand.

— Le Smithsonian Institution accuse réception de notre bulletin de 1893.

— L'Association française pour l'Avancement des Sciences, annonce son 24me Congrès qui se tiendra à Bordeaux du 4 au 9 Août et soumet une liste des ouvrages destinés à être offerts.

— M. Sahuc, de Saint-Pons, donnera tous les renseignements utiles pour la publication dans le Bulletin, du travail qui a fait l'objet de sa communication au Congrès des Sociétés savantes.

Communication. — M. le Président présente le bulletin de 1894 qui vient d'être terminé ces jours-ci.

Excursions. — On prend les dernières dispositions pour l'excursion à Truscas et Avène et l'on arrête le programme de Balaruc, l'Etang de Thau et Cette.

Conférence. — M. Lamouroux fait une causerie sur la promenade que la Société a faite à Réals.

EXCURSION

Le 30 Juin, a eu lieu l'excursion de la Société au Bousquet d'Orb, Truscas et Avène (40 excursionnistes).

Séance du 3 Juillet 1895. — **Présidence de M. Cannat**

La séance a lieu dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville. Un public nombreux assiste à la séance.

Conférence. — M. Antonin Maffre fait dans le langage néo-roman, le compte rendu de l'excursion à Lamalou.

COMPTE RENDU

DE L'EXCURSION DU 16 JUIN 1895

A LAMALOU

Par M. Antonin MAFFRE

Moussu lou Président,
Moussus lous Souciètaris,

L'hounou que me fasès, Moussu lou President,
Ansin que vautres, cars amics de la Naturo,
En me ressaupegant bèi, ieu qu'un res atturo,
A mes dedins moun cor un dous trefouliment.

Perque pas ? pèi qu'aissi vèsi couraloment
Que vous fa gau d'ausi nostro lenguo tant puro,
Lou parla des aujols que ma vouès pauc seguro
Vouldrio fa resclanti de soun brounzinoment ?

Car, saique, s'ès lous souls des homes de sabenso
Qu'ajes dounat un brieu de vostro benvoulenso
A la lenguo mairalo, al fièr lenguodoucian !

Atabe lou felibre à qual aquèlo marco
De tant franco amistat li fa crema soun sang
Crido : Vivo Cannat e las gens de sa barco !!

D'après aquèste coumensament en vers vous sera pas dificille, braves moussus, de coumprène que lou proufane que soi ieu, pretoucant vostres travalhs de sabentizo, ne mesclara tout cop quauques uns dins lou raport que vostre tant agradieu President m'a couraloment engajat à vous faire sus l'escourregudo qu'abèm coumplido ensem dimenche passat à Lamalou. Eh moun Dieus ! belèu qu'aco vous desplaira pas de vèire la Muso lenguodouciano se mescla à vostres saberuts travalhs, la paubreto, que tant de mounde aboumino. Atabe, bei, que la vèsi al mièch d'amics, la soulo desiranso que siègue al prigound de moun cor es que vous fague plaze.

Aladounc lou dimenche 16 de Jun al mati, un pauc avant la partenso del trin, me troubèri ambe ma pichoto familho al mièch d'un eissame de viajaires, demest lous quals beluguèjabo un amanèl de gentos e mai qu'agradivos damos e doumaisèlos, vengudos, èlos tabe, se jougne as homes de sabenso per n'enaura lou prestige e l'aflat. Toutos aquèlos escourriguèiros pourtabou sus lours mignotos caros, encaro pas pla reviscoulados pei qu'abio calgut se leva d'houro, la gaietat la mai franco que se posque trouba enloc. Tout en las remirant me diguèri à despart : la journado sera bouno per lous que coumo tus aimou de s'acata joust las aletos moufletounos d'aquèlo paloumbèlo pouderouso, d'aquèlo divesso eternalo que lous felibres coumo lous pouètos de l'universal terraire noumant tout simplement la Femno. E perque pas ? pèi qu'es Elo, que nous dono l'envanc e la belugo celestialo que nous mancario, n'ajes pas doutanso, à n'autres homes, se debian nous enaira soulets !

Es per aco que gausi vous dire, à vautres gens letruts e amants del Bèl, qu'abès milanto fes rasou de faire uno larjo plasso à la Femno dins vostros subre-poulidos escourridos

Aisso fach, laissem-nous empourta per la bèstio de fèrre, glissant ufanouso sus sous dous ribans d'assiè, jusquos à Bedarieus.

Après uno mièjoureto d'aspèro uno vouès cridèt : *Les voyageurs pour la ligne de Castres en voiture.* Per lou cop cadun des escourriguèires ajèt lèu fach, d'un cambal, de s'engulha sens abèire pòu de se courquicha, dins lou trin, que talèu prenguèt la caminado per nous pourta, toutes en bouno voio, al païs que debian visita...

— Es prèp de nòu houros quand nous trouban toutes rassemblats dins la cour des viajadous ount M. lou Président coumenso d'abèire lou trigos de la journado qu'anant passa ensem.

La bando se diviso en mai d'uno colo à causo des jouines que

volou pla aproufita la journado e que partissou al pulèu dèu Lavernièiro en aspèran que lous mens desgourdits qu'èles et qu'òu gardat lous efants vengou per lous rejougne joust l'oumbro tebeso des grands aubres de soun poulit parc, ount las aiguos vivos e claros de l'Orb que rajolo à sous peds li fa mounta uno brizo tout-ple fresquièirouzo, que fa d'aquel lioc un rodou celestial per lous que s'en vòu as bans sens estre malauts, car ambe la malautiè l'amo pot pas prene de plaze quand mèmes la Naturo tout entièiro vous i couvide, mès coumo, gracios à Dieus ! nautres n'abian pas de lassige, pousquèren nous i alezouna uno mièjourado, pendent laqualo beuguet qual voulguet, à sa sorgo, un got d'aiguo mineralo. Pèi touto la troupo remountèt à Lamalou per ana visita lous Thermes ancians. Aissi ai lou regrèt, braves moussus, de pas poude vous dire l'istorio d'aquèles bans, sounquos de vous prèga de vous rapourta as saberuts estudis que n'òu fach M. M.-G. A. Duprè, Albert Moitessier et M. Sabatier-Désarnauds. Sopendent passarai pas sens vous remembra qu'es en 1640 qu'un païsan de l'endrech, despèi fort loungtèms impoutent e crudèlomen ablasigat per de doulous raumatismalos, se jitèt dins un gourgas d'aiguo treboulado que se troubabo pas luèn del lioc ount es bèi l'establiment thermal ; e, quand s'en sièguèt sourtit, lou paubre home n'esproubèt un tal benèstre que se bouleguèt d'hou ana prouclama pertout ; so que faguèt qu'aquèles fangasses pudents ressaupeguèrou, lèu-lèu, prèsque toutes lous malauts de la mountagno.

Pamens calguèt mai d'un sècle, pèi qu'arriban en 1720, per vèire lou prouprièlari d'aquèlos aiguos benfazentos las assani un pauc e las engabia dins uno gabinèlo per pourre s'en serbi à l'abric del marrit tèms. Pus tard, en 1754, lou viscomte Pouns-Marto de Thezan, seignour del Poujol, soun nouvèl prouprièlari, eidifiquet un bastiment dinne de ressaupre lous malauts de toute counditieu. Despèi, la rèputatieu d'aquèles Thèrmes se sièguant espandido dins las prouvensos vesinos, gracios à las curos qui li abiòu fach lous medecis de Mountpeliè, calguèt agrandi e perfètiouna las piscinos e douna mai de large à l'establiment que i è toucabo.

Es en faguen aquèlos reparatieus que l'on troubèt de vièlhos parets, de vases ancians et quauquos mounedos d'ount l'epoco n'es pas jamai pla estado establido, que tout aco es uno probo que l'engenio des homes, vènio pas aissi, dins lous flancs de la mountagno, s'i douna cami per la prumièiro fes. Pamens se counèis pas d'in-

dicatieus, pretoucant lous bans de Lamalou, avant lou mitan del XVIIe sècle, malgrat qu'al moument ount M. Dupré ne faguèt l'historio, es à dire dèu 1842, ajèsso counsinnat quauquos tradicieus amb uno legendo que se disio dins lou païs e que dounabo à n'aquelo sorgo uno eisistenso pla mai anciano que lo qu'el abio cregut sinnala.

Après que lous viajaires ajèrou visitat aquel establiment, toutes s'acaminèrou dèu lou Jardin zoologic que se trobo al dessus. Aquel jardinet, retraisant en pichot nostre Platèu des pouètos per sa situatieu, es poulidèt dins soun ensem ; l'on i vèi quauquos bestios pas trop ferouges ma fe ! entre-mièch de poulalho de touto meno, qu'ôu l'aire de s'i pas faire de marrit sang ; es vrai que lou soulel e la pax i règnou en Mèstres, so qu'es uno grand causo per se laissa pla vieure. Es aqui, braves moussus, que pendent qu'agachabi faire la rodo à n'un manific pabou, ajèri la pus grando joio di rencountra, per escazenso, certos, Moussu J.-H. Castelnau, lou felibre tant agradieu de Ceto, que i èro vengut acoumpagnat de sa gento moulher, faire uno passejado de santat. Aquel rencontre inasperat, en me faguen lou pus grand plaze, m'empachèt de sègui la caravano al Casino ; car, proufitant de nous trouba soulets, amount dins lou bosquet de l'Usclado, e ajen tant de causos felibrencos à nous charra nous i doublidèren ; e sièguèt que per vèni prène nostro plasso à la taulo de l'houstalariè que nous separèren d'ambe moun brave e car pairi en felibrige, nous dounant pamens rendès-vous per la tantossado à la Villa de las Flous ount debiòu se retrouba toutes lous escourriguèires.

Al dessèrt M. lou President de la Souciètat après quauques mots pla sentits adrèissats as dejunaires, voulguet pla me douna la paraulo per vous dire quicomet de moun sicap. Eh ! moun Dieus ! las poulidos damos et las croucarèlos doumaisèlos que se troubèrou à la taulejado aproufitèrou d'un pichot coumpliment fach tout esprès per èlos e que vejaissi :

Gentos damos,
Caros doumaisèlos,

Ount i a de femnos i a de flous !...
A dich un felibre dount l'amo
Abio sentit lou rai de flamo

Que fa belugueja l'amour !
Atabe touto sa lauzour
Ero per la bèlo afoulido,
Per lo qu'embaumabo sa vido
De poutous.

Ount i a de femnos i a de flous !...
Ieu, grands dieus ! coumo lou felibre
Hou vèsi, bèi, tabe sci libre
De trouba que jamai bouquet
D'uèlhs, mai flamejants qu'un luquet,
S'es pas vist enloc e, ma fisto !
Moun cor boulis à vostro visto
Per, jouious,
Dire : las femnos s'ès las flous !!

Après aquèles vers que d'aplaudiments amics m'òu foursat de trouba de vostre goust, M. Moulin, l'eiselent pouèto e proufessou d'elèi de nostre coulèje, que counouissès pla, se lebèt e dins uno improuvisatieu touto couralo faguet coumpliment à toutes lous taulejaires en apugant subretout sus l'aflat mai que pouderous que metiòu las bèlos damos en venguen prène part à las escourregudos de la Souciètat, à n'aquèlos pichotos fèstos de familho, e beuguet à las femnos que sou vertadièiroment las flous del genre human. Uno trounadisso de picaments de mas faguèt coumprène al pouèto, que soun brinde à la Bèutat abio agut de ressoun dins las amos de lous que l'ausiguèrou. Apèi, ieu, mai encaro, me lebèri voulguen pas laissa nostre hoste sens un pichot coumpliment per la bouno cousino que nous abio fricassat e li diguèri quauques vers que lou matèrou de joio. Ausissès :

Brinde per l'hoste Louis BOULOC

Amics, après un tal repais
Ount abem fach marcha lou cais
Coumo uno rodo que moulino,
M'es avis que debèm pourta
Un brinde per felicita
L'hoste aimable de sa cousino.

Coupen pas res.
Un, dous e tres !
Beuguen dounc à la benuranso
De l'home, que plen d'aculhanso,
Nous a tratats milhou qu'enloc,
A l'hoste espèrt Louis Bouloc.

Enfin, lou repais acabat s'anèt prène un gloupet de moka dins un cafe que lou mèstre abio agut la delicato attentieu de faire houndra de poulits drapèus et de quauques escussous ount pousquèren lègi : *Honneur à la Science.*

Lou moka beugut M. A. Sabatiè que nous abio pas quitat desempei nostro arribado, nous prenguet à sa manifico Villa de las Flous. Aqui sièguèren pas pauc susprèses de trouba, joust lou fresquièirous oumbrage d'un cantou del delicious jardin qu'encencho la Villa, dos loungos taulos apoustissos, claufidos de liquous de las milhounos marcos. M. Sabatiè nous a vertadièiroment ressaupeguts en grand Seignour; atabe me fa gau de proufita d'aquèsto oucasieu per li traire un boun gramecis al noum de la Souciètat.

En quitant la Villa de las Flous lous escourriguèires anèren visita Lamalou-lou-Naut, ount après abèire vist las piscinos e las salos per las aspersieus, fosso damos e mèmes de moussus anèrou prène uno prèso.... anabi dire de tabat.... nani, de gaz amouniac que s'enairo del trauc ount rajo lou canèl que mèno l'aiguo de la sorgo dins las difèrentos salos des bans. D'aqui se davalèt al Pichot-Vichy en passant dejoust la vouto souloumbrouso que formou lous chaines-verds, espèsses à n'aquel endrech e, à n'ounte crèissou à plaze las ginestos à flous d'or, las faugèiros dentelados e lous brugs ramèlouses, per faire d'aquèlo alèio lou pus pouetic carrairou des dousses souspirs qu'on posque raiva. Es al bout d'aquèlo tounèlo vèrdalo que se trobo lou rieu de Lamalou e que lous habitants nomou la Veyrasso — un laid noum, ma fe ! — e que, talèu troumpassat, l'on arribo à la sorgo del Pichot-Vichy, plassado dins un rodou mai que poulit tant l'endrech es pitouresc.

Aissi me laissares vous dire que quauques escourriguèires ajen remountat lou rieu un pauc al dessus de la sorgo, e se sièguen troubats, tout à n'un cop, en facio d'ancians pans de muralhos dins un site tant rizent, creguèrou abèire davant èles las rouinos de quauque establiment per lou mens l'obro des Roumans — pecaire !

vouldrio pas lour faire la mendro peno per la crezenso qu'òu d'abèire vist de travalhs antics, mès soi pla foursat de lour dire qu'aquèlos rouinos sou tout bounoment un essach qu'abio fach i à quauques ans, un certan M. Carrièiro, per i crèa un nouvel establiment de bans, ajen troubat que lou païsage si prestabo divencoment pla ; travalh abandounat tre sa coumensanso.

Quitarèn pas lou Pichot-Vichy sens rapela qu'es aqui, al mitan d'un eissame de bèlos damos que se repausabou, que M. J.-H. Castelnau, lou felibre de Ceto, qu'ai deja mensounat al debut d'aquèste raport, nous diguèt sa poulido pèsso de vers « *Las cabucellos de ma grand* », as aplaudiments calourouses de touto l'assistanso.

Après toutos aquèlos tant manificos causos la caravano s'enretournet à Lamalou-lou-Naut ount un *tramvouè* que claufiguèren coumo un bourgnou, mèmes sens i pourre caupre toutes, nous trigoussèt al Casino. Es aqui que se decidèt l'escourregudo que quauques uns abès facho à Villomagno. Ajeren lou regrèt, pousquèm pas mai nous atarda à Lamalou, ieu e ma familho de ne pourre pas estre. Empacho pas que per lous qu'abès agut l'ur d'ana visita aquel païs, tout roumplit d'antics souvenis, vous n'en charre un bricou, se m'hou permetès, car lou counèissi un pauc : aco dounara ne soi segur, l'envejo à lous que l'òu pas vist di ana al pulèu.

Villomagno, bèi vilajot de 450 amos à peno, que quauques istourians fòu desriva lou noum de *Villa Mayani,* noum que li ven de Sant Mayan patrou de sa gleizo,pious mounge d'Antioco, l'anciano capitalo flourissento de la Sirio, vengut dins las Cevenos predica lou crestianisme dèu la fi del VIIIe sècle, e qu'anet pèi mouri prep de Loumbez dins lou Gers. Tandis que d'autres, e demest èles lou saberut Julos Renouvier qu'a troubat dins un inventari des titres de l'abbadio qu'aquesto sièguèt doutado per l'emperaire Carles-Magne en l'an 807 e desinnado alaro coumo abbadio de Villo Magno. La counfusieu, en tenguan per certan aquel doucument, semblo pas pus poussiblo. So que nous probo que lou noum de Vilomagno, coumo s'apèlo encaro, a toujour desinnat uno vilo grando, mèmes à l'èpoco la mai reculado de l'istorio de nostre païs.

Aco sera l'ètèrnalo glorio de Carles-Magne d'abèire coumpres, German et à mièch barbare el mèmes, que lou drech dins la justisso e l'aveni resplendent apartenio à la civilisatieu roumano. Car d'oublides pas qu'es aquèl Grand Emperaire d'Occident que latinisèt lou Nord ; qu'es el que, en cassant lous Sarrasis del Mièjour, faguet

de la Franso uno Natieu pouderouso, crestiano sens doutanso, mès roumano e centralo en Uropo.

Es de l'alianso brusco del Lati ambe lous idiomes barbares parlats à n'aquèlo epoco que nasquèt las dos lenguos sors que s'apelèrou la lenguo d'Oil hou rouman Valoun Gales, e la lenguo d'Oc, mai latino, hou rouman Prouvensal.

Se tèn per certan que lou prumiè escrich en lenguage d'Oil, es lou famous serment de Louis lou Germanic, en 842. Quand à la lenguo prouvensalo nascudo e cultivado la prumièiro demest las lenguos moudernos, loungtèms rèino dins touto l'Uropo roumano, s'acamino ablasigado per ana pèi peri, al tretzen sècle, ambe l'indespendenso de nostre ufanous païs mièjournal estoufado, per ansin dire, dins lou sang vermèial des Albigèses ; per faire plasso, la paubro, al rouman valoun, al parla d'Oil, lenguo touto bisprouso e sèco qu'es devengudo despèi lou francimand.....

Pèi que sèm dins las Cevenos quauques mots sus èlos me semblou prou de circounstensio : Sabès qu'es pas dins l'Erau qu'aquèlo loungo cadèno de mountagnos òu lours crestèls lous mai nauts. Tout escas se quauques uns despassou 1.100 mèstres. Lou cimèl lou pus auturous del departoment se trobo en plen massif de Lespinouzo, al couchant de Sant-Gervais e al mièjour de la sorgo de l'Agout, à touca lou Tarn e l'Avairou. Aquel pic a 1.126 mèstres d'aussuro.

La partido de las mountagnos que nous pretocou e que fòu la seguido de la grando ligno de las Cevenos que separou lou versant de la Mièchtèrrano e de l'Oucèan sou claufidos de rodous pitourescs e de gorgos sauvajos d'uno bèutat mai qu'estranjo. Musarai pas à vous n'en parla mai loungoment, car m'escartario trop de moun pichot cami qu'ai pres en amatou per pas vous faire delembra lous travalhs, mai que seriouses, d'homes tals que M. Sabatiè-Desarnauds qu'abès agut lou bounur d'abèire coumo President de vostro Souciètat. De M. G.-A. Duprè qu'a escrich l'istorio del païs cevenol e de tant d'autres saberuts escrivans e dount mà memorio a doublidat lou noum. Mès me perdounarias pas, ne soi certan, de laissa lou Caroux dins l'oumbrino, el que fa toujour facio al Soulel ! sens vous en dire un mot.

Lou roc de Caroux, coumo lou nomou lous habitans del païs, es uno de las mountagnos las pus nautos de los que fòu partido de las Cevenos : mountagno esfraiouso dins l'esprit de las gens que

vivou à sous peds, subretout quand la vèsou s'emmantèli de nèu tre que ven lou printèms, so que i arribo perfes ; esfrai legitime, certos, pèi que de tout tèms s'es troubat que, quand Caroux met la capo blanquinouso à la Primo, aco's lou sinne vertadiè que lou campèstre n'aura de doumages. E tenès ! à prepaus d'aquèlo mountagno espetaclouso, vous prègarai, s'hou voulès pla, braves moussus, de me laissa vous faire lou raconte d'uno anciano legendo que tèni de moun paubre grand mairenal, qu'èro sourtit de la viloto de Sant Gervais e que sabès estre al ped del gigan. I a quauque tèms qu'aquèlo legendo me sièguant revengudo en memorio la metèri en vers lenguodoucians. Ai l'espèr que m'en voudrès pas de vous la coumunica à vautres lous prumiès, car jamai l'ai pas dicho à amo que vive. La vejaissi :

LOU PASTRE DEL ROC DE CAROUX (1)

LEGENDO

I

Vautres, cars anjounèls, magnaguets calignaires,
Vautres que s'ès la joio e l'espèr de las maires,
Ausissès lou raconte, à cap d'autre parèlh
Del malur qu'arribèt, al pèd de la mountagno,
Al pastre Jan Barloc ansin qu'à sa coumpagno,
Amics, avant vostre som bèl.

. . . . . .

. . . . . .

Demest lous grands castans e las nautos bruguièiros
Qu'escaladou lou Cièl sus d'amarèls de pèiros
Que fòu del mount Caroux un tarrible gigan ;
Ount sus sous flancs brauzits règno que la calanso,
Sauve dedins las neits que lous loups en cadanso
Agachou la luno idoulant.

(1) Cette légende a obtenu, pendant l'impression du Bulletin, le 2e Prix aux Grands Jeux Floraux de la Maintenance du Languedoc en 1895.

De sous gourgs founzeluts, de sas gorgos bercados,
De sas baumos d'ourrour, refugi de las fados,
D'ount s'enairou toustèms de laguis e de plours ;
Gimerriges roumplits d'uno amaro tristesso,
Mountant de cado trauc ambe tant d'amaresso
Que lou Roc n'es ple de frayours.

Jamai lous habitans des pus proches vilages
N'abiòu gausat franqui lous crestèlas sauvages
Que cenchou lou Caroux e lou rendou captieu.
Mès tre que lou vesiòu amb sa capo emblanquido
Toutes, prèses d'esmai e l'amo anequelido,
Ailas ! sulcop prègabou Dieu.

Car ausissiòu de crids s'aubourant de las crotos,
Dins un brounzinament d'alos nègros de chotos,
Vengudos vouleja dessus toumples badants.
Alaro, espaurugats, lous efants et las filhos,
Fugissiòu, vitament rejougne lours familhos
Per s'escapa des revenants.

Es quand un ventoulas amount bufo en tempèsto,
Qu'on entend d'aissaval uno grando batèsto
Facho del desespèr d'aquèles malastrats.
E se dins l'auragan passo la trounadisso
Alaro se mesclant as trous, monto, s'airisso,
L'orre jurrament des damnats.

Jamai res pourra pas, amics, vous pla retraire,
Lou bruch e las fouliès que fòu per se distraire
Las bandos de demouns qu'habitou lou Caroux.
Perfes gisclou parèlhs à de femnos qu'on tugo,
E pèi, uno fes raucs à n'aber la berlugo,
Cadun davalo dins soun pous.

Es aqui que l'hibèr per fugi lou jalèbre,
S'agroumoulissou, muts e tremoulant de fèbre,
Aspèrant que lèu-lèu aje foundut la nèu.
Mès qu'un esluc al cièl se mostre, de seguido
Des roucasses l'on vèi sali facio tarnido
Lous fantaumes al blanc mantèu.

Ailas ! malur, malur al paubre viajaire
Se se trobo passa trop tard aqui pecaire !
Car de tout lou Caroux milo enfadats vendròu
Lou persegui pertout, sus truquèls, dins las coumbos,
Coumo un issam de morts escapats de lours toumbos
Per lou faire adali de pòu.

II

Dins aquel tèms vivio tout prèp de la mountagno
Lou pastre Jan Barloc. — Rosis e Vilomagno,
Coumbos e lou païs vèsi del mount Caroux,
Fisabou lours troupèls sens ges de mesfizenso
A sa gardo toujour pleno de vigilenso
Contro la dent del loup bisprous.

D'Erèpio, del Poujol, mèmes de Couloumbièiros,
Pendent lou mes de Mai de toutos las caumièiros
Prènio lou bestialun jusquos al marrit tèms.
Pèi, aval, dins la coumbo alors sens espavento,
Soulet afaciat al mount l'amo innoucento,
Prègabo Dieu sens pessoments.

Es aital qu'as bèls jours toutos las troupèlados
Joust l'uèlh de Jan veniòu paisse, tant perfumados,
Las erbos qu'òu crescut à l'oumbro del grand roc.
Pèi cledabo moutous, agnèls, loung de la rivo
De l'Orb tout argentat de soun aigueto vivo,
Ajen fisanso dins Sant Roc.

E cinq meses per an perdut dedins las dralhos
Des mourrèls delabrats hou de las verdos fálhos,
Luen luen de sa moulher, amb Gardal soun boun chi,
Pensabo à soun efant Jacques, dount la pigresso,
L'abio fach verenous, trè sa primo jouinesso,
So que pot que l'embabouchi.

Pèi, lou vèspre, en dintrant soul dins sa gabinèlo,
Avant de s'endroumi, d'uno vouès que raufèlo,

Prègabo lou Segnour d'amenda soun efant.
Demandant subretout qu'ajèsso per sa maire,
Lou brave Jan Barloc ! un pauc d'amour pecaire !
En fretant un plour amargan.

Or un sèr que vènio se coulca l'amo puro,
Entrevejèt subran se quilha sus l'aussuro
Ount abio cledounat per droumi lous troupèls,
Coumo uno formo humano e, talèu pres de crento,
Sounêt vite soun chi de faissou brounzinento
Per se garda des sorts crudèls.

Ero Jacques, l'efant pigrous, qu'ambe couitanso
S'envenio dèu l'ancian, l'agach ple d'ahiranso,
Dire que de sa maire èro l'orre assassin.
E rabious pèi s'en pren à soun paire qu'aganto
Dedins sous dets croucuts li sarrant la garganto
Coumo abio fach antan Caïn.

. . . . . .

Lous pastres aquel jour ajèrou la crèzenso
Que del roc de Caroux un vent de malfazenso
S'èro lebat sulcop bufant de tourragals
Ount s'ausissio, demest un bruch de clamours folos,
Uno vouès counescudo aissi dins las draiolos,
E de pòu sièguèrou mourtals.

Creguèrou veire encaro al dessus des gourgasses,
Al mièch des rocs pelats, s'espandi de grands brasses
De demouns amagrits dins de nègres lensols.
Où mèmes afourtit abèire vist en bando
Milanto apparitieus dansa la sarabando
Mai laugiers que de cabirols.

Soul, Jacques lou maudich, porto sus sa peitrino
Uno taco de sang que la neit s'alumino
Traucant de sa luzour lous nivoulasses blancs.
Soun planh que restountis dins la sourno calamo
Demando as efantous de prèga per soun amo
Aginoulhats prèp de lours grands.

Mès, autalèu lous loups afamats de carn d'home,
Joust la ma del Remords courrissou sul fantome
Per d'un cais devourenc l'esquinsa per boucis.
El, per s'en apara, del vèspre jusqu'à l'aubo,
Roudalejo lou mount aroupat dins sa raubo
Que la luno sempre rougis.

. . . . . .

. . . . . .

Prèguèm dounc, mous amics, prèguèm la Vierjo santo
De voule deslieura lèu l'amo estransinanto
De Jacques que milo ans encadènou al Caroux.
Prègas, efants magnacs, lou vèspre amb vostros maires.
Car tre que Dieu vèira que s'ès fosso prègaires
Lou prendra dins soun Cièl tant blous.

Uno legendo n'es lou mai souven que l'istorio desfaciado per las tradicieus, hou be un raconte ounte l'esprit des homes que se la sou dicho à las velhados de l'hibèr, a finit per s'alarga de generatieu en generatieu per pèi nous arriba claufido de visieus mai ou mens fantasticos ; es lou cas per lo que vèni de vous lègi.

Empacho pas que tout, par raport al Mount Caroux porto à crèire que d'ancian tèms, sa situatieu que coumando à toutes lous punts de la cadeno de soun vèsinat, car soun plo qu'es à 1093 mèstres de naut, doumino touto la plano del Bas-Lenguodoc ambe la mar que la cencho al mièjour ; al couchant l'immenso cadeno de las Pyrènèios e dount on pot aisidoment retrouba lous pics lous mai quilhats ; al mièjour encaro se vèi mai que pla las vilos de Beziès, de Narbouno e Carcassouno. Al levant los de Mountpeliè e de Nismes ; pèi del coustat del Septentriou se vèi lou mount Ventoux prèsque dous cops pus naut que Caroux et qu'es lou coumensament de la cadeno de las Alpos. Qu'aquelo situatieu disi subre manifico a degut de tout tèms impressiouna l'amo de lous que poudiòu i veni examina tout so que vous ai mensounat. Alaro es pas dificille que lous esprits des mountagnols nascuts à l'oumbro de sas rocos escarinchos plenos de caravencs, de sous carrairous eschirpouses e de sas gorgos sauvajos, asille de las aiglos, de las goiros e des falcous, n'ajou de bouno houro cresegut qu'aquèlo mountagno giganto èro lou refugi, subretout l'hibèr, de las mascos,

des dracs, des fantaumes e de las toumios que lours fèbles cervèls abiòu deja vist dins lours raives estralunats. Mès bèi, gracios à las escolos, semenados un pauc pertout, mèmes sus flancs del roc antic, lous efants, à lour tour, podou dire à lours rèires grands, que las legendos que courrissiòu autrosfes pretoucant lou Mount Caroux ne sou que de paubros sournetos nascudos dins l'ignouranso d'un pople de pastours.

Aquèles mèmes efants, pendent las loungos velhados de l'hiber, quand al deforo la nèu toumbara per n'emmantèli lou terraire, pourròu faire couneisse que las fados e lous farfantèls seriòu pas tant nigauds, s'eisistabou, d'ana trepa dins la nègro nèit à travès lou mount ount lou jalibre aurio lèu fach de lous matrassa. E aro me perdounarias-t-i, braves amics, après vous abèire parlat d'aquèlo partido de las Cevenos espetaclousos de pas vous presenta un de sous efants lous mai remarcables, un cevenol d'elèi, que toutes aissi couneissès pla. Ferdinand Fabre, nascut à Bedarieus e qu'un sèti à l'Acadèmio francèso aurio mens enaurat sa renoumanso que l'engènio de sas obros meravihousos ! Qual se souven pas des superbes retraches qu'aquèl escrivan delicat a faches d'aquèlos Cevenes qu'encenchou soun païs natal ? ount i a mes uno toco de pincel taloment pouderouso que pecaire ! l'on serio mal venguts de voule ne parla après el ! — Remembras-vous soun abbat Tigrano ; sous Courbezous ; soun Barnabé dins lou qual raconte parlo de nostre Beziès coumo hou aurio pas mihou dich un des pus grands escrivans bezièirencs. Remembras-vous touto soun obro, enfin, i coumpres sa divenco Sylviano e soun famous Taihovent et jujarets se lou païs que venèm de traversa tout escas a jamai agut un parelh cantre. Atabe ai moun cor ple de joio de pourre saluda, aissi, aquèl miéjournal de rasso, que dijòus passat encaro l'Oupèra Coumic de Paris a distribuat lous rolles de sa Xavièiro per pourre estre prèst à pareisse davant lou public al mes d'Otobre venen ; tout en regretant per lou felibrige qu'aquèlos obros, que nous òu tant esmouguts, n'ajou pas estados escrichos dins la lenguo rudo perfes de nostre bèl Miéjour, mès coussi mai pitouresco, esbriaudanto e subretout cremanto e, dins laqualo Ferdinand Fabre aurio certanoment troubat d'images que lou francimand, tant pur que siègue, li a pas pousqut fourni lous parious.

E pèi que parlant de Bedarieus me fa gau de manda coumo felibre un salud de recourdanso à la memorio d'un autre de sous

nobles efants, al pintre d'obros subrebèlos qu'èro Auguste Cot, l'artisto ispirat mort trop lèu ailas ! e dount l'Art frances plourara toujour sa perto : à l'autour requist de Mirèlho, l'anjo del Felibrige ; la perlo d'or de la Prouvenso ; de Mirèlho la filho idèialo e immourtalo de Mistral ! A soun prepaus vous vòu dire un sounet istouric — es lou raconte de la rencontro que faguet en Arles, lou pintre regretat, de la chatouno que li serviguèt de moudèlo.

Al païs del soulel, sus la terro arlatenco,
Un jour amb ta moulher sieguères emblauzits
Davant uno chatouno as uèlhs ennegresits
E bèlo que noum-sai dins sa gracio divenco.

Aquèlo aparicieu vous abio trefoulits,
Tus, subretout ô Cot ! car, talo uno pervenco
Que s'oubris joust l'aflat de la sasou maïenco,
Ajèros, la vejeu, amo e cor d'Art afrits.

Autalèu, calignous e ple de prevenenso,
Preguèros la manido à pas trouba d'oufenso
A l'agradieu couvit de lí fa soun retrach...

Venguet : e toun pincèl retipèt la mervelho
D'aquel frount virginal que porto noum Mirelho !
L'Anjo de la Prouvenso al celestial agach.

Aro per acaba, car debès langui que moun repapige proufane prengue finido, me laissares vous dire, cars amics, qu'en faguen vostros escourregudos tant seguidos, en publicant lous racontes de so qu'abès vist hou troubat, countribuas mai que digus, per vostro sabenso à faire esvali dins l'oublidanso la mai encafournido las falsetats de l'istorio e las legendos des tèms passats, per al countrari douna l'envanc à l'esprit dèu l'êternalo veritat ! e ajustarai :

L'home que sap aima la divenco Naturo
A pas besoun de mai per anoubli soun cor ;
Car en èlo toujour troubara lou trésor
Que lou rendra jouious ajen soun amo puro.

Es-t'i quicom de mai dous que so que proucuro
La visto d'uno flou joust un blous soulel d'or ?
D'un rieu clar ount l'aussèl pieulejo sens malcor !
Dedins l'alen tebes d'un bosc ple de verduro !

Digas-me se jamai res pot nous emblauzi
Coumo lou grelh que Dieu fa naisse e pèi frezi
As camps en aspèrant la bèlo meissoun bloundo !

O nani, car pertout, sul serre hou dins lou prat,
Siègue planto, bestiolo, aussèl, flou lour aflat
Vous roumplis de l'amour que sul terraire aboundo.

EXCURSION

Le 7 Juillet a eu lieu une excursion à Mèze, l'Etang de Thau, Balaruc, l'Issanka et Cette. (105 excursionnistes).

Séance du 10 Juillet 1895. — **Présidence de M. Cannat**

Admissions. — M. Bertrand, employé à la Compagnie du Midi, présenté par MM. Boilève et Cannat, est admis comme membre actif.

Bibliothèque. — M. Jean Crozals offre divers travaux de M. Duchartre.

Correspondance. — L'Association française pour l'avancement des Sciences donne des renseignements sur le Congrès de Bordeaux.

Excursion. — On organise définitivement l'excursion du 21 Juillet à la Franqui.

Compte-rendu. — M. Pierre Carles fait le compte rendu de l'excursion à St-Chinian, Pardailhan et Coulouma.

COMPTE RENDU

DE L'EXCURSION DU 23 MAI 1895

A

SAINT-CHINIAN, PARDAILHAN ET COULOUMA

Par M. Pierre CARLES

L'arrondissement de Saint Pons est sans contredit le plus curieux du département de l'Hérault et cela puisqu'il est formé de territoires fort disparâtes. Les deux régions historiques, le pays de Thomières et le Minervois, qui le constituent, ne présentent entre elles aucune analogie; de plus, deux climats bien tranchés y apparaissent et tandis que le versant sud du Saumail et de l'Espinouse appartient au climat méditerranéen, le canton de la Salvetat et une partie de celui d'Olargues, c'est-à-dire le bassin supérieur de l'Agoût, est une région froide et neigeuse en hiver. Ajoutons à cela, la diversité des terrains géologiques qui forment le sol de cette vaste région, l'action de trois zones orographiques: plaines et coteaux, basses montagnes et montagnes cévenoles, et l'on aura une explication de la variété de la faune et de la flore de l'arrondissement de Saint-Pons. Cependant, ce n'est que depuis peu de temps que ce terroir a été étudié par les naturalistes parmi lesquels nous citerons comme botanistes : MM. le Dr Théveneau, le pharmacien Barthez, Vidal, Loret, l'abbé Ed. Baichère, Gauthier, et comme géologues : Tournal, qui le premier visita les grottes de Bize dans le Minervois et à la limite de notre département, MM. Bergeron, de Rouville, Delage, Paul Cannat et surtout M. Jean Miquel, de Barroubio.

La Société a plusieurs fois visité le Minervois : c'est ainsi que nous avons vu Bize et Minerve, Cessenon, le Foulon, Roquebrun, etc., mais nous n'avions guère parcouru une des parties les plus intéressantes de ce pays, partie formant pour ainsi dire un territoire particulier : le Pardailhan.

Les jours qui précèdent notre course voient des torrents de pluie s'abattre sur la région ; ils feraient mal augurer de la réussite de

l'excursion, si le 23 n'était cette année *le beau jour de l'Ascension* de nos aïeux ; nos ancêtres avaient remarqué qu'il ne pleut jamais ce jour-là, aussi l'avaient-ils choisi pour fêter *Caritach*.

C'est donc par une radieuse matinée de mai que trente cinq excursionnistes se trouvent réunis à la gare de l'Intérêt local. Le départ a lieu à 4 heures 40. Voici défiler les stations fort connues de Lignan, Maraussan, Maureilhan, Réals, Cessenon. Avant de continuer notre route, qu'il me soit permis de vous donner un léger aperçu sur le terrain que nous traversons depuis Réals. Nous sommes en présence de l'*éocène lacustre* à *Planorbis pseudoammonius*. Ce terrain que les nouveaux auteurs ont appelé *Barthonien* a été reconnu sûrement à Réals par M. P. Cannat : on le retrouve un peu partout sous les alluvions de la vallée du Vernazobres jusqu'aux portes de St Chinian, c'est *le calcaire à lignite* de l'Hérault et la lignite se voit sur plusieurs points, le long de la voie sous forme d'une bande étroite de marnes noires resserées entre des bancs calcaires. Il y a eu à plusieurs reprises dans les environs de Cessenon des tentatives d'exploitation qui ne paraissent pas avoir donné de sérieux résultats.

A Cessenon, la ligne quitte la vallée de l'Orb pour suivre celle du Vernazobres. Cette petite rivière (son cours n'a que 21 kilomètres) prend sa source dans la grotte de Copujol, passe près de Pez, à Pardailhan, à Babeau. Peu après ce village, le Vernazobres reçoit le ruisseau d'Iloubre, nom qu'on lui donne dans le pays et que les géographes écrivent et dénaturent en l'appelant ruisseau d'Houvre ou de Nouvre. Ainsi grossi le Vernazobres traverse Saint-Chinian, reçoit un grand nombre de petits ruisseaux, particulièrement les torrents des bois de Cessenon et du Bousquet et se jette dans l'Orb par 60 mètres d'altitude en amont de Cessenon. Son bassin a une superficie de 12.400 hectares. La formation du vallon de Vernazobres semble comporter plusieurs explications ; MM. Jean Miquel et le Dr Villebrun l'ont étudiée d'une façon absolument particulière. Et M. Miquel dit que le tertiaire se montrant ici renversé sur les schistes paléozoïques, il semble très naturel de penser que les dislocations et les fractures aient grandement favorisé les érosions ; mais il va sans dire que comme dans toutes les vallées, les érosions ont dû jouer le plus grand rôle.

La station que nous trouvons après Cessenon est la halte de Commeyras qui dessert le village de Prades, puis la ligne cotoie

le pittoresque bois du Bousquet, laisse sur la rive gauche du cours d'eau Combejean (138 mètres d'altitude). Un arrêt à la halte de Pierrerue, petit village de 466 habitants et nous voilà à Saint-Chinian. Là, des omnibus nous attendent ; nous déposons nos sacs dans leur intérieur, puis nous visitons la ville.

Saint Chinian est bâtie sur un point de contact de terrains divers. On y trouve les *grès de Saint Chinian*, de M. de Rouville(1). Ces grès que le savant professeur de Montpellier comprenait, sans préciser leur étage, dans la *formation lacustre sous nummulitique*, sont aujourd'hui rattachés à l'horizon des *marnes de Vitrolles* qui font partie du *Rognacien*. A côté des grès apparaissent des lambeaux *nummulitiques*, d'*éocène lacustre à planorbis pseudoammonius* et même des *schistes paleozoïques*. Tout cela se retrouve dans le sous-sol de la ville et se complique des alluvions anciennes et modernes du Vernazobres.

Saint Chinian est un chef-lieu de canton, possédant onze communes d'une superficie de 21,850 hectares. Sa population est de 3,545 habitants et son altitude 154 mètres. Le Vernazobres qui le traverse sous un très beau pont l'a dévasté le 12 septembre 1875 à la suite d'une pluie diluvienne. Cent dix maisons furent détruites et quatre-vingt seize personnes noyées. Pendant les guerres de religion, St-Chinian eut ses religieux massacrés et mis en fuite par les protestants.

Nous visitons la promenade plantée de platanes, le square de la mairie fort bien entretenu, l'ancien cloître qui est attenant à la maison commune, l'église, puis parcourant les rues nous remarquons un certain nombre de maisons anciennes qui intéressent au plus haut point les archéologues de notre caravane.

Les environs de Saint Chinian possèdent un certain nombre de grottes que M. Miquel a étudiées (2) et où il a fait de très intéressantes découvertes. Au point de vue botanique, nous ne trouvons guère dans la ville et sur les murailles que le *Parietaria diffusa*, quelques *Sedum* non encore fleuris. Puis de l'omnibus qui nous emporte vers Pardailhan l'*Hyosciamus albus* qui se balance sur le mur qui borde la rivière.

Nous voilà ensuite sur la route de Saint Pons qui cotoie le

(1) P. de Rouville. — Voir Introduction à la description géolog. du dép. de l'Hérault, p. 198.

(2) J. Miquel. — Saint Pons préhistorique et gallo-romain.

Vernazobres. Des deux côtés paraissent des champs remplis de genets d'Espagne, *Spartium junceum*. Cette espèce et son proche parent le *Sarothamnus scoparius* sont des végétaux dont on a retiré par le rouissage une très bonne filasse. On a pu cultiver avantageusement le *Spartium junceum* dans les sols pauvres ou le lin et le chanvre ne pouvaient réussir ; c'est ce qui s'est pratiqué aux environs de Lodève. Du temps de Pline, la filasse servait à faire des liens que l'on appelait *sparton*. Près de la Dournie et Sencels se montrent les cistes de Saint Chinian *Cistus ladaniferus*, *C. laurifolius*, *C. monspeliensis* et les curieux et rares hybrides *C. ladanifero* × *monspeliensis*, *C. monspeliensi* × *laurifolius*, etc.). Ils ont été l'objet d'une communication de M. Loret à la Société botanique de France en 1866 (1), mais nous voulons cependant donner ici quelques renseignements sur le ciste le plus intéressant de Saint Chinian : le *Cistus ladaniferus*. Ce ciste ne se retrouve guère qu'en Provence, aux environs de Fréjus ; il a été appelé ladanifère parce qu'il fournit une matière plus ou moins résineuse, analogue au *ladanum* ou *labdanum* qui exsude spontanément des feuilles et des rameaux du *Cistus creticus*, arbrisseau qui croît dans l'ile de Candie. L'odeur du *ladanum* rappelle celle de l'ambre gris ; il est noir, solide, se ramollissant entre les doigts. Il renferme pour cent d'après Guibourgt : résine et huile volatile 86 ; cire 7 ; extrait aqueux 1, matières terreuses 6. Jonhston y a trouvé 73,24 de carbone et 10 d'hydrogène. Dioscoride rapporte qu'on retirait du ladanum de la barbe des chèvres qui allaient brouter au milieu des cistes ; aujourd'hui, on le récolte en promenant sur les cistes des lanières de cuir que l'on racle ensuite pour en retirer la matière résineuse qui y est attachée. En Espagne, on plonge la plante dans de grands récipients d'eau chaude ; la résine monte à la surface, on l'enlève au moyen d'une cuillère, mais le produit est moins parfumé. Autrefois très usité en médecine, le ladanum est aujourd'hui complétement abandonné et n'est employé que dans la parfumerie.

A mesure que nous avançons, la montée est plus ardue. En face Sencels et depuis Saint-Chinian nous sommes dans le *paleozoïque*, en plein *Arenig*. Ce sont des *schistes gros zébrés de noir* si bien caractérisés à Sencels et au Roc Nègre par les couches ampeliteuses

(1) Voir Bull. Soc. bot. de France. Séance du 23 Nov. 1866, p. 440 et suiv.

à *Asaphelina Miqueli*. Ces schistes portent des châtaigneraies comme d'ailleurs dans toutes nos basses montagnes et nous les voyons des deux côtés de la route. Le châtaignier (*Castanea vulgaris* Lamarck) est l'arbre qui suffit à lui seul à caractériser les basses montagnes siliceuses dans le bassin méditerranéen français (1). S'il n'est pas exclu de la plaine et des collines inférieures, il y est peu abondant et y produit rarement des fruits, ce n'est qu'à 350 à 400 mètres qu'il vient spontanément et acquiert son complet développement. Là où commence le hêtre il devient essence secondaire. La limite supérieure dans l'Hérault varie de 650 à 800 m. suivant l'exposition et au-dessus de 1000 mètres il n'est plus qu'un objet de curiosité et n'y mûrit pas toujours ses fruits ; il ne paraît guère qu'à l'état clairsemé sur l'Espinouse et le Caroux. On ne peut ici s'étendre sur l'influence du châtaignier, sur la densité de la population et la richesse des pays où il croît, pas plus que sur sa culture, son exploitation forestière, l'utilisation de son bois, etc. De très beaux travaux ont été publiés récemment sur ces sujets et parmi eux ceux de M. Adrien Jeanjean (2) tiennent certainement une large place. On ne peut dire après tant d'autres que cet arbre ne vient que dans les sols siliceux, qu'il est calcifuge et qu'il est là pour montrer aux physiologistes et aux agronomes qui ont cru la silice inutile dans l'existence de tous les végétaux, que sans ce corps il ne peut vivre, n'y même végéter (3). Et pour finir avec le châtaignier que nous trouverons très abondant à Pardailhan et qui défraie toutes les conversations pendant que les chevaux suivent patiemment la route, disons que l'Hérault produit 70.000 quintaux de châtaignes par an et que la valeur moyenne des châtaignes récoltées en France est de 46.072.476 francs ; le prix moyen est de 8 fr. 27 les 100 kilos.

En vue de Babeau, la route quitte les bords du Vernazobres, pour cotoyer le lit du ruisseau d'Iloubre. Ce ruisseau prend sa source à Rodomouls et est suivi par la route nationale 112 sur tout son cours.

A la côte 181, nous trouvons le chemin de Bouldoux, là un certain nombre d'excursionnistes de Babeau vient nous rejoindre. Nous

(1) In Bull. Soc. lang. de Géogr. — Géogr. du Départ. de l'Hérault. La Flore page 145 et suivantes.

(2) Ad. Jeanjean. — Le châtaignier et ses maladies.

(3) P. Carles et Dr A. Hubert. Rôle de la silice dans les végétaux. — Imp. Azaïs, 1895, Béziers.

sommes en présence à cet endroit des *schistes à nodules*, dont la faune est classique ; *Bellerophon Œhlerti*, Munier - Chalmas et Bergeron ; *Orthis Carausii*, Salter ; *Orthoceras bohemicum*, Barrande ; *Calymene Filacovi*, Mun.-Chalm. et Berg. ; *Asaphelina Barroisii* Mun.-Chalm. et Berg. ; *Asaphes*, *Niobe*, *Ampyx*, etc. La Société dans de précédentes excursions a pu recueillir des nodules fossilifères dans les fossés même de la route, en face Bouldoux, sous le chemin de Sourteillo.

Nous continuons notre voyage, l'altitude augmente d'une façon rapide et le paysage ne varie guère. Aux schistes succède la fameuse alternance de quartzites et de phyllades du *Barroubien*.

Enfin nous arrivons au Pont de Poussarou et nous descendons de voiture pour nous dégourdir les jambes et herboriser.

Nous passons devant une grotte creusée dans les calcaires et qui domine la route. Elle possède une belle salle, mais le sol de l'entrée, qui a plus d'un mètre de hauteur peut être considéré comme formé en entier par le détritus des foyers préhistoriques. On y a trouvé des dents de cerf, de renard, des cornes de gazelle, de chamois, présentant à la base une encoche d'emmanchement tandis que les pointes sont émoussées et polies par un frottement : « Elles paraissent, dit M. Miquel, avoir servi de pics ou de pointes de râteau et peuvent être rangées parmi les premiers instruments agricoles connus. Ces débris sont de la période de la pierre polie, tandis que ceux de Coulouma sont du premier âge du fer. »

Nous nous trouvons ensuite en présence du marbre de Poussarou. Ce calcaire a été pendant longtemps considéré comme *devonien*, mais depuis les études de M. Miquel (1) *tous* les auteurs sont absolument d'accord pour reconnaître en lui le calcaire *cambrien*. Depuis l'apparition des marbres, le châtaignier a disparu. Nous ne voyons guère que de maigres taillis de chêne. Le chêne blanc à feuilles pubescentes *Quercus sessiliflora var. pubescens* qui à Pardailhan cèdera la place à la variété à feuilles glabres domine sur le chêne vert *Quercus ilex* ; mais ces bouquets d'arbres sont peu importants et bien tristes et bien pelées nous paraissent les montagnes au milieu desquelles nous nous trouvons ; le pâturage a tout détruit ; le déboisement est complet. Sur les hauts sommets

(1) J. Miquel. — Note sur la géologie des terrains primaires du département de l'Hérault. — Béziers, Imprimerie Azaïs, 1894.

du Minervois la désolation est plus complète encore ; le ravinement, le manque d'arbres ont appauvri et desséché complètement ce pays ; et il faudra de longs et multiples efforts pour retirer de ce sol ingrat et dévasté quelques ressources pouvant améliorer d'une façon sensible le sort de la population.

En avançant sur la route, au milieu des montagnes, voici la liste des espèces que nous avons pu récolter : *Asplenium trichomanes forma typica* L., *Pterotheca nemausensis, Trifolium repens, Euphorbia characias, Geranium lucidum* L., *Helleborus niger, Coronilla emerus, Vinca acutiflora* Bert, *Aphyllantes monspeliensis, Thymus vulgaris, Helichrysum stœchas, Lavendula latifolia, Buxus sempervirens, Euphorbia amygdaloïdes, Cratœgus monogyna, Astragalus monspeliensis, Linum suffruticosum, Genista scorpius, Juniperus oxycedrus.* Le *Ceterach officinarum* Willd., garnit de ses touffes de feuilles de couleur vert bleuâtre les fissures des rochers ; plus robuste et bien mieux organisé pour la lutte pour la vie que l'*Asplenium trichomanes* à côté duquel il se trouve très souvent, le Ceterach escalade toutes les murailles, descend au fond des puits, croît dans tous les interstices, et abandonnant même les lieux frais et ombreux, il envahit les rochers exposés aux ardeurs du soleil ; si la sécheresse devient trop intense, il se replie sur lui-même, recroqueville sa fronde dorée semblable à une crosse d'évêque et bien longtemps après à la saison des pluies, il reprend sa forme première et sa fraîcheur d'autrefois. A côté du *Ceterach* vient aussi le *Polystichum filix mas* dans une grotte puis l'*Asplenium ruta muraria*, rue des murailles, qui est assez rare dans cette région. Cette petite plante, ne vit que sur le terrain calcaire, c'est un bon réactif qui indique la composition du terrain et les géologues peuvent mettre à profit la précieuse indication de cette fougère. Le *Polypodium vulgare* vient à son tour réjouir nos regards de ses frondes d'un vert clair qui s'élèvent gracieusement au-dessus d'un rhizome écailleux, épigé, tandis que les racines pénètrent seules dans le sol. Assez abondant, il se trouve d'ailleurs partout, dans tous les terrains et à toutes les hauteurs et quoique vivant quelquefois en pleine terre, il préfère pourtant les rochers, les murs, les toits, les mousses, les troncs d'arbre. Cette robuste espèce a produit de nombreuses variétés dont quelques-unes ont élu domicile dans des lieux appropriés à leur évolution ; le rhizome gros, charnu, aqueux fournit un suc laxatif qui de nos jours n'est plus employé en médecine. Dans les environs de Lodève, cette

plante est désignée dans le dialecte languedocien sous le nom d'*Alencidos* à cause sans doute de la forme allongée de sa fronde. Nous récoltons encore : *Poterium muricatum*, *Medicago lupulina*, *Galium maritimum*, *Bromus erectus*, *Leontodon proteiforme*, *Clypeola Jonthlaspi* en fruits, *Ranunculus bulbosus*, *Glaucium luteum*, *Rœmeria hybrida*, *Saponaria ocymoïdes*, *Alyssum calycinum*, *Cynoglossum pictum*, *Ononis minutissima*, *Convolvulus lineatus*, *Salvia verbenaca*, *Centhranthus calcitrapa*, *Silene inflata*, *Picnomon acarna*, *Helianthemum pilosum*, *Arabis turrita*, *Silene nutans*, *Centaurea nigra*, *Helichrysum angustifolium*.

A la Borio Cauquil nous reprenons nos voitures ; la route monte toujours. Le paysage se transforme. A notre gauche paraît le pittoresque village de Cathalo au milieu des prairies et de la verdure. Quelques hêtres se dressent sur les bords des champs. L'orge, le sainfoin, la luzerne, le trêfle incarnat surtout montrent que l'on est dans une région bien différente de celle que nous venons de traverser. Le trèfle incarnat (*Trifolium incarnatum*) quoique originaire du Midi de l'Europe est absolument inconnu dans la partie basse du département de l'Hérault. C'est une plante annuelle dont la culture est restée pendant longtemps très limitée et ce n'est qu'au commencement de ce siècle qu'elle a pris un assez grand développement. Elle ne donne qu'une coupe, mais c'est un foin très précoce, très peu exigeant et qu'on peut cultiver comme récolte intercalaire. Il existe trois variétés de trèfle incarnat, dont une est le trèfle incarnat à fleurs blanches ; les deux autres sont le trèfle incarnat hâtif et le trèfle incarnat tardif ; comme une variété vient quinze jours avant l'autre, il n'est pas indifférent dans une exploitation de posséder les deux variétés. La culture du trèfle incarnat convient bien au Midi, car il se développe avant que la sécheresse ait arrêté la végétation ; il vient dans les terres légères ; après sa culture on peut mettre des pommes de terre, du maïs, de la betterave. Pour le semer on doit ameublir le sol par un léger labour, la semence est recouverte à la herse : quand on est pressé on peut semer et recouvrir au scarificateur. La graine est jaunâtre luisante ; on peut la falsifier par l'huile ou le soufrage. Les semailles se font le plus tôt possible en automne. On emploie 18 à 25 kilogr. de semence pure à l'hectare. Les soins d'entretien sont nuls ; on peut cependant au printemps répandre un peu de plâtre à la surface de la culture. La récolte est utilisée en vert et lorsque ce fourrage est trop sec on le mélange avec du trèfle hybride.

Depuis quelque temps nous avons quitté le *calcaire cambrien*. A l'auberge basse de Rodomouls nous venons d'entrer dans les *schistes paradoxidiens*, qui sont en particulier fossilifères dans les maisons de Rodomouls.

La route est bordée par de beaux ormes et des platanes sur lesquels un rossignol chante,souhaitant la bienvenue aux touristes biterrois. Et nous allons, charmés de la splendeur du paysage. Bientôt sur le chemin de Pardailhan que nous allons prendre, apparaissent MM. Miquel et Sahuc qui viennent rejoindre la Société.

En quittant la grande route nous traversons un beau pointement de *porphyrite* et nous rentrons dans les *calcaires cambriens* pour pénétrer enfin à mi-côte dans les *Grès de Marcory*. L'âge de ces grès est fort en discussion ; M. Bergeron voit en eux du *Postdamien* ou *Cambrien supérieur*, MM. Miquel, de Rouville et Delage sont convaincus au contraire que l'on est en présence du *Cambrien inférieur*. C'est dans ces grès que sont compris la source de la Cabosse et le bois de M. Gautier ; le bois de Pardailhan dans lequel nous entrons a été très étudié au point de vue botanique par le propriétaire lui-même dont les travaux sont fort appréciés dans le monde scientifique. Ce bois dominé par le signal de Marcory (800 mètres d'altitude), se trouve dans la zône des montagnes par conséquent dans celle du hêtre qui commence à 200 mètres environ du col de Rodomouls, lui-même situé dans la zône du châtaignier à 528 mètres d'altitude. Les essences forestières qui s'y trouvent sont très nombreuses : chêne blanc (*Quercus sessiliflora*), le hêtre (*Fagus silvatica*), le noisetier (*Corylа avellana*), les *Sorbus aria* et *torminalis*, les *Acer monspessulanus* et *campestre*, le Houx (*Ilex aquifolium*), le *Rhamnus cathartica*, l'*Arbutus unedo*, le *Cerasus avium*, le *Quercus ilex*, le *Malus acerba*, le *Pyrus amydaliformis*, le *Castanea vulgaris*, le *Quercus pedunculata*, le *Daphne laureola*, etc. On peut aussi voir les clairières garnies par quelques arbres verts parmi lesquels les *Cedrus libani*, *C. deodora*, *C. atlantica*, le Pinsapo, l'Epicea, le pin d'Autriche, le pin des Pyrénées, etc., etc., qui y réussissent admirablement. Retenu depuis quelque temps et pour la même époque par des botanistes qui se proposent d'étudier la flore des Pyrénées-Orientales, M. Gautier n'a pu venir nous faire les honneurs de sa propriété et nous le regrettons vivement, d'autant plus que ses connaissances auraient

été d'un grand prix pour nous tous. Quoiqu'il en soit dès notre entrée dans le bois nous constatons le retard de la végétation par la floraison de la *Ficaria ranunculoïdes* qui a fleuri depuis très longtemps dans les environs de Béziers. Nous voyons également l'*Aquilegia vulgaris*, puis : *Viola permixta, Cephalenthera ensifolia, Lilium martagon, Sysimbrium alliaria, Trifolium ochroleucum, Festuca heterophylla, Matricaria inodora, Chœrophyllum tœmulum, Orobanche Rapum, Brunella grandiflora, Carex depauperata, Veronica officinalis, Campanula Trachelium, Teucrium chamœdrys, Atropa Belladona, Solanum dulcamara, Sambucus nigra, S. ebulus, Sarothamnus purgans, Saponaria officinalis, Fragaria vesca, Rubus Idœus,* etc. Nous cueillons ensuite le *Pteridium aquilinum* dont la fronde unique s'élève majestueusement au-dessus du tapis de verdure ; ses frondes n'ont pas encore acquis tout leur développement et il nous est impossible d'en prendre des échantillons en état de fructification ; il ne vit que dans les terrains siliceux et sa racine traçante envahit peu à peu d'immenses espaces dont il est fort difficile de le déloger. Nous nous arrêtons à la source de la Gouttière pour déjeuner. L'eau court fraîche de la pente de la montagne et rit heureuse de refléter les fougères dont elle abreuve les racines ; parmi ces fougères nous cueillons l'*Aspidium angulare* qui atteint dans ce site pittoresque des proportions inusitées ; nous en avons emporté quelques frondes qui mesurent plus d'un mètre de hauteur ; à côté sur le mur même croît le *Cystopteris fragilis* dont le zone orométrique s'étend de 800 à 2.400 mètres et qui n'a jamais été signalé à Pardailhan où M. de Rey-Pailhade vient de le trouver.

Nous nous installons ensuite pour le repas qui fut gai et agréable comme le sont d'ailleurs tous les déjeuners faits par des excursionnistes sur qui mai verse la joie à pleines urnes. Puis nous nous répandons dans le bois pour herboriser et dès le commencement de notre course nous trouvons l'*Asplenium septentrionale*. Cette espèce saxatile, si petite, si gracieuse, ne vit que dans les fissures des roches siliceuses. Un peu plus loin paraît : l'*Asplenium adianthum nigrum,* puis : *Anthyllis montana, Lupinus angustifolius, Medicago Pourretii, Cephalenthera rubra. Galium cruciata, Cirsium odontolepis, Trigonella hybrida, Nardurus Lachenalii, Sarothamnus scoparius, Peplis portula, Geranium nodosum, Polygala vulgaris, Allium ursinum, Erythronium dens canis* et l'*Evonymus europeus* ou fusain ; cette espèce croît dans les con-

trées tempérées de l'Europe où la forme bizarre de ses fruits lui a fait donner quelquefois le nom vulgaire de bonnet de prêtre. Toutes ses parties répandent une odeur un peu nauséabonde ; le bois est blanc, jaunâtre, très dur, d'un grain fin et serré ; on ne l'emploie guère qu'aux ouvrages de tour et de marqueterie. Son charbon sert à la fabrication de la poudre à canon ; avec ses jeunes rameaux brûlés dans un tube de fer, on fabrique les crayons dont on se sert pour le dessin. Les fruits sont âcres, émétiques et fortement purgatifs ; on retire de ses graines une huile assez bonne à brûler.

Nous escaladons la montagne. La mer de feuillage gravit les pentes et couronne les hauteurs pendant que la rêverie semble sortir des feuilles en même temps que le parfum des fleurs et nous ajoutons à notre récolte : *Scilla bifolia*, *Ornithogalum pyrenaïcum*, *Gagea bohemica*, *Limodorum abortivum*, *Digitalis purpurea*, *D. lutea* et leur hybride *purpurascens*, *Armeria bupleuroïdes*, *Ribes alpina*, *Galium commutatum*, *Senecio lividus*, *Hieracium auricula* mais nos recherches ont été vaines pour la *Silene viridiflora* nouvelle pour la France et que M. Gautier y a signalée ; la connaissance des lieux nous faisait un peu défaut et nous allions un peu à l'aventure.

En continuant notre course dans le bois et en nous dirigeant vers Coulouma nous constatons la présence de : *Ornithopus perpusillus*, *Sedum aureum*, *Linaria supina*, *Lolium italicum*, *Juniperus communis*, *Arenaria tetraquetra*, *Saxifraga hypnoïdes*, *Lepidium heterophyllum* Beult. (*L. Bithii*, Hook), *Trifolium lævigatum* Desf., *Peonia peregrina var. leiocarpa*, *Agrostis canina*, *Lathyrus angulatus*, *Vicia sativa*, *Mœhringia trinervia*, *Polystichum filix mas forma typica* et var. *deorso lobata*. (De Rey-Pailhade). Nous quittons enfin la forêt. Nous traversons un champ de blé où croît le *Ranunculus chœrophyllos* et le bluet (*Centaurea cyanus*), qui comme le *Papaver rhœas* paraît être originaire de l'Orient. Cette jolie espèce a été assez commune aux environs de Béziers à l'époque où le phylloxera avait obligé l'agriculteur à substituer la culture des céréales à celle de la vigne. Depuis, le bleuet a disparu des environs immédiats de Béziers.

Après Pont Guiraud ou Pardailhan nous traversons le Vernazobres. Le pays devient sec ; son aspect est désolé ; la végétation est rabougrie, très ligneuse : le *Plantago carinata* abonde, nous récoltons le long du chemin jusqu'à Coulouma : *Rhamnus fran-*

gula, Carum Bulbocastanum, Cirsium eriophorum, Carlina cynara, Arbutus uva ursi appelé vulgairement bousserolle, le *Vaccinium myrtillus*, airelle myrtille, qui vient au bas des rochers. Ce charmant petit arbrisseau est commun dans les bois de montagne; ses baies sont comestibles et servent à faire des confitures ou des boissons fermentées ; on les emploie aussi dans la teinture. Nous arrivons bientôt à la fontaine de Coulouma et de là au village, nous pouvons encore recueillir *Scabiosa succisa, Montia minor, Lysimachia nemorum.*

Enfin nous voilà à Coulouma, petit village misérable, très curieux, construit au milieu d'un sol stérile et dont les ruelles, oh combien différentes de celles de Béziers, sont pavées de belles dalles de marbre scintillant au soleil. Coulouma est la terre promise du géologue ; c'est l'excursion signalée et recommandée tout spécialement à la Société par M. Miquel qui enrichit tous les jours sa faune de nouvelles trouvailles.

Je ne pourrai mieux faire que de citer textuellement un grand nombre d'extraits de ses études géologiques sur le Cambrien de l'Hérault (1), mais je ne dois pas oublier que mon travail n'est qu'un compte rendu, déjà peut-être trop long. Aussi ne donnerai-je qu'un rapide résumé de la géologie de Coulouma vous priant de vous rapporter à la collection de nos annales. Coulouma est bâti au centre de la grande bande calcaire qui traverse la commune de Pardailhan à travers la chaîne de Marcory. Ce calcaire appartient au *Précambrien* de M. de Lapparent appelé actuellement *Archéen* ; c'est lui, comme le dit M. Miquel, qui constitue la base de notre géologie. On trouve tour à tour sur ce calcaire, les *Calschistes amygdalins*, les *calschistes bleus*, *verts* ou *lie de vin* et surtout les *schistes jaune sale* qui commencent à 200 mètres du village et qui reposent directement sur le *Cipolin*. C'est dans ces schistes que M. Miquel a retrouvé une faune spéciale et découvert de nombreux fossiles nouveaux ; cette faune primordiale est certainement une des plus belles qui soient connues : on y trouve *Conocoryphe Rouayrouxi* M. Ch. et Berg. qui est avant tout le fossile caractéristique de Coulouma, *Conocoryphe Levyi* M. Ch. et Berg., *Conocoryphe coronata* Barrande, *Paradoxides rugulosus* Corda,

(1) Notamment : « *Note sur la Géologie des terrains primaires du département de l'Hérault de St-Chinian à Coulouma.* » Bull. Soc. Sc. Nat. de Béziers. 1893. p. 100 et suiv.

Agnostus Sallesi, M. Ch et Berg., *Trochocystites Barrandei* M. Ch. et Berg., des discines et un bon nombre de pièces encore indéterminées parmi lesquelles cette magnifique Cystidée que M. Miquel a proposé de dédier à M. Cannat sous le nom de *Trochocystites Cannati*. « Tout autour des schistes à *paradoxides* se dressent au « couchant et au midi, au-dessus de la formation et en stratifica- « tion concordante avec elle, des bancs de grès quartziteux, qui « couronnent les crêtes des montagnes voisines et délimitent le « *Cambrien* avec une netteté parfaite. C'est la base du *Postcam-* « *brien*, au sud la délimitation est moins apparente ; le terrain est « plus tourmenté ; mais si le point de passage, recouvert dans les « vallées par les éboulis, est plus difficile à déterminer, on re- « trouve sur les collines le même toit quartziteux. (1). »

Les environs de Coulouma possèdent aussi plusieurs grottes. La grande grotte de Coulouma est située sur la source du ruisseau de Barroubio. C'est une salle ovale de 15 mètres de long sur 10 de arge. M. Miquel y a recueilli des ossements variés, des poteries noires et lustrées, toutes constellées de paillettes de mica, une belle pointe en cuivre, un moule à couler les fibules et des outils en fer. « Les troglodytes de l'âge du fer vécurent pendant qu'autour d'eux « l'histoire prenait possession du pays. Il est probable qu'ils repré- « sentaient surtout une classe déshéritée, traquée par de nouveaux « venus, et vivant misérablement dans nos montagnes, pendant « que les peuplades voisines avaient atteint une civilisation plus « avancée et habitaient les camps celtiques et les oppida. (2). »

Aux environs de Coulouma existent aussi des abris sous roche et en face la grande grotte s'en trouve une seconde plus petite cachée dans des rochers et au milieu des broussailles. On y a trouvé huit ou dix squelettes appartenant tous à des hommes adultes, grands à peine de $1^{m}50$ à $1^{m}60$, mais trapus et vigoureux. « L'un « des squelettes avait à ses côtés une belle épée en fer de 30 centi- « mètres de long. Près de la tête, un vase renfermait les os d'un « oiseau de la grosseur du perdreau ou du coq de bruyère. C'est « certainement la part du mort, ses provisions de route, c'est là

(1) J. Miquel. — *Note sur la Géologie des terrains primaires du département de l'Hérault : Saint-Chinian à Coulouma* in Bull. Soc. d'Et. Sc. Nat. de Béziers.

(1) Jean Miquel. — *Saint Pons préhistorique et Gallo-Romain.*

« l'indice d'un sentiment de religiosité, d'une croyance à une nou-
« velle vie. (1). »

Au retour, M de Rey-Pailhade, qui pendant notre course à Coulouma a bien voulu guider les botanistes restés dans le bois de M. Gautier, me montre un pied de *Ceterach officinarum* Willd. var. *crenata* (*de R.-P.*) dont les lobes sont légèrement crenelés et qui croissait au fond d'un ravin sous d'épais buissons ; un peu plus loin à l'ombre d'une haie, dans un sentier frais et ombreux venait le *Polypodium vulgare* var. *aurita* (*de R.-P.*) dont les lobes inférieurs sont pourvus d'une oreillette.

Nous arrêterons là la liste des découvertes et des remarques de la journée. Nous avons eu trop peu de temps pour visiter une région aussi intéressante ; reprenons les omnibus qui doivent nous emporter à Saint-Chinian et arrêtons ici notre compte rendu.

Séance du 17 Juillet 1895. — **Présidence de M. Cannat**

Admissions. — Sont admis comme membres actifs :

MM. Jaussan Joseph, pépiniériste, présenté par MM. Cannat et Moulins-Cambon.

Gély, avoué, rue Bonsi, présenté par MM. Cannat et Paul Louis.

Daïsse, huissier, présenté par MM. Bourdié et Cannat.

Galibert, avenue Gambetta, présenté par MM. Cannat et Duprat.

Correspondance. — M. Escot, de Cabrières, parle des excursions qu'il se propose de faire avec M. le Président et promet un envoi de fossiles.

---

(1) Jean Miquel. — *Saint Pons préhistorique et Gallo-Romain.*

Excursions. — M. le Président donne les derniers renseignements sur l'excursion de la Franqui.

Suspension des Séances. — La Société selon l'usage décide de suspendre ses séances jusqu'en Octobre.

EXCURSION

Le 21 Juillet a eu lieu une excursion à Leucate et à la plage de la Franqui (75 excursionnistes).

REPRISE DES SÉANCES

Séance du 30 Octobre 1895. — **Présidence de M. Cannat**

Elections. — L'ordre du jour appelle l'élection du bureau pour l'année 1895-1896.

La liste proposée par le bureau sortant est élue à l'unanimité des votants (116 voix).

Commissions. — M. le Président donne communication de la décision du bureau du 3 Octobre sur la nomination des Commissions. Le bureau propose la nomination à la séance du vote des deux commissions : 1° des Excursions ; 2° des Conférences. (Adopté).

La commission des excursions est ainsi composée : 1° le bureau ; 2° MM. Daïsse, Jalabert, Lamouroux, Hubert, Empereur, Moulins-Cambon, Guibert, Nivière, Comps, Capitaine Griffe, Bouttes, Gélys, P. Bert, Bourdié, Fourment, Duprat, Antonin Moulin, Trémont, Bülher, Migron, Reverdy Joseph, Slizewicz, Durand, Miquel, Maignal, Lecavellé, Marius Bédry, Roques, Belleudy, Hérisson.

La commission des conférences est ainsi composée : 1° le bureau ; 2° MM. Aïn, Combes, Clavel, Lafoi, Lamouroux, Boulouys, A. Moulin, Thomas, Reverdy Eugène, Reverdy Joseph.

Séance du 6 Novembre 1895. — **Présidence de M. Cannat**

Dons. — Fossiles tertiaires des environs de Béziers, par MM. Nivière, Carles et Hubert.

Ammonites et Belemnites de la Gardiole par M. Henri Michel, étudiant en médecine.

Correspondance. — L'Université de l'Etat de New-York remercie de la réception de notre Bulletin.

La Société royale des sciences de Liège demande des volumes VI à X du bulletin. Adopté.

M. de Rouville recommande l'étude de l'Aquitanien de Nissan.

La I. R. Academia degli agiati de Rovereto n'a pas reçu le bulletin de la Société qui lui avait été cependant envoyé et annonce de sa part un nouvel envoi. Le bulletin lui sera à nouveau envoyé.

La Société des sciences naturelles de Nîmes désire recevoir les tirages à part de zoologie que nous voudrons bien leur envoyer. Adopté.

La Société des Naturalistes luxembourgeois remercie de l'envoi du bulletin et offre de compléter la collection.

M. le Ministre de l'Instruction publique accuse réception des 195 exemplaires de notre bulletin qui seront transmis aux Sociétés savantes.

La famille Marc, de Nissan, envoie une lettre de faire part du décès de M. Jules Marc, 24 Août 1895, membre correspondant fondateur de notre Société et rapporteur de plusieurs excursions. La Société s'associe à la douleur de la famille.

M. le secrétaire de la Société des sciences du Puy offre à la Société un volume du Guide du Puy et donnera tous les renseignements qui pourraient lui être demandés.

La Société scientifique du Chili à Santiago annonce l'envoi de la Vme livraison du Tome IV de ses actes.

M. J. Miquel communique à la Société qu'il a fouillé de nombreuses grottes dans l'Aude, avec M. Sicard de Rivière. Au retour d'une des excursions, le château et

particulièrement le Musée de M. Sicard de Rivière ont été la proie des flammes. On a à déplorer outre la perte de nombreuses collections de tous les terrains, une grande galerie de préhistorique dans laquelle étaient des échantillons uniques, résultat des trouvailles de M. Sicard, infatigable explorateur des grottes.

L'Academy of natural Sciences of Philadelphie demande les bulletins de 7 à 10. Adopté.

M. le Président donne lecture du discours suivant :

Messieurs,

Vingt années se sont écoulées depuis le jour où, pour la première fois, vous avez bien voulu nous confier la mission d'administrer notre Association naissante. Et depuis lors, chaque année, vous nous avez renouvelé le même mandat par un nombre toujours croissant de suffrages. Cette fois, c'est par 116 voix que vous nous avez fait l'honneur de nous appeler encore à servir de notre zèle et de notre dévouement les intérêts de notre Association maintenant grandie et prospère.

Je suis chargé au nom de votre bureau tout entier de vous dire combien nous sommes flattés et reconnaissants d'un si éclatant témoignage de votre confiance et de votre sympathie.

L'usage veut qu'à cette séance de rentrée, il vous soit donné un relevé des événements accomplis, des résultats obtenus et qu'il vous soit soumis le programme des efforts toujours nécessaires pour maintenir à notre Association la bonne réputation qu'elle a su acquérir et la faveur qu'elle a su mériter.

A peine trente-cinq membres actifs lors de sa fondation, nous sommes aujourd'hui près de deux cents. Les séances quoique très souvent répétées, puisqu'elles sont hebdomadaires, sont suivies par un nombre toujours plus grand de sociétaires et d'auditeurs, et elles ont eu ce privilège exceptionnel, cette année, que beaucoup de nos sociétaires ont bien voulu par des conférences, des lectures, des comptes rendus, remplir nos ordres du jour dont l'intérêt va grandissant.

Dans cette seule session, vous avez entendu les comptes rendus d'excursion de M. Lamouroux (Agde et Reals), de M. Moulin (St-Remi, les Baux), de M. J. Crozals (Carcassonne et le Caroux), de M. Bülher (Armissan), de M. Carles (Coulouma), et comme innovation, le rapport de M. Maffre en néo-roman sur l'excursion de Lamalou. Une sérieuse étude géologique de M. Miquel, *Essai de Statigraphie générale*, est une primeur réservée chaque année à notre Association et fort goûtée des vrais géologues.

La botanique n'a pas été oubliée. M. Carles vous a lu son travail intitulé la *Botanique à Béziers*, résultat de longues recherches, pieux hommage rendu à nos prédécesseurs. M. de Rey-Pailhade vous a démontré la multiplication des Fougères. M. Crozals a retracé la vie intime du célèbre botaniste Duchartre. M. Carles vous a parlé de la naturalisation des plantes. M. Lafoi a réuni la Botanique et l'Entomologie en parlant une fois du Mildew, une autre fois de l'Altise. M. Séguy, entomologiste, vous a montré l'*Anonia sillosa* dont il a décrit les mœurs. M. Carles a indiqué les procédés d'hybridation de la vigne.

La chimie non plus n'a pas été négligée, et les jolies études de MM. Hubert, sur l'*Argon*, Llizewicz, sur la *Stérilisation de l'eau* et Nivière sur la *Silice dans la végétation*, vous ont montré l'attrait des sciences expérimentales quand elles sont si bien présentées. M. Migron, praticien habile, a traité devant vous deux questions d'arboriculture fructifère et M. Boilève vous a intéressés aux efforts et aux résultats si brillants obtenus par la Société philomatique dans l'Exposition de Bordeaux.

Cette année, des causeries avec lecture ont eu lieu pour la première fois, et leur succès nous engage à les renouveler. M. le sous-préfet Belleudy, membre honoraire et membre actif à la fois, a bien voulu avant notre grande excursion, nous faire une lecture sur Marseille anecdotique. M. Lacaze a lu une relation de son voyage en Aragon.

Que d'attrait n'y a-t-il pas pour nos séances, en les voyant si bien remplies, grâce au dévouement de chacun des vôtres. Votre Bulletin qui en est le compte rendu et le reflet se ressent de cette activité ; celui que vous avez reçu cette année, se recommande par son grand développement et l'importance croissante des travaux.

M. Granger, de Bordeaux, nous a donné une *Classification des oiseaux utiles et des oiseaux nuisibles à l'agriculture*, qui lui a

valu de nombreuses lettres de félicitations. Nul doute que dans les arrêtés qui sont pris chaque année pour les prohibitions ou les autorisations de tel ou tel gibier, on ne tienne un grand compte des travaux personnels du naturaliste qui fait part de ses études et de ses expériences, de ses savantes et patientes recherches.

Notre trop modeste collègue, M. Miquel, de Barroubio, si sympathique à nous tous, vous donne chaque année une nouvelle appréciation de la succession des couches dans notre système local et dans la géologie générale.

Une première année, il signala un renversement à admettre dans la classification des couches du Cambrien, et sans conteste, sa mamanière de voir fut partagée par tous les géologues. Une deuxième année, il a publié une nouvelle modification à la classification de l'Arenig, qui vient de paraître dans le bulletin. Il vous a lu en ces derniers temps sous le titre *Essai de stratigraphie générale*, une note qui indique que les développements marqués dans toutes les cartes géologiques et dans tous les traités du granitique de la Montagne Noire, doivent être considérés désormais non comme primitifs, mais comme paléozoïques métamorphisés. Cette opinion adoptée par nos maîtres en géologie sera désormais la base incontestée de tout traité et de toute carte de la région. M. Miquel, travailleur infatigable, nous réserve de nouvelles notes pour les années suivantes. Nous remercions notre savant collègue de ce qu'il veut bien réserver au bulletin de notre Société, la primeur de ses trouvailles dont vous appréciez tous l'importance.

M. de Rey-Pailhade a publié en deux fois (bulletins de 1893 et 1894), la *Flore des Fougères de France.* Ce beau travail enrichi de remarquables dessins dus au crayon de M. de Rey-Pailhade lui-même est d'une netteté et d'une vérité telle que la détermination des espèces en est bien facilitée. Vivement engagé par les maîtres en botanique actuelle et en paléontologie végétale, M. de Rey-Pailhade se propose de nous donner la suite des cryptogames vasculaires.

Les comptes rendus si gracieux de nos courses à Roqueredonde par M. Reverdy ; au Malpas, par M. Lamouroux ; à Cessenon et au Foulon, par M. P. Carles, sont un souvenir permanent de ces belles journées.

Enfin les travaux pleins d'érudition, de MM. Moulin et Lamouroux, sur nos grands voyages de l'année (Vaucluse — le Pont du Gard) clôturent dignement le volume qui vient de vous être adressé.

Les récoltes faites dans nos courses, les dons de nos collègues s'entassent dans nos tiroirs en attendant que la ville puisse mettre à exécution le désir qu'elle a depuis longtemps de disposer le tout en Musée. Faute de place nous n'avions pu jusqu'ici recevoir le bel herbier de notre président fondateur, M. le Docteur Théveneau, donné gracieusement à la Société par la famille. M. Benoit, l'un de nos collègues fondateurs, a généreusement offert un vaste local qui renfermera l'herbier possédé déjà par la Société et celui de M. le donateur qu'elle pourra recevoir désormais. Pour remercier M. Benoit notre collègue, et accepter en même temps sa proposition, vous avez par votre vote chargé M. Benoit des fonctions de conservateur des herbiers.

Nos herborisations assez fréquentes, mais suivies dès le début par un petit nombre, nos courses géologiques ont pris depuis un tel développement, que plusieurs, sont devenues, de véritables voyages. La variété des sites est plus grande, les excursionnistes sont plus nombreux, cette année vous y avez engagé non-seulement des invités, mais les familles des sociétaires et celles des invités.

Ici, Messieurs, et bien que le soin de peindre la physionomie de nos excursions et d'en déterminer le caractère, appartienne exclusivement à nos savants rapporteurs, permettez-moi de mentionner les bons résultats produits par l'admission des familles dans ces courses au dehors. Cette heureuse innovation date de notre visite au Malpas. Depuis lors, il semble qu'une ardeur nouvelle a présidé à la formation de nos groupes de chercheurs et de touristes. On a retrouvé ainsi en pleine campagne, un esprit de famille, de civilité, empreint de grâce et de réserve à la fois dont le prestige a su attirer dans nos rangs les personnes qui avaient pu être éloignées autrefois par la rigueur et la sévérité de la science abstraite et n'osaient se joindre à nos promenades scientifiques. Tout le monde sait désormais que c'est sans efforts ni tension d'esprit que nos excursionnistes quels qu'ils puissent être, pourront toujours trouver à glaner quelques faits, quelques connaissances intéressantes et mener de front à la fois, des plaisirs sains, détente des soucis journaliers et des remarques et conversations sur des sujets scientifiques, source bien variée de connaissances.

Aussi dans les dix excursions de cette année, avons-nous pu compter 521 inscriptions, ce qui fait 52 personnes en moyenne. Les 2 grandes excursions de Pâques et de Pentecôte sont surtout très

suivies ; c'est par elles que nous avons pu en outre établir et consolider nos relations avec les sociétés de Carcassonne, de Gênes, de Barcelone, de Nîmes, de Toulouse, dont plusieurs envoient des délégués pour nous accompagner et fraterniser dans nos grands voyages. Cette année, notre visite à Perpignan nous a mis en relations avec la Société agricole des Pyrénées-Orientales dont le Président, M. Ferrer, nous a reçus dans le local ordinaire des séances. M. le Docteur Donnezan, président de la section des sciences, nous a fait visiter les Musées de la ville et ses collections particulières, si riches en vertébrés pliocènes très habilement découverts, préparés et arrangés par lui ; vous avez applaudi à sa récente nomination comme chevalier de la Légion d'honneur.

Si l'ardeur de nos excursionnistes se maintient si vive, il faut reconnaître que vous le devez à la commission que vous avez créée depuis deux ans. Vous avez voulu que les membres les plus assidus aux excursions de l'année formassent, avec le bureau, la grande commission chargée de dresser la liste des excursions pour l'année à venir. Ils peuvent par expérience choisir les sites les plus intéressants, les régions les plus agréables à visiter.

En voyant avec quelle impatience les propositions de votre commission sont attendues chez nous et même dans le public, avec quel empressement les membres convoqués se rendent en totalité aux séances de la commission, on ne peut que se prendre à espérer un succès toujours croissant chaque année et pour notre Association un avenir de prospérité dû au concours de vous tous.

Je puis vous assurer aussi que vous pouvez compter sur le zèle et le dévouement de ceux que vous avez appuyés de vos votes et honorés de votre confiance.

Séance du 13 Novembre 1895. — **Présidence de M. Cannat**

Admission. — Sont admis comme membres actifs :

MM. J. Bassou, présenté par MM. Etienne Roque et Cannat.

Aureau, directeur du Comptoir d'Escompte, présenté par MM. Jean et Henri Crozals.

Bibliothèque. — M. de Rouville envoie un travail sur la Géologie du canton du Caylar dont il est l'auteur.

Correspondance. — La Société Nederlansch Botanische demande les bulletins de 7 à 10. Adopté.

M. Viguier, Docteur ès-sciences, offre un travail pour le bulletin. Adopté.

Boston Society of Natural History, annonce l'envoi de son bulletin, t. 15.

M. le Président de la Société des Sciences naturelles de Saône-et-Loire, demande l'échange des publications avec cette Société récemment réorganisée. Adopté.

Il est donné communication du décès de M. Pierre Vieu, 13 Septembre 1895.

La Société de Boston, accuse réception des bulletins 7 à 10.

M. Albert Granger engage la Société à envoyer un délégué à l'exposition de Bordeaux. M. le Président Cannat et M. Boilève, secrétaire, ont été reçus comme nos délégués par la Société philomathique de Bordeaux.

M. G. Mingaud, secrétaire-général de la Société de Nîmes, remercie des brochures que nous lui avons adressées.

L'Académie d'Aix adresse une liste de souscription pour ériger un monument à Peyresc.

L'Académie de Rovereto nous annonce un nouvel envoi de bulletins.

M. Granger, de Bordeaux, demande quelques exemplaires des Oiseaux utiles et nuisibles et communique les lettres de félicitation à ce sujet.

Commission des Conférences. — M. Charles Arnaud, rapporteur, donne lecture du compte rendu de la séance de la commission des conférences. Les décisions de cette commission sont approuvées par la Société. Une grande

conférence faite par le Mandarin Ly-Chao-Pée aura lieu dans la salle du grand théâtre.

Banquet. — La Société décide que le banquet annuel aura lieu le 7 décembre et délègue M. Duprat pour l'organiser.

Communications. — M. le Président est allé pendant la durée des vacances à Rodez où il est entré en relation avec l'Académie des sciences de Rodez. M. Gassaud, vice-président, a dit combien la société de l'Aveyron serait heureuse d'entretenir avec celle de Béziers les relations les plus suivies et faire ensemble des courses géologiques.

M. le Président a été reçu à Bordeaux par M. l'ingénieur Avril, secrétaire-général de la Société Philomathique.

Conférence. — M. le Président donne lecture du travail suivant, de M. Viguier, Docteur ès-sciences.

L'ÉCLAIRAGE DANS LES MINES A GRISOU

ET

LES MILIEUX EXPLOSIFS

Par M. VIGUIER, Membre honoraire

J'adresse à la Société un exemplaire d'une brochure sur les lampes de sûreté système Fumat (1), qui m'a été gracieusement offerte par l'auteur pendant une visite que j'ai faite sous sa direction, dans le bassin houiller de La Grand-Combe.

Cette publication étant exclusivement technique, je crois que quelques développements de vulgarisation pourront intéresser soit ceux de mes collègues de la Société qui ont eu l'occasion de visiter des houillères, soit ceux qui auraient à pénétrer, pour une cause quelconque, dans des locaux où des gaz, vapeurs, ou seulement même des matières très combustibles, se trouvent en présence de l'air. En effet, d'après les expériences de Majendie, Dupré et Redwood, les conditions nécessaires pour mettre le feu à un mélange explosif d'air et de vapeurs d'huile minérale sont à peu près les mêmes que pour les mélanges d'air et de gaz d'éclairage, et un règlement récent va rendre obligatoire l'emploi des lampes de sûreté à bord des navires pétroliers ancrés dans nos ports.

La lampe Fumat a franchi depuis plusieurs années déjà, les portes des laboratoires d'essai et est entrée avec succès dans une sérieuse pratique courante. Employée d'abord dans les mines, un premier modèle a été aussi mis en service par le colonel Coustou, pour les sapeurs-pompiers de la ville de Paris, qui ont souvent à pénétrer dans des lieux où l'on soupçonne l'existence de mélanges combustibles d'alcool, d'éther, d'essence de pétrole, etc. On trouve une description de cette lampe, description accompagnée d'une figure, dans les dernières éditions du manuel de chimie de Troost où étaient auparavant décrites les lampes plus anciennes de Davy et de Combes et, comme l'a dit M. Daubrée, dans son rapport à

(1) Note sur les lampes de sûreté système Fumat, par M. Victor Fumat, ingénieur en chef de l'exploitation des mines de la Grand-Combe. Extrait du bulletin de la Société de l'Industrie minérale, 3e série. T. VI, 4e livraison. — St-Etienne 1892.

l'Académie des sciences : « La lampe Fumat constitue un progrès sérieux dans l'éclairage des mines à grisou ». Je ne pouvais donc saisir de meilleure occasion pour résumer une question des plus importantes.

Le grisou, hydrogène protocarboné, hydrure de méthyle, hydrure de méthylène, méthane, formène, gaz des marais : dont la formule est $C H^4$, est un gaz incolore, probablement inodore si il est pur, peu soluble dans l'eau, nullement toxique, ne provoquant l'asphyxie qu'à la manière de l'azote, et dont le poids du litre est de 0 gr., 717. Il forme comme l'on sait avec l'oxygène de l'air atmosphérique des mélanges détonants dont l'inflammation est un des principaux dangers de l'exploitation des houillères. Sans m'arrêter à son étude spéciale, je rappellerai que l'on admet généralement aujourd'hui que le grisou s'est formé en même temps que la houille elle-même et est le résultat normal de la décomposition des matières végétales. Le gaz des marais qui se forme de nos jours et qui a une composition identique, est un exemple de cette réaction. Renfermé dans les pores de la houille, le grisou n'y est maintenu que par les pressions extérieures et, toutes choses égales d'ailleurs, il se dégage d'autant plus abondamment que les travaux abordent des couches plus profondes.

Dans les mines autres que les mines de houille, le grisou bien que très rare, peut se rencontrer néanmoins et doit son origine à des réactions peut-être différentes. D'ailleurs le grisou des houillères n'est pas toujours à l'état de pureté ; on a signalé dans ce grisou jusqu'à 20 0/0 d'hydrogène bicarboné, et quelques autres gaz parmi lesquels l'acide carbonique et l'azote. La nature et l'origine de ces mélanges sont encore assez mal connus.

En présence de cette possibilité d'inflammation, on imagine facilement que, entre autres causes à éliminer, l'éclairage des travaux des mines à grisou soit un problème qui n'ait pas cessé depuis de longues années, d'exciter la sagacité des ingénieurs et des savants. Ce problème comprend deux parties distinctes : dans la première, dont je n'ai pas à m'occuper ici, on doit d'abord apprendre à éviter par un aérage bien combiné, les grandes accumulations de grisou dans les galeries. On n'a plus alors qu'à prévenir l'inflammation des dégagements quotidiens, prévus ou imprévus, et le danger se trouve déjà de ce fait considérablement diminué.

Sans faire l'historique des anciens procédés d'éclairage, absolument mauvais au point de vue de la sécurité, de l'intensité, de la facilité, ou enfin du prix de revient ; je dirai que ces procédés étaient seuls en usage jusqu'aux premières années de ce siècle. A cette époque, une série d'accidents désastreux survenus dans les houillères d'Angleterre appela de nouveau l'attention sur la question et fit absolument désirer une solution pratique. Le célèbre chimiste Davy sollicité de divers côtés, aborda le problème, et le 9 Novembre 1815 il exposait à la Société royale le résultat de ses recherches dans son mémoire : « On the Fire-Damp of Coal Mines, and on methods of lighting the mines so as to prevent its explosion. » De ce jour date la première voie vraiment fructueuse ouverte dans cet ordre de recherches. Davy présenta ensuite à la même Société, le 11 Janvier 1816 une lampe de mine, construite d'après ses principes, dans laquelle la flamme était enveloppée par une toile métallique formée de fils de $0^{mm},32$ de diamètre et comptant 121 mailles au centimètre carré ; cette enveloppe refroidissait suffisamment les gaz combustibles qui la traversent pour empêcher leur inflammation. De plus Davy avait remarqué que la combinaison du grisou et de l'air n'avait lieu qu'à une température élevée (650°, c'est-à-dire au rouge sombre, d'après les récentes expériences de MM. Mallard et Le Chatelier) ; dès lors inversément quand un mélange détonant de grisou et d'air arrive au contact de la flamme dans la lampe, la petite portion qui a traversé la toile détone seule tandis que les gaz enflammés ne la traversent pas et leur combinaison ne se propage pas au dehors. Par le fait de la détonation la lampe s'éteint souvent.

Avant d'aller plus loin disons tout de suite pour être exact que les propriétés des toiles métalliques avaient été déjà constatées depuis le XVIIme siècle, par divers savants, mais personne n'avait songé à en tirer parti et ajoutons aussi que, en même temps que Davy, George Stephenson, alors encore presque simple ouvrier, créait une lampe qui, bien que un peu différente était basée sur les mêmes principes. Si la lampe de Stephenson fut éclipsée à cette époque par celle de son célèbre concurrent, elle présente cependant certains avantages particuliers et, avec plus ou moins de modifications, est encore en usage dans plusieurs mines d'Angleterre.

La lampe de Davy n'était pas en effet sans inconvénient. Elle éclaire très peu : 1/10 de bougie environ. Les 2/3 de la lumière étant

retenus par les toiles métalliques dans lesquelles on était arrivé pour plus de sûreté à abaisser à 0 mm, 25 le diamètre des fils et à porter à 210 le nombre des mailles au centimètre carré. Les fils de cette toile, plus ou moins usés ou rongés par la chaleur peuvent laisser passer la flamme à l'extérieur. Un courant d'air violent, mélangé de grisou, comme on est exposé à en rencontrer dans les galeries de mines, peut aussi projeter la flamme sur la toile ou même au dehors, et déterminer une explosion ou tout au moins éteindre la lampe.

Des perfectionnements étaient nécessaires ; avant d'en parler, rappelons les principales qualités que l'on devait chercher à réunir : la lampe doit donner une lumière bien suffisante pour le travail. Elle doit rester allumée quoique plus ou moins secouée et placée dans la position inclinée. La flamme ne doit pas passer au dehors lorsqu'elle est soumise à un violent courant d'un air devenu détonant par son mélange avec le grisou. De même, lorsque la lampe s'est remplie peu à peu d'un mélange gazeux détonant et qu'il s'y produit une explosion intérieure, cette explosion ne doit pas se propager au dehors. Enfin, placée dans une atmosphère contenant une certaine proportion de grisou sans être encore explosible, l'élévation de température qui se produit à l'intérieur de la lampe ne doit pas suffire pour amener au rouge les toiles métalliques protectrices.

Pour satisfaire à ces desiderata, de nombreuses recherches ont été faites en Angleterre, en Belgique, en France, en Allemagne, et à diverses époques ont paru des lampes apportant des perfectionnements plus ou moins utiles aux modèles primitifs de Davy et de Stephenson. A ces perfectionnements, se rattachent les noms de Chevremont, Roberts, Dumesnil, Mueseler, Combes, Marsaut, Ashworth, Clifford, etc., etc. Si plusieurs des modèles ainsi proposés étaient bien supérieurs aux premiers types, quelques-uns même presque parfaits, soit au point de vue de l'éclairage, soit à celui de la sûreté, aucun ne satisfaisait d'une manière absolument complète à toutes les conditions possibles et les accidents, imputables à la lampe seule étaient encore relativement nombreux. Il résulte des statistiques publiées par M. Le Chatelier dans son livre sur le grisou, que, pour la seconde moitié de ce siècle, sur 100 ouvriers tués dans les mines, 27 le sont par des explosions de grisou, sur lesquels 6 environ par suite d'accidents quelconques dûs aux lampes de sûreté.

Il était surtout difficile, à lumière égale, de mettre la lampe à l'abri des courants d'air un peu forts ou de la garder allumée dans des positions inclinées. En présence de ces exigences, les efforts des chercheurs se divisèrent et un certain nombre d'entre eux abandonnant résolument les anciens procédés, étudièrent les applications de l'électricité à l'éclairage des mines. C'est précisément dans les galeries grisouteuses de la Grand-Combe que fut fait, en 1862, un des premiers essais d'éclairage par les tubes de Geissler (lampe photo-électrique de Benoît et Dumas) ; mais aujourd'hui encore où les lampes à incandescence ont facilité le problème, il ne paraît pas qu'une solution réellement pratique soit près d'être fournie par la méthode électrique, au moins dans ce qui a trait à l'exploitation des mines à grisou.

Sans parler du prix de revient de l'éclairage à l'électricité, il faut noter que la flamme elle même des lampes jouit d'une propriété précieuse que la lumière électrique ne paraît pas avoir encore permis de remplacer, c'est de présenter des phénomènes d'altération spéciaux à mesure que la proportion du grisou augmente dans l'atmosphère ambiante. Le mineur peut ainsi sans grisoumètre spécial, tâter en quelque sorte le pouls au grisou et se conduire en conséquence. Dans les locaux qui peuvent renfermer des vapeurs explosives, la lampe de sûreté ordinaire ne présente pas certainement des propriétés aussi bien étudiées, qui peuvent d'ailleurs être masquées en partie paraît-il par la présence de l'acide carbonique, mais elle conserve toujours sur les lampes à incandescence portatives, l'avantage de ne nécessiter guère d'autre entretien que le simple garnissage, et de ne pas être exposée à des ratés imprévus lorsque on la reprend après l'avoir laissée de côté plus ou moins longtemps.

La lampe Fumat est l'œuvre d'un ingénieur convaincu des avantages du principe de la lampe Davy et j'arrive maintenant à en parler. Tout le monde a, plus ou moins, vu figurée, au moins dans les ouvrages de vulgarisation, la lampe Combes qui a été longtemps employée en France et qui se distingue de la lampe Davy par un cylindre de verre remplaçant une partie de la toile métallique et permettant un meilleur éclairage. Il me suffira donc, pour le simple but que je me propose ici, d'indiquer les points essentiels qui distinguent la nouvelle lampe de La Grand-Combe, sans en entreprendre une description détaillée que l'on trouvera d'ailleurs dans la brochure spéciale.

La lampe Fumat a la forme, habituelle aux lampes de mine, d'un cylindre de 7 centimètres de diamètre sur 25 centimètres de hauteur. Très robuste, elle pèse, garnie, environ 1100 grammes. Le point original de son fonctionnement est que, comme dans nos lampes d'appartement, l'air nécessaire à la combustion arrive par le bas au niveau de la mèche, tandis que l'évacuation des produits de cette combustion se fait par le haut de la cheminée qui la surmonte comme dans la lampe belge Mueseler. Cette disposition qui permet de brûler le grisou au fur et à mesure de son introduction avait dû être abandonnée dans les lampes imaginées en vue de résister à un courant d'air un peu vif. La lampe de La Grand-Combe au contraire, a, dans des expériences qui ont reçu entre-autres la sanction des spécialistes anglais, résisté à des courants explosifs dont la vitesse, tout-à-fait inconnue dans la pratique, atteignait 27 m. par seconde, ce qui correspond à un véritable vent de tempête, et cela grâce à une ingénieuse construction que l'on comprendra j'espère facilement sans figure avec l'explication suivante :

Dans plusieurs modèles de lampes de mine une cuirasse métallique extérieure percée de trous, joue un rôle de protection plus ou moins uniquement mécanique pour la partie de la lampe placée au dessus du verre. M. Fumat a eu l'idée de s'en servir pour organiser la circulation d'air qui constitue sa principale innovation. Le cloisonnement spécial d'une partie de cette cuirasse permet à l'air extérieur de pénétrer par des orifices tubulés à l'intérieur d'une première chambre circulaire et de s'y diviser en deux parties; l'une, revenant vers le bas, va, à travers le tamis inférieur, entretenir la combustion de la mèche ; l'autre ne pénètre pas dans l'enveloppe centrale de la lampe et reçoit au contraire, expulsés de cette enveloppe à travers le tamis supérieur, les gaz de la combustion. Ils s'échappent de là dans l'atmosphère. Cette chambre de repos que doivent d'abord traverser tous les gaz avant d'arriver à la mèche ou de sortir de la lampe, permet, par sa judicieuse combinaison, d'amortir toute la violence des courants latéraux, descendants ou ascendants qui peuvent se faire sentir tout-à-coup. On pourrait, à certains égards, comparer cette disposition à celle d'une lanterne qui pour plus de sûreté serait elle-même renfermée dans une autre, et c'est, en effet, une expérience de ce genre qui a d'abord conduit M. Fumat au principe de la disposition qu'il a adoptée.

La puissance d'éclairage de la lampe de La Grand-Combe, mesurée au photomètre, au commencement et à la fin de la première heure, serait restée égale à 0 bougie, 87, valeur qui n'a pu être dépassée que par des lampes brûlant des essences minérales. Enfin sa consommation est d'environ 100 grammes d'huile de colza épurée en 18 heures.

On sait que, dans des conditions normales, l'air devient facilement inflammable lorsqu'il renferme 6 p. 0/0 de grisou, les explosions les plus violentes ayant lieu lorsque 1 volume de grisou se trouve en présence de 7 à 8 volumes d'air atmosphérique. Mais en présence d'une atmosphère chargée de poussières de charbon, les conditions changeraient et M. Galloway a cherché à démontrer que 1 0/0 de grisou suffit, dans certains cas, pour rendre explosif un pareil milieu. Or la flamme des lampes ordinaires de sûreté ne commence à subir un élargissement bien notable que quand cette proportion est arrivée à 4 ou 5 p. 0/0.

La lampe Mueseler et la lampe Fumat au contraire, examinées avec certaines précautions, sont d'une sensibilité beaucoup plus grande. En diminuant convenablement la flamme de la lampe Mueseler et en étudiant contre un écran noir les caractères de l'auréole qui entoure celle-ci, MM. Mallard et Lechatelier sont arrivés à reconnaître jusqu'à 0,5 0/0 de grisou. Par un procédé analogue, on arrive avec la lampe Fumat, qui d'ailleurs s'éteint moins facilement que la lampe Mueseler, à constater des modifications de la flamme en présence de la même proportion de grisou, et à partir de ce point des variations graduelles peuvent presque servir à un dosage approximatif. Enfin la lampe s'éteint avec ou sans détonation interne dans les milieux renfermant 6 1/2 p. 0/0 de gaz.

En résumé, les avantages de ce nouveau modèle de lampe sont un meilleur éclairage à prix de revient égal et une sûreté complète dans les mélanges explosifs, en particulier dans les cas si dangereux d'un mouvement d'air violent.

Evidemment il ne serait pas impossible de trouver quelques inconvénients à la lampe de la Grand-Combe ; quel est l'objet, si parfait soit-il, qui ne présente les siens, souvent conséquence même de ses avantages. Cependant, si sur une question aussi spéciale, il n'était prudent de laisser le dernier mot aux mineurs eux-mêmes, je terminerais volontiers cette note en disant, qu'après examen, aucun de ces inconvénients ne m'a paru bien sérieux. On pourrait

d'abord faire observer que la durée totale de l'allumage et de la mise en train du tirage de la cheminée pouvant être évaluée à 2 minutes, trois minutes même pour pouvoir résister à une forte inclinaison, c'est là un temps assez long ; mais ce temps est de peu d'importance, le plus souvent même dans une grande exploitation où il peut précisément être en grande partie employé à la préparation d'autres lampes. Ensuite, en raison de la place occupée par la cheminée d'appel d'air pour l'entretien de la combustion le secteur d'horizon éclairé n'a environ que 252° au lieu de 360 comme dans la plupart des lampes ordinaires; mais ce défaut insignifiant devient un avantage dans tous les cas où cette cheminée même sert de réflecteur. La présence d'une double enveloppe vient également diminuer le secteur d'éclairage vertical. De près de 85° au-dessus de l'horizon dans la lampe de Davy, il fut déjà abaissé à 65 ou 70° dans la lampe Combes et n'est plus que de 55° environ dans la lampe Fumat ; c'est là semble-t-il encore un défaut de peu d'importance dans la pratique où il empêche le plus souvent au contraire de recevoir la lumière directe dans les yeux pendant le transport de la lampe. Cette disposition est du reste commune à la lampe Fumat et aux lampes relativement excellentes de Mueseler, Marsaut, etc., qui la présentent peut-être encore plus exagérée.

Enfin on peut reprocher à la lampe de la Grand-Combe son prix de revient un peu plus élevé que celui de la plupart des appareils destinés à satisfaire aux mêmes conditions ; mais l'économie réalisée dans l'éclairage compense paraît-il rapidement ce surcroît de dépenses. Si l'on remarque d'ailleurs que ce prix plus élevé est dû plutôt à de plus grands soins et difficultés de construction, qu'à une plus grande complication pratique d'un appareil en réalité constamment démontable et vérifiable dans toutes ses parties, tout le monde sera d'avis que la sécurité d'éclairage de tous points absolue qu'il offre ne saurait être payée trop cher.

Séance du 20 Novembre 1895. — **Présidence de M. Cannat**

Admission. — Est admis comme membre actif :

M. Vernette, clerc d'avoué, présenté par MM. Cannat et J. Crozals.

Correspondance. — M. Benoit, membre fondateur, annonce qu'il met gracieusement à la disposition de la Société une vaste salle, dans laquelle pourront être aménagés tous les herbiers.

L'Académie de Rovereto remercie de l'envoi de notre bulletin.

M. de Rouville demande des renseignements sur le mastodonte de Coussergues.

M. Miquel, de Barroubio, engage les géologues à faire avec lui une excursion entre Bize et Agel, pour visiter le lacustre à ophiodon.

M. Donnat, membre correspondant de Carcassonne, annonce son changement de résidence à Mont-de-Marsan.

M. le bibliothécaire de la Société néerlandaise de botanique remercie de l'envoi des 4 derniers volumes du bulletin.

Séance du 27 Novembre 1895. — **Présidence de M. Cannat**

Admission. — Est admis comme membre actif :

M. Crassous, peintre, présenté par MM. Cannat et Duprat.

Correspondance. — Le prieur et les moines de l'abbaye de Fontfroide (Aude) font part de la mort du R. P. dom Marie-Jean, abbé, supérieur général de l'ordre des Cisterciens de l'Immaculée-Conception. M. le président

est chargé de transmettre les sentiments de condoléances de la Société qui a toujours reçu le meilleur accueil dans ses fréquentes excursions botaniques, géologiques et entomologiques à Fontfroide.

Excursions. — La commission des excursions propose la liste qu'elle a préparée pour 1896. M. Bédry, rapporteur pour les grandes excursions et M. Jalabert, rapporteur pour les excursions d'un jour donnent successivement lecture de leurs travaux. Chaque excursion est mise aux voix et la liste suivante est adoptée.

22 Mars	St-Thibéry (Volcan, Colonnade, Pont Romain).
Du 2 au 9 Avril. . . .	Nice, Gênes, Pise et Florence.
19 Avril.	Quarante et Cruzy.
3 Mai	Grotte de Fauzan (Minerve).
14 Mai	Castries (le Parc, Château, Carrières).
24-25 Mai	Elne, Le Boulou, Amélie-les-Bains.
7 Juin	Graissessac, la Mare, St-Gervais.
21 Juin	Les Cabrils, le Mas de Mourié.
5 Juillet	Agde et Cette.
19 Juillet	Plage de la Nouvelle.

Séance du 4 Décembre 1895. — **Présidence de M. Cannat**

Admission. — Est admis comme membre actif :

M. Philippe Etienne, présenté par MM. Migron et Cannat.

Correspondance. — Le Géological Survey de Wasinghton accuse réception de notre Bulletin et envoie le rapport annuel 1892-93.

M. Granger, de Bordeaux, nous prépare un nouveau travail qui sera inséré au Bulletin.

M. Miquel, de Barroubio, signale de nouveaux gisements du givétien près de St-Nazaire de Ladarez.

M. le baron de Sarret, de Coussergues, donne des renseignements sur la mâchoire de mastodonte qu'il a en sa possession.

M. Miquel invite les sociétaires à faire une seconde excursion près d'Agel, pour visiter de nouveaux gisements du nummulitique.

L'Association française pour l'avancement des sciences, adresse une première note sur l'organisation du Congrès de Carthage.

M. Gavoy, entomologiste à Carcassonne, président de la Société de l'Aude, félicite la Société pour le travail *Les Fougères de France*, paru dans le Bulletin.

M. Dougnat, professeur à Alger, se propose de faire des recherches géologiques aux environs de cette ville et d'adresser les communications à la Société.

L'Institut géologique de Mexico annonce la mort de dom Antonio del Castillo, son fondateur et directeur.

M. Gavoy, de Carcassonne, annonce la mort de M. Dat, de Saint-Foulc, membre fondateur et ancien président de la Société de l'Aude.

M. Paul Bülher, actuellement à Florence, accepte de concourir à l'organisation de l'excursion de Pâques.

Bibliothèque. — M. J. Crozals, fait don à la bibliothèque de son travail sur P. Duchartre, l'éminent botaniste biterrois.

Conférence. — M. de Rey-Pailhade donne lecture de nombreuses correspondances qu'il a reçues des principaux botanistes et des maîtres en paléontologie végétale contenant de précieuses observations sur son travail : *Les Fougères de France.*

Banquet annuel. — Le banquet annuel du 20me

anniversaire de la fondation de la Société a eu lieu à l'hôtel des Postes, le samedi 7 décembre ; 50 sociétaires y assistaient ; M. le sous-préfet Belleudy a honoré de sa présence cette fête anniversaire.

Conférence. — M. Hubert donne lecture d'un travail sur la composition chimique des terrains tertiaires de Béziers, par MM. Hubert et Nivière.

COMPOSITION CHIMIQUE

de quelques roches des environs immédiats de Béziers

Il existe toute une région assurément fort intéressante à étudier, dans le tertiaire des environs immédiats de Béziers ; nous avons eu maintes fois l'occasion de l'examiner dans les courses que nous avons faites en compagnie de M. Carles qui a bien voulu nous guider dans une contrée qu'il connaît à merveille tant au point de vue géologique que botanique.

Ces terrains ont été l'objet d'un grand nombre de travaux et ont captivé l'attention de géologues distingués parmi lesquels paraissent en première ligne : Marcel de Serres et d'Archiac ; après eux, nous devons mentionner : MM. Sabatier-Désarnaud, P. Cannat, Lamouroux, Jumeau, Firmin,de Rouville, Viguier, Biche, Miquel, etc. Dans la note que nous présentons ici, nous ne voulons pas parler de géologie pure, nous laissons cela à d'autres ; la composition des roches seule nous a préoccupés.

Les terrains dont nous parlons s'étendent aux environs immédiats de Béziers, le lacustre se montre sur la rive droite et sur la rive gauche de l'Orb qui s'est frayé un passage à travers une fracture ancienne ; quant au marin il constitue tous les coteaux que domine la tour de notre cathédrale.

Le lacustre comprend tout d'abord une couche de grès, puis une seconde couche formée de calcaire lacustre séparée en tranches par des zones de marnes roses assez minces.

Ce calcaire est exploité et on a établi en maints endroits des fours à chaux. Nous n'avons jamais eu sous les yeux des échantil-

lons de la chaux obtenue ; mais nous ne pensons pas qu'elle soit très grasse à cause de la marne rose qui s'y trouve mélangée et qui la transforme en chaux partiellement hydraulique. L'ensemble de ces couches forme l'oligocène.

Le miocène inférieur est représenté par de la marne bleue recouverte par une couche beaucoup plus mince de marne grise.

Le calcaire coquiller à turritelles et le calcaire des Brégines, forme le miocène moyen. Ces deux calcaires sont séparés par une faible couche de calcaire à grain fin. Ces calcaires sont exploités comme pierre de construction.

Au-dessus du calcaire des Brégines se trouve le miocène supérieur formé par des conglomérats de coquilles diverses, puis la zone de l'*ostrea multicostata* qui forme une couche effritée dont l'agriculture pourrait tirer profit en l'apportant comme amendement dans les terrains acides des étangs de Capestang et de Montady. Cela paraît d'autant plus pratique que le miocène supérieur est très développé au Malpas, à proximité des étangs que nous venons de citer.

Au-dessus des couches géologiques dont nous venons de parler se trouve le pliocène avec dragée de quartz, sur le Malpas.

Voici maintenant les analyses de ces différentes roches ; il ne manque à la série que la marne bleue.

OLIGOCÈNE LACUSTRE

I. — GRÈS

(Échantillons prélevés au four à chaux).

Silice	12,000	0/0
Alumine	22,500	»
Oxyde de fer ($Fe^2 O^3$)	traces	»
Carbonate de chaux	64,885	»
Humidité	0,500	»
Corps non dosés	0,115	»
	100,000	

II. — MARNES ROSES

(Echantillons prélevés au coteau du Contrôle ou faille des Cotes de Beyssan)

Silice	9.000 0/0
Alumine	12.495 »
Oxyde de fer ($Fe^2 O^3$)	2.005 »
Carbonate de chaux	71.413 »
Humidité	5.000 »
Corps non dosés	0.987 »
	100.000

III. — CALCAIRE

(Echantillons prélevés au coteau du Contrôle)

Silice	3,050 0/0
Alumine	4,250 »
Oxyde de fer ($Fe^2 O^3$)	1,045 »
Carbonate de chaux	9,1060 »
Humidité	0,200 »
Corps non dosés	0,395 »
	100,000

MIOCÈNE MARIN

I. — MARNES BLEUES. — *(non analysées)*

II. — CALCAIRES (zône à turitelles)

(Echantillons prélevés au coteau du Contrôle)

Silice	7,920 0/0
Alumine	8,080 »
Oxyde de fer ($Fe^2 O^3$)	0,500 »
Carbonate de chaux	82,785 »
Humidité	0,500 »
Corps non dosés	6,215 »
	100,000

III. — CALCAIRE A GRAINS FINS

(Intercalé dans la zône à turritelles).

Silice	8,700	0/0
Alumine	8,200	»
Oxyde de fer ($Fe_2 O^3$)	3,000	»
Carbonate de chaux	78,200	»
Humidité	1,500	»
Corps non dosés	0,400	»
	100.000	

CALCAIRE DE LA ZONE A OSTREA MULTICOSTATA

(Coteau du Contrôle).

Silice	10,200	0/0
Alumine	11,300	»
Oxyde de fer ($Fe_2 O_3$)	1,500	»
Carbonate de chaux	75,947	»
Humidité	1,000	»
Corps non dosés	0,053	»
	100,000	

Séance du 11 Décembre 1895. — **Présidence de M. Cannat**

CORRESPONDANCE. — Le Museo Nacional de Costa-Rica remercie de l'envoi du Bulletin.

La ville de Dôle (Jura) envoie une circulaire et une liste de souscription pour l'érection d'un monument à Pasteur.

M. le Ministre de l'Instruction publique envoie une circulaire au sujet du Congrès des sociétés savantes en 1896.

M. le Ministre de l'Instruction publique adresse le 1er volume de la Bibliographie des Sociétés savantes de France.

M. Arnaud, rapporteur de la commission des conférences, donne le compte rendu de la dernière séance ; les décisions prises au sujet de la conférence au Théâtre sont approuvées.

Séance extraordinaire au Grand Théâtre de Béziers

Le Mercredi 18 Décembre

PRÉSIDENCE DE M. CANNAT

1.200 personnes assistaient à la séance. MM. les membres de la Société s'étaient réunis sur la scène.

M. Ly-Tchao-Pée, secrétaire de l'Ambassade chinoise à Paris, fait une conférence sur les Chinois et leurs coutumes, les repas, les mariages, les funérailles, les livres.

Au nom de la Société, M. le Président adresse ses remerciements au conférencier, à l'administration municipale, à MM. les organisateurs et à l'auditoire choisi.

La séance est levée au milieu des applaudissements.

L'ÉTANG DE THAU
Balaruc, Issanka & Cette

RAPPORT SUR L'EXCURSION DU 7 JUILLET 1895

PAR

AUGUSTE LAMOUROUX, professeur au Collège.

I. — AVANT-PROPOS

Mesdames, Messieurs,

La forme littéraire dont nous parons quelquefois l'austérité de nos études, ne laisse pas que d'inquiéter certains esprits. — « Trop de fleurs, murmurent-ils ; la Science, objet très grave en soi, n'a pas besoin de ces atours de rhétorique. » — Qu'est-ce à dire ? la Vérité, substance non moins grave, s'orna bien d'attributs étrangers à sa nature, quand elle résolut de figurer parmi les hommes. Pourquoi ? Supposons que ceux-ci l'y forcèrent. Cette méthode, Socrate l'a connue. Elle consiste à éclairer l'intelligence par le secours des sens. L'histoire naturelle ne saurait s'y dérober. Tout, en elle, est poésie. Il existe certainement des façons de connaître qui sont plus rigoureuses. En savez-vous d'aussi aimable ? Point de ces mots barbares dont l'appareil, sous couleur d'érudition, fatigue nos yeux ou nos oreilles. Nous ne traitons notre sujet que d'une main légère, mais si délibérée, qu'à chaque coup un coin du voile se déchire, découvrant au regard étonné des perspectives d'infini. Et d'ailleurs, ce formulaire aux racines équivoques, est-ce qu'on l'emporte en excursion ? Là, pourvu que notre âme soit ouverte aux impressions de nature, que notre esprit sache les recueillir, notre pensée les féconder, notre imagination les faire vivre aux yeux comme autant de symboles, ce ressort nous suffit. Quant à l'objet précis pour lequel on s'était mis en route, vos rapporteurs pourraient affirmer qu'il se dégage sans effort de l'idée maîtresse qui les a inspirés. Car l'Idée enveloppe toute chose d'un éclat merveilleux. Sans cesse

(*) Communiqué en deux séances extraordinaires (15 Janvier et 12 Février 1896), dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville de Béziers.

en éveil, elle voltige en tous pays, bondit en arrière des siècles, revient sur le présent, contemple l'avenir, s'enrichit de visions innombrables qu'elle dépose ensuite, frémissante, dans le creuset de notre jugement. Et lorsque ces notions sortent de là classées, coordonnées, formant doctrine, de quel nom voulez-vous qu'on les désigne ? N'est-ce pas une œuvre de science ? Gardons-nous des tendances exclusives. Le culte de l'histoire, le sentiment de l'art, l'instinct de la poésie, sont des moyens d'action qu'une société d'étude ne doit point négliger. N'auraient-ils d'autre vertu que de jeter du mouvement et de la vie autour de faits absolument arides dans leur essence propre, leur concours n'en a pas moins de prix. Que de profanes sont venus se grouper à la porte du temple, dès qu'ils ont vu les sentiers se fleurir !

S'il est un droit, dont tout homme a le devoir d'être jaloux, c'est le droit de cultiver son champ comme il lui plaît. Or, la nature entière n'est-elle pas notre domaine ? Seulement, pour l'étudier, beaucoup la subdivisent, élèvent des cloisons, déterminent les courants de recherche, et se parquent eux-mêmes dans des limites spéciales (*). L'exactitude du détail leur tient lieu de méthode. Comme ils bornent leur vue à la constitution de chaque objet, qu'ils en connaissent les éléments distincts, le nom particulier, ou encore l'évolution locale, ils ont bientôt fait le tour de la zone qu'ils s'étaient fixée et ils se proclament savants. Quelques-uns le deviennent ; mais les autres, combien stérile est leur besogne ! Aucun souffle n'anime le fruit de leurs études. Autant vaudrait, en littérature, expliquer les strophes enflammées de nos poètes en épluchant les mots, les syllabes, les lettres, sans y chercher la pensée créatrice. Et le monde donc ! est-il autre chose qu'un grand poëme dont la science véritable s'est, de tout temps, demandé la signification (**) ? Les Anciens, qui durent être, j'imagine, plus vivement impressionnés que nous par les spectacles de la Terre, n'abordaient-ils pas du même coup bien des énigmes ? — « Tout est dans tout » — enseignaient-ils. Et quand la certitude leur manquait,

---

(*) — « On classe et on subdivise aujourd'hui avec un art qui étonne et qui séduit. La classification en espèces tranchées, définies et jalousement limitées, paraît être nécessaire au bonheur de tout chercheur, de tout scientiste. » — Journal la *Dépêche*, — article scientifique. — 31 août 1895.)

(**) — « La science de la nature éveille en notre cœur le sentiment de cette poésie profonde qui jaillit des moindres palpitations de la matière sous le regard attentif et passionné de l'observateur. — (Mikhaël Suni) —

ils y substituaient une sorte de raison poétique qui, du moins, leur permettait de comprendre l'univers. Fond généreux et solide à la fois, qu'enveloppait toute la grâce du style dans les ouvrages d'un Platon ou d'un Lucrèce (*). Mais il suffit de réfléchir un instant au caractère de l'esprit humain. Rarement il se contente des phénomènes isolés et des idées particulières. Dans le problème de la vie universelle, ce qu'il veut savoir, c'est la loi générale d'harmonie, et, d'une façon plus concrète, le rapport des éléments entre eux. Tout se lie, tout s'explique dans la nature envisagée de haut. On assiste à l'évolution concordante des êtres. Puisqu'il est admis, d'autre part, que l'homme pétrit à son gré la matière, qu'il crée, en la formant, les types rêvés par son génie, mais qu'à son tour il succombe parfois sous le choc des forces aveugles qu'il voulait régler, n'est-il pas urgent pour lui de connaître la relation directe qui unit son existence à celle des éléments ? De ce point vulnérable, par où l'humanité révèle malgré tout sa faiblesse, découlent des effets souvent immédiats : le découragement, la maladie, la mort. Elevée à la hauteur des larges horizons, la science peut et doit combattre ces effets ; c'est-à-dire, dénoncer les moyens que la nature présente d'elle-même, çà et là, autour de nous. Or, ce n'est pas en un langage archaïque, ou d'usage restreint, qu'on vulgarise les propriétés d'une source thermale, la douceur d'un climat, le spectacle grandiose des montagnes, les brises réconfortantes de la mer, l'universalité des sensations naturelles. Il faut de la vie dans une narration, si la vie est dans les choses qu'on raconte. Aussi bien ai-je le droit de dire que la méthode vous a plu, Messieurs, puisque vous êtes là.

(*) — « La matière, dit Platon, est entièrement inactive par elle-même ; mais elle est mue éternellement par une âme irraisonnable, principe d'un mouvement confus. Dieu a fait pénétrer l'intelligence dans cette âme, et il a produit ainsi la séparation des corpuscules élémentaires, leur rapprochement harmonieux, et le commencement du monde, c'est-à-dire l'ordre dans l'univers. » — Un passage des Lois (VII) semblerait indiquer que Platon a été le précurseur de Copernic. Il y explique les anomalies apparentes des mouvements planétaires, en faisant tourner la Terre et les planètes autour du soleil immobile.

— « Platon est, avec sa prose admirable, un des plus grands poètes de la Grèce. Rien n'est comparable à la grâce, à l'élégance, à la sublimité de son style. » (Désobry et Bachelet).

Lucrèce. — Lire les descriptions enthousiastes des forces naturelles, dans le *De natura rerum.*

II. — PLAN GÉNÉRAL DE CE RAPPORT

De toutes les étapes inspirées par cet ordre d'idées, celle de Balaruc-les-Bains est venue en une heure opportune. Dirai-je, en effet, les décadences attristantes qui, de nos jours, s'affirment à l'envi ? Dans notre époque de névrose, d'herpétisme et d'anémie invétérée, nul n'oserait assurément contester la justesse de l'adage latin *mens sana in corpore sano*. C'est là un thème à réflexions des plus sérieux, autant pour le naturaliste que pour le médecin. A cet égard, une visite aux thermes de Balaruc s'imposait à notre sollicitude. On ne saurait trop proclamer que l'actuel affaissement des caractères tient en partie au désordre physiologique de la race. S'il en est ainsi, quel intérêt n'avons-nous pas à préconiser le remède, surtout quand l'occasion nous a été donnée d'exercer sur les lieux mêmes ce sens investigateur qui est la raison d'être de nos courses au-dehors !

Ne vous étonnez donc pas si mon rapport insiste, à telle page réservée, sur l'importance capitale des bains de Balaruc. Avant nous, les Romains les avaient célébrés à leur manière, en les utilisant. L'action, pour eux, valait mieux que les discours. Ce peuple, qui regardait comme un facteur essentiel de la victoire la souplesse du corps unie à la vigueur de l'âme, savait tirer parti des substances curatives que dégorgeait la terre, partout où la conquête portait ses pas. Combien d'édifices, de piscines et d'aqueducs de construction romaine, dont les ruines se voient encore à Balaruc, à Luchon (*), à Cauterets !(**) Ainsi l'histoire des hommes corrobore presque toujours les conclusions que la nature suggère à ceux qui l'étudient. C'est la persuasive doctrine des témoignages. Pourquoi la dédaigner ? Et si les faits observés, quoique rebelles à toute méthode, vous sont présentés sous une forme à la fois claire et agréable, quel est celui de vous qui s'en plaindra ?

Certes, l'attrait tout spécial de cette station balnéaire eût amplement suffi à remplir notre programme de ce jour. Pourtant il y

---

(*) LUCHON. — Il y a quinze ou seize cents ans, la jeune patricienne Pauline, fille de Flavius Rufus, « guérie de sa maladie », — était-ce la névrose ? — dédia au dieu Lixon la pierre votive encore lisible à l'entrée des thermes modernes, encadrée au-dessus de la porte.

(**) CAUTERETS. — Anciens établissements de César et de Pause. — Voir le *Guide de Cauterets*, par A. Lequeutre, p. 58.

avait encore beaucoup à observer, sinon mieux, aux environs. A Balaruc, c'est, comment dire ? un temps de repos dans la vie, un relai pour repartir plus fort à travers la mêlée sociale, une fois la santé reconquise. Mais à côté de ce lieu de recueillement provisoire se déploient de concert et l'activité du commerce et l'incessante fièvre de l'industrie. Il fallait voir toutes ces choses, et, puisqu'elles nous ont frappés, vous en parler aussi. De là, pour vous, une plus large source d'intérêt, et, pour moi, la garantie peut-être que votre patience ne se lassera pas de m'écouter. Sommes-nous, d'ailleurs, des valétudinaires uniquement préoccupés de leurs maux, se racontant les uns aux autres quelle fontaine merveilleuse a soulagé leur goutte, ou guéri leurs rhumatismes ? Foin de la maladie ! Je veux qu'à mon récit vous sentiez vos muscles s'affermir, votre poitrine s'enfler d'aise sous le grand souffle qui nous vient de la mer, qui vivifie l'espace et réjouit nos sens, tandis que nous cinglons à toute vapeur vers l'orient du lac de Thau.

Car je ne puis me défendre de l'appeler un lac, cette vaste nappe d'azur sur laquelle la tempête, secouée par des vents contraires, sévit quelquefois plus terrible qu'en pleine Méditerranée. Les annales du pays saignent encore au souvenir de la bourrasque de 1588 dont la violence renversa les vieux remparts de Mèze, des inondations de 1739 qui manquèrent d'anéantir les sources minérales de Balaruc, et de l'ouragan du 25 août 1775 où sombrèrent quantité de bateaux. Depuis lors, rien de semblable n'a eu lieu sur l'étang. Nous pouvions donc nous confier sans crainte à la caresse de ses flots. Du reste, vous connaissez le fatidique bonheur de notre Président. N'est-il pas vrai que partout où il est, sa présence conjure les orages ? Il semblait, en effet, ce jour-là, que la vague docile portât César et sa fortune. Et les soldats de César, comme toujours, s'en rapportaient à lui.

III. — ARRIVÉE A MÈZE

Sept heures et demie. Mèze, l'antique port, la vieille cité féodale, l'industrieuse ville d'aujourd'hui, nous accueille dans ses murs. Accueil un peu froid, dirai-je, pour ne pas trop accentuer mon jugement. D'où vient ? Nous ne pouvons, hélas ! nous expliquer cette attitude que par des motifs d'ordre bien secondaire. L'on a beau être de Mèze, précisément peut-être parce qu'on est de Mèze,

on n'échappe point à la mesquinerie des intérêts. L'amour du lucre s'engendre du négoce lui-même. Sachez donc qu'on nous en veut d'avoir nolisé de préférence un vapeur Figaret, de Cette. Les vapeurs Figaret sont commodes, leurs salons fort gentils, leurs galeries très spacieuses, leurs équipages prévenants. Mais quoi ! N'est-ce pas la Compagnie rivale ? Ah ! si nous avions choisi les remorqueurs de la Société de Mèze, aussitôt le vent changeait, les esprits se retournaient, toute la ville nous suivait en triomphe vers le port. Car Mèze est du Midi, de ce Midi plein de soleil où, brutalement, s'accusent avec la crudité des paysages les locales aspérités du tempérament social. Après tout, que nous importent les hommes et leurs querelles ? La bonne femme avait raison, qui bougonnait en puisant de l'eau à la fontaine. Nous sommes des bourgeois, nous autres, et nous n'avons rien à faire, si ce n'est de nous arracher par instants à la déprimante obsession des bas calculs et des viles jalousies. Dédaignons leurs propos. La nature déroule devant nous ses espaces infinis, au sein desquels tous les êtres s'harmonisent dans la commune recherche du bien-être universel. C'est bien là qu'on peut dire qu'il y a place pour tous sous le regard de Dieu. Qu'elle nous est clémente, la nature, en ce jour ! Un ciel superbe. Dans la claire limpidité de l'air, cette matinée de juillet frissonne, comme fouettée par l'aile des zéphirs. L'atmosphère, attiédie par les premiers rayons, nous promet néanmoins de printaniers effluves parmi ces horizons humides de la mer. Près des bateaux rasant le quai, le Mézois moqueur eût vainement épié sur nos visages la pâle tristesse qui accompagne d'ordinaire les émigrants. Tout au plus sa gaîté s'aiguise-t-elle d'une pointe d'ironie, à voir des terriens émerveillés de faire leur petit voyage autour du monde en un tour de soleil. Si notre troupe l'intéresse, il y a bien peut-être une autre cause. Et je ne serais pas surpris que les toilettes estivales de nos charmantes excursionnistes aient éveillé chez lui ce vague sentiment d'esthétique auquel n'avaient point résisté, l'année précédente, les rudes mariniers agathois. Mais cela suffit-il pour susciter la sympathie ?

IV. — PROMENADE SUR L'ÉTANG

Déjà le sifflet du vapeur retentit à coups précipités. C'est le dernier appel. Avant de partir, je dois, en fidèle interprète de notre

belle excursion, exprimer un regret qu'auront certainement éprouvé tous ceux que le goût du pittoresque conduit auprès de nous. Le projet primitif, de conception très poétique, supposait notre départ de Mèze en un train de bateaux remorqué, pour notre usage, sur l'étang. Dès lors, les imaginations d'aller aussi leur train. Pour un peu, l'on eût évoqué le souvenir de Cléopâtre descendant avec sa suite les eaux limoneuses du Nil, au son des flûtes et des cithares, sous le choc rythmé de la rame que des esclaves d'Ethiopie levaient et abaissaient de leurs bras vigoureux. Assurément, ni musique ni esclaves n'auraient animé nos modestes gabares ; mais qui nous dit que le profil de Cléopâtre ne se fût pas retrouvé, modernisé, parmi le gracieux essaim de jeunes femmes dont je suis loin de vouloir blesser la modestie ? Quoi qu'il en soit, embarquons-nous sur notre paquebot. La puissante chaudière du vapeur sonne terriblement les progrès de la science contemporaine. Cela n'empêchera pas les choses d'alentour de nous pénétrer de leur charme éternel et sans âge. D'ailleurs, dès les premières ondulations de large, nous sentons que l'étang nous sera favorable. Il mollit sous la proue. Qui donc nous parlait de tempêtes, de naufrages, de vaisseaux brisés ? L'onde scintille, régulière, comme un écrin de diamants ; sur le revers de chaque flot, des nappes de topaze projettent de fauves lueurs qui s'éteignent, se rallument, disparaissent encore pour renaître une seconde après ; ici, ce sont des plaques d'or oscillant dans un bain de saphirs, là, des traînées de flammes. Tout le long du bordage, l'écume jaillit des deux côtés en éventail, moire la surface de l'eau, se perd dans le sillon qu'a tracé le navire, et dont la courbe, ainsi frangée de festons lumineux, ressemble à une chevelure astrale égarée sur le lac. Partout, des profondeurs limpides où l'œil distingue, entre deux eaux, des masses arrondies pareilles à des champignons animés, que l'on prendrait pour des méduses en formation ; des crustacés immobiles aux reflets éclatants de rubis ; des poissons argentés qui passent comme un trait. Toute la faune s'éclaire des plus vives couleurs, en même temps qu'au-dehors rayonnent de toutes parts des tableaux de féerie. La côte élevée, que nous suivons des yeux en naviguant vers Marseillan, encadre à merveille cette scène magique. Elle est jaune avec des tons violets, ou verts, ou rouges, selon les caprices de la lumière, les accidents de la végétation, la nature du sol. Çà et là, des villas isolées, où la vie doit être douce dans la saison d'été. Leur façade, égayée par l'ombre mouvante des arbres, se détache en clarté sur

le fond d'ocre argileuse qui compose la rive. On n'est point seuls, vraiment, au milieu de cet espace décoré des plus jolis effets que peut produire le soleil. Un long convoi s'interpose entre nous et la terre. De lourdes barques à fond plat, chargées les unes de pierres blanches, les autres de futailles grises ; un radeau lesté de bois énormes ; des nacelles en dérive accrochées à la hâte ; tout cela s'enchaîne, se suit processionnellement, en droite ligne, avec lenteur, derrière un coquet petit vapeur qui halète à tirer après lui ces machines, mouche servant de coche et faisant, pour cette fois, plus de besogne que de bruit. Bon voyage ! crions-nous, car nous marchons plus vite. Bientôt, à l'ancre dans le port, les bateaux de Marseillan profilent devant nous, à travers le ciel bleu, leurs frêles mâtures que protège un double rang de maisons bâties le long des quais. Un silence profond y règne, à cette heure matinale. La ville dort encore. Nous passons rapidement, de peur de l'éveiller. D'un coup de barre adroitement donné, notre capitaine fait décrire au vaisseau la courbe la plus savante qu'on puisse imaginer, et nous voilà lancés, d'un bout à l'autre de l'étang, sur le grand axe que nous allons parcourir en entier. C'est le moment prévu par les esprits observateurs. Les horizons s'élargissent vers le sud, peuplés d'objets nouveaux. Au loin, la brise légère enfle languissamment la voile effilée de quelque barque paresseuse. Est-ce qu'on rêve à son bord ? Nous croyons entendre la voix du mousse qui chante au haut du mât. Sous les vagues, là-bas, se dessine la teinte brune des grands salins de Villeroy, tandis qu'un vol de mouettes frange l'azur d'une traînée blanchâtre, du côté de la mer. Tout à coup, un petit lougre très affairé nous croise à l'improviste, de si près qu'on se tend presque le main en signe d'amitié. Moins heureux, les canots à rames que les flots pressés ballottent péniblement à cent mètres de nous. Rien ne se cache sur l'étang, sous l'éclat d'un beau ciel. On voit, on sent, on rêve, on se livre à la joie de l'esprit. Et volontiers j'oublierais le but scientifique de notre promenade, si vous ne m'aviez imposé, Messieurs, la délicate mission de vous l'interpréter. Que toutes nos sensations se précisent donc par une causerie. Réunis sur ce lac, en un jour de calme, occupons-nous de son régime et tâchons de le connaître, cependant que les jeunes cerveaux de la caravane, que cette étude lasserait, pourront se griser de lumière et d'air pur, au doux balancement de la nef, dans le murmure monotone du flot jaseur.

V. — L'ÉTANG DE THAU

Les auteurs de géographie générale mentionnent l'étang de Thau dans leurs livres, le peignent en deux traits, et puis c'est tout. Quoi d'étonnant ? Ayant la Terre à parcourir, ils ne s'amusent pas aux détails. Les *monographes* nous le décrivent aussi, plus amplement, il est vrai, mais leurs observations s'appliquent surtout à l'objet particulier de leur monographie. Quant à nous, touristes d'une journée, avides de cueillir sur le vif des impressions fugitives, curieux de pittoresque et séduits par la couleur, notre rôle est de fixer les multiples aspects de l'heure présente, d'étudier l'étang pour l'étang et d'en déterminer toutes les lignes, même les plus subtiles, au risque d'exagérer leur importance, pourvu qu'elles apparaissent dans le champ de notre regard ou de nos conceptions.

L'étang de Thau, le *Tauri stagnum* des Romains qui, sans doute, empruntèrent ce vocable à la langue phénicienne, c'est l'étang des montagnes. Vous souriez, Messieurs, vous qui savez combien sont plates et marécageuses les lagunes de notre littoral. Mais il a suffi de quelques collines vers le nord, du massif jurassique de la Gardiole à l'est, et du mont Saint-Clair, dont la croupe s'arrondit vers le sud, au point extrême de l'isthme des Onglous, pour donner au bassin de ce lac un relief que les étangs de l'Aude, ni ceux du Gard, ne peuvent faire soupçonner. Primitivement, l'étang de Thau constituait un golfe dans le golfe du Lion, le plus profond qu'il y eût sur la côte, puisque la bordure septentrionale des étangs de Frontignan, d'Ingril, de Vic, de Pérols, de Mauguio, faisait également partie du rivage méditerranéen. Ce ne fut qu'à la fin du XVe siècle que les ports de Balaruc, de Bouzigues, de Mèze, de Marseillan, jusque là directement ouverts aux navires arrivant du large, devinrent des ports intérieurs. A cette époque, en effet, deux fleuves, le *Rhône* et l'*Hérault,* commencent un travail d'ensablement qui aurait eu pour résultat de combler à la longue notre petite mer intérieure, si, d'une part, les vents violents du Nord-Ouest n'avaient repoussé les alluvions de l'*Hérault,* et si, d'autre part, la montagne de Cette n'avait servi de barrière aux atterrissements du *Rhône.* Néanmoins l'action de la mer contre la résistance des vents du Nord a constitué peu à peu, du cap d'Agde au cap de Cette, une sorte de bourrelet ou cordon littoral élevé de trois

pieds environ au-dessus des vagues. C'est l'isthme des Onglous, qui se prolonge, au-delà du mont Saint-Clair, par la plage de Cette de formation rhodanienne. Ainsi fut fermée l'ancienne baie. Or, pendant que la Gardiole et surtout la montagne de Cette préservent encore la partie orientale de l'étang, l'*Hérault* continue, sans obstacle sérieux, son travail d'empiètement à l'ouest. Nul doute qu'on ne doive à cette action incessante du fleuve le peu de profondeur qu'on remarque entre le territoire d'Agde et le port de Marseillan. « Il ne paraît pas improbable, dit M. Malavialle, que l'*Hérault* ait contribué à combler la partie occidentale de l'étang de Thau, qui est la moins profonde, et à en modifier les contours. » Ces contours, rien ne pouvait les modifier vers le nord, à cause des falaises ; ils ne changeront pas non plus au sud, parce que le lido, qui, au siècle dernier, se trouvait coupé de nombreux graus par où l'étang communiquait avec la mer, est aujourd'hui consolidé. La plantation de la vigne, l'établissement des digues, des routes, du chemin de fer, ont fixé désormais cet amas de sable mouvant que des courants alternatifs se disputaient autrefois.

Cette récente fermeture de l'étang de Thau expliquerait peut-être le caractère mixte de sa faune. Celle-ci est à moitié marine. Elle n'en a que plus de saveur. Le rouget taurinois a la chair plus délicate que le rouget de la Méditerranée. A part l'*Acetabularia*, type très curieux et tout à fait local, mais assez peu connu, puisque les uns le rangent parmi les zoophytes et les autres parmi les végétaux, on y trouve aussi la *dorade*, le *muge* et des anguilles dont le poids excède souvent deux kilogrammes. Dans la catégorie des coquillages, tous fort appréciés des gourmets, citons la *ténille*, la *moule*, la *clovisse*, l'*oursin*. Un véritable vivier, comme l'on voit, immense et profond, que la nature creusa pour la commodité des hommes.

L'industrie de la pêche s'y développe sur tous les points du littoral, et l'on peut dire qu'elle a merveilleusement adapté ses engins aux habitudes particulières de la gent aquatique. En hiver, le muge et le loup, par exemple, nagent entre deux eaux : les capturer sera l'affaire du grand *bouliech*, sorte de filet à deux ailes que les pêcheurs ramènent vers le bord, en tirant sur une double corde. Mais, en été, ce même poisson se cache-t-il dans les algues du fond, le filet le plus propre à le saisir sera le petit *bouliech*, ordinairement employé pour la pêche côtière. Ces deux opérations composent,

d'une manière générale, la pêche à la traîne, ou *trahino*, dans la langue du pays. Beaucoup d'autres poissons échapperaient sans doute à la convoitise des gourmands, si les ressources de cette industrie se bornaient à la pêche par traction. Les bateaux qui sillonnent l'étang, de conserve ou isolés, ne manquent pas non plus d'engins variés : le *gangui*, la *sautade*, le *sardinal*, le *vérarier*, l'*issaube*, destinés à prendre des rougets, des sardines, des maquereaux et autres poissons migrateurs que la mer pousse parfois jusqu'au rivage intérieur. A la faveur de la nuit s'opère, comme certaines chasses interdites, la pêche à la *catolle*, qui détruit sur le rivage même une infinité de petits poissons, espoir de l'avenir tué dans l'œuf, la catolle ayant des mailles très serrées. Les mollusques ne sont pas davantage à l'abri des recherches. C'est une pêche pénible mais fructueuse que celle des clovisses dont nos marchés regorgent. On les prend au moyen d'un rateau garni d'un filet aux mailles très fines. Le pêcheur, après avoir jeté le rateau dans l'étang, le remonte, le secoue avec force, fait tomber dans le filet le sable et la vase qui l'encombrent, et remplit sa nacelle des coquillages précieux. La moule, la ténille, l'oursin n'exigent pas tant d'appareil. La main de l'homme suffit à les cueillir ou dans le sable ou sur la roche, le long des bords. Mais il faut croire qu'à travailler à de si ingénieuses besognes, le monde des pêcheurs a dû, dans toutes les époques, réaliser pas mal de bénéfices, puisque le droit de pêche suscita jadis un grand nombre de procès. Les fermiers tenaient bon contre les propriétaires de ce droit qui sans cesse augmentaient le fermage, et aussi contre les habitants à qui les consuls se croyaient obligés de garantir un tarif modéré vis-à-vis du vendeur de marée. En 1767, le parlement de Toulouse intervint au profit des habitants de Balaruc. De son côté le fermier réclamant, en 1783, l'appui de l'administration, celle-ci lui fit construire une cabane sur le rivage de l'étang, pour qu'il pût s'y abriter, lui, ses filets et son poisson, et organiser une garde, tant de jour que de nuit. Le droit de pêche sur l'étang appartenait, avant la révolution de 1789 : pour Balaruc, aux évêques de Maguelone ; pour Mèze, partie aux évêques d'Agde et partie aux moines de l'abbaye de Valmagne. Quant aux algues marines, propriété exclusive de chaque communauté, les consuls les mettaient tous les ans à l'adjudication par lots séparés, afin que tous les habitants en eussent leur part. Donc les populations riveraines ont tiré et tirent encore leur bien-

être de l'étang. Aussi la chanson de Mèze place-t-elle les pauvres barques sous l'invocation du Taureau, le bon patron :

Prions la Sainte Vierge
Pour notre bon patron ;
Il faut brûler le cierge
Pour que le Grau soit bon,
Pour que toutes nos barques
Voguent sans accident,
Que tout porte les marques
D'abondance et d'argent...

Je ne dis pas que ce couplet soit plus riche que le sonnet d'Oronte, mais il a jailli tout franc de l'âme naïve des pêcheurs. Ne nous attardons pas cependant au milieu de ces braves gens ; il y a d'autres traits, dans la région, qui méritent d'attirer notre regard.

Ici, Messieurs, j'anticipe malgré moi. Car une vue d'ensemble n'est possible qu'à la condition de grouper les curiosités éparses à la surface de l'étang ou dans son périmètre. Une à une, notre voyage circulaire les relèvera sans aucun doute. En attendant, je vous signale par avance deux phénomènes bizarres, deux gouffres de tempérament dissemblable. Le premier s'aperçoit non loin des falaises de Balaruc-les-Bains, en droite ligne sur Bouzigues, au seuil même de cet étang de l'Angle que les dépôts de l'Avène finiront par combler. C'est la fontaine de l'Abysse. Elle jaillit du sein des eaux salées, « si abondante qu'elle formerait, dit-on, une rivière, et que le bouillonnement de ses eaux s'élève à 30 centimètres de hauteur sur trois mètres de circonférence. » (1) « La force ascensionnelle de cette source arrête les vagues et les empêche de passer outre. Pareille à un geyser, sa température est un peu plus élevée que celle de l'étang ; ce qui explique qu'en 1829, lors du terrible froid qui permit aux négociants de Mèze de transporter leur vin en charrette par-dessus l'étang glacé, un espace circulaire correspondant au gouffre de l'Abysse soit demeuré liquide et ait été le point de réunion de tout le gibier d'eau de la contrée. » (2). On présume, peut-être avec raison, que la fontaine de l'Abysse est alimentée par les déperditions de l'Hérault. L'autre gouffre porte

(1) Joanne. — Géographie de l'Hérault.
(2) Albert Fabre. — Histoire de Balaruc-les-Bains.

le nom d'Enversac, ou encore de fontaine Alésieu. « Cet abîme est situé près du bord, au pied d'un roc, au fond d'une petite anse que dominent les hauts fourneaux, vis-à-vis l'église Notre-Dame de Balaruc. Dans la saison des pluies, il en sort une eau douce qui se jette dans l'étang ; mais à la fin d'avril la source tarit ; et l'étang rend abondamment au gouffre, en eau salée, ce qu'il en a reçu en eau douce ; ce jeu alternatif des eaux a fait donner au gouffre le nom d'Enversac. » (1). Quelle est la cause de ce jeu ? L'eau douce vient-elle aussi de l'Hérault ? Serait-ce l'étang de Frontignan qui se déverse de la sorte, lorsque son niveau surpasse celui de l'étang de Thau ? Les avis sont partagés.

Ces phénomènes, Messieurs, ne sont pas ordinaires ; mais ce ne sont que des curiosités naturelles. Voici qu'à la réalité des choses s'ajoute le merveilleux. Quel coin de terre n'a pas sa légende ? Quel lac de la Suisse ne se croirait déshonoré, s'il ne célait dans ses profondeurs quelque cité lacustre ? Croyez-vous que les gens de Bouzigues vous laisseraient passer sans vous parler de l'antique, très antique ville ensevelie sous leur étang ? Allez donc voir si vous n'entendez pas, la nuit de Noël, le tintement lointain des cloches mystérieuses ! J'emprunte le fait à l'*Histoire de Mèze*, de M. Albert Fabre : « Certaines personnes ont présumé, dit-il, que sur le terrain où se trouve l'étang de Thau existait une ville considérable ; un inspecteur du port de Cette, M. Cauvy, avait conçu le projet de faire un port de cet étang en coupant une partie de la plage, et, voulant s'assurer s'il trouverait la profondeur nécessaire, il fit faire des sondages en plusieurs endroits ; au cours de cette opération, on rencontra à la profondeur de 15 pieds, quelque chose de massif que les plongeurs employés à ces travaux reconnurent pour être les murs d'un canal ou aqueduc qui aurait existé dans la direction des Bains de Balaruc à Agde, et ils constatèrent que ces restes d'antiquité étaient parfaitement conservés. Partant de cette découverte, on supposa que les eaux de la source d'Issanka étaient conduites à cette ancienne ville par un aqueduc dont on retrouve les vieilles ruines entre cette source et Balaruc. » A dire vrai, l'on ne saurait adhérer sans réserve à l'opinion dont M. A. Fabre s'est fait ici l'écho. Cependant il cite ses auteurs et il assemble des preuves. Un *Festus Avienus*, historien latin du IVe siècle, désigne

(1) Joanne. — Géographie de l'Hérault.

sous le nom de *Polygium* une ville dont l'emplacement se trouvait au milieu de notre lac. Or, M. E. Thomas était convaincu, paraît-il, que l'étang de Thau n'a pas toujours existé, qu'il a été formé à la suite de cataclysmes provoqués par les volcans d'Agde, de Saint-Martin du Grau et de Brescou. M. Munier suppose, dans son *Mémoire sur le préhistorique de la Gardiole*, qu'aux environs de l'île Saint-Sauveur, des recherches sérieuses mettraient à nu une station lacustre analogue à celles de la Suisse. Le docteur Crouzet, pendant l'hiver de 1859, un jour que le vent du nord soufflait avec une grande violence et rejetait l'eau de l'étang vers le canal du port de Cette, aurait observé des murailles et des pierres tombales bien avant engagées sous les eaux. Des pêcheurs sont certains d'avoir vu des débris de murs autour du rocher de Roquerol. Bien plus, M. A. Fabre a établi lui-même l'existence d'un château-fort, en face de Mèze, à 100 mètres environ de l'église des Pénitents. Et toutes ces substructions marines ont été recouvertes, ajoute-t-il, à une époque *relativement peu éloignée*. Ainsi documentée, la légende ne prend-elle pas des allures d'histoire véridique ? Je n'y opposerai que deux objections. Comment se fait-il que le même cataclysme, qui détruisit l'antique ville pour y substituer l'étang, n'ait pas également détruit cet aqueduc que des plongeurs ont reconnu *parfaitement conservé ?* Faut-il croire, d'autre part, à l'existence *relativement peu reculée* d'une plaine terrestre dans un endroit où précisément l'expérience des siècles prouve que nos rivages gagnent sans cesse sur la mer ? Je citerai, à mon tour, une autorité qui confirme ce doute. M. Ch. Lenthéric s'exprime ainsi sur la ville de Mèze, dans son ouvrage *Les villes mortes du golfe de Lyon :* « Mèze est bâtie à l'extrémité d'une pente douce, sur un sol essentiellement fertile, et séparée des collines voisines par deux petits vallons qui sont presque de niveau avec l'étang, et qui *devaient être recouverts autrefois par les eaux de l'étang lui-même.* » Donc ce n'est pas l'étang qui s'est avancé sur les terres. On peut admettre l'envahissement temporaire des eaux par suite de bourrasques ou d'inondations. Mais, la tempête passée, tout rentre nécessairement dans la loi générale. Et je trouve naïve cette délibération des consuls de Balaruc qui attribue le trop-plein de l'étang à la « coupure qu'on a faite à la rive opposée », comme si la mer, quand elle regorge sur ses bords, n'était pas, elle aussi, contrainte à rentrer dans son lit. Au reste, les opinions invoquées par

M. Albert Fabre à l'appui de la séduisante légende sont, pour la plupart, contradictoires et réservées. Elles diffèrent surtout sur le point précis de l'étang qu'aurait occupé la ville, sur la date même de sa disparition, sur le peuple qui l'habitait. Il est vrai que cette histoire a été construite de toutes pièces par les archéologues. Or, vous vous rappelez la spirituelle boutade de notre ami Moulin à propos des Antiques de Saint-Remi : « C'est une bien belle science que l'archéologie, et fertile en surprises, en subtilités de tout genre, et qui n'existera plus du jour où deux archéologues pourront tomber d'accord ! »

En résumé, qu'il renferme ou non les ruines d'une cité disparue, le bassin géographique de l'étang présente deux aspects distincts : au nord et à l'est, une ceinture de collines et de montagnes ponctuée, vers le sud, par le dôme isolé du mont Saint-Clair ; à l'ouest et au sud, dans le sens diagonal, une vaste plaine largement ouverte à tous les vents. Voilà pourquoi la navigation y est difficile et parfois dangereuse. « La violence des vents de mer et la subite renverse du nord-ouest y causent de véritables tempêtes. » (*) Rien ne se prête mieux, en effet, à ce mouvement giratoire que la disposition du relief oriental.

Eh bien, malgré ses puissantes colères, heureusement très rares, cet ancien golfe, devenu lac à l'inverse du Zuyderzée, n'en est pas moins le centre d'une activité considérable. Il se distingue même des autres étangs du Languedoc par un côté particulier de sa physionomie. Ses eaux profondes, que leur salure préserve de la corruption des marais, contiennent sous leur poids les innombrables débris organiques qui pourrissent dans la vase. Point de danger, par conséquent, pour la salubrité des bourgades riveraines. Tandis qu'à Vic, à Mireval, à Capestang, à Vias, la mort moissonne, avant l'âge de dix ans, une moitié de la population, les habitants de Balaruc, de Bouzigues, de Mèze, de Marseillan jouissent, au contraire, des conditions moyennes de la vie. Aussi, du nord au sud et de l'est à l'ouest, du port de Mèze au port de Cette, de Marseillan à Balaruc, dans toute l'étendue de ces 8.000 hectares de surface liquide, où le flot coupe le flot comme une lame, voit-on courir sans cesse quelque voile latine ou quelque panache de fumée. C'est que la soif du bien-être ne supporte pas de retard. Autour de ce bassin, des rivages limoneux fertilisent la terre déjà riche de

(*) Albert Fabre. — Histoire de Mèze.

son fonds. Culture, industrie, navigation, tout marche en même temps, sans s'arrêter, sans se confondre. Les produits, on les exporte ; les bois, on en construit des tonneaux ou de petits navires ; les minerais, on les épurait jadis en d'énormes creusets ; l'étang lui-même, on l'exploite par la pêche, on lui réclame çà et là un large tribut de sel marin. Et cet étang, nourricier de la terre, fournisseur inépuisable d'une partie de la richesse, auxiliaire perpétuel de tout ce peuple qui travaille sur ses bords, se fait encore, par surcroît, le véhicule bénévole de cette activité. Quand on nous dit qu'il existe des lois de réciprocité entre la vie des hommes et la vie des éléments, ceci n'en est-il pas un exemple singulier ?

Nous avons vu ce que l'étang donnait aux hommes, voyons ce que ceux-ci lui ont rendu.

Qu'un artiste nous peigne un paysage, qu'un romancier nous le décrive, tous deux s'appliquent d'abord à l'animer. Le tableau et le livre ne nous captivent qu'à ce prix. Je ne conçois guère une mer sans navire, un champ sans laboureur, une forêt sans oiseaux, une ruche sans abeilles. Emile Souvestre compare la mer déserte de la Grande-Bretagne à l'un de ces immenses lacs du Nouveau-Monde qu'entoure la solitude. Le lac de Thau ne nous offre point cette image de la mélancolie. Les hommes se sont chargés d'animer sa surface du va-et-vient continuel de leurs barques de pêche et de leurs minuscules paquebots, d'égayer ses rives par le miroitement lointain de leurs blanches maisons que le soleil éclaire du matin jusqu'au soir, de remplir enfin les échos de cette mer intérieure du bruit cadencé de la tonnellerie ou du sourd grondement des hauts fourneaux. A lui seul, le port de Mèze lance dans toutes les directions sa flottille de 120 navires jaugeant au moins 3.000 tonnes. Chaque année, 30 à 40 caboteurs étrangers, venus pour y charger du vin, en emportent à peu près 15.000 hectolitres. Et, sur divers points de la côte, les chemins de fer, avec leurs trains qui roulent nuit et jour, complètent le mouvement commercial. C'est une agitation de tous les instants, ce sont des couleurs, des traits, des lignes mouvantes, dont l'ensemble constitue un caractère de vie d'autant plus intense qu'il se répand et s'accumule en un espace plus étroit. Supposez maintenant avec les poètes, ces dépositaires élus de la science intuitive, supposez, dis-je, une âme dans les choses. Car, pourquoi cette pitié du doux Virgile s'écriant par la bouche d'Enée : *Sunt lacrymæ rerum ?* pourquoi cette angoisse

de Bernard Palissy devant les arbres meurtris et mutilés ? pourquoi cette philosophique émotion de tous les cœurs d'élite, s'il n'y a pas dans l'intime secret de la nature une sorte de sensibilité confuse qui la rend capable de souffrir et de jouir ? Eh bien, j'aime à me figurer la terre, les arbres, les eaux, le ciel même tressaillant d'une joie quasi consciente, lorsque l'homme comprend, respecte et embellit la vie universelle. Heureux étang, autour duquel cette vie coule à pleins bords !

Mais si, grâce à d'humbles ouvriers, matelots, laboureurs, artisans du négoce et de l'usine, ce coin de mer a revêtu l'aspect d'un paysage fait à souhait pour le plaisir des yeux, des ingénieurs sont venus qui, gens pratiques et peu contemplatifs, résolurent d'en utiliser les forces vives. Pour maintenir la prospérité des ports intérieurs, jadis si fréquentés, il était nécessaire que l'étang et la Méditerranée communiquassent entre eux par une ouverture plus stable que les graus. Le port de Cette, alors en formation, n'aurait lui-même qu'à gagner à un transit plus régulier. Aussi Paul Riquet créa-t-il, en 1666, le canal de Cette, avec l'appui de Clerville, de de la Feuille, du Père Mourgues, de Vauban et de Niquet, associés dans l'œuvre commune des fortifications. « Ce canal est presque achevé, écrivait M. de Froidour en 1671, et il ne reste plus qu'à ouvrir et à percer un reste de plage pour luy donner son embouchure dans le port. Mais il y a cette différence à observer, que ce qui passe dans la plage n'est que terre, et que ce qui passe dans l'Estang est basti ou revestu à pierres sèches. Comme l'Estang estait fort plat sur les bords, il a fallu, durant l'espace de 420 toises, y creuser le Canal, et le fortifier de ces sortes de murs pour empescher les eaux de l'endommager. » L'exportation, celle du vin surtout, et l'importation, principalement celle des bois, augmentant dès lors, le canal de Cette devint, pour le commerce de Marseillan et de Mèze, un débouché des plus heureux. Mais Paul Riquet songeait également à faire aboutir la navigation de son canal du Midi. Les bateaux à fond plat, qui transportaient les marchandises de l'ouest, n'eussent jamais affronté les dangers d'une traversée aléatoire sur l'étang. Il y avait bien le port d'Agde, au bout de leur parcours. Qui pensait en ce moment à sauver le port d'Agde ? On dragua tout simplement un chenal à travers l'étang de Thau et tous ceux qui le prolongent jusqu'au delta du Rhône. De la sorte, par ce *Canal des Etangs*, les barques à fond plat purent suivre la

ligne intérieure du rivage marin sur un espace de 60 kilomètres ; et Cette, port nouveau, accapara presque à lui seul les bénéfices de ce double commerce provenant du dedans et du dehors. L'avenir appartient à Cette, nous dit-on ; les travaux contemporains améliorent son bassin, fortifient sa colline, en feront à la longue une position stratégique formidable. L'avenir enveloppe bien des espérances. Qui sait ? Peut-être, un jour, verrons-nous la France entière accourir autour de notre étang devenu le premier port du monde, et là, par l'inauguration du CANAL DES DEUX MERS, prendre solennellement sa revanche de la parade de Kiel ! Rappelons-nous la tentative de M. Cauvy, tentative fondée, du reste, sur une opinion déjà ancienne. Quand un premier effort échoue, l'idée inspiratrice demeure. On peut la ressaisir, la remettre à l'étude, l'étayer sur les progrès les plus récents de la science, la faire triompher ! Ce serait alors une consécration définitive du pacte éternel de la nature et de l'art. (*)

Vous me direz que, dans ce contrat providentiel qui associe à la libre activité des hommes les forces aveugles de la nature, tout le profit est pour nous. Justement, et c'est, à tous égards, un privilège incontesté. Là-dessus nos philosophes sont d'accord avec la tradition biblique qui assigne à l'homme la royauté sur son domaine. Mais si l'on réfléchit à la brièveté de notre existence, et qu'on l'oppose à la durée des choses, il y a bien compensation. D'ailleurs, ce contrat n'est, au fond, qu'une lutte après laquelle le vainqueur s'approprie les dépouilles du vaincu. Quelquefois nous succombons. Le plus souvent la victoire est au bout de nos travaux. Trop heureux quand la lutte pour la vie n'excite pas, plus tard, les uns contre les autres ceux qui avaient réuni leurs efforts pour dompter les éléments !

Cependant il arrive un jour où le lutteur fatigué dépose ses armes dans la plaine. Désireux de contempler de haut le champ de ses batailles pacifiques, de voir dans quel rapport se sont unis l'œuvre de la nature et le travail humain, il gravit quelque sommet du voisinage, d'où son regard puisse embrasser tout l'ensemble

(*) — « Un grand projet s'impose de plus en plus à l'attention publique. Je veux parler du Canal des Deux-Mers. Cette entreprise aurait une portée incalculable. Malheureusement, elle a été retardée jusqu'ici par le fait d'une résistance qui a sa source dans la puissance formidable que constitue le syndicat des grandes Compagnies de chemins de fer. Il ne faut pas chercher ailleurs ; là est l'obstacle fondamental. On n'aboutira pas avant de l'avoir écarté. » — Lemasson (26 nov. 1895).

de l'étang. Le spectacle dont il jouit alors satisfait son orgueil, relève ses espérances et verse dans son âme un torrent de poésie. Toujours, en effet, sommeille au fond du cœur de l'homme l'étincelle toute prête à jaillir au moindre choc des émotions subites. L'imagination donne des ailes à la pensée qu'alourdissait le labeur quotidien ; elle grandit aux yeux les proportions ordinaires de la réalité. Elle suscite même une éloquence passagère chez l'écrivain le plus amoureux des documents précis. Tel cet élan du lyrisme qui brille à la première page de l'*Histoire de Balaruc*. C'est un petit chef-d'œuvre de style descriptif. L'auteur me permettra d'en détacher les plus jolis morceaux. Il les écrivit, je crois, en 1881, sur une éminence au nord du village, d'où sa vue atteignait les quatre points de l'horizon : « Dans le lointain, dit-il, disparaissent, sous les vagues, Marseillan, et, plus au sud, le pic Saint-Loup, au pied duquel on aperçoit par un beau temps Agde, la ville noire... Sur les pentes du mont Saint-Clair, à Cette, d'élégantes villas se cachent dans la verdure. La courbe majestueuse de cette montagne imprime à ce coin de tableau un caractère qu'on ne peut oublier, lorsque, par une belle journée, on voit ces paysages à travers la limpidité de l'air et sous le scintillement des eaux de l'étang... Le spectacle devient étrange et surnaturel, dès que la brume a jeté son voile sur les eaux limpides. Vers le fond, des rayons lumineux s'éclipsent par intervalles : c'est le phare d'Agde placé au sommet d'une montagne volcanique ; quelques lueurs vaporeuses indiquent les emplacements des lieux habités... Un éclair jaillit, un sourd grondement se fait entendre : les yeux sont éblouis par la lave incandescente qui s'échappe du ventre rebondi des hauts fourneaux. Par les ouvertures supérieures, des clartés vibrantes font miroiter les eaux, et les yeux ne peuvent se détacher de ces points brillants ; ils en sont comme fascinés ; le vent, qui s'engouffre avec bruit dans les flancs de ces cuves de briques cerclées de fer, engage avec le charbon une lutte victorieuse contre le minerai qu'il réduit bientôt en lave... A ces bruits vient se mêler le roulement continuel des trains qui parcourent le littoral ; des lueurs rouges sillonnent sans cesse tout l'horizon, et, lorsque les chauffeurs alimentent les brasiers des machines, la fumée des locomotives s'éclaire en longues traînées blanchâtres à travers ces espaces déserts... Si vous levez les yeux vers la voûte céleste, les étoiles brillent d'un vif éclat, et la masse sombre du Saint-Clair apparaît alors comme un gardien vigilant... »

Voilà, Messieurs, comme on écrit, lorsque, par une nuit sereine, dans le recueillement de la pensée, l'imagination se fait complice de l'ombre pour embellir aux regards de l'observateur le cadre grandiose qui l'émeut. Laissons à notre étang le charme rare de cette vision poétique du soir. Ce sera le dernier terme de l'étude que je viens d'esquisser.

VI. — BALARUC. — LES THERMES

Depuis tantôt deux heures nous voguons, et peut-être mon récit s'en irait-il à la dérive, si M. Figaret, plus habile à diriger son navire que nous notre imagination, n'accostait la jetée du port de Balaruc. Là nous attend, avec sa jeune famille, un de ces poètes à l'intelligence divinatrice, tels que l'antiquité les comprenait, qui éclairent de leurs vives images le sens caché de la nature, l'expliquent par le cœur autant que par l'esprit, et sont de vrais savants dans la plus haute acception du mot. Tout le monde a reconnu de loin le sympathique auteur de la *Légende du Caroux*. Le félibre se montre tout heureux de nous serrer la main. Arrivé plus tôt que nous, par voie ferrée, il a prévu la difficulté qu'opposerait, en plein midi, la route poudreuse d'Issanka. Aussi les dames pourront-elles, grâce à lui, s'y rendre en voiture, bienfait inappréciable en la saison qui court. Le temps presse, d'ailleurs, et cependant, nous voudrions bien visiter les Thermes, puisque nous sommes venus à Balaruc pour les y étudier. Mais ceux qui ont suivi toutes nos excursions de cette année penseront, comme moi, que les villes d'eaux ne nous sont plus hospitalières. A Lamalou, nous vîmes beaucoup de choses excepté les établissements de bains. Ici de même. On dirait, Dieu me pardonne, que nous inspirons de la méfiance à ces industriels. Y a-t-il un secret qui intéresse leur fortune? Craignent-ils cette réclame absolument scientifique dont nous récompenserions leur amabilité? Mystère. Toujours est-il qu'on nous supporta cinq minutes dans le parc de Balaruc ; que des piscines régénératrices nous n'aperçûmes que les murs ; et qu'on nous regarda partir avec soulagement. Eh bien, ce que la Direction de l'établissement thermal refusa de nous laisser voir, je prétends vous en parler en dépit d'elle, ne serait-ce que pour rendre hommage à la vérité, la vertu des eaux étant indépendante de ceux qui les exploitent.

Sans remonter jusqu'à l'époque durant laquelle, à l'exclusion de tout propriétaire, les Romains jouissaient en liberté des sources précieuses de Balaruc, l'histoire attribue à ces dernières une longue renommée, et les médecins un grand nombre de guérisons. Bien entendu, les médecins ne soufflent mot des malades que ces mêmes sources ont tués. Jamais une monographie n'incriminera l'objet dont l'auteur s'est proposé de nous entretenir. Aujourd'hui encore, de cruelles méprises ont pu faire maudire Balaruc par ceux qui s'y soignaient à l'aventure. Témoin le capitaine Paule, jeune officier que la paralysie brisait en 1872 au début de sa carrière. Il en revint plus perclus qu'il n'y était allé, ayant complètement perdu l'usage de la langue et sentant son mal progresser vers le cœur. Quelque temps après, si j'en crois le rapport de M. Sabathier, les eaux de Lamalou-l'Ancien, mieux appropriées à son cas, lui rendirent assez de force pour bégayer contre le chirurgien-major de terribles imprécations. Je suis certain que les eaux de Balaruc en eurent largement leur part. Beaucoup de sources minérales, en raison même de leur énergie, offrent parfois de graves dangers, pour peu qu'on en use à contre-sens. Qui ne sait qu'à la Raillière-Cauterets d'imprudents touristes, sains et forts, contractèrent des lésions aux bronches, alors que cette source les cicatrise habituellement? Quand on songe combien la science de l'analyse était ignorée des Anciens, on se demande avec effroi quel nombre de victimes dut leur coûter cette méthode empirique, la seule qui leur fit connaître la spéciale efficacité de telle source ou de telle autre. Car ici, ce n'est point un remède dont on dit : s'il ne fait pas de bien, il ne fait pas de mal. Nous ne souffrons plus, de nos jours, qu'on en fasse l'expérience ; le médecin répond de nous. Voilà pourquoi toute une série d'ouvrages, toute une thérapeutique nouvelle s'occupent de plus en plus des eaux thermales. C'est un progrès, en même temps qu'un retour vers le passé, mais un retour opéré dans la pleine conscience des faits, avec la lumière de la raison expérimentée et sûre d'elle-même. Balaruc tient une grande place parmi les monographies qu'ont écrites les hommes de l'art. Son antiquité, les cures célèbres qui frappèrent l'attention à partir du XVe siècle, la douceur de son climat, le voisinage de la mer, son hôpital civil et militaire, enfin les vertus quelquefois héroïques de ses eaux, tout contribue à lui concilier l'intérêt des savants. Il n'y a qu'à feuilleter leurs livres pour en extraire les indications essentielles vainement sollicitées sur les lieux par notre Compagnie.

Constatons d'abord, avec le docteur Adrien Planche, que les Thermes de Balaruc attirent beaucoup moins de baigneurs qu'autrefois. Certainement, les causes des maladies qu'on y traite n'ont pas diminué de fréquence. Loin de là : plus le siècle marche, plus elles se multiplient. Chez le prolétaire, des logis froids et humides, une nourriture misérable, un travail excessif, l'atmosphère malsaine des usines, l'accablement de la vie, tout favorise et engendre la scrofule. Dans la bourgeoisie, trop de soins, la bonne chère, les spéculations fiévreuses suivies de déceptions sans nombre, l'ardente recherche des honneurs que ne récompense pas toujours le succès, les revers répétés de la fortune, n'est-ce pas autant de causes qui amènent les congestions ou les apoplexies cérébrales? Qu'on ne vienne pas dire, non plus, que les propriétés thérapeutiques des eaux se sont affaiblies, ou encore qu'elles ont été autrefois exagérées, peut-être même que d'autres sources ont jailli, dont les vertus seraient supérieures à celles de Balaruc. Les récentes analyses de MM. Brongniart, Figuier, Saint-Pierre, Rousset, de Serres, Chancel, Béchamp et Gautier, prouvent l'intégralité des éléments reconnus dans ces eaux, en 1579, par Nicolas Dortoman, alors professeur à l'Université de Montpellier ; et si quelques personnes vantent les eaux de Barèges comme plus actives ou excitantes que les eaux de Balaruc, c'est que, dans certains cas très rares, étrangers sans doute à la paralysie, Barèges a donné de plus rapides résultats. Non, ce n'est point un discrédit des eaux de Balaruc qui en éloigne les baigneurs. Le vrai motif, comment vous l'indiquer au milieu d'une assemblée sérieuse ? C'est qu'auprès de cette station balnéaire on n'a rien sacrifié au luxe et au plaisir ; c'est qu'il n'y a ni bals, ni jeux, ni cafés-concerts, ni discrètes charmilles où s'élaborent les intrigues que dénoueront les fêtes de l'hiver. N'est-ce pas abominable qu'on se contente d'y guérir les malades ? Parlez-moi de ce parc ombreux, jalousement surveillé, que remplit le silence,et dans les branches duquel les oiseaux eux-mêmes, engourdis par les émanations d'alentour, semblent se conformer à l'hypocondrie des promeneurs : ce parc-là, depuis quand existe-t-il ? depuis 1833 à peine. Voilà donc pourquoi les gens du monde ne fréquentent pas Balaruc. Serait-ce également pour ce motif que les médecins du genre complaisant, tels que Gyp les a dépeints, n'y envoient point leur clientèle ? Autrement soucieux de leur santé furent les illustres malades d'antan : Rabelais, Guillaume de la Chaume, chevalier de Grignan, Philippe d'Orléans,

Montgolfier, de Sémonville, Paganini. Tous obtinrent de leur séjour à Balaruc le soulagement de leurs maux. Montgolfier s'y fixa jusqu'à sa mort ; le Régent s'y guérit d'une blessure qu'il avait reçue au siège de Turin ; quant au chevalier de Grignan, goutteux et podagre, Madame de Sévigné nous dit que « trois jours passés à Balaruc ont fait un miracle que le Mont-Dore et Barèges avaient été impuissants à produire. » Mais de théâtre, de jeux, de fêtes, grands seigneurs et artistes s'en passèrent. Seulement, j'imagine qu'en son doux nonchaloir la société d'alors savait, par son esprit, tromper l'ennui de cette Thébaïde.

Les mémorables guérisons signalées par les auteurs se rapportent à des maladies qui, plus ou moins, peuvent être ramenées à deux types généraux : la paralysie et la scrofule. A la paralysie les médecins rattachent les lésions organiques du système nerveux, les diathèses morbides du sang, l'atrophie musculaire, l'ataxie locomotrice, le rhumatisme chronique ; ou plutôt, pour être exact, ces divers états ne sont que les symptômes, les avant-coureurs de la paralysie. De même pour la scrofule ou le lymphatisme, entre lesquels on ne saurait établir de barrière bien précise. C'est un tempérament qui prédispose aux engorgements avec suppuration, à l'hypertrophie ganglionnaire, aux œdèmes ; aux ophtalmies, corysas, amygdalites et otites ; aux tumeurs du genou et de la hanche ; aux abcès et fistules de toute sorte ; quelquefois aussi à la carie osseuse et à la dégradation profonde des tissus. De là encore, chez les malades atteints de diathèse scrofuleuse, le caractère grave de certaines cachexies, de l'anémie, du scorbut, des plaies d'armes à feu. Je n'ai pas à exposer ici les détails techniques dont l'étude est fort intéressante à lire dans les mémoires médicaux relatifs aux eaux de Balaruc. Car elle est loin d'être complète, la liste des maux qu'elles sont de nature à soulager. Lesdits mémoires vantent surtout leur action physiologique. Il est clair, comme le dit M. Brunetière, que « dans une combinaison naturelle, un corps possède et développe des propriétés que n'auraient pas ses éléments, s'ils étaient isolés. » (*) Les substances minéralisatrices que contient l'eau de Balaruc, absorbées à la fois par la peau et les voies respiratoires, produisent en effet dans tous les organes une suractivité vitale qui ne laisserait pas de devenir un danger, pour

(*) — Ferdinand Brunetière. — La science et la religion (réponse à quelques objections). 1895.

peu que le traitement du malade n'y fût pas surveillé d'heure en heure. A cause de leur puissante énergie, l'application thérapeutique de ces eaux nécessite d'autant plus, de la part des médecins, la connaissance parfaite des éléments dont elles se composent, voire même une très longue expérience de leur mode d'emploi.

Quels sont donc les principes actifs des eaux de Balaruc ? L'analyse chimique, souvent répétée, y a découvert du *chlorure de sodium,* dans la proportion de sept dixièmes ; et, à doses bien inférieures, des *chlorures de magnésium, de lithium, de cuivre ;* des *sulfates de chaux, de potasse ;* des *bicarbonates de chaux, de magnésie ;* des *acides carbonique, silicique, borique, phosphorique ;* de l'*oxyde de fer ;* de l'*alumine ;* du *manganèse ;* des traces de *nitrates* et de *bromure de sodium.* Comme aspect, l'eau de Balaruc est très limpide, onctueuse, irisée au contact de l'air atmosphérique par la formation de carbonates qui, étant plus légers que l'eau, viennent nager à sa surtace. Sa saveur est légèrement salée, piquante, laissant un arrière-goût amer dû probablement à la présence des sels de magnésie. Mais ce qui surtout la caractérise, et la distingue des eaux salées froides adaptées à d'autres médications, c'est sa température à peu près constante de 47° à 48° centigrades. Par sa composition et par ses propriétés, cette eau thermale salée se rapproche beaucoup, dit-on, des eaux de Wiesbaden et de Bourbonne-les-Bains. Avec une richesse minérale peu différente, les trois eaux de cette famille sont également chlorurées sodiques, magnésiennes et cuivreuses. Est-il besoin d'ajouter que Balaruc tient la première place ?

Restent à connaître les moyens dont la science dispose pour utiliser des vertus aussi actives. A ce propos, le livre du docteur Planche renferme de précieux renseignements. Disons, avant toute chose, que « les eaux de Balaruc sont administrées à l'intérieur et à l'extérieur : en boisson, en gargarismes en bains généraux et locaux, en douches internes et externes de toute espèce, et sous forme de boues. On les ordonne pures ou associées aux eaux mères des salines environnantes. » Il n'y a point peut-être d'indication thérapeutique plus délicate à observer que celle qui consiste à administrer l'eau thermale en boisson. Néanmoins, grâce à une sage surveillance des médecins-inspecteurs, les goutteux s'en trouvent bien, et les paralytiques aussi, quand la paralysie est une suite de l'apoplexie ; soit que le chlorure de lithium agisse sur les pre-

miers, soit que les seconds doivent leur soulagement à l'action dérivative de l'eau sur le tube digestif. Les bains exigent une étude assez complexe des malades qu'il conviendrait d'y plonger. Leur appropriation dépend du degré de la température que l'on gradue à volonté, pourvu qu'elle demeure constante pendant l'immersion, et surtout de la durée du bain. Ils sont utiles, à haute température, dans les cas de paralysie ancienne et de rhumatisme chronique ; à température plus faible, dans l'anémie, dans les cachexies, dans l'appauvrissement du sang, dans la surexcitation du système nerveux. S'il s'agit de bains locaux, de bains de jambe, par exemple, ayant pour but d'activer la circulation vers les parties inférieures, ce sera un excellent adjuvant dans les cas d'apoplexie cérébrale. Plus énergiques que le bain, les douches sont, paraît-il, presque toujours réclamées des malades ; c'est un moyen balnéothérapique en lequel ils ont foi, mais encore faut-il qu'il soit réglé, tout autant que le régime de la boisson. On l'emploie « toutes les fois que l'on veut obtenir une réaction générale, un effet révulsif sur la peau, la résolution de quelque engorgement viscéral ou articulaire. » De même qu'aux stations de Dax, d'Uriage, de Bourbonne, on fait aussi, à Balaruc, un fréquent usage des boues minérales. Autrefois ce moyen était beaucoup plus recherché qu'aujourd'hui. Cependant il continue à donner d'excellents résultats contre les lésions sur lesquelles on applique la boue en forme de cataplasme astringent et antiseptique, sauf à prescrire ensuite un bain ou une douche pour se laver. Notons en outre, et brièvement, les gargarismes, si les symptômes de paralysie portent sur les muscles de la langue ; les lotions sur les yeux, en cas d'ophtalmie scrofuleuse, ou sur d'autres parties, si l'on veut cicatriser des ulcères ; les injections enfin, pour ranimer la vitalité des tissus dans les trajets fistuleux, et même pour combattre la paralysie de la vessie avec les désagréments sans nombre qu'elle entraîne à sa suite. Et le spectacle de toutes ces misères humaines tient en entier dans un Etablissement thermal, dont il serait trop long d'expliquer les origines et les modifications successives.

Ce qu'elle est, en ce moment, cette maison fermée aux touristes, nous ne le savons guère *de visu* ; mais mon docteur, moins discret, vous le dira : « Les Thermes sont bâtis sur la source elle-même. Ils renferment des cabinets de bains, des salles de douche, des piscines. La partie balnéaire est en rapport avec les exigences de la science moderne. On y trouve une buvette qui est à l'abri des

intempéries par une grande lanterne placée au-dessus de la cour. Cette cour est de plain-pied avec la rue principale du village, dont elle est séparée par une grille en fer. L'eau thermale s'écoule d'un robinet par jet continu dans une grande coquille en fonte, et celle qui n'est pas utilisée en boisson se perd constamment dans le canal de fuite. Pour arriver à ce résultat, l'eau est puisée dans un bassin dans lequel elle se rend directement en émergeant du sol, par une machine à vapeur ; elle est élevée ainsi jusqu'au premier étage, dans un réservoir qui la laisse constamment s'écouler. Il y a deux piscines. On ne s'en sert pas. Il y en a une cependant qui est consacrée au service de l'hôpital, avec les salles duquel elle communique par un corridor très court. Il y a douze cabinets de bains, quatre salles de douches. Il y a encore une ancienne salle d'étuve, qui date de 1712, où l'on peut prendre des bains de vapeur, de bras, de jambe. En résumé, le bassin de captage se trouve sous la cour ; de toute l'eau que la pompe à vapeur monte dans les réservoirs, une portion descend dans le conduit de la buvette ; l'autre portion doit servir aux bains et aux douches pour tempérer la chaleur naturelle de l'eau thermale. » Ajoutons qu'à l'heure présente, la Direction a augmenté le nombre de cabinets de bains.

Tant s'en faut, Messieurs, que j'aie tout dit sur les Thermes de Balaruc. Il est bon de savoir se borner. Nous jetterons un simple regard vers l'endroit où fut jadis la piscine romaine de marbre blanc, retrouvée depuis peu. Cet endroit est en dehors des thermes actuels, en face du parc, de l'autre côté de la route qui partage en deux le nouveau Balaruc, presqu'à l'angle du chemin creux par où nous arrivâmes du port à l'établissement. Si j'étais archéologue, vous me pardonneriez de vous restituer cette piscine à l'aide des documents variés que l'on a mis au jour. Je n'usurperai ni ce droit, ni cette qualité. Laissez-moi cependant vous conduire, en compagnie de notre bon docteur, dans les murs de l'Hôpital civil et militaire. Son institution date de longtemps. C'est, en quelque sorte, une succursale des hôpitaux de Montpellier. Le médecin-inspecteur de la station en dirige le service médical, et ce sont les Sœurs de Saint Vincent de Paul qui le desservent. On y trouve des salles réservées aux civils, aux femmes et aux enfants, d'autres aux soldats qui, généralement, y sont soignés pour le scorbut ou pour les plaies d'armes à feu, au retour de leurs campagnes. En tout quatre-vingt-quatre lits. Par un privilège très ancien, et que es Tribunaux ont confirmé, l'établissement hospitalier reçoit l'eau

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES SCIENCES NATURELLES DE BÉZIERS

80,165
Museum of Comparative Zoology
MAR 2 1943
LIBRARY

ÉTANG DE THAU, BALARUC, ISSANKA.

EXCURSION du 7 Juillet 1895

ATELIER DE DESSIN: G. FRAISSE, rue Montmorency, 9 — IMPRIMERIE GÉNÉR. E. J. SAPTE.

des Thermes pendant certains mois de l'année, du 15 mai au 15 juin, et du 15 août au 15 septembre. Ce n'est pas qu'à Balaruc la saison balnéaire ne pût durer toute l'année. Mais les malades sont dans l'habitude de fréquenter ses eaux surtout pendant les mois de mai, juin, septembre et octobre ; dans les mois de juillet et d'août, leur nombre diminue. Y aurait-il là de quoi expliquer la mauvaise humeur de la propriétaire à notre égard ?

Et maintenant, si vous me demandez quelle peut être, autour de Balaruc, la distraction des baigneurs assez valides pour se promener, mais dont l'esprit ne serait point ouvert aux séductions de la nature, non plus qu'à celles de l'art, je vous répondrai qu'ils ont deux lieux à visiter : les hauts fourneaux et la raffinerie du pétrole. Cette dernière industrie est installée plus près que la première, laquelle, du reste, ne fonctionne plus. On en découvre les bâtiments tout neufs au fond de l'anse qui regarde l'entrée du port ; mais aucun bateau à vapeur ne s'en approche. Les pétroles bruts y arrivent de Russie et d'Amérique. Après épuration, ces pétroles de double origine constituent deux qualités différentes ; les pétroles russes sont d'un aspect violâtre ; les pétroles américains tombent sur le jaune et sur le vert. Quant à leur pouvoir éclairant, à l'outillage mis en œuvre, à l'importance de l'usine, impossible de vous renseigner moi-même ; je dois rester aussi muet que le directeur, à qui j'ai vainement demandé des détails par écrit, bien que j'aie payé la réponse.

Adossés aux contreforts de la Gardiole, non loin du chemin de fer de Cette à Montbazin, les hauts fourneaux ont éteint leurs feux depuis plusieurs années. Ils ne se prêtent donc plus à la belle description nocturne qu'en a faite M. A. Fabre, dans son *Histoire de Balaruc*. Mais nous apprenons, dans le même livre, qu'on y traitait les minerais des Pyrénées, d'Espagne et d'Afrique. Leur construction nécessita de grands travaux de terrassement et l'extraction par la poudre de 100,000 mètres cubes de rocher. Masse énorme de déblais avec laquelle on édifia la longue jetée du port. Les deux hauts fourneaux pouvaient produire 30,000 tonnes de fonte par an. Toutefois, en dépit des perfectionnements de l'industrie métallurgique et malgré l'installation toute récente du chemin de fer, cette usine n'a point réalisé les espérances que l'on avait fondées sur son avenir, puisque la voilà aujourd'hui muette et dressant dans le silence ses immenses cuves refroidies.

VII. — ISSANKA

Tandis que je causais tout à l'heure avec vous, Messieurs, de la misère physique et des moyens de la guérir, les dames, effrayées de ce tableau, partaient en voiture pour Issanka. Hâtons-nous de les y rejoindre. Une lieue nous en sépare, et Dieu sait quelle route ! Plus d'un, qui n'ose formuler sa pensée, regrette peut-être les fraîches rives de l'étang. Qu'ils se rassurent. Comme autrefois la montagne de Mahomet, une oasis délicieuse s'avance vers nous à mesure que nous allons à elle. Là, le parc magnifique, dont les hautes frondaisons percent presque les nues, semble nous dire : « Entrez ici, vous ne gênez personne ; mes avenues sont libres. La poussière de ces cascades par où se précipitent les eaux limpides de la source d'Issanka, et qui féconde mes gazons, c'est pour vous qu'elle se répand sous mes ombrages. Errez à l'aise de massif à massif ; que les enfants s'amusent, et crient, et chantent, et prennent leurs ébats en toute liberté. Dressez des tables au pied de mes troncs séculaires et livrez-vous à la douceur des festins improvisés. Le vent du nord, en secouant mes branches, balayera les débris impurs que vous aurez laissés ; et moi, j'aurai senti durant quelques heures palpiter la vie autour de ma futaie, j'aurai, moi la nature, communié avec l'humanité. » Ce langage, je défie les hommes de le tenir à d'autres hommes. Il semblait tout nouveau pour nos âmes. Avec le souvenir de notre promenade maritime du matin, le moment présent adoucissait bien des rancœurs, redonnait à l'excursion son véritable caractère fait de gaîté, de mutuel épanchement, d'oubli absolu des préoccupations quotidiennes. C'est que, jeunes et vieux, faibles et forts, riches et pauvres, nous savons nous unir en une grande famille spontanée où les niveaux s'effacent et se confondent dans le seul respect de la personne morale dont chacun de nous est animé. Notre secret vaut bien qu'on le divulgue ; il est si simple, que beaucoup auraient peine à le découvrir, en l'état des mœurs contemporaines. Mais revenons à mon récit. Le paysage d'Issanka s'étend, du côté de la source, en bosquets parsemés d'éclaircies qui se resserrent de plus en plus entre la route et le ruisseau. Vers l'ouest, un pont oblique le traverse, œuvre d'art considérable soutenant à la hauteur des cimes d'arbres la ligne ferrée de Cette à Montbazin. Plus bas, à la lisière des pelouses, un café-restaurant ouvre toute grande, au piéton

épuisé de fatigue et de sueur, cette porte classique que couronne la vigne. Une douzaine d'excursionnistes, mieux informés que leurs confrères, y avaient commandé leur repas. De dîner sur l'herbe ou de dîner sur des bancs, l'épisode est trop connu pour que j'en parle. Ce qui pourtant sortit de l'ordinaire, et qui s'offre rarement à nous dans la série de nos promenades champêtres, ce fut de boire du café chaud tonifié d'un excellent cognac, à l'ombre des grands arbres, et de jouir, au sein de la campagne, des commodités de la ville. Il n'en fallut pas davantage pour exciter la verve générale. Lorsque le gai félibre de Béziers leva son verre et chanta sa jolie chansonnette bachique, de forme et de sentiment si délicats, quel est celui de vous, Messieurs, quelle est celle de vous, Mesdames, qui ne comprit jusqu'à quel point s'idéalise, entre gens de bonne compagnie, ce plaisir de la table que les Anciens mettaient au rang des bienfaits accordés par les dieux? Le début était charmant, nous attendîmes l'épilogue. Alors, dans les mains du poète parut le mystérieux carnet d'où s'envolent, de temps à autre, quelques-unes de ces fines abeilles transportées de l'Attique sur le sol biterrois. *Conticuère omnes intentique ora tenebant.* Une rumeur légère accompagnait la chute du morceau, et le poète s'arrêtait au milieu d'une explosion de rires. On vit même un grand diable de postillon s'approcher plein d'enthousiasme, et, gauchement, mais sincèrement, réclamer de M. Maffre copie de ces *machines* qui l'avaient amusé... *si tant!* Comme vous pensez, la chose avec grâce fut promise: il est si bon de faire des heureux! Puis, le régal terminé, nous nous dirigeons, sous l'impression la plus agréable, vers les travaux de captage par lesquels la ville de Cette s'alimente d'eau douce depuis 1862. Du moins le chantier fut-il ouvert, à cette époque, vers la fin de l'année.

VIII. — LES TRAVAUX HYDRAULIQUES (*)

L'auteur du projet fut M. Duponchel, ingénieur des Ponts et Chaussées, qui en surveilla l'exécution. M. Valez, conducteur, dirigea les travaux.

(*) D'abondantes notes, absolument inédites, m'ont fourni la matière de ce chapitre. Je les dois à l'extrême obligeance de M. Cuilleret, ingénieur hydraulique de la ville de Cette, lequel voulut bien les rédiger sur la demande de M. Eugène Ortus, professeur au Collège, *l'homme le plus serviable que je connaisse.* Que ces Messieurs reçoivent ici l'expression de ma gratitude et les remerciements de la Société.

A. L.

D'après le système alors adopté, l'eau était captée et amenée, au moyen de galeries en maçonnerie, dans un puisard creusé au bord de la route nationale de Cette à Gigean, en un point situé à 11 kilomètres de Cette. Là, elle était puisée à l'aide de pompes actionnées par des machines à vapeur et refoulée dans un réservoir de 3.000 mètres cubes, à 5 kilomètres plus loin et à la côte 40 au-dessus du niveau de la mer. Ce bassin, dit de *Rech*, situé à 6 kilomètres de Cette, distribuait l'eau par pente naturelle sur toutes les parties de la ville.

Ce système d'adduction ne tarda pas à devenir insuffisant. De 1863 à 1865, diverses améliorations y furent apportées. On installa notamment à la partie supérieure de Cette, à l'endroit depuis nommé Château-d'Eau, un bassin d'une contenance de 2.700 mètres cubes qui régularisa l'alimentation et servit de réserve. De plus, à la Source même, une roue hydraulique, mue par les eaux de la rivière et actionnant des pompes capables de refouler de 5 à 600 mètres cubes par 24 heures, vint en aide aux moteurs à vapeur.

En résumé, le système établi consistait en machines et pompes refoulant l'eau de la Source à un réservoir supérieur, susceptible de distribuer l'eau par pente naturelle jusqu'aux points les plus élevés de la ville. Les machines élévatoires, au nombre de deux et de la force de 20 chevaux chacune, pouvaient élever ensemble 2.400 mètres cubes par jour.

Mais à mesure qu'augmenta la population, ces machines, voire même la canalisation entre Rech et Cette, demeurèrent au-dessous des besoins nouveaux. Dès 1872, on s'inquiéta donc des moyens à employer pour conduire à Cette une eau plus abondante. Un essai de machine auxiliaire à Issanka n'eut aucun résultat, à cause de l'insuffisance du canal de refoulement.

Plusieurs projets furent alors successivement accueillis puis rejetés par les diverses administrations municipales. Mais ce ne fut qu'en 1885 qu'on s'arrêta au mode actuel d'alimentation qui consiste à faire venir l'eau d'Issanka à Cette par pente naturelle, avec un débit quotidien de 18.000 mètres cubes. M. Bézail, ingénieur des Arts et Manufactures, chef du service des eaux, dressa dans ce sens un projet qu'adoptèrent définitivement les administrations municipale et préfectorale, et la Commission supérieure des Ponts et Chaussées.

Voici quelle était l'économie de ce projet :

« L'on utilisait, à Issanka, toutes les sources qui n'avaient pas « été captées jusqu'alors. On y supprimait les moteurs, puisque « l'eau arriverait à Cette par pente naturelle jusqu'à l'entrée de la « ville, dans un réservoir de 90 mètres cubes établi en déversoir. « Là, des pompes la puisaient pour la refouler dans les deux anciens « bassins de Rech et du Château d'Eau, en même temps que dans « un nouveau bassin de 8.000 mètres cubes, à la Caraussanne, à la « côte 40. Les machines actionnant les pompes étaient au nombre « de trois, dont chacune pouvait élever 6.000 mètres cubes par 24 « heures. »

L'exécution du projet fut commencée en août 1887 et terminée en 1890. En plus, une machine et une pompe, installées à la côte 40, prennent l'eau dans le bassin de la Caraussanne et la refoulent à la côte 165, dans un bassin de 1.000 mètres cubes, sur le sommet même de la montagne, pour le service des baraquettes.

Les avantages de ce dernier système, constatés par une expérience de 5 ans, correspondent à deux ordres de faits qui ont leur importance : économie notable et rendement supérieur. En effet, la situation en pleine ville des moteurs à vapeur a forcément entraîné des économies sur les réparations avec plus de rapidité dans leur exécution, une surveillance plus efficace et un prix bien moins élevé de l'unité de charbon. D'autre part, les machines, plus puissantes, élèvent 18.000 mètres cubes au lieu de 3.000, maximum des machines d'Issanka, et encore maximum qui donnait un très mauvais rendement eu égard à la dépense de combustible. On dépensait à Issanka 45 000 francs de charbon pour envoyer 3.000 mètres cubes d'eau par 24 heures. Aujourd'hui la dépense est à peu près la même pour 9.000 mètres cubes en moyenne, distribués dans toutes les parties de la ville et du réseau des baraquettes. Il y a mieux. Si pour une raison quelconque, les machines venaient à se déranger, on aurait toujours de l'eau aux portes de la ville pour assurer l'alimentation.

Après avoir apprécié l'ensemble de ces travaux d'adduction, étudions-en maintenant les détails.

Pour aboutir à Cette, la canalisation est tantôt en aqueduc, tantôt en conduite forcée. Les aqueducs sont en maçonnerie de moëllon et mortier de ciment ; les tuyaux, de diamètre 92, en béton de ciment.

Les aqueducs sont constamment sous le sol, soit en tranchée, soit en tunnel.

Le point de la ville, où l'eau est aujourd'hui reçue par pente naturelle, se trouve au quai des Moulins, ancien cimetière de la Bordigue. Quant aux réservoirs dans lesquels l'eau est refoulée par les machines élévatoires, on en compte trois pour le réseau de la ville, savoir :

Château-d'Eau. . . .	2.700 m. c.	
Rech	3.000 m. c.	
Caraussanne.	8.000 m. c.	
plus le bassin Saint-Clair	1.000 m. c.,	pour le réseau de la montagne.
Total.	14.700 m. c.	

Ces divers réservoirs ont été creusés dans le sol et voûtés.

La canalisation, qui amène l'eau d'Issanka au quai des Moulins, traverse le chemin de fer de Cette à Montbazin, en face de Balaruc-le-Vieux, et le chemin de fer de P.-L.-M., au passage à niveau de la Peyrade. Elle passe sous les voies dans une galerie maçonnée permettant des visites et des réparations faciles. Cette canalisation traverse aussi le Canal des Etangs en tuyaux de fonte placés en tranchée, à $2^{m}50$ c. environ au-dessous du fond du canal.

Les canalisations de refoulement et de distribution, en fonte également, traversent les divers canaux aux points suivants :

Canal de la Peyrade. .	En face l'Usine.
Canal Maritime. . . .	Pont Régy.
» » . . .	Pont des Moulins.
Canal de la Ville. . .	Pont Virla.
» » . . .	Pont National.

Le système de traversée est le même que pour la conduite d'amenée.

Quelques chiffres résumeront l'importance de ces travaux.

La dépense du premier projet, en 1862, s'est élevée à.	1.500.000 francs.
Réservoir Château d'Eau et roue hydraulique	300.000 francs.
Canalisations supplémentaires jusqu'en 1887.	300.000 francs.
Projet de 1887.	2.000.000 francs.
Total.	4.100.000 francs.

Avant 1862, la Ville s'alimentait d'eau douce par des citernes établies à domicile et recueillant l'eau des toitures ; par divers puits

forés en certains points de la ville ; enfin par les puits du hameau de la Peyrade qui fournissaient la meilleure eau potable. La dépense en eau potable par habitant, et par jour, ne devait pas dépasser 5 à 6 litres, étant donnée la possibilité d'utiliser pour beaucoup d'usages l'eau du Canal.

Aujourd'hui, la ration par jour et par habitant atteint la moyenne de 266 litres d'eau douce, chiffre qui classe Cette, au point de vue des eaux potables, à un bon rang parmi les villes de son importance. Le service public est assuré par 110 bornes-fontaines ; les concessions particulières sont au nombre de 1.400 à 1.500 environ. De plus, malgré les difficultés d'alimentation provenant de la topographie de la Ville, le service est garanti sur tous les points et à tous les étages, même dans les périodes d'été et de sécheresse, alors que l'alimentation exige plus de 12.000 mètres cubes par 24 heures.

IX. — BALARUC-LE-VIEUX.

D'Issanka nous ne pouvons revenir à notre bord, sans traverser derechef l'ardeur caniculaire du soleil. Mais les dames, dont le cœur compatit toujours à la souffrance des hommes, tolèrent qu'on nous juche par-dessus les guimbardes, au risque d'en écraser le toit. Singulier équipage, tout de même. Le long des fossés, cigales et grillons ont l'air de se moquer de nous. C'est miracle, en effet, de nous voir onduler à travers les ornières, saluant de ci de là les poudreuses bordures de la route, dans le claquement des fouets et le grincement lamentable des essieux. Du haut de ce mouvant observatoire, jetons néanmoins un coup d'œil rapide sur Balaruc-le-Vieux, dans les rues duquel nos voitures font retentir l'écho de leur ferraille. Tout bon Languedocien donne encore le nom de Balaruc-le-Truc (1) à cet ancien bourg « actuellement un peu délaissé, dit M. Germain (2), mais autrefois de majeure importance. A une époque où la vie était si périlleuse en dehors des villes, il présentait une enceinte des mieux défendues : chose indispensable quand le Cap de Cette n'avait aucune fortification pour protéger les terres de ce côté du rivage de la Méditerranée. C'était le vrai *castrum* féodal ; il avait, outre sa ceinture de murailles, son château-fort, son église paroissiale et sa communauté qui s'admi-

(1) Truc. — Terme languedocien qui signifie *tertre, hauteur*, éminence.
(2) M. Germain. — Etude sur les privilèges et franchises de Balaruc.

nistrait par elle-même, sous la suzeraineté des évêques de Maguelone. » Du château-fort il ne reste aujourd'hui que quelques pans de murs visibles au centre du village. Quant aux remparts, ils étaient en si mauvais état dès le commencement du XVIIIe siècle, que les habitants découragés se refusèrent à les rebâtir, malgré les injonctions de l'intendant du roi, des 14 juin 1765, 2 septembre 1766, et 9 avril 1767. Or, à cette dernière date, la barbacane avait déjà croulé depuis onze ans. Ainsi tombaient de toutes parts, avec l'ancien régime, non seulement les lois, les institutions et les idées, mais encore les pierres insensibles qui les avaient abritées. Un grand silence nous oppresse, tandis que nous traversons ces lieux où dorment d'antiques générations. Seule, la cloche de l'église actuelle, tintant les vêpres, rappelle qu'il existe quelqu'un au milieu de ce désert. Mais en même temps elle nous avertit que l'heure fuit, et nous avons hâte de regagner l'extrémité de la presqu'île, séjour bien plus joyeux, n'est-ce pas ? puisqu'il est plus moderne.

X — EN PARTANCE POUR CETTE — QUELQUES MOTS SUR LA VILLE ET SUR LE PORT.

Enfin nous arrivons. Le môle, tout à l'heure silencieux, couronné maintenant d'une bruyante caravane, développe son crochet dans une eau tranquille et d'un bleu presque noir, sous l'obliquité du soleil qui projette çà et là quelques ombres lointaines. Pas une barque dans le port. Un vapeur du service régulier de navigation débarque, au bout de la jetée, des passagers venant de Cette. Le nôtre le remplace aussitôt, et nous voilà, pour la seconde fois, voguant sur ce beau lac aux flots hospitaliers, où chacun retrouve, j'en suis sûr, et d'un cœur attendri, les meilleurs souvenirs de la journée. En face de nous, le mont Saint-Clair ; à gauche, l'île de Saint-Sauveur, célèbre par ses débris d'antiquité romaine ; à droite, le rocher de Roquerol, un écueil redoutable dans les moments de tempête, un socle de vieilles ruines, lorsque le calme règne. Mais, à mesure que nous marchons, grandit à nos yeux le panorama de la montagne. A sa base, l'on distingue déjà, blanchissant au-dessus des vagues, le promontoire Saint-Joseph et les deux bras évasés du Canal à sa jonction avec l'étang. D'en bas jusqu'au sommet s'étagent, en un pittoresque fouillis, villas et jardins, bastides et

baraquettes, belvédères incomparables, certes, et d'horizon plus varié du côté de l'étang que vis-à-vis la grande mer ; excepté toutefois ceux qui, par leur situation, dominent du même coup et le port de la Méditerranée et la partie orientale du lac de Thau. Quand on a gravi les bas quartiers de Cette, dont la pente dévale vers les quais ; qu'on a franchi l'Esplanade, et traversé le Jardin Public en passant sous une voûte en rocaille du plus bel effet, l'on arrive alors par des lacets jusqu'aux terrasses élevées du mont ; et cette masse de verdure intense, qui semblait, de loin, noyer les blanches villas, se découpe en parterres délicieux où chante la brise, mêlée au murmure des cascades invisibles. C'est là que nous furent gracieusement ouvertes les grilles de la villa Bayle. Le point de vue était unique. Nous embrassions d'un seul coup d'œil la cité neuve épandue sur la plaine au-delà du Canal, entre l'embarcadère du chemin de fer et les nouveaux bassins du port ; d'un côté, le bleu sombre de la mer, de l'autre, la teinte plus pâle, gris d'acier de l'étang, à cette heure où la silhouette du Saint-Clair s'allongeait de plus en plus vers le nord-est ; de l'étang à la mer, une barre liquide, de couleur verdâtre mais changeante, selon que le courant se précipite vers le nord ou vers le sud ; des ponts métalliques qui tournent sur des pivots ou qui rabattent contre les murs d'appui les deux parties de leur tablier, pour ouvrir un passage aux navires de haut bord ; à droite, sur le contour de la montagne, la présence soupçonnée du fort Saint-Pierre et de la citadelle Richelieu ; et, tout là-bas, les lignes géométriques des môles que protège, bien en face, l'arc robuste du brise-lames ; enfin, devant nous, dans le lointain, les sommets de la Gardiole et le grand bourg de Frontignan dont les maisons blanchissent encore au coucher du soleil. Ce spectacle nous ravit un instant à toute autre pensée. Puis chacun de reprendre son impulsion favorite, les botanistes dénombrant les plantes rares, les jeunes esthètes courant aux séductions du Kursaal et du Casino, et votre rapporteur se demandant quel intérêt scientifique il pourra bien donner, pour sa part, au récit de notre visite à la ville de Cette.

Toujours de l'histoire, Messieurs, ne vous en déplaise. Heureusement, cette histoire ne remonte pas au déluge. En 1671, M. de Froidour, conseiller du roi et commissaire député pour « la réformation générale des Eaux et Forest de la grande Maîtrise de Toulouse », adressait au maître des requêtes, M. Damoncourt, un

rapport détaillé sur la situation du port de Cette et sur l'état des travaux exécutés à cette époque. Il y constate qu'après avoir parcouru le littoral, visité et exactement considéré toutes ces côtes, il ne s'est enfin trouvé que le seul endroit du cap de Cette, où il y eût espérance de faire un port : « Sette est un promontoire, dit-il ; c'est une montagne peu haute, mais qui ne laisse pas de paraître fort élevée, parce que tout ce qui l'environne est plat. Cette montagne pousse une pointe dans la mer comme tous les autres promontoires ; la mer, d'un autre côté, avance et fait un ventre dans la terre, dans lequel on a trouvé assez de fond pour pouvoir y tenir des vaisseaux de cinq à six cents tonneaux. Quant au Cap, il est plus enfoncé que les bords de la plage, et il y a tout autour vingt, vingt et un, et jusqu'à vingt-trois et vingt-quatre pieds d'eau. » Mais il fallait trouver le moyen de rendre le lieu sûr pour l'entrée et la « demeure » des grands vaisseaux, et de le garantir des « assablements, afin qu'il pût être utile à toujours ». Aussi résolut-on de faire deux jetées de pierres dans la mer pour y construire deux môles. « L'une, continue notre rapporteur, est commencée du costé du Cap, auquel elle est attachée à la distance de 450 toises de l'endroit où la mer fait un ventre en la terre. Elle est tirée en ligne droite, formant un angle aigu de 45 degrez ou environ, et doit avancer en la mer la longueur de 300 toises. Elle sera ensuite continuée à angle obtus de 135 degrez ou environ, tirant vers la plage la longueur de 100 toises, pour former le bassin du port. L'autre jettée doit être faite du costé de la plage, et y estre attachée à une pareille distance de l'enfoncement de la mer vers la terre. On a aussi projetté de la tirer à droite ligne répondante au retour de l'autre jettée et de la faire avancer dans la mer la longueur de 130 toises ou environ, pour achever de former le bassin. » Suivent une minutieuse description des moyens et des matériaux propres à l'édification de ces jetées, et une dissertation documentée sur le point de savoir de quelle utilité sera ce nouveau hâvre dans l'avenir, particulièrement en ce qui concerne la communication de l'Océan avec la Méditerranée (*). L'auteur envisage surtout l'in-

(*) Sous le règne de Saint-Louis, un essai de création d'un port avait été tenté, à la base sud-ouest du mont Saint-Clair, qui n'était alors qu'une île boisée. Mais il est probable que l'envahissement progressif des sables en fit abandonner les travaux. Il y a quelques années à peine, le promeneur, qui parcourait la plage du côté des salins de Villeroy, pouvait remarquer encore la trace ensablée de cet ancien port avec les deux bras parfaitement dessinés.

térêt commercial. Je retiens cependant de ce traité un fait curieux dont notre patriotisme pourrait tirer profit en s'éclairant sur les questions de la défense des côtes. C'est que M. de Froidour, ayant entendu parler de bancs de sable où s'échouaient les navires, voulut s'en éclaircir avec soin auprès de tous les patrons des vaisseaux : « Je les entendis tous séparément, et tous, sans être concertés, me dirent unanimement que, véritablement, le Port ne serait jamais bon pour les vaisseaux de guerre. » Il est certain qu'on a beaucoup amélioré ce port depuis 1671, et qu'on travaille sans cesse à le préserver des alluvions charriées par le Rhône. Il est même possible que les ressources dont dispose le génie moderne fassent mentir un jour, au point de vue militaire, les prévisions pessimistes d'autrefois. Toujours est-il que l'étude à laquelle j'ai emprunté tous ces détails, y compris des notes sur les baraquements destinés aux mille ouvriers de ce vaste chantier, nous donne une idée assez exacte des origines du port et de la Ville de Cette. Le grand Colbert y imprima le sceau de son énergique volonté, et, depuis lors, s'est accrue et s'accroît encore, pour des raisons d'ordre à la fois topographique, économique et stratégique, l'importance de notre cité maritime. Vouloir suivre cette évolution pas à pas à travers la période contemporaine, ce serait nous engager en un travail hors de proportion avec notre sujet. Contentons-nous de dire adieu et merci aux bons amis de la Société qui se constituèrent nos guides dans cette promenade au milieu des riches décors de leur pays, et reprenons la course interrompue.

XI. — RETOUR A MÈZE.

Le soir commençait à tomber. La nature, lassée du radieux éclat dont elle avait brillé pendant le jour, adoucissait l'arête vive des collines et le rayonnement des plaines dans le déclin mélancolique du soleil. Embossé contre le quai de la Bourdigue, notre navire, sous vapeur, attendait le signal de mettre le cap sur Mèze. Et c'était, de toutes parts, un rendez-vous hâtif des excursionnistes qu'alarmait la perspective du retour par le train, si l'heure était manquée. Puis, lorsque nous débouchâmes du Canal dans l'étang, le vent devenu plus fort fraîchit par degrés, et les vagues soulevées, moutonneuses, nous donnèrent enfin l'illusion d'un voyage sur la mer. Alors jaillirent en nous des émotions nouvelles, d'une infinie

douceur. Les esprits se sentant bercés à l'unisson des corps, l'on respirait, dans un repos délicieux, ces souffles de l'air que les tentes-abris, désormais inutiles, n'interceptaient plus. Soit fatigue, soit besoin de concentrer en un effort de mémoire les mille et une sensations de la journée, les groupes se recueillaient, disséminés sur le pont. Griserie profonde qui, trop longtemps prolongée, sera peut-être ressentie le lendemain. En attendant, l'on cause. Quel plaisir de rappeler maint détail oublié de ceux-ci, mainte aventure arrivée à ceux-là ! Savez-vous rien qui favorise davantage l'exactitude d'un compte-rendu ? Aussi votre rapporteur écoutait-il beaucoup, contrôlant de la sorte la sincérité de ses souvenirs personnels. D'où il suit que son travail n'est que le résultat d'une collaboration générale dont il vous remercie de grand cœur. J'aurais voulu, croyez-le, retenir, pour vous en faire hommage, telle saillie pleine d'humour, telle parole émue, tel propos de premier jet, telle surprise de l'âme par où chaque tempérament manifeste son originalité. A défaut de ce dialogue, qu'il eût fallu buriner sur le vif, j'en aurai du moins dégagé la philosophie de mon récit.

Mais tout passe ici-bas et, plus rapide qu'un torrent, déjà l'heure charmante s'est enfuie. De flots en flots, le navire nous mène droit au port, pendant que la ville de Mèze, mollement penchée au bord du lac, semble grandir à notre vue. Voici donc ce bassin rectangulaire aux vieilles pierres brunies, que sa réputation de sécurité fit jalouser des anciens ports du littoral. Notre rentrée y attroupe sur les quais bon nombre d'habitants, mais plus curieux qu'hostiles, cette fois. Jeunes filles et garçons, énervés par le long désœuvrement du dimanche, n'ayant plus rien à se dire, font la haie autour de nous. Dame ! pour eux, cette distraction en vaut une autre. Et puis, ce n'est pas vous, Messieurs, ni vous, Mesdames, ni moi non plus, qui regretterons d'avoir jeté, en passant, quelque animation dans l'antique cité veuve aujourd'hui des arrivages de Beaucaire. Par une large rue montante, jalonnée de places désertes, notre nombreuse caravane parvient jusqu'à la gare d'Intérêt local où elle s'arrête, un peu lasse des routes qu'elle a suivies durant le jour. Et c'est là que j'arrête, moi aussi, l'histoire de la grande journée. Quoi de plus banal que ce retour à Béziers par les chemins de fer de l'Hérault ? La Suisse seule pourrait nous envier la lenteur de leurs trains.

XII. — CONCLUSION.

Au lieu donc de raconter une fin de promenade sans relief, dès l'instant que ce qui charme les yeux va disparaître dans la nuit, recueillons, pour conclure, quelques-uns des faits moraux dont l'étude, au même titre que celle des faits scientifiques, justifie nos excursions.

Malgré les catastrophes historiques, qui surprirent l'humanité, la Terre continue à donner au travailleur le pain quotidien, à l'artiste de magnifiques sujets d'inspiration, au poète un thème inépuisable de symboles, au philosophe le spectacle de phénomènes sensibles d'où il s'élève, par l'esprit d'analogie, jusqu'aux plus hautes spéculations de la pensée. Il serait curieux de suivre l'évolution de l'espèce humaine au milieu de cette éternelle jeunesse des choses, empruntant et donnant tour à tour, afin de s'y créer une demeure digne de ses destins. On voudrait plus encore. Prendre l'Humanité à son berceau ; marquer, avec ses phases inégales, tout l'effort qu'elle soutint au rude contact des éléments ; réunir toutes les preuves d'énergie qui s'accumulent dans l'histoire des siècles ; décrire cette lutte de l'intelligence contre la matière, sans parler de la politique, ni des mœurs, ni des guerres, ni des lois ; dresser en un mot, comme Lucrèce, mais d'une science plus certaine, l'épopée de la Terre et de l'homme enlacés dans le douloureux corps à corps : quel livre ! et quel labeur ! Mais n'est-ce pas une page de ce livre non écrit que nous lûmes ensemble autour du lac de Thau ? Les ancêtres au dur profil, qui plantèrent leurs huttes sur un sol encore chaud des récentes éruptions, furent les premiers colons de ces rivages, les premiers lutteurs de la montagne et de la mer. Plus tard, la nature vaincue, ils cédèrent la place à des populations Ibériennes mieux armées pour la vie, et dont le séjour chez nous a laissé des monuments que nos archéologues interprètent à plaisir. Mèze leur doit son origine. Les anciens auteurs reportent la naissance de cette ville à une époque antérieure à la fondation de Rome. Après eux, Ligures et Volces Arécomiques, quelle qu'ait été la durée de leur empire, marquèrent notre pays d'une empreinte bien plus forte. Et dès lors, avec un génie que les difficultés n'arrêtaient plus, les nouveaux habitants déchirèrent le glèbe, subjuguèrent les flots, établirent des comptoirs que les peuples d'Orient

visitèrent à leur tour. De là cette prospérité commerciale, autre bataille gagnée, et non des moins fécondes, puisque l'ennemi terrassé se transformait en auxiliaire du vainqueur. Que dire des Romains et de leurs admirables travaux, robustes et gracieux, et d'utilité singulière, si l'on regarde leurs ponts, leurs aqueducs, leurs temples, tous ouvrages destinés à exploiter au profit de l'homme le domaine que l'homme avait conquis, ou à diviniser ces mêmes forces naturelles dont ils restaient les maîtres ? Vint ensuite le Moyen-Age, tellement troublé par la peur des Barbares et par les guerres intestines, que l'industrie se fit petite, s'enferma derrière les murailles, apte tout au plus à ciseler du corail et à façonner des bijoux, comme on le voit dans les annales de Balaruc. Mais, quand souffla l'esprit moderne, le vieux ressort se reprit à vibrer, de nouveau l'activité sociale rayonna au-dehors. C'est le moment où la science appuie le courage, ici conjurant les révoltes de la matière, là tirant le meilleur parti de ses effets. Des fleuves, secondés par la mer, ferment le golfe, bouchent les issues aux navires, paralysent le mouvement accoutumé de la région. Qu'importe ? Une ville s'élève comme par enchantement à l'extrémité d'un promontoire, se constitue gardienne d'un canal définitif de communication entre le nouveau lac et la Méditerranée, réunit dans ses vastes bassins les marchandises arrivées du continent et des lointaines colonies, devient la reine de ce coin de littoral, et, par là même, tous les ports intérieurs, naguère délaissés, retournent à la vie. Bien plus, ce lido capricieux, qu'un coup de vent peut déplacer, on s'en empare, on le fixe, on le cultive, on y jette des routes, des chemins de fer qui doublent les avantages déjà obtenus. Notez encore que si l'homme, épuisé par le travail de sa pensée ou de ses mains, vient à tomber malade, tout à côté de lui jaillit, aux Thermes de Balaruc, la source qui régénère, trésor précieux qu'en dépit des obstacles qu'elle leur oppose la Nature verse toujours aux plus vaillants. En sorte que nulle part ne s'applique mieux qu'ici cette parole de Cuvier : « Une fois assuré qu'il pouvait combattre la nature par elle-même, le génie de l'homme ne se reposa plus. »

Ces souvenirs, Messieurs, quand ils surgissent en nous à la vue des témoignages que le passé nous a légués et de ceux que le présent élabore tous les jours, ces souvenirs, dis-je, élèvent l'esprit et l'induisent en des réflexions fort rassurantes sur l'avenir de la race humaine. C'est là un fait moral dont la constatation, sans appareil

scientifique, réclamait au moins autant de place que les quelques trouvailles glanées dans le champ de la botanique ou de la géologie. A Dieu ne plaise que je veuille amoindrir le mérite spécial des géologues et des botanistes. Mais je leur demande si la moisson de plantes et de fossiles, qu'ils recueillirent ce jour-là, eût suffisamment caractérisé cette excursion du 7 juillet qui restera, dans notre mémoire de touristes, comme la plus éblouissante, la plus variée et la plus instructive de nos promenades d'été.

Béziers, Novembre 1895.

LES LIVRES DE RAISON

Le Journal d'Amblard

Nous avons eu l'heureuse fortune de découvrir et de sauver d'une destruction presque certaine quelques livres de raison des XVIe et XVIIe siècles.

Aucun d'eux ne rappelle ce mémorial où le chef de famille notait pieusement au fur et à mesure qu'ils se produisaient, les baptêmes, les mariages et les décès des siens, où il marquait avec une simplicité et une bonhomie empreintes d'un caractère solennel les conseils qu'il laissait à ses enfants et sur lequel son décès était inscrit par l'aîné d'entre eux qui le jour de son mariage prenait la charge du livre pour le continuer et le transmettre à son tour. Notes écrites pour la famille et rien que pour elle.

Ce sont des journaux, des recueils de notes, des livres de comptes où les auteurs ont enregistré à la hâte les faits et les évènements qui les ont intéressés, sans ordre et pêle-mêle avec des comptes, des recettes, des souvenirs de famille, des maximes et même du plain chant.

Tous furont écrits dans le courant du XVIIe et à la fin du XVIe siècle, à St-Pons de Thomières, petite ville épiscopale du Languedoc où l'industrie et le commerce faisaient vivre une petite bourgeoisie de marchands et d'hommes de loi.

Les cinq livres que nous avons en mains nous donnent bien la physionomie de cette petite ville, avec ses faits divers, ses évènements politiques, ses intrigues, ses sentiments religieux et ses superstitions. Nous retrouverons les détails de cette vie dans le journal des Amblard, famille de notaire et d'avocat, dans le recueil des notes de Bernard Cabrol et de Bernard Canivenc, prêtres, dans le livre de comptes de Guilhaume Chabbert, receveur des tailles et du chirurgien Constans.

Nous nous occuperons seulement des notes d'Amblard. Les Amblard étaient déjà notaire à St-Pons au XVIe siècle; ils conservèrent leur étude jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. A cette

époque la famille tomba en quenouille et s'éteignit par une alliance avec le marquis de Villeneuve. C'est surtout au XVIIe siècle qu'ils eurent une situation prépondérante et un rôle actif. Ambitieux et intriguant, Jean Amblard à qui nous devons la plus grande partie du journal sut accaparer et conserver un grand nombre de charges et de sinécures lui donnant accès auprès de tous. Notaire, avocat en parlement, procureur juridictionnel de l'évêque, greffier de la communauté, secrétaire du chapitre, Amblard était partout et dans la première moitié du XVIIe siècle on ne trouve que lui. Il encombre.

Probablement, à cause de ces diverses fonctions, il réservait en tête de chaque registre de ses minutes quelques feuillets pour noter mêlés à des proverbes et à des maximes qu'il ne mettait certainement pas en pratique les évènements politiques de l'année, tant ceux de la France entière que ceux de la Province et de la ville. Ce sont tous ces feuillets réunis que nous désignerons sous le nom de Journal d'Amblard.

Les premières notes sont de 1590 ; elles se continuent sans interruption jusqu'à la mort de Jean en 1640. François et Pierre-Jean Amblard lui succèdent, mais ils n'enregistrent plus soigneusement et après bien des lacunes, les notes s'arrêtent en 1663.

Les souvenirs de famille y sont les moins nombreux ; ils sont d'ailleurs inscrits, sans réflexions, sans regrets ni joie ; on n'y retrouve pas, dans les évènements heureux, la confiance en l'avenir et un mot de reconnaissance si commun au XVIIe siècle ; et dans le malheur, cette résignation pieuse, cette tristesse qui donnent tant de caractère aux livres de raison de cette époque. On sent que les Amblard vivaient au-dehors, de cette vie publique et politique toute faite d'intrigue et d'intérêt.

En 1610 Amblard nous parle cependant de son père, mort depuis quelques années.

« L'an présant 1610 et le dernier jour d'aoust mon frère Jacques Amblard notaire et moy Jean Amblard aussi notaire de Saint-Pons avons faict mettre une pierre de sépulcre sur le tombeau de feu Me Loys Amblardy, quand vivoit aussi notaire dudit Saint Pons, notre père, sur laquelle pièrre y a un ovalle dans lequel y a une main sortant d'une nuée qui tient une plume escripvant, et au plus haut y sont gravés les vers en françois suyvants :

Au mois d'Aoust et jour vingt neufvième
L'an mil cinq cents huictante six moreust

Me Loys Amblardy vivant notaire feuxt.
Cy git son corps, et l'âme au ciel demeure.

Le tout est suivi d'une signature bien calligraphiée, mais pas un souvenir. Jacques Amblard meurt d'une attaque d'apoplexie quelques jours après, et l'annonce de sa mort est à peine suivie d'un « *Anima ejus requiescat in pace.* »

En 1616, son fils est reçu avocat, Amblard va nous l'annoncer avec la même indifférence. « Le mardy troisième d'apvril a esté reçeu advocat Jean Loys Amblard mon fils, suivant acte reçeu par Me Guilhaume Chabbert. »

Qu'il y a loin de cette mention toute sèche aux recommandations et aux conseils que d'habitude le père de famille donnait à ses enfants au moment où ils entraient dans la vie. Ce fils meurt quelques années après (24 Septembre 1632) : « Dieu a apellé de ce monde Jean Louys mon fils estant venu de la dévotion de Notre Dame del Grau d'Agde, à pied, avec la pluie en allant et revenant. Dieu ayt reçeu son âme en son paradis. »

François succède à son père en 1640 et meurt en 1654 ; son fils note son décès au jour de St-Luce, 14 novembre : « Que Dieu par sa sainte grâce luy veuille faire pardon de ses fautes et pêchés, s'il luy plait. »

Amblard est beaucoup plus prolixe lorsqu'il s'agit de mentionner ou de raconter les évènements politiques. Les faits historiques sont, heureusement pour nous, ceux qui l'ont intéressé le plus et qu'il a notés avec plus de soin.

Il nous annonce en 1590 la bataille d'Ivry, en 1591 « Narbonne assiégée par Mgr de Montmorency et la robine rompue », en 1592 la mort du maréchal Joyeuse, noyé dans le Tarn, avec une partie de son armée ; la même année mourut Biron. En 1593, c'est « le roy Henry quatriesme qui fut instruit en la religion catholique. » La même année « le parlement de Toulouse fut transféré à Béziers. » En 1601, la paix avec le duc de Savoie et la naissance du Dauphin.

C'est en 1602 que le maréchal de Biron est décapité à Toulouse. Amblard ne manque pas, à cette occasion, d'inscrire une épitaphe que nous trouvons dans le journal de Pierre de L'estoile :

Biron servant son roy entre mille gendarmes
Vielhard d'un coup de pierre eut le chef emporté.
Son fils, un segond mars français, tourne ses armes

A la fleur de ses ans se voit décapité,
L'ung est digne d'honneur, l'autre est digne de larmes.
Et du monde tous deux montre la vanité.

Amblard nous signale encore la rentrée des Jésuites en 1603, le baptême du Dauphin en 1609 ; en 1610, le départ des « morisques, grenadins et arrogonoys exilés et chassés d'Espagne, » et l'incendie de la cathédrale de Toulouse ; puis ce sont l'assassinat d'Henri IV, l'avènement et le sacre de Louis XIII, la paix de Loudun, publiée à son de trompe « à la place des villes maige et moindre »; la prise de la Rochelle et la défaite des Anglais.

Les divers épisodes de guerres des religion occupent une assez grande place et sont surtout notés avec détails. Nous devons être reconnaissants à notre notaire d'avoir raconté avec tant de précision les petits faits d'armes intéressant l'histoire locale et que n'ont point rapporté les chroniqueurs Charbonneau, Forins, Gaches, etc... C'est bien là, la partie la plus sérieuse et la plus intéressante au point de vue historique du journal d'Amblard.

Les petits faits du pays n'ont pas été oubliés. Nous assistons en 1590 à l'entrée de Pierre de Fleyres, évêque de Saint-Pons, en 1633, à sa mort, et à l'installation de son successeur ; en 1610, à la mort de Jacques de Molinier, viguier de la ville et de Jacques de la Roques, juge.

Amblard a noté avec beaucoup de soin les années de sécheresse et de pluie extrêmes, l'augmentation du prix des blés et du vin ces années-là. En 1601 la sécheresse était si grande que l'on décida des prières générales et des processions à Notre Dame de Trésors, « et le lundy suivant la pluye tomba en grande abondance partout. ». En 1610, la récolte de blé a été telle « qu'il est crié par Boudet, trompette de la ville, à 3 livres 10 sols. « En 1615, même abondance et la récolte du vin est telle que « l'on dut laisser le vin dans les tînes n'ayant treuvé de vaisselle suffisante, tellement qu'on n'a vu si grande abondance de vin puis l'année mil cinq cent 67. » En revanche, en 1617, la récolte manque totalement.

Le 21 Juillet 1627, il fait si froid « que falut recourir aux habits de hyver. »

Des phénomènes physiques, et des évènements extraordinaires sont consignés :

« En ceste présente année (1605) et le vingt deux octobre, fut

un grand éclipse solère. » En 1630 c'est un tremblement de terre, « les trois heures après minuit, la terre trembla... Dieu veuilhe que cela ne nous presage aucung malheur. » En 1609 nous voyons un évènement bien plus rare : le Juif-errant qui court depuis la mort de J. C. est passé en Champagne.

Chaque année apporte aussi son contingent de recettes. Amblard nous apprend comment on doit faire de la bonne encre, comment on doit faire revenir le vin échauffé, et enfin des remèdes et des préservatifs contre cette contagion qui a tant effrayé le Languedoc au XVIIe siècle.

Pour que le recueil fut complet il ne manquait que sentences et des proverbes ; nous les trouvons, à côté de jeux d'esprit et de casse-tête :

Ce que tu peulx aujourdhui ne diffère
Au lendemain comme le paresseux.
Advise que tu ne sois de ceux
Qui par autruy font ce qu'ils debvroient faire.

Cil qui suit sa colère
Va drois à sa misère

Quand superbe chevaulche devant,
Honte et Domaige le suivent de près,

Quand ung cordier cordant veut corder une corde
A trois courdons cordant, il accorde sa corde;
Sy ung courdon cordant de sa corde discorde,
Le courdon discordant faict discorder sa corde.

Oublions les petits travers du caractère d'Amblard qui n'ont dû nuire qu'à ses contemporains et remercions-le d'avoir songé à nous transmettre un peu de la vie de son temps, tout en regrettant que son exemple n'aie pas été plus suivi.

J. SAHUC.

Note lue au Congrès des Sociétés savantes, le 16 Avril 1895. (Partie relative au Journal d'Amblard).

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

Bulletins reçus pendant l'Année 1895

Aix. — *Mémoire de l'Académie des sciences, agriculture, arts, belles lettres.* — Tome XVI.

Agen. — *Société d'agriculture, sciences et arts.* — Tome XII. — Jurades de la ville.

Alais. — *Société scientifique et littéraire d'Alais.* — Tome XXIII, 1892 et tome XIV, 1893.

Aguascalientes. — *El Instructor.*

Amiens. — *Société linnéenne du Nord de la France.* — Bulletins 1894-1895.

Autun. — *Société d'histoire naturelle.* — Bulletins, volume 7, 1894.

Auxerre. — *Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.* — Bulletins. 48e volume, année 1894 et 49e volume, 1895.

Bale. — *Verhandlungen der naturforschenden Gesellschaft in Basel.* — Band X, Heft. 3, Band XI, Heft. 1.

Barcelone. — *Real Academia des ciencias y artes.* — Boletin tercero epoca. Volume 1, N° 12. — Octobre de 1894.

— *La Casa des Monistrol.*

Bar-le-Duc. — *Société des lettres, sciences et arts.* — Mémoires. 3e série, tome IV. — 3e série, 1895.

Batavia. — *Natuurkundig Tijdschreft voor Nederlands.* — Indie. — Deel LIV. — Negende serie. — Boekwerken.

Belfort. — *Société belfortaine d'Emulation.* — Bulletin. N° 14, 1895.

Berne. — *Mikheilungen der naturforschenden Geselschaft in Bern.* 1895.

— *Verandlungen der sanitarischen untersuchungen der recruten des Kantons graubunden.* (Schweiz).

Besançon. — *Société d'émulation du Doubs.* — 6e série, 8e volume, 1893.

Béziers. — *Comice agricole de l'arrondissement.* — Bulletins. 20e année, N° 4 de 1894. — 21e année, Nos 1 et 2, 1895.

— *Société archéologique, scientifique et littéraire.* — 1895, 3e série. T. I, 1re livraison.

Berkeley. — *University.* — *The Geology of Carmelo Bay by.* A. C. Lawson.

— *The Soda : Rhyolite North of Berkeley by.* Ch. Palach.

— *The eruptive Rocks of Point Bonita by.* F. L. Ransome.

— *On analcite drabase by.* H. W. Fairbanko.

— *The geology of Angel Island by.* F. L. Ransome.

— *The post pliocène deastrophesm by.* A. C. Lawson.

Bone. — *Académie d'Hippone.* — Compte rendu des réunions et Bulletins.

Bordeaux. — *Société de géographie commerciale de Bordeaux.* — 18e année.

— *Société philomatique de Bordeaux.* — Bulletin de l'Association des lauréats.

— *Société des sciences physiques et naturelles de Bordeaux.* — 4e série, T. V.

Bruxelles. — *Société belge de microscopie.* — 21e année, 1894-1895, Nos 4, 5 et 6.

— *Bulletin de la Société royale de botanique de Belgique.* — Tomes 33 et 34.

Buenos-Ayres. — *Institut géologique argentin* — Bulletins. Tome 15. Nos 5 à 12, et Tome 16, Nos 1, 2, 3 et 4.

— *Instituto geographico argentino.* — Bulletin. Tome 15, f. 5, 6, 7 et 8.

Caen. — *Societé linnéenne de Normandie.* — Bulletins. 4e série, 1895. 8e volume, 1894.

Chalon-sur-Saone. — *Bulletin de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.* — 1895, Nos 1, 2, 3 et 4.

Carcassonne. — *Mémoire de la Société des sciences et arts de Carcassonne.* — Mémoires. Tome VIIe, 2e partie, 1895.

— *Société d'études scientifiques de l'Aude.* — Bulletin. Tome VI, 1895.

Cherbourg. — *Société nationale des sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg.* T. 29.

Chur. — *Jares - Bericht der Naturforschenden Gesellschaft Graubundens.* Neue Foloe XXXVIII. Band. 1894-95.

— *Cassel Abhandlungen u.* Benicht XXXXX des Verens für Naturkunde.

Chambéry. — *Académie des sciences, belles lettres et arts.* — Tome V.

Draguignan. — *Société d'agriculture, horliculture et d'acclimatation du Var.* — Tome 19, 1892-93.

— *Société d'agriculture, de commerce et d'industrie du Var.* — Bulletins. Année 1895.

Douai. — *Société d'agriculture, sciences et arts.* — Mémoires. 3e série. Tome VI. — Bulletin du Comice agricole.

Ekatherinenbourg, — *Société ouralienne des sciences naturelles.* — Bulletin.

St-Etienne. — *Société d'agriculture de la Loire.* — Annales, 2e série, Tome 14, 38e volume, 4e livraison. — 39e volume, 1re et 2e livraisons.

Genève. — *Société de physique et d'histoire naturelle.* — Année 1894.

Groningen. — *Drieennegentigste verslag van Genoostchap te groningen over het jaar.* — 1893.

Le Puy. — *Société agricole et scientifique de la Haute-Loire.* — Tome VIIe, 1891, 1892, 1893. Volume 29, N° 115.

Lausanne. — *Société vaudoise des sciences naturelles.* — Volume 30, N° 116. Volume 31, N° 117.

Liège. — *Société royale des sciences.* — 2e série, Tome 18.

Limoges. — *Société de botanique de Limoges.* — Revue scientifique du Limousin.

Leipzig. — *Geogenetische beïtrage von.* — Dr Otto Kuntze.

Luxembourg. — *Société des Naturalistes luxembourgeois.* — Fauna. Bulletin. Institut grand ducal. Tome XIII, 1894.

Lyon. — *Société botanique de Lyon.* — Tome XX, 1895, 1er trimestre. — Tome XIX, 1894, 4e trimestre.

Marseille. — *Société botanique et horticole de Provence.* — Revue horticole des Bouches-du-Rhône.

Mexico. — *Boletin de la comision geolocia de Mexico.* — Num. 1, 1895.

— *Expedicion cientifica al Popocatepede.*

— *XIe Congreso des Americanistes.* — 1895.

— *Memorias y revista de la Societad scientifica Antonio Alzate.* — 1894-1895. Tome VII, Nos 11 et 12. — Tome VIII, Nos 1, 2, 3, 4.

— *La Naturaleza periodico scientifica de la Societad de Historia natural.* — Tomo I et II.

MONTBELLIARD. — *Mémoires de la Société d'émulation.* — XXIVe volume.

MINNEAPOLIS. — *Minnoseta académia of natural sciences.* — Preliminary notes on the Birds and Mannuals of Philippine Islands.

MONTMÉDY. — *Société des Amateurs naturalistes de Nord de la Meuse.* — Mémoires, Tome VI.

MADRID. — *Memorias de la Real Academia de Ciencias de Madrid.* — Tome XVI.

MONTPELLIER. — *Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault.* — 35e année, Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6.

— *Société languedocienne de Géographie.* — Tome XVI,

— *Société départementale d'encouragement à l'agriculture de l'Hérault.* — Bulletins.

MOSCOU. — *Société impériale des naturalistes de Moscou.* — 1894, Nos 1, 2, 3, 4.

NANCY. — *Société des sciences de Nancy.* — Bulletin, série 2, Tome XIII, fasc. 29. — 27e année, 1894. — Catalogue de la Bibliothèque.

NANTES. — *Société des sciences naturelles de l'Ouest de la France.* — Bulletin. Tome IV, No 4, 1894. — Tome V, Nos 1, 2, 3, 1895.

— *Société académique de Nantes.* — Annales, volume V, 7e série, 1894. — Volume VI, 7e série, 1895.

NEVERS. — *Société nivernaise des lettres, sciences et arts.* — Bulletins, 3e série, Tome VI. XVIe volume, 2e fascicule.

NEW-YORK. — *Société microscopique de New-York.* — *Journal the New-York microscopical Society.* — Volume XI, nos I à IX.

— *Report of Museum* — 1894 — 47.

NIMÈGUE. — *Nederlandische Kruidtundig archief.* — 6 deel, 4e Stuk.

NIMES. — *Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles.* — 22e année, no 4. — 23e année, nos 1, 2 et 3.

NIORT. — *Bulletin de la société botanique des Deux-Sèvres.* — De 1889 à 1894.

ORLÉANS.— *Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts.* — Mémoires. Tome XXXIII, nos 1, 2, 3 et 4.

PARIS. — *Société entomologique de France.* — Bulletins 1894-1895.

— *L'Alliance française.* — Bulletin.

— *Revue des travaux scientifiques.* — Tome XIV, 9, 10, 11, et 12. — Tome XV, de 1 à 8.

— *Comité des travaux historiques et scientifiques.* — Liste des membres. — Bibliographie des travaux scientifiques, par J. Deniker. Tome I, 1re livraison.

— *Association française pour l'avancement des sciences.* — Bulletins.

— *Société française des amis des arbres.* — Bulletins trimestriels.

Pau. — *Bulletin de la société des sciences, lettres et arts.* — 1893-1894, 2e série. Tomes 23e.

Perpignan. — *Société agricole, scientifique et littéraire.* — 36e volume, 1895.

Pétersbourg. — *Horaæ societatis entomologicæ Rossicæ.* — Tome XXVIII, 1893-1894.

Philadelphie — *Academia of naturals sciencias et Philadelphia Proceedings.* — 1894, Part III. — Oct. December 1894. Part. II, May, September 1894. — Part I, Janaarez March.

Pise. — *Societa toscana di scienze naturale.* — Atti Della, vol. 9, 1894.

Rochechouart. — *Société des amis des sciences et des arts.* — Bulletins. Tome IV, nos 1, 2, 3, 4. — Tome V, no 1.

Rodez. — *Société des sciences et arts de l'Aveyron.* — Bulletin XVI, 1894.

Rovereto. — *Academia degli agiati.* — Bulletins 1894 à 1895.

— *Vita de Antonio Rosmini.* — 1888.

— *Della Vita di Antonio Rosmini.* — Serbati de F. Paoli, 1re partie 1880. — 2e partie 1884.

— *Discordo accademico,* critico morale de Andrea Srosio.

Santiago. — *Société scientifique du Chili.* — Actes. — Tome III, de 1 à 5. — Tome IV, de 1 à 5.

Schaffouse. — *Verhandlungen der schweizerschen naturforschenden Gesellschaft bei ihrer versammlung.* — 1893-1894.

Sion. — *Société valaisienne des sciences naturelles.* — La Murithienne, 1892 et 1893. — Fasc. XXII et XXIII.

Semur. — *Société d'études historiques et naturelles.* — Bulletin, 2e série, 1894.

Toulon. — *Société d'agriculture. Provence agricole et horticole.* — De 1 à 23.

TOULOUSE. — *Société de pharmacie du Sud-Ouest.* — Bulletins.

— *Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.* — 9e série, Tome VI, 1894.

TRIESTE. — *Societa adriatica de scienzi naturali in Triesta.* — Bolletino della. N° XV.

UPSALA. — *Bulletin of the geological institution of university.* — 1893-1894.

VESOUL. — *Société d'agriculture des sciences et arts de la Hte-Saône.* — 3e série, n° 25. — 1894.

VIENNE. — *Annalen des KK. Natur-historichen Hofmuseums.* — Iahresbericht für 1894. Wien 1895.

WASHINGTON. — *Smithsoniam Institution.* — 1892-1894.

— *Departement of Agriculture.* — North American fauna.

— *Geological Survey.* — 1892-1893. — I et II.

ZURICH. — *Vierteljahreschrift der Naturforschenden Gesellschaft.* 1894. Drittes un viertes Heft, 1895. — Erstes Heft Zweites Heft.

DONS FAITS A LA BIBLIOTHÈQUE :

PAULUCCI. — Contribuzione alla fauna malacologica italiana.

TARGIONI-TOZZETTI. — Estratto di un catalogo sistematico e critico dei molluschi cefalopodi del Mediterraneo posseduti dal R. Museo di Firenze, con alcune specie nuove.

— Degli Alimenti freschi et conservati.

— Cocciniglie nuove icritiche o poco note.

— Catalogo di crostacei podottalmi brachiuri et anomouri.

— Catalogo metodico degli animali nelle provincie meridionali, in Sicilia e in Sardegna negli anni 1868-69.

— Delle Forfecchie, piattole, Grillotalpe, Grilli, Locusta et Cavalletti.

— Sulla heliopsyche agglutinans (Tass).

— Sulla sezione pesci salati et in conserva.

ANTONII TARG. TOZZETI et JOHANNIS. — Bibliographia botanica Targioniana.

Ad. Targioni-Tozzetti. — Cocciniglie degli agrumi in Italia e specialmente in Sicilia.

— Mostra di sostanze e di emulsioni insetticide.

G. del Guercio. — Animali ed insetti del Tabacco in erba el del Tabacco secco del prof. A. Targioni-Tozzetti.

Ad. Targioni-Tozzetti e G. del Guercio. — Nuove emulsioni insetticide.

G. del Guercia. — Nitizie biologiche della Schizoneura lanigera Hauun.

— Sulle larve della conchylis ambiguella.

— Intorno al modo di combattere la gryllotalpa vulgaris Latr.

— Gli acceli, itopi, la mosco olearia et la raccolta delle nell'alta valle del Sele.

— Alcune osservazioni sulla infezione dello Zabro nel modenese e sui costumi della larva.

— Le Cocciniglie degli Agrumi.

— Intorno al modo di combattere les insetti.

— La Mosco del giaggiolo.

Berlese. — Le Tignuole della vite e modo di combatterle.

— Statuto della Societa entomologica italiana.

— Catalogo della collezione di insetti italiani del R. Museo di Firenze.

— Riassunto ed emendamento dei prospetti del generi et delle specie degli ortotheri secondo la fauna italiania.

Ad. Targioni-Tozzetti. — Aonida blanchardi specie nuova di Cocciniglia della palme de Dattero del Sahara.

— Revista di Entomologia agraria.

— Sulla filossera della vite.

Albert Gaspard et Targioni-Tozzetti — Contribution à l'étude des gômmes laques des Indes et de Madagascar.

G. del Guercio ed E. Baroni. — Rimedi contro la Infezioni prodotta sulle rose dalla Sphœrotheca pannosa (Wallz).

— Sulla infezione prodotta nelle fragole dalla Sphœrella fragariœ (Sacc).

(Don de la Société de lecture et conversations scientifiques de Florence).

P. Duchartre. — Note sur des Cyclamens à fleurs semi-doubles.

— Observations sur la Fressia refracta.

— Réflexions et expériences relatives à l'absorption de l'eau par les feuilles.

— Note sur des fleurs doubles de grand Muflier.

— Note sur des fleurs hermaphrodites de begonia.

— Note sur des safrans à fleurs monstrueuses.

— Note sur une concrétion déterminée par des racines.

— Note sur un begonia nouveau.

— Note sur les orangers cultivés en pleine terre à Roquebrun.

— Observations sur les feuilles ensiformes des Iridées.

— Remarques sur les plantes dites carnivores.

— Note sur les ovaires inféres et plus particulièrement sur celui des pomacées.

— Note sur l'enracinement de l'albumen d'un Cycas.

— Observations sur les vrilles des Cucurbitacées.

— Influence de la sécheresse sur la végétation et la structure de l'egname de Chine.

— Note sur des Caïeux pédiculés de la Tulipa gesneriana.

— Quelques observations relativement à l'influence de la lumière sur la maturation des raisins.

— Note sur une poire monstrueuse.

— Note sur des fleurs monstrueuses de grenadiers.

— Organisation de la fleur des Delphinium.

— Note sur la situation des bulbilles chez le begonia descolora.

— Observation sur les bulbes des lys. — 1er et 2e Mémoires.

— Observations sur le genre Lys.

— Notions sur l'organisation des fleurs doubles et description de la fleur du Lilium tigrinum Gawl. Flore pleno.

— Végétation de quelques marronniers hâtifs en 1879 et 1880.

— Une visite de deux heures aux jardins de l'Isola bella sur le lac Majeur.

— Quelques observations sur la floraison du Tigricha pavonia Red.

— Observations sur des marronniers hâtifs.

— Note sur l'Œnanthe crocata.

— Quelques observations sur des raisins soufrés et brûlés au soleil — 1859.

— Qu'est-ce qu'un poireau qui oignonne ? Réponse à cette question.

— Expériences sur la végétation d'une bromeliacée sans racine.

— Quelques remarques sur la théorie de l'extinction par vieillesse des variétés de fruits.

(Dons de M. Duchartre fils par l'intermédiaire de M. J. Crozals).

A.-E. Moulin. — Theodehilde (de 567 à 572).

D. Clos. — La vie et l'œuvre botanique de P. Duchartre.

Jean Crozals. — Pierre Duchartre (1811-1894). Sa vie, sa correspondance. — Don de l'auteur.

B. Boudouresques. — Du choisya temata. — Contribution à l'étude des Lanthoxylées. — Don de l'auteur.

D. Lucchini. — Nos droits et nos devoirs à Madagascar. — Don de l'auteur.

A. G. de Rouville. — Sur la technique de l'Hérault. — Don de l'auteur.

Dr A. Donnezan. — Une excursion du Club Alpin au Musée régional de Perpignan. — Don de l'auteur.

Abbé Sabarthès. — La Commanderie de Narbonne (1143-1790). Don de l'auteur.

Raymond-Poulle. — Centenaire de Florian. — Don de l'auteur.

Ed. Pietti — Vestiges de la période de transition dans la grotte du Mas d'Azil. — Don de l'auteur.

Colonel Grillières. — Discours prononcé à l'occasion de l'inauguration du portrait de M. Cros Mayrevieilh. — Don de l'auteur.

Xavier Raspail. — Durée de l'incubation de l'œuf du Coucou et de l'éducation du jeune dans le nid. — Don de l'auteur.

G. Nivière et A. Hubert. — Les levures sélectionnées et le phosphate d'ammoniaque. — Don des auteurs.

Charles Janet. — Etudes sur les fourmis, les guêpes et les abeilles. — Neuvième, dixième et onzième notes.

— Observations sur les frelons.

— Sur les nids de la Vespa cabrio (L). Ordre d'apparition des alveoles.

— Sur la Vespa crabro (L), ponte, Conservation de la chaleur dans le nid. — Don de l'auteur.

Note sur les lampes de sûreté. — Don de M. Viguier.

Sociétés Correspondantes

(FRANCE)

Société d'émulation de l'Allier, à Moulins.
Société des Sciences naturelles de l'Ain, à Bourg.
Société des lettres, arts et sciences des Alpes-Maritimes, à Nice.
Société des sciences à Foix.
Société des sciences naturelles et historiques à Privas.
Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres de l'Aube, à Troyes.
Société des sciences de Carcassonne.
Société d'études scientifiques de l'Aude, à Carcassonne.
Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, à Rodez.
Société belfortaise d'Emulation, à Belfort.
Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres.
Société botanique et horticole de Provence, à Marseille.
Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.
Société linnéenne de la Charente-Inférieure, à St-Jean-d'Angély.
Académie des belles-lettres, sciences et arts de La Rochelle.
Société botanique Rochelaise, à La Rochelle.
Société pour le développement de Royan.
Société des sciences historiques et naturelles de Semur.
Académie des sciences de Dijon.
Société scientifique, historique et archéologique de Brive.
Société d'émulation du Doubs, à Besançon.
Société d'émulation à Montbéliard.
Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, à Evreux.
Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes.
Société d'horticulture du Gard, à Nîmes.
Académie du Gard.
Société scientifique et littéraire d'Alais.
Société d'histoire naturelle de Toulouse.
Société des sciences physiques et naturelles de Toulouse.
Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.

Société de pharmacie du Sud-Ouest (Toulouse).
Société linnéenne de Bordeaux.
Société philomatique de Bordeaux.
Société archéologique de la Gironde.
Société des sciences physiques et naturelles de Bordeaux.
Société de pharmacie de Bordeaux.
Association scientifique de la Gironde, à Bordeaux.
Société de géographie commerciale de Bordeaux.
Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault, à Montpellier.
Académie des sciences et lettres de Montpellier.
Société languedocienne de géographie, à Montpellier.
Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.
Comice agricole de l'arrondissement de Béziers.
Société littéraire et artistique de Béziers.
Société des Beaux-Arts de Béziers.
Société des sciences naturelles de Grenoble.
Société de statistique de Grenoble.
Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny.
Société de Borda à Dax.
Société des sciences de St-Etienne.
Société académique de Nantes.
Société des sciences naturelles de l'ouest de la France, à Nantes.
Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts, d'Orléans.
Académie des sciences d'Orléans.
Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.
Société des sciences et arts d'Agen.
Société d'études scientifiques d'Angers.
Société académique de Maine-et-Loire, à Angers.
Société des sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg.
Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne, à Châlon-sur-Marne.
Société des sciences et arts de Vitry-le-Français.
Société d'étude des sciences naturelles de Reims.
Société des sciences de Nancy.
Société centrale d'horticulture de Nancy.
Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.
Société des amateurs naturalistes du Nord de la Meuse, Montmédy.
Société polymathique du Morbihan, à Vannes.

Société d'agriculture, des sciences et arts, centrale du département du Nord, à Lille.
Société Dunkerquoise, pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.
Académie des sciences de Lille.
Société géologique du Nord, à Lille.
Société d'agriculture de Douai.
Société nivernaise des sciences, lettres et arts de Nevers.
Société d'horticulture et de botanique de Beauvais.
Société académique de Boulogne-sur-Mer.
Société des sciences, lettres et arts de Pau.
Société des sciences et arts de Bayonne.
Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, à Perpignan.
Société des études scientifiques de Lyon.
Association Lyonnaise des amis des sciences naturelles.
Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.
Société d'agriculture et d'histoire naturelle de Lyon.
Société linnéenne de Lyon.
Société botanique de Lyon.
Société des sciences industrielles de Lyon.
Société d'horticulture pratique du Rhône (Lyon).
Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône, à Vesoul.
Académie de Vesoul.
Société éduenne d'Autun.
Société d'histoire naturelle d'Autun.
Société des sciences naturelles de Châlon-sur-Saône.
Société des amis des arts et des sciences de Tournus.
Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, au Mans.
Académie des sciences, lettres et arts de Savoie, à Chambéry.
Société florimontane d'Annecy.
Société entomologique de France, à Paris.
Société zoologique de France à Paris.
Société botanique de France à Paris.
Société géologique de France à Paris.
Société linnéenne de Normandie à Caen (Calvados).
Société des amis des sciences naturelles de Rouen.
Société géologique de Normandie, à Rouen.
Société géologique du Hâvre.

Société agricole et horticole du Hâvre.
Société d'étude des sciences naturelles d'Elbeuf.
Société botanique des Deux-Sèvres, à Niort.
Société linnéenne du Nord de la France, à Amiens.
Société d'études scientifiques de Draguignan.
Société d'agriculture, industrie et commerce de Draguignan.
Société d'agriculture de Toulon.
Société d'agriculture et d'horticulture d'Hyères (Var).
Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt.
Société d'histoire naturelle de Vaucluse, à Avignon.
Société de botanique de Limoges.
Les Amis des sciences et arts de Rochechouart (Hte-Vienne).
Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers.
Société philomatique vosgienne, à St-Dié.
Société d'émulation du département des Vosges, à Epinal.
Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.
Société des sciences physiques, naturelles et climatologiques d'Alger.
Académie d'Hippone, à Bône.
Société d'agriculture d'Alger.

(ÉTRANGER)

Académie nationale des sciences de la République argentine à Cordoba.
Universety of California Berkeley. Alameda County.
Académie Argentine nationale des sciences de Buenos-Ayres.
Société des sciences de Santiago (Chili).
Société des sciences de la République de Nicaragua (Amérique Centrale).
Institut géographique Argentin de Buenos-Ayres.
Société de microscopie de New-York.
Société des sciences naturelles de Trenton New-Jersey (Etats-Unis).
Académie des sciences naturelles de Philadelphie.
Ministère de l'agriculture de Washington (Etats-Unis).
Société of natural sciences à Boston.

Smithsoniam Institution à Washington.
Institut canadien français d'Ottava (Canada).
Société Antonio Alzate de Mexico (Mexique).
Societad Mexicana de Historia natural (Mexico).
Archives du Musée du Brésil.
Académie des sciences naturelles à Minneapolis (Minnesota).
Museum national de la République de Costa-Rica.
Revista argentina de historia natural (Buenos-Ayres).
Société royale des sciences de Londres.
Association pour l'étude des sciences naturelles à Cassel.
Institut Linnéen de Berlin.
Académie royale des sciences naturelles et arts à Munster.
Société botanique bavaroise à Munich.
Société Adriatique d'histoire naturelle de Trieste.
Société royale de géographie à Vienne.
Commission du Musée d'histoire naturelle de Vienne.
Société royale de botanique de Belgique à Bruxelles.
Société royale linnéenne de Belgique à Bruxelles.
Société pédagogique de Belgique à Bruxelles.
Société royale géologique de Belgique à Liège.
Société royale des sciences à Liège.
Société belge de microscopie à Bruxelles.
Société royale malacologique de Belgique à Bruxelles.
Academia real de ciencias y artes à Barcelone.
Académie royale des sciences physiques et naturelles à Madrid.
Observatorio de Villafranca de Panadès (Espagne).
Compagnie des sciences naturelles de Groningue (Pays-Bas).
Société hollandaise de botanique à Nimègue.
Société toscane des sciences naturelles de Pise.
Academia di Scienze naturali à Firenze.
Academia dei Lincei de Rome.
Rassegna delle scienze geologiche en Italia (Roma).
Real academia degli agiati en Rovereto (Italie).
Société de lecture et conversation scientifique à Gênes.
Institut royal des sciences naturelles du Grand Duché de Luxembourg.
Société de botanique du Luxembourg.
Fauna, société des naturalistes Luxembourgeois.
Université royale de Norvège à Christiania.

Société des sciences de Lisbonne.
Société des travaux géologiques à Lisbonne.
Société d'instruction de Porto, à Porto.
Société entomologique de Russie, à St-Pétersbourg.
Société d'étude de la faune et de la flore de Finlande résidant à Helsingsfors.
Kongl. Universitet et i Upsala, Geologiska Institutionem.
Société impériale des naturalistes à Moscou.
Société ouralienne des amateurs des sciences naturelles résidant à Ekatherinenbourg.
Société murithienne de botanique de Valais, à Sion.
Société d'histoire naturelle des Grisons à Chur.
Société de physique et d'histoire naturelle de Genève.
Société helvétique des sciences naturelles de Berne.
Société des sciences physiques et naturelles de Neufchâtel.
Société des sciences naturelles de Berne.
Société des sciences naturelles de Zurich.
Société fribourgeoise des sciences naturelles à Fribourg.
Société vaudoise des sciences naturelles à Lausanne.
Société des sciences naturelles à Bâle.
Société des sciences naturelles à Batavia (Java).

LISTE DES SOCIETAIRES

Membres honoraires

M. LE RECTEUR de l'Académie de Montpellier.
M. LE SOUS-PRÉFET de l'arrondissement de Béziers.
M. LE MAIRE de la ville de Béziers.
} *Membres de droit.*

M. DE ROUVILLE, doyen honoraire de la Faculté des sciences de Montpellier.

M. SABATIER Armand, doyen et professeur de zoologie à la faculté des sciences de Montpellier, directeur de la station zoologique de Cette.
} **Fondateurs.**

ANNÉE 1877

MM. MARQUET, entomologiste à Toulouse, rue St-Joseph, 15.
COURSIÈRE, inspecteur d'Académie, 66, rue de la République, Lyon.
CAZALIS de Fondouce, naturaliste à Montpellier.
CARTAILHAC Emile, anthropologiste, 5, rue de la Chaîne, à Toulouse.
TRUTAT, directeur du musée d'histoire naturelle, à Toulouse, place du Palais, 10.
VENDRYÈS, rue de Madame, 36, Paris.

ANNÉE 1878

MM. CHARLES, recteur de l'Académie, 22, Quai de la Charité, Lyon.
MAYET Valéry, prof. à l'école d'agriculture de Montpellier, 4, rue du Faubourg Boutonnet.

ANNÉE 1879

MM. MARION, professeur à la faculté des sciences de Marseille.
Maxime CORNU, professeur au Muséum de Paris.
LATASTE Fernand, prof. de zoologie à Santiago (Chili).
HECKEL, prof. de botanique à la Faculté de Marseille.
Le docteur COMBESCURE, sénateur, 13, rue de Poissy, Paris.

ANNÉE 1880

MM. COLLOT, professeur à la Faculté des sciences de Dijon, rue St-Philibert, 51.
BARRANDON, conservateur du Jardin Botanique de Montpellier, au Jardin des Plantes.

ANNÉE 1881

M. FLAHAULT, professeur de botanique de la Faculté des sciences de Montpellier, directeur de l'Institut botanique.

ANNÉE 1885

MM. PAYSANT, ancien préfet du Lot, receveur général des finances à Alger.

ANNÉE 1886

MM. HUGOUNENC, géologue, maire de Lodève.
GAUTHIER, botaniste, Place St-Just, Narbonne.

ANNÉE 1887

MM. PERCEVAL DE LORIOL, géologue au Crasnier (Suisse).
BERGERON, géologue, 157, Boulevard Haussman, Paris.

ANNÉE 1889

MM. DE LACAZE-DUTHIERS, de l'Institut, Directeur fondateur du laboratoire Arago de Banyuls-sur-Mer.
DE LAPPARENT, vice-Président de la Société de géologie de France, professeur de géologie à l'Université catholique de Paris.

MM. DEPÉRET, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Lyon.

MUNIER-CHALMAS, professeur de géologie à la Sorbonne.

MALAISE, professeur de géologie, à Gembloux (Belgique).

ANNÉE 1890

MM. Juan MONSERRAT Y ARCHS, Président honoraire de l'Académie royale des Sciences et Arts de Barcelone

Raphaël PUIG-VALLS, Chevalier de la Légion d'honneur, ancien membre du Jury international de l'Exposition Universelle de 1889, Président de l'Académie de Barcelone

Luis MARIANO VIDAL, Ingénieur en chef des Mines des provinces de Tarragone et de Lérida, géologue et minéralogiste, membre de l'Académie Royale de Barcelone.

Manuel MIR Y NAVARRO, professeur des sciences naturelles à l'Institut provincial, Dr en médecine et chirurgie, membre de l'Académie Royale de Barcelone.

CAYETANO CORNET Y MAS, rédacteur du *Diario*, de Barcelone, membre de l'Académie Royale.

Le Chanoine JAIMES Y ALMEIRA, professeur de géologie, membre de l'Académie Royale.

CUNI Y MARTORELL, entomologiste, membre de l'Académie Royale de Barcelone.

ARTURO BOFILL Y PIOCH, secrétaire général de l'Académie Royale de Barcelone.

ANNÉE 1891

MM. DELAGE, professeur de géologie à la faculté des sciences de Montpellier.

VIGUIER Maurice, docteur ès-sciences aux Quinconces, Carpentras (Vaucluse).

ROUZAUD Henri, député de l'Aude, maître de conférences à la faculté des Sciences, Montpellier.

GILIS Paul, professeur à la faculté de Médecine, Montpellier.

GRYNFELDT, professeur à la faculté de Médecine, Montpellier.

MM. SERRE, professeur à la faculté de Médecine de Montpellier.
GRANEL, professeur à la faculté de Médecine, Montpellier.
COURCHET, professeur à l'Ecole supérieure de Pharmacie, Montpellier.

ANNÉE 1892

M. VASSEUR, professeur de géologie à la faculté des Sciences de Marseille.

ANNÉE 1893

MM. Thomas HANBURY, botaniste, propriétaire du jardin de la Mortala près Vintimille (Italie).
A. PONSIGLIONI, recteur de l'Université de Gênes, Président de la *Société di lettura et conversazioni scientifische.*
DEBARBIERI, vice-président de la *Société di lettura*, à Gênes.
Le Comte MELZI D'ERIL, secrétaire de la Société de Gênes.
Le Commandeur ENGELHARD, ministre plénipotentiaire à Gênes.
L'Ingénieur G. FERCHER, membre de la Société de Gênes.

ANNÉE 1894

M. JEANJEAN Adrien, géologue à Saint-Hippolyte-du-Fort, Président du Comice agricole de l'arrondissement du Vigan (Gard).

ANNÉE 1895

M. E. DURAND, inspecteur des forêts, professeur de botanique et de sylviculture à l'École nationale d'agriculture de Montpellier.

Membres actifs (au 1er Janvier 1895)

FONDATEURS

MM. BENOIT Charles, place St-Esprit, 12.
BONNET Louis, propriétaire, rue du Quatre-Septembre, 4.
BUHLER Paul, avenue de Bessan, 17.
CANNAT Paul, A ✿, professeur, licencié ès-sciences naturelles, rue Boudard, 1.
CHUCHET Joseph, ingénieur, rue Mairan, 11.
CROZALS Henri, négociant, rue de Bonsi.
FABRE Albert, architecte, rue Baudin, Montpellier.
GAUJAL LAGARRIGUE, propriétaire, rue du Quatre-Septembre, 22.
GRANAUD Elie, négociant, boulevard de la Gare, 9.
DE GRASSET, propriétaire, à Pézenas.
LAFORGUE Camille, propriétaire, à Quarante.
MANDEVILLE Alfred, propriétaire, rue du Capus, 12.
De REY-PAILHADE Constantin, botaniste, place St-Aphrodise, 44.
SABATIER-DÉSARNAUDS Victor, *Président Honoraire*, propriétaire, rue des Balances, 9.
THÉVENEAU Louis, propriétaire, allées Paul Riquet.
VIENNET Albert, propriétaire, rue du Quatre-Septembre.

ANNÉE 1876

MM. MOULINS-CAMBON, boulevard de Strasbourg.
DONNADIEU Frédéric, avocat, rue de l'Argenterie, 2.

ANNÉE 1877

MM. ROUX Georges, peintre, avenue des Charmes, Fontenay-sous-Bois (Seine).
FABREGAT Adalbert, propriétaire à la Gaillague, près Colombiers.
DE GINESTE, propriétaire, rue de Lespignan, 12.
REBIÈRE Sylvain, libraire, rue Flourens.
AUBOUY Fulcrand, I ✿, 12, rue Gendarmerie, Montpellier.

ANNÉE 1878

MM. JEANSON Ernest, receveur municipal, rue Massol.
BONNET Jules, propriétaire, rue de la Citadelle.
SABATIER Elzéar, docteur en médecine, rue de la Coquille.
BICHE Barthélémy, A ❦, professeur au collège de Pézenas.

ANNÉE 1879

MM. GIRET Gustave, propriétaire, rue de Lespignan, 6.
RULLAND Auguste, négociant, rue de la Mairie, 13.
SICARD Sylva, A ❦, docteur en médecine, avenue de la République, 1.
MAS Alphonse, ancien avoué, Maire de Béziers, député de l'Hérault, place de la Citadelle.
BLANC Alexandre, négociant, rue d'Envedel, 1.
ROBERT, A ❦, instituteur en retraite, rue des Deux-Frères, 2.
VÉZIAN Jules, employé de commerce, boul^d de la Gare, 8.
GRANGER Albert, naturaliste, rue Galard, 14, Bordeaux.

ANNÉE 1880

M. PORÇON Emmanuel, rue Montmorency.

ANNÉE 1881

MM. BOYER René, négociant mercier, rue Française.
VIENNET Charles, propriétaire, allées Raul Riquet.
MARTRÈS, sous-ingénieur de la voie, à Béziers.

ANNÉE 1882

MM. GÉLY, propriétaire, 46, rue Paul Riquet
ASTRUC, conducteur de la voie à la Compagnie du Midi.
CHAULAN, ancien négociant, rue de la Mairie, 13.

ANNÉE 1883

MM. GAUSSEN, négociant, avenue de la Gare.
DUPRÉ Léon, correspondant du *Petit Méridional*, avenue de la République.
MARTY liquoriste, rue Victor-Hugo, 12.
MALAFOSSE, négociant, rue de la République.

ANNÉE 1885

MM. BERNARD Aimé, dir. de l'Ecole Publique de Florensac.
DERBEZ, instituteur, école Lakanal.
GAY Henri, instituteur, école Supérieure.
CARLES Emile, employé de commerce, Place d'Espagne.
CARLES Pierre, ingénieur agricole, av. de Bédarieux, 67.
IZOARD, secrétaire des Hospices, rue Barbeyrac.
MERCADIER Louis, instituteur, école Gaveau.
GAUTHIER, négociant, rue de la Mairie, 11.

ANNÉE 1886

MM. CANNAT Louis, 18, rue Jacques-Cœur, Montpellier.
LAURÈS Maurice, avocat, avenue de Pézenas.
VIAL Louis, pharmacien, allées Paul-Riquet
PUPILLE, notaire, à Alignan-du-Vent.
JALABERT André, négociant en vins, av. Gambetta, 28.
GRANAUD Paul, négociant, avenue de Sauclières.
DECAVATA, correspondant de l'*Eclair*, allées Paul-Riquet.
YZERN Pierre, correspondant du *Figaro*, r. de la Coquille.
CROZALS ROCH, négociant, route de Murviel.
CAYLET, négociant en vins, 42, allées Paul-Riquet.
ROYÈRE, directeur du *Publicateur*, rue Montmorency.
ROUDIER, banquier, allées Paul-Riquet, 40.
CROS, instituteur, Comptoir Parisien, allées Paul-Riquet.
REVERDY, directeur de l'Ecole Louis Blanc.
MONTAIGNAC Elie, négociant, route de Bédarieux, 94.
UTEZA Paul, négociant en vins, route de Bédarieux, 98.
BRINGUIER, journaliste, rue d'Austerlitz, 27.
LOUIS-PAUL, peintre, rue Hospice St-Joseph.
AIN, prof. licencié ès-lettres, A ❦, avenue de Bédarieux.
LIGNON, professeur, A ❦, place St-Esprit.
LAMOUROUX, professeur, place St-Aphrodise, 44.
BARBIER, prof. licencié ès-lettres, I ❦, rue Viennet, 20.
FABRE, agent d'assurances, A ❦, avenue de Bédarieux, 8.
MITCHEL, dentiste-chirurgien, place St-Félix.
BOILÈVE, ingénieur, place St-Esprit, 16.
ESCANDE, instituteur à Bassan.

ANNÉE 1887

MM. CHABAUD, ingénieur, conseiller général à St-Gervais.
DE CROZALS Cyprien, négociant, président du Syndicat des vins, vice-président du Comice Agricole, rue de Lespignan.
CASTELBON DE BEAUXHOSTES, vice-consul d'Espagne, place St-Esprit.
GALIBERT Paul, droguiste, rue du 4 Septembre, 5.
CROZALS André, quai de la Gare, Cette.
GAUBERT, directeur de l'École Paul-Riquet, 42.
HICKEL Fritz, profr d'Allemand, avenue Gambetta, 42.
MOULIN, profr de littérature, allées Paul-Riquet, 75.
CROZALS Jean, rue de la Rotonde.
AZAIS Henri, imprimeur, rue de la Citadelle, 5.
HUE-THÉVENEAU Fernand, propriét. rue Boudard, 3,
MOUSTELON Alphonse, propriétaire à Roquebrun.

ANNÉE 1888

MM. SICARD Henri, pharmacien, avenue de la République, 1.
ESCOT, A ✿, géologue à Cabrières (Hérault).
BOUTTES, comptable de la maison Tissié-Sarrus, avenue de Bédarieux.

ANNÉE 1889

MM. AUGÉ Justin, conseiller général du canton de Capestang, route de Villeneuve, 11.
MOURET Félix, propriétaire, rue Pélisson, 31.
MARTY-BLANC, ingénieur agricole, rue d'Envedel.
BOURDIÉ A., entrepositaire de matériaux de construction, avenue de Bédarieux, 12 bis.
FRAISSE Charles, propriétaire, allées Paul-Riquet.
GOUTTES, caissier de la Banque de France, rue Boïeldieu.
MARGÉ Louis, rep. de commerce, avenue de l'Abattoir.
REVERDY Eugène, instituteur, rampe des Casernes, 15 bis.
COMBES, professeur au Collège, boulevard de la Liberté.
CADELARD Antoine, agent d'assurances, rue Flourens.

ANNÉE 1890

MM. PASQUET, entrep^r de travaux publics, à Tournemire.
PASTRE Julien, avocat, à Autignac.
FOURESTIER Irénée, entrepreneur, 15, rue du Cirque.
VALETTE Félix, café Glacier, allées Paul-Riquet.
LAU Louis, avocat, rue Flourens.

ANNÉE 1891

MM. COMPS Paul, architecte, descente de la Citadelle, 17.
COMBESCURE, avoué, rue de la Citadelle, 14.
THOMAS, caissier, rue Rôtisserie, 23.
EMPEREUR Maurice, architecte, rue de la Tour, 12.
DUPRAT, sculpteur, boulevard du Nord.
FOUQUET Louis, propriétaire, avenue de l'Abattoir.
FAYTIS Antoine, propriétaire, avenue des Casernes, 10.
GAYRAUD Jules, juge au Tribunal de Commerce, faubourg du Pont.
Dr VILLEBRUN, géologue à St-Chinian
MIQUEL Jean, propriétaire et géologue, à Barroubio par Aigues-Vives (Hérault).

ANNÉE 1892

MM. BAJARD, ingénieur des Mines, rue Boïeldieu.
PUEL Ernest, manufacturier, allées Paul-Riquet.
MAILHAC Denys, négociant, boulevard du Nord.
DONNADIEU Abel, conseiller municipal, av. de Pézénas.
MARTIN Joseph, tapissier, 20, rue Française.
AZAIS Louis, propriétaire, avenue Gambetta, 72.
AZAIS Louis, fabricant d'engrais, avenue Gambetta, 72.
MAISTER Emile, maison Bülher, avenue de Bessan.
GUY Jean, ingénieur agricole, place de la Madeleine, 44.
CAHUZAC, entrepreneur, 18, avenue de la République.
BARON fils, propriétaire de Poussan-le-Bas, rue de la Rotonde, 26.
ARNAUD Charles, comptable, rue du Touat, 3.
GUERET, avenue de Bédarieux, 13.
FRAISSE Gabriel, dessinateur, rue Montmorency, 9.

MM. BERTHOMIEU Marcel, avocat, conseiller général, rue Montmorency.
PUEL aîné, manufacturier, allées Paul-Riquet.
GÉLYS Raymond, huissier, allées Paul-Riquet.
CURAN François, huissier, allées Paul-Riquet.

ANNÉE 1893

MM. SAPTE, imprimeur, 10, avenue de Bédarieux.
AFFRE, avoué, 3, rue Pélisson.
PALAU Louis, propriétaire, allées Paul-Riquet, 86.
Le Capitaine GRIFFE, ✠, 8, rue de la Mairie.
CROS Georges, entrepreneur, 53, avenue de Pézénas.
BERT Georges, propriétaire, à Bassan.
MAIGNAL, A ❦, professeur de dessin, rue Argenterie.
DARDÉ, propriétaire, 2, avenue de Villeneuve.
LECAVELLÉ, luthier, rue de la Rôtisserie.
MOLINIER, entrepreneur de menuiserie, rue du Collège.
MÈCLE, négociant, rue du Touat.
NURY, employé de finances, allées Paul-Riquet.

ANNÉE 1894

MM. VERSEPUY, ingénieur, directeur de la Compagnie à l'Usine à Gaz.
MURAT, notaire, rue Montmorency.
AUDIÉ, docteur en médecine, rue de la République, 4.
MARILL, pharmacien, allées Paul-Riquet, 4.
ROQUES Etienne, négociant, rue Porte-Olivier.
AZAIS Albert, propriétaire, descente de la Citadelle.
PALAZY, avocat, rue de Bonsi.
CHERITE, inspecteur de l'Enseignement primaire.
SCHŒFFER, 3, rue Tivoli.
ROQUES, commis-greffier, 3, rue de la Coquille.
SAHUC, notaire, à St-Pons de Thomières.
AUBERT, A ❦, prés. du Tribunal civil, av. de Pézenas, 74

ANNÉE 1895

MM. Gaston HÉRISSON St-SERNIN, négociant, boulevard de la Gare.
MIGRON Pierre, arboriculteur, 13, rue Diderot.

MM. LAFOI Jean, ingénieur agricole, 11, rue d'Assas.
ISABETH, agent d'assurances, 8, avenue des Casernes.
TRICHEREAU, ingénieur agronome, professeur spécial d'agriculture, allées Paul-Riquet.
SLIZEWICZ Pierre, pharmacien chimiste, Grand' Rue, à Cette.
CAMMAN, préposé chef des Octrois, 3, boul. de Strasbourg.
HUBERT André, Dr ès-sciences, 25, boul. de la Citadelle.
NIVIÈRE Gustave, chimiste-expert, 25, boulevard de la Citadelle.
COUDERC Fernand, propriétaire, route d'Espagne.
BECQ, ingénieur des Arts et Manufactures, allées Paul Riquet.
DURAND, greffier de la justice de paix, 7, rue de la République.
TRÉMONT, bandagiste, place des 3/6.
Elie MIREPOIX, route de Capestang.
Dr DONNADIEU-LAVIT, à Lamalou-les-Bains.
GUIBERT, négociant, 29, descente Canterelles.
Commandant AUBESQUIER, 51, avenue de Pézenas.
BERTRAND, dessinateur, à la Compagnie du Midi.
JAUSSAN fils, horticulteur, ancien Elève de l'Ecole de Versailles, 17, rue Duguesclin.
GÉLY, avoué, rue de Bonsi.
DAISSE, huissier, rue Viennet.
FROUMENT, contrôleur des Contributions indirectes.
GALIBERT Jean, 19, avenue Gambetta.

Membres Correspondants

FONDATEURS

MM. BAQUIÉ Georges, propriétaire, à Nissan.
CROS, propriétaire, à Nissan.
DELOUPY, propriétaire, à Nissan.
DEVÈZE Henri, naturaliste, à Armissan.
FIRMIN, vétérinaire, à Nissan.
PASTRE, propriétaire, à Nissan.
REY Thimothée, ornithologiste, Nissan.
SICARD, pharmacien, à Nissan.

ANNÉE 1877

MM. HÉRAIL J., professeur à l'école de pharmacie d'Alger.
MAISTRE Jules, fabricant, à Villeneuvette près Clermont-l'Hérault.
PLAINCHANT, instituteur, à Cette.

ANNÉE 1878

M. TRIADOU Cadet, A ❦, géologue à Pézenas.

ANNÉE 1879

MM. ARNAUD, ❦, professeur, au collège de Lodève.
BOULIECH, ❦, docteur en médecine, conservateur honoraire à la Faculté des Sciences de Montpellier.
CASTEL, instituteur à Capestang.
CROS, ingénieur, directeur des Ateliers méridionaux, à Montpellier.
ESTOR Louis, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.
GUIRAUD Jules, notaire, à Quarante.

ANNÉE 1880

MM. DEYCHAMP, naturaliste, à Larnasca (Ile de Chypre).
COSTE Charles, naturaliste, à la Nouvelle-Calédonie.

ANNÉE 1881

M. AMANS, doctr-médecin, docteur ès-sciences, à Montpellier.

ANNÉE 1882

M. PUECH, A ❦, instit^r et botaniste, Tournemire (Aveyron).

ANNÉE 1883

MM. RICOME, agent-voyer d'arrondissement en retraite, Montpellier.
ROUVEYROLIS, docteur en médecine, Aniane.
MARTY, A ❦, naturaliste, boulevard de Strasbourg, 67, à Toulouse.
CORNAC, chef de gare, Laurens.

ANNÉE 1884

M. NOYRIT, inspecteur du service commercial à la Compagnie du Midi, Bordeaux.

ANNÉE 1885

MM. PHOCILLON, instituteur à Alzon (Gard).
MERLE, instituteur à Corconne (Gard).
VIDAL, instituteur à Fraïssé.

ANNÉE 1886

MM. ROUCAIROL, pharmacien, Mauguio.
SOULAYROL, pharmacien à Cazouls.

ANNÉE 1887

MM. ALBARÈDE, principal au Collège de Lodève.
FARRAND, instituteur en retraite, au Jardin des Plantes, à Montpellier.
BERNARD Lucien, propriétaire à Buenos-Ayres.
CADENAT Louis, propriétaire et maire, à St-Geniès-le-Bas.
DOLQUES Antoine, propriétaire à Cabrières.
RICHARD Paul, libraire à Pézenas.
AURET Hyppolyte, receveur municipal à Pézenas.
BOUSQUET, instituteur à Olonzac.
É. DONNADIEU, propriétaire à Nissan.
DOLQUES Louis, instituteur à Usclas-du-Bosc, par Lodève.
Dr PICARD, ✠, à Selles-sur-Cher (Loir-et-Cher).
AUGÉ, ingénieur, avenue de Toulouse, 32, à Montpellier.

ANNÉE 1888

MM. ROUMIEUX, professeur des sciences naturelles au collège de Narbonne.
Le Dr L. PLANCHON, à Montpellier.
SOULIÉ, professr à la Faculté des sciences de Montpellier.
MM. ROUGET P., ✻, A ❦, Chevalier du Mérite agricole, au château St-Michel, Lagarde près Toulon (Var).
CURE, instituteur à Puimisson.
Dr TARBOURIECH, à Maraussan.
Dr LAVIT, à Cessenon.

ANNÉE 1889

MM. Dr L. VIDAL, à Nissan.
ORLIAC François, propriétaire, à Nissan.
DÉJEAN Edouard, propriétaire, à Nissan.
SAHUT Félix, président de la Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault.
BEPMALE, député, entomologiste, avocat à St-Gaudens.
MINSMER, entomologiste, capitaine au 142e de ligne, à Montpellier.
PIQUEMALE, secrétaire de la Mairie, à Narbonne.
DONNAT, prof. agrégé au Lycée de Mont-de-Marsan.
LOUBET Jean, négociant, à Reuss (Espagne).
L. CARBON, propriétaire, à Nissan.
RICHE, maître de conférences de Géologie à la Faculté de Lyon.
BOURGERY, propre, à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir).
RICHARD Joseph, propriétaire, à Puisserguier.
MAGROU Jean, élève d'Injalbert, 18, rue du Val-de-Grâce.
VILLENEUVE Jacques, élève d'Injalbert, 18, rue du Val-de-Grâce, Paris.

ANNÉE 1890

MM. PHILIPP L., garde forestier à Cabrières.
MANTIN Georges, botaniste, 54, quai de Billy (Paris).
MARC Jules fils, propriétaire à Nissan.
DOLQUES fils, géologue, à Usclas-du-Bosc, par Lodève.
POUCHET, ✻, profr à l'école du Génie, de Montpellier.
JACOLIN, médecin-vétérinaire, à Villeneuve-les-Béziers.

ANNÉE 1891

MM. DARDET Antonio, directeur de la Compagnie du Gaz Barcelone (Espagne).
JULLIAN, ingénieur, à Narbonne (Aude).
ROBERT Paul, pharmacien, à Maraussan.
DONNADIEU, instituteur, à Babeau, près St-Chinian.
LIGNIÈRES, instituteur, à St-Chinian.

ANNÉE 1892

Mlle SOL Marguerite, directrice de l'Institution Fénelon, à Narbonne (Aude).
MM. TARRAL, professeur à Castelnaudary (Hérault).
ROUSSEAU, instituteur géologue, à la Nerrière de la Bruffière (Vendée).
HOMO, géologue, à Appeville par Montfort (Eure).

ANNÉE 1893

M. ROUAYROUX, géologue, à Cassagnoles.

ANNÉE 1894

MM. AZAIS, avocat, à St-Pons.
PLAGNIOL, instituteur, à Courniou (Hérault).
F. CALMÈS, homme de lettres, à Paris.

BUREAU POUR L'ANNÉE 1896

Président : M. Paul CANNAT, A ✿

Vice-Présidents : MM. L. BONNET, Cyprien De CROZALS, E. GRANAUD.

Secrétaires : MM. F.-A. FABRE, V. BOILÈVE, Charles ARNAUD, F. HUE-THÉVENEAU, Maurice LAURÈS.

Conservateur des Collections : M. ASTRUC.

Conservateur de l'Herbier : M. Charles BENOIT.

Organisateur des Excursions : M. A. BLANC.

Organisateur des Conférences : M. C. de REY-PAILHADE.

Bibliothécaire : M. Jean CROZALS

Archiviste : M. Pierre CARLES.

Trésorier : M. A. RULLAND.

M. Sabatier-Désarnauds. } Président honoraire

TABLE DES MATIÈRES

(ANNÉE 1895)

I

MÉMOIRES

PAGES

Essai de stratigraphie générale par M. J. Miquel . . . 4

La Botanique à Béziers, par M. Pierre Carles. . . . 29

II

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Allocution sur M. de Saporta, par M. C. de Rey-Pailhade. 47

Armissan et la Clape, compte-rendu de l'excursion du 31 Mars 1895, par M. Paul Buhler. 56

Les Baux et St-Rémy, compte-rendu de l'excursion des 13 et 14 Avril 1895, par M. Antonin Moulin. . 67

Compte-rendu de l'excursion du 16 Juin 1895, à Lamalou-les-Bains, par M. Antonin Maffre. 111

Compte-rendu de l'excursion du 23 Mai 1895, à St-Chinian, Pardailhan et Coulouma, par M. P. Carles. 127

Allocution de M. le Président P. Cannat. 144

L'éclairage dans les mines à grisou et les milieux explosifs, par M. Viguier 151

Composition chimique de quelques roches des environs immédiats de Béziers, par MM. Hubert et Nivière. 162

L'Etang de Thau, Balaruc, Issanka et Cette, par M. Auguste Lamouroux 167

Les Livres de Raison (Note lue au Congrès des Sociétés savantes le 16 Avril 1895) par M. J. Sahuc. . . 208

III

Sociétés correspondantes, bulletins reçus pendant l'année 1895 213

Dons faits à la bibliothèque 218

Liste des Sociétés correspondantes. 222

LISTE DES SOCIÉTAIRES

Membres honoraires. 228

Membres actifs 232

Membres correspondants 239

Bureau de la Société. 243

Henry AZAIS — imprimeur de la Société d'Étude des Sciences Naturelles
5, rue de la Citadelle, 5

HEN[illegible]
imprimeur de la Société d'Etude des Scien[illegible]
5, rue de la Citadelle, 5

MCZ ERNST MAYR LIBRARY
3 2044 128 439 304

Date Due

~~25Oct'49~~	